

GENVEUR
1927

JANVIER 1927
N° 1 (97)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^F
50

« Jeune homme, jeune homme,
la France se meurt. Ne trou-
blez pas son agonie. »

RENAN A DÉROULÉDE.

MANUFACTURE DE TOILES DE BRETAGNE

TISSAGES MÉCANIQUES

Maison fondée en 1840

J.-M. CHOLEAU VITRÉ

EXPORTATION

EXPORTATION

TOILES de MÉNAGE écruës et crémeës, lin et chanvre.

TOILES BRETONNES pour broderies.

TOILES FILTRE pour cidres, miels et cires.

DROGUETS chaîne fil de lin, trame laine.

unis et croisés 2 et 4 marches.
rayés 2 et 2, 4 et 4, 6 et 6, etc.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS pour tous PAYS

Même Maison : FABRIQUE DE BONNETERIE

Aiguille, Crochet et Machine

*Maison et Bureau de Commandes à RENNES :
12, Rue de la Visitation*

BICYCLETTE ATLANTIDE

"SA PLUS FIDÈLE AMIE"



PNEU/
HUTCHINSON

Les Cycles "ATLANTIDE" ont remporté en 1925 les plus beaux succès dans les courses sur route.

Les Cycles "ATLANTIDE" possèdent les meilleurs roulements et sont montés avec des chaînes VITA, jantes Panthère S N, pneus HUTCHINSON.

Les Cycles "ATLANTIDE" sont représentés, dans tous les cantons, par les meilleurs Agents.

Demandez le catalogue à la Direction Générale :

L. LUCAS & ses Fils (Ing. A.-&-M.)

Rue Lamennais, DINAN

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER
la ville sainte du Trecoir

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1925

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens



LA BICYCLETTE
"ROOLD"

EST LA REINE
DES PETITES REINES



Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel du Lion d'Or

LE FAOUE
(Morbihan)

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

Les prémisses de la répression

Depuis la fin de juillet dernier, M. Barthou, garde des sceaux français, a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi « ayant pour but de réprimer les actes de propagande tendant à soustraire une partie du territoire français à l'autorité du gouvernement national ».

Voici l'exposé des motifs et le texte du projet de loi (1).

EXPOSE DES MOTIFS

Messieurs, le code pénal réprime les crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat. La loi du 29 juillet 1881, dans son article 24, punit ceux qui provoquent à les commettre.

Mais certains actes de propagande dirigés contre l'intégrité territoriale du pays, tout en ne réunissant pas les éléments juridiques de ces infractions, constituent cependant des manœuvres dangereuses susceptibles de créer dans certains milieux une agitation, une effervescence, dont l'effet serait de favoriser la préparation du complot ou la réalisation de l'attentat définis et réprimés par les articles 86 et suivants du code pénal.

Ces excitations coupables auraient pour résultat fatal de compromettre gravement l'unité nationale; elles échappent actuellement à toute répression. Nous croyons indispensables de les sanctionner pénalement.

La procédure du droit commun nous a paru s'imposer et nous vous proposons, par analogie avec la disposition finale de l'article 89 du code pénal, de frapper les actes ainsi qualifiés de peines correctionnelles.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de soumettre à vos délibérations le projet de loi dont la teneur suit :

PROJET DE LOI

ARTICLE PREMIER. — Tout acte de propagande tendant à soustraire une partie du territoire français à l'autorité du gouvernement national sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 100 à 5.000 francs. Le coupable pourra, de plus, être interdit, en tout ou en partie, des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal.

ART. 2. — Les individus condamnés en vertu de l'article précédent pourront être frappés de la peine d'interdiction de séjour prévue par l'article 19 de la loi du 27 mai 1885.

ART. 3. — Les dispositions de l'article 463 du code pénal sont applicables à la présente loi.

Le but, absolument précis, de cette proposition, a été très nettement indiqué par M. Barthou, qui a fait à la Commission un exposé de la propagande autonomiste en Alsace-Lorraine. Il s'agit d'arrêter le développement de l'« Heimatbund » et du réveil Alsacien.

Ce qui frappe particulièrement dans ce texte de loi, c'est la volonté de vouloir soustraire le délit à sa compétence naturelle, — celle des Assises, — alors que toutes les affaires de ce genre, — complot contre la sûreté de l'Etat, etc., — en ressortent, et de la correctionnaliser par l'application de peines correctionnelles. On en saisit la raison : obtenir une condamnation certaine, parce que la poursuite au Grand Criminel entraînerait indubitablement une relâche.

Le projet Barthou est, au point de vue légal, une énormité. Déjà, M. Georges Weil a demandé à la Commission de rejeter le projet du gouvernement, qui, dans son principe même, aboutirait à la répression du délit d'opinion et qui, au surplus, ne serait pas justifié par la situation générale du pays et notamment dans les départements d'Alsace et de Lorraine.

Dans l'hypothèse où la Commission se prononcerait pour le principe énoncé dans le projet de loi, M. Georges Weil a demandé, par voie d'amendement, que soient supprimées les dispositions visant la privation des droits civiques et l'interdiction de séjour et que l'infraction soit de la compétence de la Cour d'Assises.

Indépendamment des liens d'amitié qui nous unissent au mouvement Alsacien-Lorrain, il nous paraît que la question nous touche de près. Le texte proposé est assez vague pour englober pas mal de choses et pas mal de gens, — les plus

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE
REVUE DU NATIONALISME BRETON

PANCELTIA

:: ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES ::

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL
:: : ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS :: : :

:: DIRECTION : 86, RUE SAINT-MALO — RENNES ::
ADMINISTRATION : BOULEVARD DE LA GARE, GUINGAMP
(BRITTANY) - CHEQUES POSTAUX : C. C. 25-29, RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. —
ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. —
Service gratuit aux Membres de l'U. V. V. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

EDITORIAL. — Les prémisses de la répression.

Equipée Parlementaire. — MORVAN MARCHAL.

La France a étouffé le soulèvement catalan. — J. LA BÉNELAIS.

Breiz Atao et Bleun-Brug. — OLIER MORDREL.

Pêcheurs Bretons et Pêcheurs Français. — RIVOALEN.

Les derniers jours de la Bretagne Indépendante.

pâles des régionalistes y compris, ce qui est plein de saveur. D'autre part, il n'offre aucun caractère le rendant spécial, dans son application, à l'Alsace-Lorraine.

Nous doutons cependant un peu qu'il soit voté; il offre un déni trop formel aux principes de liberté qui régissent toute société civilisée. Cette proposition est certainement un épouvantail, plus qu'un texte destiné à être appliqué un jour.

En août 1789, l'Assemblée Constituante française déclara au monde que « nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses ». Après un siècle et demi, la Chambre, héritière de ces principes, osera-t-elle nous ramener au temps du « bon plaisir » et des lettres de cachet ?

(1) Documents parlementaires; annexe n° 3.274, page 1088.

Equipée Parlementaire

« Ceux qui n'aiment pas la vérité prennent le prétexte de la contestation en la multitude de ceux qui la nient. Et ainsi leur erreur ne vient que de ce qu'ils n'aiment pas la vérité... et ainsi ils ne s'en sont pas excusés. »

PASCAL.

1. ALSACE ET BRETAGNE

Tous nos lecteurs se souviennent de la lettre ouverte aux autonomistes d'Alsace-Lorraine, qu'ici même je publiai en août 1926. Cet article fut reproduit, par un geste dont nous avons apprécié toute la courtoisie, par l'organon de l'« Heimatbund », la *Zukunft*.

L'affirmation loyale, sincère, de l'amitié des nationalistes Bretons pour leurs camarades de combat d'Alsace-Lorraine, devait susciter une levée de boucliers chez les patriotes à tous crins de là-bas. Le danger était pressant ; en face de deux mouvements alliés, aussi fermement décidés à sauver leur patrie de l'abominable système d'oppression des esprits qui les menace, c'était tout le dogme sacrosaint de l'unification française qui était remis sur le tapis. Il fallait tout faire pour qu'on ne sache pas en Alsace qu'à l'autre bout du territoire français, des hommes luttent pour un but parallèle. Il fallait cacher les mains tendues vers le même idéal.

Cette besogne fut confiée à un petit organe, paraissant sur une feuille, qui porte le titre prometteur de *Vérité et Sincérité*. Le *Journal de l'Est*, issu d'une même doctrine, et probablement des mêmes fonds, nous annonce que ce follicule est l'œuvre du sénateur Bourgeois (ce vieux général qui obtint les sanctions contre les autonomistes) et du député Pfleger.

Ce périodique, qui paraît irrégulièrement, est suffisamment désigné, croyons-nous, par le fait qu'il est distribué gratuitement. Tract de haine, tract de combat, tract de mensonge.

Le 22 octobre 1926, *Vérité et Sincérité* publiait l'article suivant :

LA PROTÉSTATION DES BRETONS

Il n'y a pas que le projet *Hennessy* qui sert aux politiciens du « *Kurier* » et de la *Zukunft* » comme moyen d'exciter les catholiques. Très volontiers, on cite l'exemple des Bretons qui, dit-on, à l'instar des Alsaciens, voudraient s'affranchir de la domination française. Que les Bretons soient des Régionalistes, d'accord. Tous ceux qui acceptent le programme de l'U. P. R. N. comme nous, le sont aussi. Mais le Breton aussi peu que l'Alsacien est un séparatiste. Un vrai Alsacien ne méprise ni ne hait la France, pas plus qu'un vrai Breton. Et c'est contre les semeurs de haine qui ont leur quartier général dans les journaux « *futuristes* » que s'adresse cette fière protestation signée par tous les sénateurs et députés Bretons et qui a été transmise au Général Bourgeois pour que ce dernier la porte à la connaissance de ses amis catholiques d'Alsace :

Les soussignés, Sénateurs et Députés des cinq départements formés par l'ancienne Province de Bretagne :

Ayant appris que dans les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, certains soutiennent que dans l'ancienne Province de Bretagne régnerait un esprit fédéraliste ayant pour objet et pour but de relâcher les liens qui la rattachent à la France ;

Protéstant avec indignation contre une telle affirmation, affirmant au nom des 250.000 Bretons qui sont morts pour que la France vive et que la chère Alsace revienne au foyer de la grande famille française ;

Qu'aucune province n'est plus attachée que la Bretagne à la France à laquelle elle s'est volontairement donnée ;

Malgré les dissentiments politiques qui peuvent séparer ses représentants, ils sont tous unis dans le même amour et la même passion de l'unité nationale.

signé :

Sénateurs :

Côtes-du-Nord : Mando, Gervais, Le Troadec, Baudet, de Kerguézec ;

Finistère : Fenoux, Louppe, Lancien, Le Hars, Fortin ;

Ille-et-Vilaine : Jenouvrier, Lemarié, Brager de la Ville-Moy-san, Garnier, Porteu ;

Loire-Inférieure : François-Saint-Maur, Babain-Chevoye, de Montaigu, de Dion, de Landemont ;

Morbihan : Brard, Rio, Lamy, Guillois ;

(24 sénateurs)

Députés :

Côtes-du-Nord : Le Trocquer, de Chappedelaine, Gallou, Sérandour, Le Guen, Espivent, Le Fric, Waron ;

Finistère : Inizan, Jadé, Balanant, Paul Simon, Le Bail, Bouil-loux-Lafont, Daniélou, Masson, Henry, Trémintin ;

Ille-et-Vilaine : Lefas, de la Riboisière, Le Douarec, Bret, Ameline, Poussineau, Marcille, Thuan ;

Loire-Inférieure : Briand, Sibille, Grandmaison, de la Ferronnays, de Juigné, Ginoux-Defermon, Bellamy, Delaroche-Vernet, Merlant ;

Morbihan : Sevéne, Cadic, Robic, Marchais, Labes, Bouligand, Violle, Le Moyne.

(43 députés)

2. LES PARLEMENTAIRES CONTRE LA BRETAGNE : deux mensonges, une imposture.

L'importante déclaration qui fait le fond de ce morceau de littérature, est, si toutefois elle est authentique, un document d'une inappréciable valeur. C'est la première fois que les parlementaires de Bretagne abordent à fond la question Bretonne. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser des circonstances dans lesquelles ils l'ont fait, et le jour singulier que cela donne à leur attitude.

Mais examinons leur déclaration elle-même.

Ce fin du fin de la thèse française en Bretagne se résume en trois points :

Il n'y a pas de fédéralisme ou nationalisme Breton ;

La Bretagne est Française parce qu'il y a eu un Breton de massacré sur dix-sept habitants ;

La Bretagne s'est donnée à la France.

Sur le premier point, nous aurons l'occasion de voir que nos parlementaires ont été amenés à modifier leurs affirmations.

Sur le second.... Nos lecteurs connaissent notre point de vue sur ce sujet douloureux, qui nous atteint aux fibres les plus profondes de notre chair. *Nul n'a le droit, pas plus au point de vue Français qu'à un autre, d'interpréter l'effroyable boucherie, ou de lui donner un sens. On ne marchand pas avec des morts. On ne fait pas à une idée un piédestal de cadavres.*

Qu'ils pensent, nos nombreux amis anciens combattants, qu'ils pensent bien que s'ils étaient restés là-bas, écartelés et sanglants sur une terre étrangère, des politiciens sans pudeur se serviraient aujourd'hui de leur agonie pour magnifier la servitude de leur race ! Quelle honte et quelle impudeur.

Les auteurs de l'adresse n'ont cependant pas reculé devant l'effroyable argument du sang. Ils n'ont pas plus de peine à utiliser le mensonge. Après huit siècles de guerre opiniâtres contre l'impérialisme français, la Bretagne, battue militairement, trahie, gouvernée par une jeune fille, est contrainte de passer sous le joug. Rennes est assiégée, la campagne battue par les soudards français, la patrie envahie, la fille se rend. Plus tard, les États n'acceptent l'Union qu'après trois jours de résistance, contraints par la menace et la corruption. Plus tard encore, le peuple se révolte en Bretagne aux exactions royales, se révolte contre le Roi, contre la France. Plus tard — voilà deux cents ans, hier — c'est la grande conspiration qui aboutit au gibet de Nantes. Librement donnée ! C'est trois siècles d'histoire, c'est notre peuple sacrifié, nos pères soulevés qui flétrissent le mensonge impuissant de quelques fils indignes, à court d'arguments contre leur patrie !

3. Les parlementaires contre la Bretagne :

LA VALEUR DU DOCUMENT

Mais quelle est la valeur d'une protestation semblable ? Mal informés sur les poussées nouvelles, les parlementaires Bretons le sont, ou veulent l'être. Elus sur des programmes politiques, où l'idée de patrie n'est pas de premier plan, élus pour ou contre les prêtres, ils ne l'ont pas été sur la question Bretonne. Avant et au début du « Sinn Féin », les parlementaires irlandais ne manifestaient-ils pas un loyalisme indéfectible à l'Angleterre ? Nommés sur des questions purement confessionnelles ou agraires, ils n'avaient pas à tenir compte du mouvement naissant, qui en vingt-cinq ans devait embraser toute l'Irlande. En Alsace même, y a-t-il des députés autonomistes ? Pas encore que je sache, et cependant qui oserait nier l'importance de l'« Heimatbund » ?

Les corps élus sont la représentation des désirs plus ou moins vagues de la masse, non des élites agissantes qui font les évolutions et les révolutions. Combien y avait-il de républicains en France en 1790 ? Combien avaient-ils de mandataires ? et cependant la République n'était-elle pas faite trois ans plus tard ?

Nous nions aux parlementaires Bretons le droit de prétendre exprimer l'âme, toute l'âme de la Bretagne. Ils ne sont, et seront encore pour la plupart jusqu'à notre inévitable succès, que l'expression d'un état de choses étranger, de préoccupations étrangères, chez un petit peuple conquis et opprimé.

4. LE SILENCE EN BRETAGNE

Mais où la chose tourne au comique, c'est lorsque l'on sait que rien de cette pompeuse manifestation n'a transpiré en Bretagne. A part l'*Ouest Républicain*, qui probablement a eu sur les doigts pour son indistréition, la *Bretagne n'a rien su*. Nous avons connu la chose par nos amis d'Alsace. Ni l'*Ouest-Eclair*, ni surtout la *Dépêche*, si prompt d'habitude à nous lancer son anathème, n'ont profité d'une si belle occasion pour nous vilipender *coram populo*.

Conspiration du silence ? (Peut-être. Nous savons bien d'ailleurs que bientôt nous forcerons les murailles d'ignorance que croit tisser autour de nous la grande presse de Bretagne.)

Honte ? Peut-être encore. (S'il est exact que 64 parlementaires ont signé ces quelques phrases de reniement, s'ils ont ainsi trahi dix siècles d'histoire et utilisé les cadavres de leurs compatriotes, le geste n'est pas si joli, joli...)

Mais la raison dominante est celle-ci : que nous existons ; que nous avons, partout en Bretagne maintenant,

des amis dont les poings se serreront en lisant cela. *Et qui sait, parmi ces messieurs du Parlement, quelle est la force de notre idée en Bretagne ?*

« Parti naissant, vingt, ou mille », disait un officiel. « Ils ne savent même pas, — ni nous non plus, — jusqu'où ils peuvent aller », disait un autre.

Misérable petite revue, coquille de noix, peut-être, mais chargée d'une cargaison qui fit souvent peur à nos maîtres, et dont ils reconnaissent de loin la dangereuse substance.

5. LA REPONSE DE LA « ZUKUNFT »

Cette déclaration fut le prétexte pour accuser de mensonge les autonomistes alsaciens-lorrains. Les sénateurs et députés Bretons l'avaient dit, écrit signé : « Il n'y a pas de fédéralisme Breton. » Les gens de l'« Heimatbund » l'avaient forgé de toutes pièces à l'appui de leur thèse. Et le clan fransquillon d'exulter sur ce thème facile.

Il fallut déchanter. Alliés généreux, les amis d'Alsace venaient d'eux-mêmes à notre secours, et publiaient un article de rectification, dont nous extrayons le passage suivant :

« Les 24 Sénateurs et les 43 Députés bretons, écrit-elle, auraient pu s'épargner la peine de faire leur protestation, car nous n'avons pas dit que les Bretons étaient des séparatistes qui voulaient se séparer de la France. Mais en ce qui concerne leur ardent amour pour la France et également l'affirmation que la Bretagne s'est librement donnée à la France et a donné son adhésion passionnée à l'unité nationale, c'est une autre affaire. Et ces phrases de leur protestation est en flagrante opposition avec les manifestations qui nous arrivent de bien des régions de la Bretagne et nous serions reconnaissants à Messieurs les Parlementaires bretons de faire connaître leur protestation dans ces régions... Pour leur épargner tout travail, nous leur donnons le nom de M. Morvan Marchal, directeur du *Breiz-Atao* et vice-président de la Ligue Nationale Bretonne, et nous leur signalons aussi la rédaction de la *Bretagne intégrale* à Rennes.

... Tous nos lecteurs ont encore à l'esprit la lettre ouverte que M. Morvan Marchal a écrite aux autonomistes alsaciens et que nous avons publiée. On y voit ce qu'il faut entendre par amour pour la France dont sont enflammés les Bretons, aux dires de leurs Parlementaires. Nos lecteurs n'ont qu'à relire cette lettre et ils verront ce qui reste de la protestation des Parlementaires bretons. »

Textes et références en mains, simplement, la *Zukunft* venait de rétablir la vérité, et de montrer à l'Alsace, une seconde fois, la véritable figure de la Bretagne.

6. L'AVEU

Il fallut avouer. Les héros de cette ridicule épopée furent MM. les sénateurs *Jenouvrier* et *Fortin*. Nonobstant la signature d'un wagon de parlementaires, il fallut découvrir le petit mouvement Breton. Certes, on le réduisit autant que se pouvait. Quelques fous ? même pas, des « bonnes gens ». Mais, enfin, après avoir solennellement nié son existence, il fallut montrer la plaie : le Nationalisme Breton.

Vérité et Sincérité publia donc, le 28 novembre, les documents ci-dessous :

Monsieur le Sénateur Jenouvrier a de nouveau été interrogé, afin de savoir de lui ce que sont ce fameux « *Breiz Atao* » et cette « *Bretagne intégrale* » plus fameuse encore.

Cela n'est pas allé tout seul. M. Jenouvrier ignorait, en effet, tout et même l'existence de ces deux publications. La « *Zukunft* » dira probablement que M. Jenouvrier, l'ancien vice-président du Sénat, est un parlementaire ignorant, qui ne sait pas même ce qui se passe dans son département. Oui — mais qu'elle rende au moins cette justice à M. Jenouvrier, que de son mieux il a cherché à combler les lacunes de son instruction, car... il a fini par trouver. C'est, en effet, son collègue Fortin, également sénateur de la Bretagne, qui lui a donné tous renseignements utiles, renseignements qui, nous en sommes certains, ne manqueront pas d'édifier la « *Zukunft* » et même des gens qui ne sont pas de ses lecteurs.

Voici la correspondance échangée :

Le Sénateur Jenouvrier
au Général Bourgeois, Sénateur.

Ce 16 octobre 1926.

Mon cher Général,

Je n'avais jamais entendu parler — et pour cause — du « Breiz Atao ». Mais j'ai pensé qu'il devait se cacher dans quelque coin du Finistère. J'ai donc écrit à notre collègue Fortin : Je vous envoie sa lettre. Elle vous édifiera.

J'ajoute qu'au début d'octobre, tous les évêques de Bretagne et des milliers de Bretons étaient en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray pour la bénédiction de la première pierre du monument élevé à la mémoire des 250.000 Bretons morts pour la France (1). Naguère encore, on inaugurerait à Rennes un monument commémorant « l'Union de la Bretagne et de la France ». (2)

Chez nous tous et quel que soit notre amour pour la petite patrie : France d'abord.

Veuillez agréer, etc...

Signé : JENOUVRIER.

Le Sénateur Fortin
au Sénateur Jenouvrier.

Ploudalmézeau, le 13 octobre 1926.

Mon cher ami,

C'est à peine si je connais le « Breiz Atao » qui a tout au plus 400 lecteurs : c'est assez vous dire que son influence est à peu près nulle. Un des directeurs serait un employé de la maison Bauche, à Paris, et il me semble être trop éloigné pour se rendre un compte exact des courants d'opinion qui existent dans notre Finistère (3).

J'ajoute que notre clergé qui est bilingue a une réelle influence parmi nous ; or, on ne cite qu'un seul abbé qui ait adopté la théorie du séparatisme possible.

Vous voyez donc que quand on invoque l'autorité du « Breiz Atao », on ne s'appuie pas sur grand-chose de réel.

Notre collègue Bourgeois et ses amis peuvent dormir tranquilles.

Amitiés et à bientôt.

Signé : FORTIN.

Ces lettres étant muettes sur la « Bretagne Intégrale », il a fallu s'adresser une deuxième fois à M. Jenouvrier, pour avoir également des éclaircissements sur cet autre journal mis en avant par nos autonomistes.

Et voici ce qui en est :

M. Jenouvrier,
à M. le Général Bourgeois.

Rennes, ce 8 novembre 1926.

Mon cher Général,

J'ai pris les renseignements que vous m'avez demandés : Ils ont été assez difficiles à trouver en ce qui concerne surtout « La Bretagne Intégrale ». Elle ne figure pas, en effet, dans les listes des journaux qui se publient à Rennes ; cependant elle y paraît, à intervalles irréguliers, m'a-t-on dit ; de même qu'on m'a assuré qu'elle avait contenu des articles extrêmement violents contre la France.

Qu'est-ce que cela prouve ? Nous avons bien une municipalité communiste à Douarnenez des communistes dans beaucoup de communes. En conclura-t-on que la Bretagne est communiste ? Et je suis certain qu'il y a beaucoup plus de communistes en Bretagne qu'il n'y a de lecteurs de « La Bretagne Intégrale » et de « Breiz Atao ». Ce journal figure sur la liste des journaux qui se publient à Rennes, de la façon suivante : « Breiz Atao » — « La Nation bretonne » — « Revue bilingue du nationalisme Breton », Mensuel. « Breiz Atao » publie un supplément « Pancellia » en breton, gallois, français et anglais, organe des relations interceltiques.

Je ne puis que vous redire qu'il y a peut-être en Bretagne quelque cinq cents bonnes gens qui voudraient nous faire revenir au temps des ducs de Bretagne. Qu'est-ce que cela sur une population de 3.000.000 ? Il me semble tout de même que leurs représentants de toutes opinions au Parlement sont plus qualifiés que quiconque pour protester de leur attachement à la grande Patrie.

Veuillez agréer, etc...

Signé : JENOUVRIER.

7. STUPIDE OU GROTESQUE ?

Une chose surprend, dès l'abord, dans ce flux épistolaire. De qui se moque-t-on ? M. Jenouvrier, frais émoulu de Botrel, croyant trouver l'introuvable nationalisme Breton au pays des clochers à jours et ajones, lon, lon, la. Et M. Fortun avec son prêtre séparatiste, le prêtre séparatiste ! l'unique, le vrai, le seul ! Ou bien nos sénateurs font la bête, et se moquent des Alsaciens, et de nous, ou bien... Nous croyions, dans notre naïve candeur, qu'un certain minimum de..., comment dire, ... de sérieux, était exigé à l'entrée du Parlement.

Et que dire des 400 lecteurs que nous concède M. Fortin ? Breiz Atao les comptait quelques mois après sa création. Depuis 1920, le chiffre de ses abonnés a plus que décuplé. En outre, le nombre des lecteurs au numéro et de ceux qui bénéficient d'un abonnement collectif, s'élève à environ 50 % du chiffre total de nos abonnés ! Breiz Atao, par son tirage, son importance matérielle, sa tenue intellectuelle et son budget, est de loin, depuis 1923, la plus importante des publications politiques périodiques de toute la Bretagne. Ces chiffres et ces faits ne sont mis en doute par aucune des personnes qui ont suivi nos progrès depuis le début. En octobre 1924, un journaliste anglais, M. William Bolitho, peu suspect de sympathie, qui avait assisté à une manifestation de nos groupes dans les rues de Kemper (Quimper) un mois auparavant, n'hésita pas à comparer ce spectacle aux premières manifestations du Sinn-Féin Irlandais. (The Outlook — October 1924 — London.) Quatre cent lecteurs, cinq cent bonnes gens ! Nos amis auront souri, comme nous.

Par contre, nous ne sourions pas de l'attaque dont est l'objet, à mots transparents, un de nos directeurs. Tout le monde ne peut pas être le sénateur Fortin, heureusement. Que notre ami, si déloyalement visé dans son travail, connaisse ici, chef loyal et sincère, la sympathie de tous nos amis. La vie est dure en Bretagne, et beaucoup sont contraints d'aller chercher au dehors le travail qui manque dans la patrie appauvrie — par qui M. le sénateur Fortin, sinon par la France ? — Mais, faire à un homme le grief de gagner son pain, de le gagner où il peut, comme il peut, c'est là un procédé de controverse dont rien ne peut atténuer l'absolue inélégance (4).

Cependant, M. Jenouvrier a le pompon, dans cet assaut de documentation précise. *Primus inter-pares* !

Pour achever de se renseigner sur Breiz-Atao, M. le sénateur a authentiquement consulté l'Annuaire, l'Annuaire d'Ille-et-Vilaine, édition Simon, dont il reproduit un passage. Quel sérieux ! C'est à se demander s'il n'a pas étudié le latin dans les pages roses du Larousse, et s'il ne ballade pas sur lui cette encyclopédie quelque peu résumée pour se faire une opinion autant sur la Tchéco-Slovaquie que sur l'alcoolisme à travers les âges. Le sénateur-Résumé, le parlementaire-Manuel, l'élu-Annuaire, le mandataire-Mémento, — voilà qui convient mieux à notre « honorable » breton que le surnom de légume qui lui fut sans gentillesse décerné autrefois, par un journal de droite. Complications extérieures ? Voyez Atlas ; Budget ? Voyez Dictionnaire encyclopédique ; Mouvements politiques ? Voyez Bottin. C'est ainsi que l'on se fait une idée des choses, que l'on écrit, (mal), que l'on gouverne... par ordre alphabétique.

Quant à la Bretagne Intégrale, aussi irrégulière qu'elle soit, elle se défendra bien elle-même. Mais cette publication est trop sincèrement bretonne, trop animée de bonne volonté, pour que nous ne lui manifestations pas, malgré les exagérations qu'elle écrit jadis, notre réelle sympathie. M. Jenouvrier, enfin, nous prête cinq cents « bonnes gens » ; soit cent de plus que M. Fortin. Au bout du soixante-quatrième parlementaire, nous irions chercher les cent mille.

8. « BREIZ ATAO ». — La situation en Bretagne.

Résumons. Obligés d'avouer notre existence, après l'avoir niée avec fracas, des parlementaires de Bretagne essayent de se tirer de ce mauvais pas en nous contestant tout appui chez le peuple Breton et en nous niant toute influence.

Ils ont fait ce coup en Alsace, et en Alsace seulement. Cela en dit long. Si nous n'étions rien en Bretagne, ou bien

ils ne se seraient pas dérangés si nombreux, et deux fois, pour contester notre existence, ou bien ils l'auraient fait, au grand jour, face au peuple Breton, sûrs de n'encourir aucune contradiction.

Leur attitude même est un démenti de leurs paroles.

Nous ne voulons pas, ici, jouer le rôle ridicule de la grenouille de la fable. Nous nous connaissons bien. Mais, qu'on le veuille ou non, le Nationalisme Breton a pris corps. C'est une idée qui, chaque jour, devient une force. Je le répète, nous sommes partis de rien. Nous sommes maintenant quelque chose. Mouvement populaire, libre de toutes attaches, pauvre par conséquent en argent.

Mais mouvement riche en idées, riche en force de pénétration. Notre vie, notre progression, notre organisation, en face des puissances adverses, séculairement installées chez nous, et gorgées d'or, est la preuve la plus absolue que notre propagande répond à un besoin presque atavique de notre peuple.

Nous sommes déjà nombreux, chaque jour davantage. Nous ne sommes qu'une minorité, mais, hors les minorités, qui agit ? Nous sommes beaucoup plus que quelques-uns, et n'est-ce pas Maurice Barrès qui a dit : « Il y peut y avoir sur un territoire des périodes où la nationalité semble abolie ; qu'importe ! si elle a subsisté dans un certain nombre de cerveaux ? »

9. LA PART DU FEU

D'ailleurs, une évolution singulière, dans l'esprit de nos parlementaires, marque bien notre influence en Bretagne. Le temps n'est pas si loin où la sage *Union Régionaliste Bretonne* était menacée de poursuites, au su et vu des députés et sénateurs bretons bien d'accord pour laisser faire. Ceux-là, aujourd'hui, les mêmes hommes pour beaucoup, se réclament, comme on l'a vu, des principes régionalistes.

La part du feu, vous dis-je ! En face du sentiment national grandissant, nos bons apôtres se rabattent sur la doctrine la moins compromettante. Qui espèrent-ils tromper ? Ni eux, ni nous.

10. AU NOM DE LA BRETAGNE

Pour détruire la naissante amitié Britto-Alsacienne, les forces adverses n'ont donc trouvé qu'une déclaration alléguant des faits inexacts, ou odieusement interprétés, et une correspondance risible, bien qu'intersénatoriale.

Mais ces messieurs ont prétendu, face à l'Alsace, parler au nom de la Bretagne.

Au nom de laquelle ?

Nous avons ici, derrière nous, mille années d'histoire. « Breiz Atao » commence, lorsqu'à Ballon, les armées de Charles le Chauve en déroute repassèrent la frontière bretonne. « Breiz Atao », cela s'est appelé Alain Barbetorte, cela s'est appelé Jeanne de Montfort. Pierre Landais aussi, était un gâs de « Breiz Atao », qui empêcha la France d'entrer plus tôt chez nous. Et les Bourgeois de Rennes aussi, quand ils répondirent si vertement au roi de France. Et ceux des Etats de Bretagne, et les quatre gentilshommes bretons, et notre histoire tout entière, qui légitime notre œuvre présente.

Nous avons aussi le droit avec nous. Le droit de vivre, en breton, en Bretons, dans un état breton. Ce droit, vous l'avez reconnu cent fois, messieurs les Parlementaires, à Versailles, à Trianon, à Saint-Germain-en-Laye.

Nous avons enfin la conscience de l'héritage que nous ont transmis les ancêtres, langue, culture, esprit celtiques, Bretagne riche et forte, et que nous devons transmettre à nos fils, intact, augmenté.

Et vous, qu'avez-vous à mettre dans la balance ? Une chose : le nombre de ceux qui ont voté pour vous. Etes-vous donc si sûrs qu'il vous restera intact ? Etes-vous donc si sûrs que l'épais voile de mensonges qui recouvre notre chère et malheureuse Bretagne subsistera toujours ?

Vous mentez, et vous le savez, en parlant d'Union benévole. Vous mentez, et vous le savez, en vous servant de notre deuil de trois cent mille jeunes gens. Vous mentez en parlant de Bretagne française, rien que française, toujours française.

Qui vous eût relevé voilà quinze ans ? Personne. Aujourd'hui, soyez sûrs qu'il y a dans ce pays nombre de Bretons, beaucoup de Bretons, qui hausseront les épaules devant votre argumentation pitoyable.

Quel idéal proposez-vous donc à notre peuple ? Celui d'aimer jusqu'à l'hécatombe un état de choses qui détruit chaque jour un peu plus sa patrie ? Qu'avez-vous donc voulu prouver ? Que nos amis d'Alsace avaient bluffé en affirmant, qu'à l'extrême Ouest, la fierté Bretonne n'était pas morte ?

Vos affirmations se sont retournées contre vous. La *Zukunft* n'a pas menti. Nous sommes là, fidèles à la Patrie Bretonne, et votre geste inutile, malgré qu'en aient MM. Jenouvrier et Fortin, ne sert qu'à vous marquer au front d'une trahison envers la noble Nation Bretonne, que vous prétendez représenter, et envers la vieille Alsace, que vous prétendez aimer.

Morvan MARCHAL,
Directeur de « Breiz Atao ».

(1) Le fait de la pose de la première pierre du Monument de Sainte-Anne ne prouve rien, sinon que les Celtes ont le culte des morts. Il faudra quelques jacobins de l'unité française du genre de M. Jenouvrier pour venir donner à cette manifestation un sens artificiel. Jusque là, qu'on veuille bien ne pas répandre l'image d'un Breton heureux d'avoir perdu son père ou son fils, puisque c'est pour la France. C'est inepte, ou inhumain.

(2) M. Jenouvrier a la mémoire courte. Cette fête de 1911, organisée au moment où aucun mouvement nationaliste Breton n'avait encore pris corps, fut fertile en incidents, au grand dam des officiels. D'abord la protestation et le retrait du Collège Bardique de Bretagne devant la honteuse tendance donnée à la fête, ensuite la courageuse manifestation et l'arrestation de Camille Le Mercier d'Erm.

Enfin, la violente campagne qui suivit, dans la presse Bretonne, l'érection du monument dit alors de la « Honte Nationale ».

Pour mémoire, Monsieur le Sénateur.

(3) Nous serons beaux joueurs ; non seulement Olier Mordrel est employé de la Maison Bauche, 93, rue de Richelieu, Paris, mais il y est encore Directeur-adjoint du Service de la Serrurerie et chargé du rayon géographique Ouest-Bretagne.

(4) S'il était dans nos habitudes de jeter des regards dans la vie privée de nos adversaires, nous pourrions donner quelques précisions sur le caractère nettement familial de l'attribution récente de certain bureau de tabac par certain sénateur intéressé dans le débat. Qu'on nous épargne cette besogne.

Utilisez toujours les chèques postaux pour vos envois d'argent.

BREIZ ATAO - C. C. 25-29 RENNES

prenez note

que désormais toute la correspondance concernant l'administration de « Breiz Atao » :

abonnements & réabonnements - vente au No
propagande - commandes de livres & brochures,
etc. doit être envoyée à

F. DEBAUVAIS

ADMINISTRATEUR DE « BREIZ ATAO »

BOULV DE LA GARE
GUINGAMP

AU SERVICE DE L'ESPAGNE

La France a étouffé le soulèvement Catalan

Le 1^{er} novembre 1926, 2000 Catalans, armés en guerre, représentant les cadres des 100.000 hommes qui les attendaient de l'autre côté des Pyrénées, s'apprétaient à franchir les cols. Ils avaient progressé par petits groupes isolés à travers les collines du Roussillon pour ne pas faire croire à une complicité française. Au signal, le 2 novembre à l'aurore, ils devaient entrer en territoire espagnol au chant triomphal de « Bon cop de falç, defenson de la terra, bon cop de falç ! » le refrain endiablé de leur chant national appelant le coup de faux libérateur de leur race.

Ils allaient réussir. Leur préparation militaire était impeccable. Ils avaient réussi ce prodige (1) d'instruire en secret 2.000 combattants, de dresser plusieurs états-majors, de réunir pour eux les équipements, les armes, les munitions, le matériel de guerre et de santé, les provisions de bouche sans que rien transpirât, et de transporter le tout en quelques jours à travers la France, sans éveiller l'attention de la police. Ils allaient réussir parce qu'ils avaient donné la mesure de leur indomptable énergie, de leur esprit de sacrifice et de leurs capacités militaires. Ils allaient réussir, parce que, d'un bout à l'autre de la Catalogne, il n'était pas un point stratégique du territoire où un bataillon de rebelles n'était prêt à sortir du sol au premier coup de fusil. Ils allaient réussir, parce que des pouvoirs aussi méprisés et méprisables, aussi pauvres en forces morales que le fantôme Directoire Espagnol étaient impuissants à dresser contre eux sa victime, l'Espagne, qui encore aujourd'hui, sous le joug, regarde vers Barcelone avec une confuse espérance.

Le coup de théâtre.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, une pluie de policiers français s'abattit sur le département des Pyrénées-Orientales et, avec une sûreté de main surprenante, quelques heures avant la concentration des forces catalanes, procéda par surprise à des arrestations massives qui brisèrent net le mouvement. Ses principaux chefs incarcérés, encerclée par de soudaines brigades de gendarmerie, la petite armée catalane ne chercha plus qu'à se soustraire à la police française. Sept cent hommes s'échappèrent par l'Espagne, les autres se replièrent sur la France. Il resta cent cinquante prisonniers dans les geôles improvisées de Perpignan.

Les mobiles de la diffamation.

Comment le ministère Poincaré apprit-il qu'un corps insurrectionnel catalan se rassemblait en territoire français ? il est difficile de le savoir exactement. Une seule chose est certaine, c'est qu'il en fut informé au dernier moment. Il n'eût que le temps de prendre une résolution hâtive et de lancer des ordres immédiatement exécutoires.

Son coup fait, il se trouva devant la nécessité de le faire admettre par une opinion qu'il n'avait pas eu le temps de travailler au moyen de la grande presse dite d'information (qu'il serait plus juste d'appeler presse du gouvernement).

Il se trouva devant une seconde nécessité : celle de fermer la bouche aux partisans instinctifs de la libération catalane, communistes, défenseurs de la liberté des petits peuples, démocrates, adversaires de la dictature militaire, Alsaciens, Corses, Bretons, Occitans, frères d'idées des compagnons de Macia.

Il lança la fable du complot anarchiste (pour les uns), communiste (pour les autres), fasciste ou anti-fasciste, pour d'autres enfin.

La toujours même « grande presse », ignorante de la géographie, indifférente à l'histoire, enfourcha le coursier qu'on lui avançait sellé.

« Des révolutionnaires... se préparaient à passer en Espagne pour déclencher un soulèvement », proclame le vertueux *Ouest-Eclair*, qui insiste bien sur le fait « que ces arrestations se rapportent aux menées des révolutionnaires espagnols » et qui fait du noble Colonel Macia « un chef de bande ».

« La connivence des anarchistes italiens et espagnols est établie », glapit l'*Est Républicain*.

Et pendant 8 jours, la presse française de salir l'honneur des insurgés catalans. (Jamais l'agence Wolf n'a eu la mesquine cruauté de traiter d'agitateurs allemands les protestataires alsaciens.)

Il est évident que le gouvernement fit preuve d'une réelle habileté en déclenchant l'affaire Garibaldi au moment précis de l'arrestation des Catalans.

Il ne ménagea aucune manœuvre pour mêler ces deux affaires absolument étrangères l'une à l'autre, afin de déconcerter la critique et de dissimuler les mobiles véritables de sa conduite dans le Roussillon.

Il promène au Palais de Justice un groupe de prisonniers où l'élément italien est savamment dosé. Il annonce par le même communiqué l'incarcération de Macia et celle de Garibaldi à la Santé. Il ne bouge plus un Catalan sans lui adjoindre un Italien. Fascisme ? Antifascisme ? C'est ce qu'il cherchait : on ne parle plus de l'Espagne.

Au service de l'Espagne.

Eh bien, nous en parlerons un peu. Car, enfin, il faut bien regarder du côté de l'Espagne, si l'on veut comprendre quelque chose de l'affaire.

La France n'avait aucun motif d'intérêt national de briser le mouvement Catalan, au contraire.

Il est absolument exagéré de dire que la réussite de ce mouvement lui aurait créé d'insurmontables difficultés avec l'Espagne. Celle-ci ne pouvait pas reprocher à la France de ne pas être intervenue, étant donné que, jusqu'au dernier moment, elle avait officiellement ignoré l'équipée Macia, ainsi que le prouvait les « choux-blancs » de ses nombreuses perquisitions dans les domiciles des Catalans en France.

Rien ne prouve du reste mieux l'absence de motifs plausibles de sa part que le caractère absolument illégal des arrestations. L'article 92 visant l'emploi illégal de la force armée et l'article 96 punissant la réunion de bandes séditeuses ne pouvaient pas viser des groupes de touristes, la plupart saisis sans armes et parfaitement loyaux dans leur conduite vis-à-vis de la France.

Aucune inculpation retenue contre les Catalans ne pouvait justifier leur arrestation, sans vérification d'identité, ni leur incarcération prolongée, quoique déguisée sous l'appellation bouffonne de « rétention administrative ».

(1) Il n'est pas mauvais de rappeler que la préparation des forces militaires irlandaises de 1914 à 1920 se fit au grand jour. D'où, moindre difficulté.

Nous nous trouvons donc là devant un acte d'arbitraire, un coup de force affolé, digne d'un régime fasciste, que seules peuvent justifier de puissantes raisons d'ordre politique supérieur.

Lesquelles ?

Le Journal a mangé le morceau. Il nous apprend que M. Quinonès de Léon, ambassadeur d'Espagne à Paris, a conféré le 3 novembre avec le Directeur de la Sûreté Générale et le Ministre de l'Intérieur qui l'ont mis au courant des événements. M. Quinonès de Léon a remercié le gouvernement espagnol pour les « résultats obtenus ».

En échange de quelle marchandise la France a-t-elle donc vendu la liberté de la nation catalane ?

Les marchandages marocains.

Des publicistes avisés se sont souvent demandé pourquoi la France avait posé comme condition préalable de sa paix avec le Rif, la soumission intégrale de celui-ci à l'Espagne. Pourquoi, une fois délivré tout le territoire chérifien des empiètements rifains, les troupes françaises avaient pénétré en zone espagnole, où elles sont encore, pour coopérer avec les troupes de Rivera à une opération militaire d'ordre purement espagnol.

Ils ont cessé, depuis quelque temps, de se le demander. Ils ont appris la vérité, qui, en l'espèce, n'est pas une vérité bonne à dire.

Il y a eu, il y a toujours des marchandages marocains.

Moyennant certains services d'ordre militaire rendus à l'Espagne, la France escomptait obtenir des avantages politiques vers Tanger, et des avantages économiques dans le Rif.

Le complot Catalan a été une merveilleuse occasion pour elle de rendre à l'Espagne un éclatant service pour pas cher.

Une fois de plus, le sang de nos soldats a été versé pour des causes louches. Une fois de plus, la France s'est montrée digne de ses ennemis d'hier, auxquels elle ose adresser des leçons d'idéalisme... verbal.

Jacobinisme et Goujâterie.

Le geste de la France vis-à-vis de la Catalogne paraît plus laid (s'il est possible) et moins justifié quand on sait combien, à un moment donné, le sort de ce petit pays s'est rapproché du sien.

Je rapporte des faits, d'une authenticité rigoureuse et connus de nombreux hommes politiques.

C'était pendant le précédent ministère Poincaré. Un émissaire extraordinaire et secret du mouvement catalan fut envoyé par ses compatriotes à Paris pour faire des propositions au gouvernement français. (La police espagnole n'a jamais pu l'identifier.) La Catalogne demandait à faire partie de la France, vers laquelle l'attire ses sympathies culturelles, mais à la condition expresse de conserver à l'intérieur des frontières françaises son entière autonomie administrative garantie par une assemblée catalane. La France devait promettre en échange de soutenir et de seconder le soulèvement catalan.

Le Gouvernement ne fit aucune objection particulière à ce dernier point, mais repoussa l'offre elle-même pour la raison suivante : « Si nous acceptions de conserver son autonomie à la Catalogne, l'Alsace et la Bretagne en demanderaient autant. »

Périssent la France, pourvu que prospère le Régime !

Conclusion.

La France n'est plus la protectrice des petits peuples opprimés. Un nouveau fanatisme la possède.

Elle est devenue leur ennemie.

Elle a laissé l'Irlande se débattre, avec une complète indifférence, sous la botte des Black-and-Tans.

Elle a poursuivi de sa haine la splendide résurrection flamande.

Elle a abandonné à la vindicte prussienne le juvénile séparatisme rhénan qu'elle avait suscité.

Elle a mitraillé les petits peuples souffrants du Rif et du Djebel Druse.

Elle a décidé la mort de l'âme alsacienne.

Enfin, pour achever, elle a poignardé dans le dos les libérateurs de la Catalogne.

Ce n'est sans doute qu'un commencement.

J. LA BÉNELAIS.

Ne vous laissez pas tromper par de vaines paroles.

Plusieurs chercheront à vous persuader que vous êtes vraiment libres, parce qu'ils auront écrit sur une feuille-papier le mot de liberté et l'auront affiché à tous les carrefours. La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin de la rue, elle est une puissance vivante qu'on sent en soi et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux et le premier de ces droits.

L'opresseur qui se couvre de son nom est le pire des oppresseurs. Il joint le mensonge à la tyrannie, et l'injustice à la profanation ; car le nom de la liberté est sacré.

Gardez-vous donc de ceux qui disent : Liberté, Liberté, et qui la détruisent par leurs œuvres.

LA MENNAIS (Paroles d'un croyant.)

le mouvement breton

SEUL, contrairement à tous les mouvements politiques qui sévissent en Bretagne, se préoccupe de l'avenir intellectuel et économique de notre Pays.

Lui SEUL

étudie les problèmes proprement bretons, c'est-à-dire nos problèmes à nous, ceux de notre présent et ceux de notre avenir.

Cela il faut le dire

et la propagande bretonne intéressera du premier coup TOUS les Bretons sans exception.

C'est dans cet esprit et pour répondre à ce but qu'a été publiée la brochure :

"L'Intérêt Breton et l'avenir de la Bretagne"

par F. DEBAUVAIS

Cette brochure vous aidera à pénétrer des milieux jusqu'ici imperméables à l'idée bretonne.

Elle assiera de plus votre propre conviction sur des faits et sur des chiffres.

L'exemplaire : 1.25 ; les 10 : 10.90 ; les 50 : 48 fr. ; les 100 : 90 fr.

Commandez-la aujourd'hui même

Ce n'est pas le titre dont un groupement d'action s'affuble qui le qualifie. C'est sa conduite.

Ce n'est pas l'amour de la Bretagne qui sépare régionalistes et nationalistes. C'est le respect, le culte, le service de la chose française, — que les premiers recommandent, — que les seconds ignorent.

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis et 6, rue Victor-Hugo

RENNES Tél. 5-45

MEUBLES -:- TAPIS -:- TENTURES

L'ACTION BRETONNE

Breiz Atao & Bleun-Brug

(SUITE)

2^{me} PARTIE

Croyant nous être lavés, dans notre avant-dernier numéro, des accusations que portait sans ambage contre notre mouvement M. l'abbé Brochen, d'un point de vue breton et d'un point de vue catholique, nous passons à notre tour à la critique du *Bleun-Brug*.

Nous le ferons sans nous départir un instant de la loyauté qu'on n'a pas hésité à nous reconnaître une première fois. Nous serons dépourvus de toute maligne intention de porter un mauvais coup à l'adversaire. L'amitié que nous lui avons toujours montré jusqu'ici, souvent malgré lui, sert de gage à notre impartialité. Mais nous dirons cette fois, mis au pied du mur, toute notre pensée. Notre attitude vis-à-vis de l'association catholique et bretonne s'en inspirera désormais exclusivement.

Nos lecteurs, ayant entendu le pour et le contre, se feront une opinion en toute indépendance, tandis que *Bleun-Brug* et *Breiz Atao* n'auront qu'à se réjouir de leurs examens réciproques s'ils réussissent à dissiper des confusions qui ne profitaient à personne.

M. l'abbé Brochen, et avant lui M. Le Moal, ont bien souvent publié les raisons pour lesquelles un Breton soucieux de son pays, un Catholique alarmé pour sa foi ne devaient pas adhérer à *Breiz Atao*. Ces raisons, nous les connaissons. Nous avons dit, la dernière fois, ce que nous en pensions. Nous n'y reviendrons pas. Mais ils ne se sont pas souciés, autant que nous allons le faire, de savoir si la place d'un Breton d'opinion nationaliste était bien au *Bleun-Brug*, et si là aussi était nécessairement celle d'un Catholique, à plus forte raison d'un Nationaliste catholique. Ils se sont contentés de l'affirmer, comme le fait encore M. Le Moal, dans *Feiz ha Breiz* de novembre, en écrivant : « ar wirionez eo e ranker strola, en hevelep labour, Feiz ha Breiz. » Ou bien encore : « Feiz ha Breiz a zo dimezet unan hag an Itron Santez Anna, keit ha ma chomo Bretoned war an douar », etc... On pourrait multiplier les citations de ce genre, « n'ouzoun ped gwech » comme dit encore M. Le Moal dans le même article. Et le contexte n'y change rien.

Il est difficile d'appeler démonstrations de simples affirmations répétées. Si démonstrations il y a, le moins qu'on puisse en dire est qu'elles fournissent à la thèse adverse d'excellentes occasions de se développer.

C. — L'ARGUMENT « FEIZ HA BREIZ ».

« Feiz ha Breiz », *Foi et Bretagne* est une vieille devise bretonne, comme « Dieu et mon Droit » est une vieille devise anglaise, « Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Krist », la vieille devise mise en bannière par les catholiques flamingants. Elles ont toutes sensiblement la même signification, datant d'une époque où l'idée Divine s'identifiait avec celle du Roi ou de la Patrie. Pour peu qu'on cherche, on en trouve de pareilles dans tous les pays chrétiens, ainsi que nous le prouve en face de notre « Evit Doue hag ar Vro », le « ProDeo et Patria » de nos voisins et le « Mit Gott vür Vaterland » de leurs bons amis d'outre-Rhin. Aucune d'elles n'est l'expression d'une vérité généralement reconnue. Pas plus que le « Gesta Dei per Francos », le « Gott mit uns » n'implique qu'un peuple ici-bas ait été élu par Dieu pour y servir Ses desseins. Ces vieilles devises évoquent un idéal. Rien de plus. Il est excessif de vouloir leur donner une signification plus formelle et une portée qu'elles n'ont plus depuis longtemps.

C'est pourtant ce que font les doctrinaires du *Bleun-Brug* qui croient avoir tout dit lorsqu'ils ont prononcé *Feiz ha Breiz*. Ils accordent à cette formule la valeur d'un fait. Ils s'en autorisent pour affirmer aux Catholiques qu'ils doivent en conscience se déclarer en faveur de la cause

bretonne, et aux Bretons qu'ils ont le devoir d'être des Catholiques, parce que les deux qualités de Catholique et de Breton sont inséparables.

Dans un article assez ancien de *Breiz Atao* (avril 1924), Marchal et moi avons définitivement établi que l'on pouvait être Nationaliste Breton sans être Catholique. La chose a fait scandale, mais n'a été réfutée par personne. La démonstration inverse, que l'on peut être Catholique en Bretagne sans être Nationaliste Breton, restait à faire. Les événements l'ont faite et la font pour nous tous les jours.

Les manifestations catholiques de cette année ont constitué les plus imposantes, les plus vibrantes manifestations du chauvinisme français qu'il nous ait été donné de voir sur le sol de la patrie. Je ne crois pas outrepasser la vérité en disant que, dans certaines rencontres des deux éléments antagonistes, les moins entichés de patrie française ne furent pas ceux que l'on aurait pu penser.

Il est vain de s'étonner de cette indépendance, en fait, de *Feiz* par rapport à *Breiz*. La Foi et le statut des Catholiques dans la société sont une question ; le sort de la nationalité bretonne en est une autre. Deux croyants n'ont aucune obligation morale, sur le terrain profane de la question bretonne, de se trouver d'accord. Il est de notoriété publique que de nombreux Catholiques en Bretagne, et non des moindres, tiennent la renaissance bretonne pour utopique et pour vains les efforts dépensés dans la quête de cette lune. Ils professent que les Catholiques Bretons obtiendront satisfaction en fondant leurs revendications dans celles des Catholiques de toute la France. Ils ont admis le fait français. Ils le magnifient. Ils sont aux antipodes du *Bleun-Brug*. Ils n'en sont pas pour cela de moins bons Catholiques.

Certains d'entre eux vont plus loin. A l'exemple de certain Père Jésuite alsacien qui déplorait dernièrement, chez nous, la scission apportée dans le parti catholique de son pays par l'*Heimatlund*, ils se demandent s'il n'y a pas quelque danger à laisser s'opposer aux Catholiques « de Bretagne » des Catholiques « Bretons », le *Bleun-Brug* à la *Ligue Nationale Catholique*. Ils invoqueront bientôt (Doue da genta !) une raison supérieure pour dissocier *Feiz* de *Breiz*, une raison catholique au premier chef.

Combien donc il nous semble téméraire et faux de voir dans l'existence d'un idéal et de convictions toutes personnelles, exprimées dans la très respectable formule « *Feiz ha Breiz*, une obligation pour tous les Catholiques de notre pays de rallier le *Bleun-Brug*. Que ce groupement rassemble ceux dont l'idéal breton est le sien (nous allons voir comment il est). Qu'il laisse les autres aller où leurs opinions les conduisent !

D. — L'INSUFFISANCE BRETONNE DU BLEUN-BRUG.

A côté des motifs qui tiennent éloignés du *Bleun-Brug* des Catholiques que l'idée bretonne laisse indifférents ou sceptiques, il en est d'autres, aussi graves, qui interdisent à un Nationaliste Breton, serait-il personnellement favorable à la devise *Feiz ha Breiz*, de s'associer à l'action du *Bleun-Brug*.

Certes, le *Bleun-Brug* se dit Nationaliste. Mais ce titre, inscrit de fraîche date à son fronton et déjà presque effacé par les bourrasques de Vannes, ne doit pas prêter à illusion.

Il nous souvient d'une époque récente, où M. Le Moal, président des B. B., écrivait dans la *Dépêche de Brest* (16 octobre 1923) que ses adhérents étaient de ceux « qui se vantent — et à bon droit — d'être autant meilleurs français qu'ils sont meilleurs Bretons et meilleurs Catholiques »... et dont la devise pourrait être « Pour la France par la Bretagne ».

On ne pouvait pas être plus à l'opposé du nationalisme. La poussée nationaliste qui s'est produite très peu de

temps après au *Bleun-Brug* (début de 1924) fut due à des éléments d'origine connue, que les succès de *Breiz Atao* avaient piqué d'une juste émulation, et qui débordèrent un moment la tradition prudente de ce groupement (1).

Elle ne dura pas. Très vite, l'ancienne tradition reprit le dessus, appuyée par des éléments nouveaux de fraîche incorporation (1925). Les exposés de doctrine de M. l'abbé Brochen et les événements de Vannes ne permettent aucun doute à cet égard. Ils n'ont plus laissé subsister du nationalisme du *Bleun-Brug* que l'étiquette, vide de sens.

Je vais faire de la peine à beaucoup de personnes, et je le regrette. Mais quels regrets, quelles dénégations pourront enlever de nos yeux cette proclamation que nous voyons encore où les Vannetais étaient conviés par le *Bleun-Brug* à fêter la *Petite Patrie* pour la gloire de la *Grande*? Qui, là-bas, aurait osé, devant ce placard de défaite qu'on remisait chaque soir pour le préserver des nuits vengeresses, nous soutenir le contraire?

Le fait est là. Les faits sont là.

Le *Bleun-Brug* est revenu au régionalisme. Nous verrons qu'il ne pourra plus jamais s'en évader.

C'en est assez pour que les Nationalistes Bretons catholiques comprennent leur devoir. Une conviction profonde oblige à fuir des actes qui sont des reniements de soi et des lâchetés fatales.

E. — UNE ACTION MAL COMPRISE.

Critiquable d'un point de vue breton, le *Bleun-Brug* l'est d'un autre qu'on pourrait appeler le point de vue pratique.

Le fait d'être croyant et breton ne l'obligeait pas à donner à son action, sous l'appellation du fameux *but double*, deux buts en réalité absolument différents. Il pouvait être un mouvement d'action catholique affichant des opinions bretonnes. Il pouvait être un mouvement d'action bretonne réservée aux catholiques et inspiré par les préoccupations de sa foi. Il ne pouvait pas être les deux choses en même temps, tant elles sont incompatibles. Il devait choisir : il ne l'a pas fait et il s'est trompé !

Une organisation d'action bretonne demande pour se développer normalement (nous en ferons la preuve un peu plus loin) une indépendance politique absolue, une liberté d'allure que ne peut à aucun moment ambitionner une société encadrée de prêtres, c'est-à-dire soumise à un épiscopat qui poursuit une politique non pas bretonne mais religieuse, et dont la moitié des mouvements se déroule dans la nef des églises, lieu d'asile pour tous les Catholiques.

Inversement, une organisation d'action catholique est nantie d'un caractère confessionnel, sacré et moralisateur qui la prive du même coup, dans un pays aussi divisé spirituellement que la Bretagne, de tout caractère représentatif de la nation et de toute signification politique bretonne.

En alliant deux actions incompatibles dans le sein d'une même organisation, le *Bleun-Brug* s'est voué à une activité hétéroclite et a limité lui-même sa progression dans quel que sens que ce soit, s'il veut rester fidèle à son programme.

Comment n'y a-t-il pas songé ? Qu'il prenne exemple des sociétés normalement constituées. En France, le Père Samson a sa tâche : il travaille au relèvement des âmes. Monsieur Poincaré a la sienne : il travaille au relèvement de la France et du franc.

Laissez à l'Eglise ce qui est à l'Eglise et l'action bretonne aux organisations d'action bretonne.

F. — LE BLEUN-BRUG REACTIONNAIRE.

Le *Bleun-Brug* n'est pas seulement catholique, il n'est pas seulement breton. Il est réactionnaire. C'est le second aspect de son régionalisme, français et conservateur. Qui a lu dans ses manifestes, dans ses revues de langues bretonne et française, ses véhémentes diatribes contre l'œuvre de la révolution et contre la démocratie, est forcé de conclure que dans cette direction-là encore, il éloigne de lui bon nombre de patriotes bretons, ralliés à *Feiz* et ralliés à *Breiz*.

Sans être socialiste, un Breton, un Catholique aussi je m'imagine, peut ne pas concevoir le dogme de la propriété individuelle s'appliquant aux instruments de production collective. Il peut ne pas s'estimer satisfait de cet ordre de choses qui veut qu'à une extrémité de l'échelle sociale

on trouve des malheureux usant leur corps dix heures de rang pour manger une fois par jour, et à l'autre les heureux de ce monde n'ayant d'autre souci que de transformer en jouissances diverses le produit du travail d'autrui. Sans être socialiste, il lui est permis de frémir de douleur au spectacle de l'exploitation de l'homme par l'homme, du faible par le fort, de la femme et de l'enfant par le puissant, et d'exiger un peu plus de justice en ce monde. Sans tomber sous le coup des condamnations romaines, un Breton, un Catholique aussi j'aime à le croire, est en droit de refuser son approbation à un mouvement catholique si celui-ci n'est pas que catholique, pour des raisons dont le seul citoyen a à rendre compte (2).

La doctrine du *Bleun-Brug* est trop flottante, trop incomplète, pour qu'il nous soit possible de citer un texte court, probant qui dénote ses caractéristiques réactionnaires. Il faudrait prendre une phrase ici, un extrait de lettre là, un rappel de discours un peu plus loin pour réunir en faisceau les déclarations dont le souvenir global a fait la conviction de tous et la nôtre. Nous ferons ce travail, si nous y sommes obligés plus tard.

Aujourd'hui, jusqu'à preuve du contraire, on est en droit de penser que le *Bleun-Brug* caresse l'espoir de doter la Bretagne d'une législation et d'un Etat catholiques, — c'est son droit, — mais où la vie pour un non-catholique, et même pour un catholique modéré serait extrêmement difficile, — c'est notre droit de le dire.

Sa prétention affirmée dès 1924, sans cesse renouvelée depuis, d'être à lui seul tout le mouvement breton, de faire rentrer sous son autorité et celle des évêques, — sous peine d'anathèmes, — tout organisation bretonne, confirme notre pensée et dresse déjà l'image d'une Théocratie bretonne.

Il ne nous appartient pas de juger tel programme social. Ce n'est pas à nous de tracer sa place à l'Eglise dans l'Etat breton de demain.

Mais nous pouvons noter que si des Catholiques Bretons partagent les idées sociales et étatiques du *Bleun-Brug*, il en est d'autres qui sont partisans résolus de la séparation des pouvoirs civils et religieux, qui sont ouverts aux innovations sociales et à des conceptions économiques ignorées de *Feiz ha Breiz*.

Libre au *Bleun-Brug* de professer les idées qu'il croit être la vérité.

Libre aux autres tendances catholiques, aussi légitimes, d'aller chercher asile ailleurs.

En indiquant les *Fleurs de Bruyère* comme le refuge obligé de tout croyant, M. l'abbé Brochen commet, j'en ai peur, un abus d'autorité, si j'en crois d'ailleurs cette haute personnalité ecclésiastique qu'est Monseigneur Ruch, évêque de Strasbourg :

« Pape, évêques, curés ont le devoir et le souci de ne pas commettre un véritable abus d'autorité, en s'immisçant hors de leur sphère d'action, en imposant aux fidèles des conceptions purement humaines au nom de l'autorité divine. Se permettre une telle faute serait compromettre leurs droits, provoquer de légitimes résistances et de redoutables représailles, nuire gravement peut-être à la cause du Très-Haut en l'associant à des causes toujours périssables. Plus que personne, l'Eglise catholique a en horreur le cléricisme, aussi néfaste à la religion qu'à la liberté, aux intérêts du Ciel qu'à ceux de la terre..... » (3).

(A suivre.)

Olier MORDREL,

Directeur de *Breiz Atao*,

Président de l'Union de la Jeunesse Nationaliste Bretonne.

(1) Je possède un témoignage de l'abîme qui séparait encore en 1922 le *Bleun-Brug* de *Breiz Atao*. A cette date, le 14 septembre, un de nos amis, que je ne nommerai pas pour ne pas le « brûler », m'écrivait du Congrès de Saint-Pol : « Kenderv Olier, n'eus nemedoun aman eus paotred *Breiz Atao*... Va sonj diwarbenn ar B. B. ? Mat awalch : muioc'h tuet ez eer gand ar Vroadelez eget warlene. Hogen, broadelerien evit gwir, re ziskleriet dirag an holl, n'euz eus c'hoaz nemet Q..., Ar G..., M... ha me, hep ankounac'hat Vallée ha Perrot. Ar re all a gar c'hoaz eun tammig Bro-C'hall. » — O. M.

(2) C'est à Vannes, le 13 septembre 1926, qu'un des nouveaux adhérents du B. B., l'abbé G..., m'a déclaré très résolument que ce n'était pas seulement les instituteurs communistes « qu'il faut pendre, mais tous les instituteurs ».

(3) Discours prononcé à l'Assemblée Générale des délégués de la Ligue Catholique d'Alsace, Colmar — 16-9-26.

SUR LE PLAN SOCIAL

Aujourd'hui, la République Française, une et indivisible, ne connaît plus de Normands, ni de Picards, de Provençaux, ni de Bretons, mais seulement des citoyens français égaux ayant tous les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Paul SOUDAY (1925).

Pêcheurs bretons et pêcheurs français

(SUITE)

Les solutions

Les partis politiques qui s'étendent à la Bretagne, comme à la France, et le Gouvernement qui siège à Paris et préside, pour encore, aux destinées de l'expression géographique dénommée France sont bien embarrassés par ces événements.

Chacune de ces personnes morales a sa solution, mais, aussi inopérante l'une que l'autre parce que se basant sur des données fausses, elles tendent à soumettre la réalité et la vie aux fantaisies malfaisantes, meurtrières de formules et de principes caducs.

La vérité doit s'imposer ici, brutale, de tels événements révèlent qu'il n'y a pas de France, mais dans l'enceinte des frontières dites françaises, des groupes dont les intérêts moraux et intellectuels sont en désaccord profond, et dont les intérêts matériels sont parfois concomitants, le plus souvent indifférents les uns aux autres, et enfin peuvent être éventuellement, comme ici, nettement opposés.

Faute de tenir compte de cette notion qui devrait être familière à tout citoyen de l'Etat français ayant l'âge de raison, on s'expose comme un quelconque député du Finistère ou un quelconque ministre français à prononcer de solennelles sottises telles que « les pêcheurs Bretons sont des Français » ou « liberté pour tous les Français de pêcher sur tous les points du littoral français ».

Tout ça c'est de la littérature, et de la littérature d'aveugles — peut-être inconscients, peut-être volontaires — puisque le peuple français, aux Sables, le peuple Basque, à Saint-Jean-de-Luz, unis par les mêmes préjugés, ont démontré, étant soustraits pour une fois à l'influence de leurs élus, qu'ils entendaient que les Bretons fussent rattachés de la communauté française.

Nous avons vu, dans l'article précédent les solutions proposées. Examinons ce qu'elles valent; nous verrons ensuite celle qui est intervenue et qui a une signification très grave pour la Bretagne.

SOLUTIONS I (partis politiques français)

& II (gouvernement français)

Elles ont ceci de commun que, conçues par des Latins, elles partent de ce principe que la vie peut être réduite à une formule rigide et la société humaine mise en un système considéré comme logique, ce qui n'aboutit qu'à l'oppression, à l'incohérence et au désordre.

I. - Partis politiques français :

A leurs yeux, pêcheurs bretons et pêcheurs français, que ceux-ci soient des Sables ou de Saint-Jean-de-Luz, tout ça c'est des pêcheurs, tout ça c'est des salariés, tout ça c'est le Peuple — or, le Peuple est un, dès lors, il n'est pas possible que ces citoyens de l'Humanité ne réussissent pas à s'entendre une fois qu'on les aura mis en présence (on veillera, toutefois, je l'espère, à ce qu'ils n'aient à leur disposition ni cailloux, ni couteaux, ni revolvers).

Partant de là, le parti communiste propose comme solution ce qui, précisément, est en question « que les pêcheurs bretons et les pêcheurs français s'unissent contre leurs exploités ». Mais, c'est par les premiers que les seconds se prétendent affamés et la cause de ces conflits est la haine qui sépare Bretons et Français, non pas pour des raisons historiques remontant au moyen-âge ou à Jules César, mais pour des motifs tout modernes, motifs sociaux et psychologiques, celui-ci, notamment, que, la mise en

contact, la concurrence entre Bretons et Français se trouve être désastreuse pour les Français.

Si d'aucuns trouvent cela fâcheux, nous répondrons que nous n'y pouvons rien, et si nous le proclamons, c'est parce que, à notre avis, il n'y a jamais intérêt à dissimuler la vérité.

Les partis socialistes et radicaux sont moins... radicaux que le parti communiste, ils se contentent de suggérer que les pêcheurs bretons et français, sans se jeter dans les bras les uns des autres (ce qui pourtant, et nous en convenons volontiers, serait l'idéal), se réunissent en Congrès et discutent....

Mais, discuter de quoi au juste ? De ne plus s'envoyer des coups de couteau ?...

Chacun sait que les mêmes pêcheurs remis en présence, dans des conditions identiques, se conduiraient comme ils se sont conduits.

Alors ? Alors ! Il est difficile de donner le nom de solution à ces suggestions, qui répondent à la question, par la question.

II. - Gouvernement français.

Pour lui, il n'y a pas de pêcheurs bretons, tout ça c'est des citoyens du même Etat, tout ça bat du même cœur, tout ça s'aime, tout ça c'est des Français. Or, la France est une ; dès lors, tout ce qui peut les séparer ne peut être que d'ordre matériel et, dès lors, il doit être facile d'y remédier en s'y prenant bien comme il faut.

Aussi, le Ministre a-t-il été conduit à ne voir, dans ces conflits, qu'un manque d'harmonie entre les apports de poissons faits par les pêcheurs locaux (lisez français) et les pêcheurs saisonniers (lisez bretons) d'une part, et les besoins de la consommation locale, d'autre part. Tout rentrera dans l'ordre, déclare le Ministre, lorsque la surproduction se manifestant sur un point du littoral pourra être répartie sur la France entière. Donc, les mareyeurs de Saint-Jean-de-Luz sont invités à s'entendre avec les usiniers et mareyeurs d'Arcachon, de La Rochelle, des Sables, et, si besoin est, rien n'empêche théoriquement de s'adresser aux usiniers de Bretagne — simple question d'horaire des trains de marée : le moindre chef de gare résout le problème. En outre, quand les usines bretonnes seront sursaturées, la France possède encore du « littoral » de Granville à la frontière flamande.

L'idée, *a priori*, est séduisante : elle contient même une grande part de vérité en ce qui concerne le mareyage ; encore faut-il préciser que les facilités et les améliorations de transport doivent lui être données, moins de port à port, que des ports vers les grands centres de consommation de l'intérieur.

Pour les usiniers, une telle proposition du Gouvernement français apparaît comme une aimable fantaisie : des raisons d'ordre technique et d'ordre social s'opposent à sa réalisation autrement que d'une manière accidentelle.

Ce n'est pas pour rien que les usines se sont multipliées sur les lieux même de pêche : la bourgade de Saint-Guérolé en contient bien une douzaine à elle seule. Ce qui domine la conserverie, c'est la nécessité de ne travailler le poisson que dans un état de fraîcheur absolue, les délicates et multiples manipulations auxquelles il est soumis l'exigent. Les usiniers vont-ils se risquer à faire voyager sur des centaines de kilomètres le poisson qu'ils doivent travailler ? — On peut en douter.

Ce n'est pas tout.

Les conserves bretonnes sont chères : ne les consomment que ceux qui aiment les produits de choix. Or, le prix

auquel elles sont mises sur le marché n'est tel — malgré les conditions onéreuses dans lesquelles travaille cette industrie — que grâce à l'installation des usines aux lieux de débarquement des produits pêchés, ce qui réduit à zéro les frais de transport.

Les usiniers vont-ils, au moment où le Gouvernement accentue encore par ses impôts les difficultés au milieu desquelles leur industrie se débat, augmenter leurs frais généraux de fabrication par des frais de transport du poisson ?

Non ! Aussi a-t-il fallu trouver quelque chose. Ce que l'on a trouvé est abominable et aura, au point de vue social, les plus désastreuses conséquences. La solution à laquelle le Gouvernement s'est arrêté est de faire payer le prix de transport par les pêcheurs *saisonniers* (lisez : *bretons*). En effet, ceux-ci devront livrer leur poisson à un prix tel qu'ils mettront les usiniers rochelais, sablais, douarnistes... en mesure de travailler dans des conditions identiques à celles des usiniers de Saint-Jean-de-Luz.

Vous saisissez ? Chez le mareyeur de Saint-Jean-de-Luz, il y aura deux prix : un prix pour le pêcheur local, un prix pour le pêcheur saisonnier (lisez : *breton*). Quel gracieux tableau, que cette union du Gouvernement et des mareyeurs français pour l'exploitation des Bretons ! D'aucuns diront d'ailleurs, que cela n'a pas même le mérite de la nouveauté.

Il s'en faut que les difficultés, au point de vue social, se restreignent à ce seul fait, qui suffit du reste à condamner la suggestion.

On n'a pas songé aux conséquences que l'application d'une telle combinaison entraînerait pour les pêcheurs restés au pays.

Pendant l'hiver, dans le nord, on trouve du sprat, de la langoustine... qui sont propres à être mis en conserve. J'ai préféré ne pas m'imaginer ce qui se passerait à Concarneau, par exemple si un usinier refusait à un équipage son chargement de langoustines, sous prétexte qu'il travaille la sardine de Saint-Jean-de-Luz, et à Douarnenez si, pour le même motif, on faisait des difficultés pour prendre le sprat d'un bateau.

Mais, ces diverses solutions resteront inopérantes. Autrement plus significative est celle qui est intervenue et pour le triomphe de laquelle pêcheurs et usiniers français se sont unis contre les pêcheurs bretons.

III. - Solution « peuple français »

En 1925, 63 bateaux de Douarnenez ont été pêcher à Saint-Jean-de-Luz ; cette année, le nombre des douarnistes s'élevait à 80 : les pêcheurs français en ont frémi.

Le principe « gouvernemental » : « *Tout ça c'est des Français ! Tout ça s'aime !* » et le principe « partis politiques » : « *Tout ça c'est des pêcheurs ! Tout ça c'est le Peuple ! Tout ça se comprend !* » n'ont fait qu'un pli : aux Sables, comme à Saint-Jean-de-Luz, un accord a été conclu entre usiniers, mareyeurs et pêcheurs locaux : ceux-ci prenant l'engagement d'améliorer leurs méthodes de pêche et d'apporter à ceux-là une quantité déterminée de poissons — convention ayant pour but de rendre impossible aux Bretons l'exercice de leur métier. Les apports des pêcheurs saisonniers (lisez : *bretons*) ne sont plus dès lors considérés que comme des apports exceptionnels, auxquels les mareyeurs et usiniers n'auront recours qu'accidentellement, et après que les pêcheurs français auront écoulé leur propre pêche — donc, une seule certitude pour nos compatriotes : c'est que, s'ils vendent leur pêche, ce sera à un prix inférieur.

Mais, ce n'est pas encore assez aux yeux des Français, et les pêcheurs bretons se voient fermer partiellement les ports des Sables et de Saint-Jean-de-Luz. Dorénavant, aux termes des accords intervenus, seul un nombre déterminé de pêcheurs saisonniers (lisez : *bretons*) seront admis à fréquenter ces ports.

La Pêche maritime du 5 décembre 1926 rend compte que « pour la semaine du 29 novembre au 4 décembre la sortie de 7 à 8 bateaux avec équipages bretons était prévue » et, comme je l'ai dit, il y avait 80 bateaux bretons à Saint-Jean-de-Luz cette année.

Admirable fraternité française ! Les ports français se ferment comme les ports japonais ou chinois il y a un siècle !

Notez que les pêcheurs français, insatiables, veulent la fermeture *complète, absolue* de leurs ports aux Bretons. Nous avons déjà à cet égard la précieuse parole de M. Biré, député de Vendée « que les Sablais ne peuvent admettre que les Bretons s'installent aux Sables » (*Dépêche de Brest* du 17 novembre 1926), paroles légèrement édulcorées à *l'Officiel* (voir notre dernier numéro). Mais, depuis, nous avons eu mieux, une grève, ni plus ni moins, dirigée encore contre les Bretons. Voici ce que nous lisons dans *La Pêche maritime*, numéro du 19 décembre 1926 :

« LE CONFLIT ENTRE PÊCHEURS REBONDIT. »

» Le conflit a repris entre les marins basques et bretons, » étant donné que la pêche, très abondante, a obligé les » usiniers à réduire les jours de pêche. Or, les QUELQUES » *bateaux bretons qui avaient été admis ont vendu leur » pêche aux usiniers et mareyeurs. Il s'ensuit que les ma- » rins basques, estimant qu'ils sont suffisamment nom- » breux pour assurer le poisson nécessaire aux usines et » aux mareyeurs, ont vigoureusement protesté.* »

Nous sommes loin ici de la bonne entente qui, d'après les orateurs officiels doit régner et règne, disent-ils, entre tous les membres de la famille française. En réalité, comme nous l'avons dit plus haut, il n'y a pas de famille française, mais des groupes ayant des intérêts différents et que tout par ailleurs tend à séparer.

Faute de tenir compte de cet élément primordial, on est conduit à ne rien proposer de réellement sérieux et durable. Si l'on s'obstine à tout mélanger, à tout confondre ; à vouloir *un*, ce qui est *divers* ; à prendre des hommes pour des pions et des Bretons pour des Français, on arrivera, comme cela s'est produit tout naturellement à Saint-Jean-de-Luz et aux Sables, et comme le rêve le Gouvernement, à sacrifier les pêcheurs bretons aux intérêts français.

(A suivre.)

RIVOALEN.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER

RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnés lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

Un mouvement breton qui donne officiellement asile aux tendances françaises chauvines, et recherche l'approbation de personnalités, évêques ou généraux, qui n'ont rien renié de leurs idées de grande et petite patrie, est un mouvement régionaliste.

BREIZ ATAO rachète les numéros de Février, Mars, Juillet-Août 1926, au prix de 1 franc le numéro.

« AUX VIEUX LIVRES »

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

Le régionalisme est le libéralisme de la politique bretonne.

M. BEGHIN, Directeur d'Assurances, 20, boulevard Thiers, Saint-Brieuc, demandes des Inspecteurs en Bretagne.

Les derniers Jours de la Bretagne Indépendante

(suite)

Affaires d'Angleterre.

Il s'étoit passé dans ce pays des évènements, qui avoient empêché ces anciens ennemis de la France de se mêler des affaires de ce royaume. Edouard IV en mourant avoit laissé la tutelle de ses deux fils, encore enfans, au duc de Gloucester, son frère. Il assassina ses deux neveux, et prit la couronne sous le nom de Richard III. Le monstre périt ensuite dans une bataille que lui livra le comte de Richmond. Celui-ci étoit le dernier rejeton de la maison de Lancastre. Il monta sur le trône, à l'aide des secours que lui avoient fournis le roi de France et le duc de Bretagne. Pour cette raison, Henri VII se piquoit d'une exacte neutralité entre les deux princes. Cependant son intérêt le faisoit pencher pour le Breton. Il souhaitoit que la France ne se rendit pas assez forte en Bretagne pour y faire la loi; mais il n'apportoît à l'invasion dont la province étoit menacée, que le faible obstacle de la négociation, et madame de Beaujeu, digne fille de Louis XI, amusoit le monarque par des démonstrations d'une confiance sans bornes. Elle le rendoit dépositaire de ses secrets, lui expliquoit ce qu'elle auroit pu faire contre la Bretagne, si elle n'étoit retenue par l'intérêt qu'il y prenoit; elle lui demandoit ses conseils; abandonnoit tout à son arbitrage, le rendoit maître des conditions, pendant que les troupes françaises avançaient sourdement, et s'emparoit des principales villes de Bretagne. La nation angloise, que sa haine invétérée contre la France rendoit clairvoyante, souffroit de l'inaction de son roi. Plusieurs seigneurs levèrent des troupes, et malgré la paix existante entre les deux royaumes, ils menèrent des secours en Bretagne, de sorte qu'il se trouvoit des enseignes anglaises dans l'armée ducale à la bataille de Saint-Aubin, qu'on peut dire avoir décidé du sort de la Bretagne, quoiqu'il n'ait été fixé que trois ans après. (P. 274, 275, 276.)

Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

L'armée royale assiégeoit Fougères, rempart de la province du côté du Maine et de l'Anjou. L'importance du poste fit prendre aux Bretons la résolution de tout tenter pour en faire lever le siège. Ils se mirent en chemin avec tous leurs auxiliaires, anglais, allemands, gascons, et émigrés français. Il ne régnoit pas une grande union entre les chefs, sur-tout entre le sire d'Albret et le duc d'Orléans. Le premier, mal reçu, en arrivant, de la jeune princesse, qu'il croyoit devoir épouser sur le champ, attribuoit les froideurs dont elle l'accabloit, à la passion secrète que le duc avoit su lui inspirer. Il résolut de se défaire de ce rival, et choisit le temps de la marche de l'armée. (P. 277.)

(Suit l'exposé d'une rencontre nocturne entre les gens du sire d'Albret et du duc d'Orléans.)

On continua à marcher vers Fougères; mais on arriva trop tard. La garnison, après plusieurs sorties malheureuses, avoit été forcée de se rendre. L'armée bretonne, en apprenant cette nouvelle, retrograde; l'armée française la poursuit. Elles se joignent près d'une petite ville nommée Saint-Aubin-du-Cormier. Le duc d'Orléans et ses compagnons de fortune combattirent dans l'infanterie. Ils choisirent ce poste afin de détromper les Bretons auxquels on avoit persuadé que ces exilés, pour obtenir leur grâce, se rendroient, pendant l'action, aux escadrons ennemis et foudroient avec eux sur leurs hôtes. Ils voulurent écarter jusqu'à l'ombre du soupçon en se mettant dans l'impossibilité d'exécuter un pareil projet, et cette délicatesse causa leur malheur. L'infanterie bretonne, quelque brave qu'elle fût, ne put résister à l'impétuosité de la cavalerie française, qui étoit très-nombreuse; les bataillons enfoncés se débâtèrent. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange, et la troupe de guerriers attachés à leur sort, qui voulurent résister, furent enveloppés et faits prisonniers. (P. 278, 279, 280.)

(Suit le récit de l'exécution des prisonniers français, sauf le duc d'Orléans et le prince d'Orange.)

Accord avec la Bretagne.

La défaite de Saint-Aubin détermina les Bretons à demander la paix. Quand leur proposition fut présentée au Conseil d'Etat, le plus grand nombre des conseillers, sur-tout les plus attachés à la gouvernante, opinoient à continuer la guerre, parce que, disoient-ils, jamais peut-être on ne retrouveroit l'occasion de s'emparer aussi facilement d'une province si importante. Leur avis alloit passer, lorsque le chancelier, Guillaume de Rochefort, se leva et dit: Ceux qui ont parlé avant moi ont montré que la conquête de la Bretagne est facile; personne n'a examiné si elle est juste. C'étoit cependant par-là qu'il falloit commencer. « Sans doute, continua-t-il, pour un prince sans religion, » il suffit qu'un pays voisin soit à sa bienséance, pour » qu'il se croie autorisé à s'en emparer; mais un prince » chrétien a d'autres règles à suivre dans sa conduite. Il » doit à l'univers l'exemple de la justice. Le roi, je le sais, » réclame des droits sur la Bretagne; mais ces droits n'ont » pas encore été soumis à la censure des lois. Que l'on » nomme promptement des commissaires éclairés et inté- » gres, qu'on leur fournisse les titres respectifs, qu'on leur » laisse une entière liberté de les discuter. Si après un » sévère examen les prétentions du roi sont jugées injus- » tes, ou même douteuses, il n'y a point à délibérer: la » conquête de la Bretagne fût-elle encore plus facile, il » faut y renoncer. ». Le chancelier ajouta que les motifs du délai ne pouvoient que faire honneur au roi, qu'il gagneroit les Bretons même les plus opiniâtres, qui auroient scrupule de ne pas se soumettre à un monarque, qui auroit fait précéder ses étendards par l'épée de la justice; que le peuple français en contribueroit plus volontiers aux frais, et que le soldat affronteroit plus hardiment les hasards de la guerre. (P. 281, 282, 283.)

Ce que peut l'éloquence de l'équité dans la bouche d'un honnête homme! Le Conseil revint à l'avis de Rochefort. On convint d'entendre les Bretons. Des commissaires nommés, de part et d'autre, se réunirent à Sablé, et conclurent un traité. Le duc s'engagea à faire sortir de ses états tous les étrangers qui déplaisoient à la France, à ne les y jamais recevoir, à ne marier ses filles que de l'aveu du roi. Le monarque, de son côté, promit de les traiter comme ses bonnes parentes. Tous les nobles, barons, ecclésiastiques, et les grandes villes, dit le traité, le garantiront par serment; et pour plus grandes sûreté de son accomplissement, le roi gardera en dépôt les villes de Saint-Malo, Dinan, Fougères, Saint-Aubin, y mettra des garnisons, et les traitera de toutes les autres. Il fut encore stipulé d'autres articles de moindre importance, mais tous à l'avantage de la France. (P. 284.)

(François II meurt en 1488; le maréchal de Rieux reçoit la charge du duché pendant la minorité des princesses.)

(Extrait de l'Histoire de France, par ANQUETIL — Paris — Garnery — 1805.)

(A suivre.)

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C.C. Rennes 740

Le Gérant : E. BOURRIN.

" Bien-Fait "



le Vêtement
à la Mode

EXIGEZ-LE !..

En vente dans toutes les bonnes Maisons
de Confections.

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
CONFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie

== RENNES ==

== RENNES ==

REPAS AVEC CIDRE: **7 fr.**
POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 925

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODELE, BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*

RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS

& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 223

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'escompte, au comptant, à M.M. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « SALF »

Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Güened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieu aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97
R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des HUILES
DE PÉTROLE**

Succursale de NANTES
1, Quai Jean-Bart



**HUILES POUR AUTOS
"ENERGOL"**

Essence "ENERGIC"

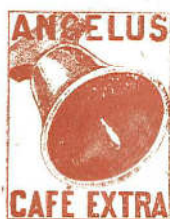
HUILES INDUSTRIELLES

MAZOUT
pour MOTEURS et FOURS

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
cadres -:- papiers peints -:- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLÉPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angelus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V.
les ENCADREMENTS

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison SICOT, 2, Rue Edith-Cawell,
à RENNES. — Registre du Commerce Rennes 7461

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne
la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

allez et discutez

mais, auparavant, apprenez à bien connaître la question bretonne. Le sujet est vaste. Avez-vous réuni la documentation nécessaire ? Savez-vous de l'histoire, de la langue, de la situation de la Bretagne le minimum indispensable ?

Sans doute trouvez-vous dans *Breiz Atao* les différents aspects des problèmes bretons, analysés et développés, mais il vous faut sous la main, à tout moment, ou l'ensemble de la question ou un court memento sous un format pratique. Seuls les livres et les brochures peuvent répondre à ce but.

Vous allez vous constituer une bibliothèque bretonne ou la compléter. Commencez par vous procurer au bureau de votre revue les brochures et les livres suivants :

Histoire.

- C. DANIO. *Histoire de notre Bretagne* (illustré de 72 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne).
Reste quelques exemplaires de luxe sur Arches à..... 50 »
et 3 exemplaires sur Japon à..... 100 »
- J. C. Istor *Breiz evit an holl*..... 1 20
- Meven MORDIEN, hag ABERVE, *Notennou diwar-benn ar Gelled koz* (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule..... 2 50

Etude, histoire et situation de la langue.

- Meven MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Skella (capital)..... 1 70
- M. GUEYSSÉ. *La langue bretonne*..... 1 20
- F. VALLÉE. *La langue bretonne en 40 leçons* (7^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur..... 6 60
- *Conseils de l'Académie bretonne aux bretons bretons*. — Fascicules I et II..... 1 70
Fascicule III..... 2 20
- *Gerioù keunraek ha brezonek* (petit vocabulaire breton-gallois)..... 2 30

Littérature.

- Livres dernièrement parus :
- J. KERRIEN. *Roc'h Toull* (édition de « Gwalarn »)... 5 50
- SYNGE. *War Varc'h d'ar Mor* (troet gant Y. Drézeun) 2 25
- X 3. *Skella Segobrani* (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume..... 8 80
- Fanch AL LAY. *Bilzik*..... 5 50
- Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des libraires bretons.

Exposés des questions bretonnes.

- F. DEBAUVAIS. *L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne*..... 1 20
- LE MERCIER D'ERM. *Les origines du Nationalisme breton*..... 1 20
- *Le Nationalisme breton et l'Action française*..... 1 20
- J. GONNON. *La paix par les Nationalismes*..... 1 20

Divers.

- C. LE MERCIER D'ERM. *Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques* (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques)... 4 50
- *La Bretagne libérale* (anthologie)... 3 50
- *Le Barde Muthaliz* (étude)... 1 20
- *Irlande à jamais !* (poème)... 1 20
- J. BOUILLÉ. *L'Art en Bretagne*..... 1 70
- R. DE KERMEZÉ. *Camille Le Mercier d'ERM* (étude et critique)..... 1 20
- Alain GURVAL. *Pour les Bretons* (poème)..... 1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'administration de *Breiz Atao*. C. C. 25-29, Rennes.

C'HWEVREUR
1927

FÉVRIER 1927
N° 2 (98)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^ᶠ
50

La première manifestation d'une nationalité contrariée, c'est l'effort pour briser ses liens. L'immobilité c'est l'inexistence, c'est la mort. "BREIZ ATAO" est la preuve vivante de l'existence de la nationalité bretonne.

MANUFACTURE DE TOILES DE BRETAGNE

TISSAGES MÉCANIQUES

Maison fondée en 1840

J.-M. CHOLEAU

VITRÉ

EXPORTATION

EXPORTATION

TOILES de MÉNAGE écruës et crémiées, lin et chanvre.

TOILES BRETONNES pour broderies.

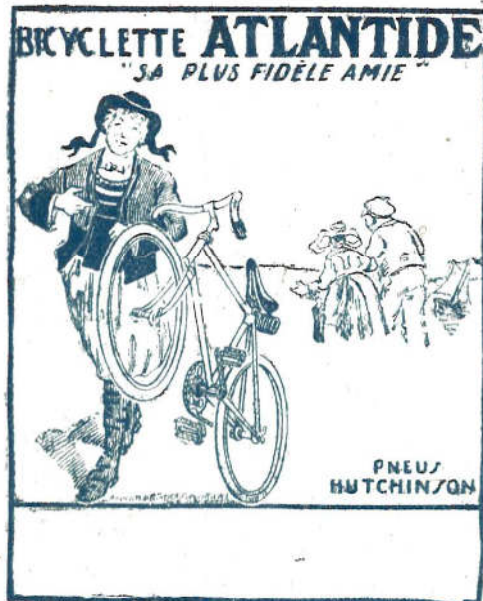
TOILES FILTRE pour cidres, miels et cires.

DROGUETS chaîne fil de lin, trame laine.
unis et croisés 2 et 4 marches.
rayés 2 et 2, 4 et 4, 6 et 6, etc.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS pour tous PAYS

Même Maison : FABRIQUE DE BONNETERIE
Aiguille, Crochet et Machine

Maison et Bureau de Commandes à **RENNES** :
12, Rue de la Visitation



Les Cycles "ATLANTIDE" ont remporté en 1925 les plus beaux succès dans les courses sur route.

Les Cycles "ATLANTIDE" possèdent les meilleurs roulements et sont montés avec des chaînes VITA, jantes Panthère S N, pneus HUTCHINSON.

Les Cycles "ATLANTIDE" sont représentés, dans tous les cantons, par les meilleurs Agents.

Demandez le catalogue à la Direction Générale :

L. LUCAS & ses Fils (Ing. A.-&-M.)

Rue Lamennais, DINAN

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER
la ville sainte du Trésor

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1925

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens



LA BICYCLETTE
"ROOLD"

EST LA REINE
DES PETITES REINES



Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel du Lion d'Or

LE FAUQUET
(Morbihan)

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

Les attendus du jugement de Colmar

Le 17 juin dernier, le Tribunal civil de Strasbourg destituait de sa charge le notaire Daesslé, pour avoir commis « la faute disciplinaire » qui résulte de la signature du manifeste autonomiste.

Il faut dire que, selon la législation en vigueur en Alsace-Lorraine, le notaire est un simple fonctionnaire (comme le maire d'ailleurs). Par l'intermédiaire des organismes disciplinaires professionnels, où les tribunaux judiciaires occupent le suprême échelon, il est à la merci du gouvernement.

Destitué, l'ex-notaire Daesslé interjetait appel. La Cour de Colmar, le 17 novembre dernier, confirmait le jugement de Strasbourg.

Nous n'aurions jamais parlé de cette affaire, pénible exemple de la répression en Alsace, mais trop en dehors du cadre de cette revue, si la Cour d'Appel de Colmar, dans ses attendus, n'avait pris sous son bonnet, pour mieux charger M. Daesslé, de définir le crime contre l'unité nationale.

Attendu qu'il ne saurait être contesté que le programme politique adopté par le Heimatbund ne se borne pas à préconiser de simples réformes administratives, mais comporte la création d'un pouvoir législatif spécial à l'Alsace et la Lorraine et d'un pouvoir exécutif local, recruté dans le « peuple alsacien-lorrain » (sic), destiné à assurer, à côté du Parlement national, auquel seule compétence est reconnue pour les questions françaises d'ordre général (?), le contact avec l'Etat français ;

Attendu que la revendication d'une telle organisation politique, pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, constitue l'atteinte la plus grave à l'unité nationale ;

Qu'en s'y associant, M. Daesslé, notaire à Benfeld, a manqué aux devoirs les plus impérieux de sa fonction et s'est montré indigne de la conserver ;

On voit l'ébauche de la thèse officielle.

Seule, la « simple réforme administrative » est admise, c'est-à-dire la réforme anodine, celle qui ne modifie aucun principe constitutionnel.

Régionalisme ? — Oui, mais économique, préfectoral. M. Reibel, naguère, parlant au Congrès Régionaliste Français, avait bien fait entendre la voix du maître : « Ne touchons pas au département, qui a fait ses preuves, qui est devenu la cellule primordiale de l'activité nationale ». Déléguer à la région un peu de l'autorité centrale, oui, mais entre les mains des agents régionaux de ce pouvoir central, dans les cadres existants.

Ainsi que l'a répondu M. Poincaré aux représentants de la Savoie qui défendaient ses zones franches, il y a trois ans : les Savoyards n'ont pas à se prononcer. Le pouvoir législatif appartient aux seules Chambres.

Et voilà qui met tous les Bretons d'accord.

En Bretagne, régionalistes comme autonomistes s'appuient, certes, sur un intérêt français, celui de la meilleure administration de l'ensemble auquel, en fait, appartient leur pays, mais aussi, et d'abord, sur un intérêt breton et sur un droit breton : celui que la race et l'histoire nous confère d'être les maîtres de notre maison et de nos mœurs. Quelque soit le statut politique que les uns et les autres revendiquent pour abriter l'exercice de ce droit, il comporte la remise entre les mains de corps bretons d'une partie du pouvoir jusqu'ici détenu par Paris. L'arrêt de la Cour de Colmar, venant après les sentences des Poincaré, des Reibel, des de Monzie, les prophètes du régime, montre que là réside le crime contre l'unité nationale. Il n'y a point deux façons de comprendre la France. Il est interdit de la transférer d'un sang nouveau. Le plus timide réformateur régionaliste, pour peu qu'il parle au nom de son terroir, est un suspect. Il enfonce le tabou. Il encourt l'anathème séparatiste. Il est séparatiste. Il est destituable.

L'Etat n'accepte le régionalisme qu'une fois vidé de sa substance, qu'une fois marqué de son estampille, qu'une fois mort. Comment peut-on se laisser encore prendre, en Bretagne, aux promesses, aux flatteries d'un discours sous-préfectoral,

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL

DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PANCELTIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL
:: : ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS :: :
DIRECTION & REDACTION : 86, RUE ST-MALO (ANCIENNEMENT RUE-HAUTE) — RENNES. — ADMINISTRATION :
BD DE LA GARE — GUINGAMP. — BRETAGNE (BRITTANY)
:: CHEQUES POSTAUX : C. C. 25-29 — RENNES ::

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. —
ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. —
Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

EDITORIAL. — *Les Attendus du Jugement de Colmar*, p. 755.
Interviews Parlementaires, par Olier MORDREL, p. 756.
Pallas ha Minerva, gant R. HEMON, p. 759.
A propos de « La Prêtresse de Koridwen », par Maurice DUHAMEL, p. 760.
Brezonég da genta, gant ABOZEN, p. 762.
Buhez ar brezoneg — Echos, p. 763.
Les derniers jours de la Bretagne indépendante, p. 765.
Des lettres, p. 766.

ou aux attendrissements, très champagnisés, d'un banquet ministériel ?

Cependant, l'arrêt de Colmar ne règle pas définitivement la question de fond soulevée par l'affaire Daesslé.

La signature d'un manifeste, comme celui de l'*Heimatbund*, constitue-t-elle, de la part d'un fonctionnaire, un acte de déloyalisme suffisamment marqué pour entraîner une peine disciplinaire aussi sévère que la destitution ? Question de fond, question de fait aussi sur laquelle chacun reste libre de donner son avis, sans être lié par aucun texte ayant force de loi.

Question qui pourrait être réglée à l'avantage de la liberté d'opinion, s'il existait encore à la Chambre une majorité dévouée à la liberté de penser.

LA POLITIQUE & L'ACTION NATIONALES

Interviews Parlementaires

Après avoir, en toute indépendance, dit ce qu'il pensait du manifeste anti-breton publié dernièrement en Alsace par les 64 Parlementaires bretons, *Breiz Atao* a pris son bâton de route pour aller demander aux Parlementaires ce qu'ils en pensaient eux-mêmes.

Il nous était difficile d'aller voir tous ces Messieurs. Ils sont trop. Nous devons choisir. Nous avons mis de côté des hommes comme M. Bouilloux-Lafont, Trémintin, Jenouvrier, Fortin, dont les opinions bretonnes sont connues. Nous en avons écarté d'autres pour des raisons diverses et qui toutes s'expliquent par le fait que nous allions en quête d'un nombre limité d'explications typiques.

Nous avons été reçu par MM. Cadic, député du Morbihan; Henry, député du Finistère; de Kerguezec, sénateur et Président du Conseil général des Côtes-du-Nord, maire de Tréguier; Rio, sénateur du Morbihan; Jadé, député du Finistère.

Certains parlementaires, comme M. Le Fric ne nous ont pas répondu. D'autres, comme M. Le Bail, nous ont demandé de nous expliquer par écrit. Ce sera partie remise...

Chez M. Cadic

M. Cadic est avantagement connu en Bretagne pour son attachement à la langue et au costume national. Il a fait, l'année dernière, une conférence, à Vannes, dans une société qui porte l'étiquette nationaliste bretonne. Cultivateur lui-même, c'est le digne représentant de nos paysans, dont il défend les intérêts particuliers en toute connaissance de cause.

Nous lui demandons si, dans l'esprit des signataires, la déclaration des Parlementaires bretons est un reniement de tout principe de réorganisation d'une Bretagne rendue à elle-même, et, par la même occasion, quelles sont ses opinions bretonnes :

— « Non, me dit-il : nous avons voulu seulement détruire la légende que certains voulaient créer en Alsace d'une Bretagne séparatiste, prête à se séparer de la France. Voilà quel a été le sens et le motif de notre déclaration collective. Cela n'empêche que nous sommes nombreux au Parlement acquis aux idées régionalistes et décentralisatrices. Il est parmi nous de purs patriotes bretons. Pour ma part, j'entends bien conserver à ma Bretagne son aspect particulier, sa langue, ses traditions. Je voudrais pour elle plus de liberté. J'aimerais la voir maîtresse de son enseignement, de son développement économique et même, si cela était possible, de ses lois. Paris ignore trop souvent les besoins de la Bretagne. Les lois qu'il vote lui sont parfois défavorables. Vous pouvez même dire que je suis rallié à l'idée d'un parlement régional en Bretagne, qui jouirait de prérogatives analogues à celles de nos anciens Etats. Mais quant à séparer la Bretagne de la France, non, ce n'est pas mon avis. Je pense, au contraire, que les 250.000 fils que nous avons perdus pour la sauver nous donnent des droits sur elle et que nous devons rester français pour les faire valoir. Ce n'est même qu'en conservant des représentants bien bretons au Parlement Central que nous y ferons entendre la voix des Bretons et que nous obtiendrons pour la Bretagne cette indépendance à laquelle elle a droit, puisqu'elle n'a jamais été conquise et qu'elle s'est unie par un traité qui n'est pas moralement abrogé. »

Nous ne nous attendions pas à une aussi magnifique affirmation de conscience bretonne chez le signataire d'un manifeste qui nie l'existence en Bretagne « d'un esprit

fédéraliste ayant pour objet et pour but de relâcher les liens qui rattachent la Bretagne à la France ».

Nous avons quitté, très songeur, M. Cadic. Les Parlementaires qui ont paraphé le manifeste d'Alsace l'ont-ils tous bien lus ? Ont-ils tous pesé la signification de ses termes ?

Voilà qui enlève encore à la valeur d'un document, dont, par ailleurs, l'allure était suspecte.

Gageons que beaucoup de personnes se demanderont, en lisant la ferme profession de foi de M. Cadic, quelle peut bien être l'opinion des Bretons qui, eux, n'ont pas signé le manifeste, et qui sont assez nombreux...

Chez M. Henry

Plus encore que M. Cadic, s'il est possible, M. Henry est le type du paysan de Bretagne. On sent mal à l'aise, dans son habit de ville, cet homme d'âge mûr qui a toujours vécu les bras dans un chupen. Nous apprécions immédiatement sa charmante modestie :

— « Je suis un agriculteur, me confie-t-il avec simplicité. Je ne m'occupe guère de politique. J'ai beaucoup écrit dans les journaux du pays, toujours en breton. Je ne crains pas de dire qu'on m'a porté candidat à la députation à mon corps défendant. Vous me posez des questions qui ne sont pas de mon ressort. Je n'accorde d'entretiens aux journalistes que sur les questions agricoles et sur l'apiculture, qui est ma spécialité. »

Je fais alors doucement reproche à M. Henry d'avoir pris parti dans une question purement politique en signant le manifeste qui nie l'existence du mouvement breton. Je lui expose largement les revendications nationalistes, qui n'ont pour but que de rendre la Bretagne à une vie active et prospère.

— « Au fond, je pense peut-être comme vous, me dit M. Henry, mais je ne crois pas que vous réussirez. »

La Bretagne, continuai-je, par l'appoint de ses 800.000 mobilisés a sauvé la France. Elle a été saignée à blanc.

— « Oui, elle a été un peu maltraitée. »

« Trouvez-vous juste qu'elle n'ait pas droit de regard sur ces gigantesques aventures où est répandu le sang de ses fils ? »

— « Ecoutez, je souhaite que vous réussissiez. Mais je ne le crois pas. Maintenant, je n'ai jamais étudié la question bretonne. Je veux faire cette étude. Plus tard, vous reviendrez me voir, je pourrai vous donner mon avis bien pesé. »

**

Chez l'un : signature de pure forme, accompagnée de larges réserves mentales. Chez l'autre : pression exercée pour faire sortir de son rôle un député breton dont le mandat est de défendre les droits des agriculteurs, en tant qu'agriculteurs, et dont la compétence, tout à son honneur, ne sort pas du cadre professionnel.

Chez M. Jadé

C'est avec la meilleure grâce que M. Jadé répond à ma question. « Je n'accorde jamais d'interviews. Je fais une exception à ma règle, puisqu'il s'agit de question bretonne. J'ai signé la déclaration du Général Bourgeois parce que je ne veux pas que les autonomistes alsaciens puissent se

targuer d'avoir l'appui de l'opinion bretonne. Ce serait représenter la Bretagne sous un faux jour que d'en faire là complice des louches histoires qui se trament là-bas. Je l'ai signée aussi, parce que je ne suis pas séparatiste. Vous, vous tendez à l'être, si vous ne l'êtes pas. Je m'associe à la critique que vous faites de l'organisation de la France. Je suis d'accord avec vous sur le principe de la réorganisation et de la renaissance de la Bretagne. Mais décentralisation ne veut pas dire séparation. Je conçois une limite très nette aux revendications bretonnes. Vous la dépassez. Je veux rester dans la France à laquelle un long passé nous lie. Je suis sûr que l'intérêt de la Bretagne est de rester associée à la puissance française. Je dois noter cependant que, dans votre doctrine, vous restez logiques avec vous-mêmes jusqu'au bout. Ce n'est que loyauté et je vous en félicite... » — J'ajoutais : tous ne l'ont pas, qui parlent de « nation bretonne ».

Sur ces mots, interviennent deux autres députés bretons (nous sommes dans les Salons de la Chambre). La conversation devient générale.

« Vous êtes dans la théorie, me dit l'un d'eux, en a-partie, nous dans la réalité. Vous êtes libres de développer votre pensée, nous pas. Nous sommes pliés à nos devoirs électoraux. La discipline de notre parti dispose de nous. Si nous disions que nous sommes de votre avis, nous serions broyés comme verre. Cette déclaration alsacienne dont vous parlez, je n'en ai aucun souvenir. Je l'ai signée sans doute parce qu'il fallait que je la signe. Nous sommes si absorbés par les devoirs de nos fonctions, les questions professionnelles et techniques qui sont nos spécialités, que nous n'avons pas le temps nécessaire pour accorder aux questions de politique pure l'attention et l'étude qu'elles méritent. Dans les cas comme ceux-là, nous obéissons le plus souvent à un mot d'ordre. »

Je ne nommerai pas le député qui m'a tenu ce propos, parce qu'il m'a prié de garder pour moi la totalité de ses déclarations. Nommons-le le Député-Fantôme

Mais M. Trémintin me permettra de dire avec quelle émotion je l'ai entendu me répliquer de sa voix vibrante, que connaît bien la paisible population de Plouescat :

« Nous séparer de la France de Jeanne d'Arc ? Monsieur, vous n'y pensez pas ! »

« J'étais ému, parce que cela, c'est la France qui s'en va. C'est même la France qui est déjà loin. »

Chez M. de Kerguézec

On peut penser ce qu'on voudra de M. de Kerguézec. Un pareil batailleur ne connaît que des partisans et des ennemis. Mais tout Breton, en tant que Breton, doit un tribut d'hommage à cet homme politique, qui est le seul de sa génération à rappeler avec fierté les souvenirs de l'indépendance nationale.

M. de Kerguézec allume un cigare :

« Je n'ai pas lu cette déclaration. Est-ce possible qu'elle s'exprime ainsi ? J'ignorais son contenu. Le Général Bourgeois m'a demandé si je donnerais ma signature à une déclaration de tous les Parlementaires bretons répudiant la séparation de la Bretagne et de la France. Je lui ai dit que oui. C'est tout. »

« Pour ce qui me regarde, je ne veux pas que l'on comprenne mon geste comme la négation d'un mouvement de renaissance bretonne ou celle des droits de la nation bretonne. Je ne suis pas séparatiste. Il s'est passé tant de choses depuis l'époque où notre pays était libre de ses destinées. Je crois utopique l'espoir de faire sortir la Bretagne du cadre français. Mais de tout mon cœur, de toute ma fierté bretonne, je suis pour l'épanouissement de ma race. Je possède le chartrier de ma maison depuis le 13^e siècle. Tous les de Kerguézec ont été de passionnés défenseurs de l'indépendance bretonne. L'un d'eux a payé sa foi de sa tête sur la place du Bouffay, à Nantes. Nous ne servons la France que depuis 3 générations. C'est vous dire qui je suis, quel sang coule dans mes veines. »

« J'ai mes idées à moi sur la patrie. Je la vois dans le sol et nulle part ailleurs. Nous sommes le produit du sol breton. Ce sol, qui a pétri des races de chevaux, des espèces

d'arbres, a pétri un type humain. Je suis de ce type, j'appartiens à cette patrie. Je sens, je pense en Breton. Je suis acquis, *a priori*, à toute mesure favorable à la vie meilleure, plus large, plus heureuse dans mon pays. Je suis partisan de la langue, que j'aime passionnément, que je parle tant et plus, et que je voudrais voir enseignée. »

M. de Kerguézec compulse *Breiz Atao*, *Gwalarn* et ses lexicologies. — « François Vallée est avec vous ? — O, c'est très bien. J'ignorais tout cela. C'est merveilleux. »

« Je connaissais mal votre mouvement qu'on m'avait représenté comme une émanation de la réaction et de Rome, comme une tentative de plus contre le progrès. Je vous boudais. Ma vie entière, je l'ai consacrée au réveil de l'intelligence bretonne et à la naissance d'un mieux-être, dans ce pays que j'ai connu obscur et misérable. Si les dernières ti-plous du Trégor disparaissent, c'est aux idées que j'ai contribué à répandre qu'on le doit. »

M. de Kerguézec m'expose l'organisation de la lutte anti-tuberculeuse qu'il a entreprise dans les Côtes-du-Nord. Il me développe les plans du sanatorium qui s'élève à Trestel, qui sera le plus beau de France.

« Voilà comment j'aime mon pays. Votre effort, qui est un effort pour l'épanouissement d'une vie bretonne effective et complète, pour le renversement de préjugés stupides a, de prime-abord, toute mon approbation en tant qu'il est cela. Pour faire la lumière contre ceux qui chercheront à décrier par la calomnie votre haut idéal, je suis des vôtres. Je me mettrai de près à l'étude de vos doctrines, loyalement. Je suis enchanté de vous avoir découverts. Je vous dirai un jour toute ma pensée. »

**

M. le Général Bougeois n'aurait-il soutiré sa signature qu'à un seul député breton, dans les conditions où cela s'est passé pour M. de Kerguézec, qu'on serait en droit de sourire de la portée que la campagne anti-alsacienne a voulu donner au document.

La négation du mouvement breton ? L'approbation furieuse de la politique d'assimilation ? La patrie française reine impérieuse des cœurs ? La joie sacrée d'offrir du sang et toujours du sang pour arroser ses autels ? La réprobation du fédéralisme ? Tout cela paraphé des 64 Parlementaires bretons, sans exception, sans une réserve ?

Allons donc !

**

Il ne faut pas s'étonner qu'un texte de l'espèce de celui qu'on a jeté à la figure des Alsaciens, n'exclue pas nécessairement le sentiment breton. Nous connaissons le formalisme verbeux de la France. Nous connaissons nos gens. Les déclarations d'amour à la G. P. (Grande Patrie) et les mamours à la P. P. (Petite Patrie), la passion pour l'U. N. (Unité Nationale), c'est un tribut que chacun doit payer pour avoir la paix. Sinon, comme M. Rio, ainsi qu'on va le voir, on se fait laver la tête par le Président du Conseil. Pour certains, les expressions sonores de *Grande Patrie* ou d'*Unité Française* ont quelque chose de commun avec les premières mesures de la *Marseillaise*. Le chef d'orchestre lève la baguette, on tire le chapeau. Ça ne veut rien dire. Ce sont des lieux communs entrés dans les mœurs, et qui n'engagent personne.

Ils ne trompent personne, pas même les patriotes français. — « Pour ce qui est de cette formule : *dans le cadre de la France*, il est difficile d'y reconnaître autre chose qu'une précaution oratoire ou une clause de style », dit Helsey dans ses rapports d'Alsace.

En revenant de chez M. Cadic et de chez M. de Kerguézec, qui ne doivent pas être seuls de leur race, du Luxembourg au Palais-Bourbon, nous sommes tout à fait rassurés.

Non pas qu'il existe beaucoup de volonté et de conscience bretonne sous cette coupole et derrière ce fronton ; mais il s'y trouve certainement quelques cœurs bretons. Et nous sommes heureux de l'avoir découvert.

Nous aurions pu relever dans les conversations que nous avons eues avec les Parlementaires bretons, bien des pro-

pos dont *Breiz Atao* aurait pu tirer gloire. Au fond, beaucoup d'entre eux pèchent par ignorance. Ils sont les fruits antérieurs à l'éclosion de l'idée bretonne du régime d'anéantissement sous lequel râle la race. Ils vivent dans une ambiance étrangère au pays — les jeunes ne peuvent se faire une idée de cela, eux qui ont l'esprit et le cœur pleins de la Celtie. — Quand il nous est arrivé de mettre sous les yeux de nos interlocuteurs l'arsenal des faits où nous forgeons notre doctrine, nous avons parfois assisté au réveil soudain de la conscience nationale endormie, et nous avons recueilli des aveux spontanés. On comprendra la pudeur qui nous a retenu d'en faire état.

Chez M. Rio

Il fallait aussi connaître le point de vue des plus « officiels » de nos Parlementaires, de nos « ministres ». J'avais le choix entre MM. Briand, Daniélou, Rio, Le Trocquer... Me fiant à sa bonne renommée, j'allai trouver M. Rio. Accueillant comme un marin de bonne race qu'il est, l'ancien Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande me fit de longues confidences sur ses sentiments bretons que notre conversation lui permit d'exposer avec ensemble, sans doute pour la première fois. Il me raconta comment, sur les injonctions de M. Poincaré, puis surtout après les plaintes d'un de ses collègues du Morbihan (*res miranda*), il dut cesser de prononcer des discours en breton. Il me conta bien d'autres choses, que je me proposais de publier et de discuter ici. Mais, au dernier moment, j'ai reçu, au lieu du visa d'approbation que j'attendais de lui, le contre-ordre suivant :

MON CHER COMPATRIOTE,

J'ai bien reçu les deux copies de l'interview que vous êtes venu prendre chez moi le 13 janvier.

Etait-ce bien un interview ?

J'ai une répulsion invincible pour ce genre de communication à la presse. Je dois reconnaître que vous avez rendu aussi exactement que possible les échanges de vues auxquels nous avons procédé. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'est pas possible de rendre exactement les idées des personnes qui se laissent aller à exposer leurs sentiments avec tout l'abandon que j'y ai mis.

A quoi servirait, d'ailleurs, cet interview, dont certaines parties, malgré vos efforts, n'ont pas été exactement rapportées ?

Je le répète, je ne peux pas être des vôtres. Votre mouvement est intéressant à observer en soi, mais je le réprouve du plus profond de mon cœur.

Je vous ai dit comment j'aime ma Bretagne. Je suis un bretonnant, avec toutes les habitudes de ma race. Mais avant tout je suis Français. Je combattrais par tous les moyens toute tentative d'autonomie et de séparation, car je ne peux concevoir l'épanouissement de ma Bretagne que dans le cadre d'une France grande et unie.

Pour toutes ces raisons, je ne signe pas le projet d'interview que vous m'adressez. Je conserverai un excellent souvenir de la visite que vous m'avez faite. Je continuerai à suivre vos travaux, mais je m'y attacherai au point de vue linguistique beaucoup plus qu'au point de vue politique.

Laissez-moi vous dire, d'ailleurs, mon cher compatriote,

— et je m'en voudrais d'être accusé de tenter de réfréner votre ardeur, — que votre mouvement est voué à l'insuccès complet. Je connais bien notre petite patrie. Elle est Française par-dessus tout ; elle l'a prouvé très souvent. Vous ne pourrez pas la séparer de la patrie Française.

Veuillez agréer... etc...

A. RIO.

Je ne dirais pas que cette belle lettre officielle n'exprime pas les sentiments de M. Rio. Un homme officiel a des sentiments officiels. Mais si formelle qu'elle soit, elle ne m'ôtera pas du souvenir notre conversation de l'autre jour. Celle-ci ne m'avait pas révélé un sympathisant, j'ai le devoir de le dire, mais plus exactement un esprit probe, ouvert à la compréhension des questions qui se posent pour la première fois devant lui.

Soit, n'en parlons plus.

**

Les interviews sur la question bretonne sont périlleux pour ceux de nos Parlementaires qui se laissent aller à révéler leurs sentiments bretons.

Ils croient aux droits naturels que leur décerne leur qualité de Bretons ? Ils se sentent Bretons *d'abord*, ne serait-ce qu'en vertu de la chronologie historique ? Ils disent « intérêts bretons », « Bretagne », à la face d'une France qui ne connaît et n'entend qu'« intérêt national » et « département » ? Pour cela, ainsi que nous l'avons déjà montré plus haut, ils tombent sous le coup des condamnations patriotiques. Aucun n'est séparatiste. (Ils ont assez soin de le proclamer.) Tous sont sédicioux. Pas un n'est dans l'esprit de la république. A la première occasion, on leur jetera l'épithète de « proboches » à la tête.

M. Rio nous a donné un bon exemple du texte minimum que, mis au pied du mur, devra signer tout parlementaire breton désireux de conserver sa réputation de bon Français. En deça de cette feuille de route pour un autre Canossa, c'est la sédition, c'est le sacrilège.

Nos élus, quand, par malchance, ils se sont oubliés un instant au point de parler en Bretons, se trouvent devant ce dilemme cruel : — ou bien, démentir, et au trot, s'ils veulent avoir de l'avancement ou s'ils craignent pour leur siège ; — ou bien rompre avec le parti qui les a portés à la Chambre, et se lancer dans la folle aventure de l'action bretonne, au rang des hors-la-loi que nous sommes.

On comprend qu'ils y regardent à deux fois.

Combien auront ce courage ? Ils sont liés par une vie. Le plus qu'on peut leur demander, à trois ou quatre exceptions près peut-être, celles des fortes personnalités, c'est de faire des concessions au nationalisme breton, sous l'empire des circonstances. Ils n'en seront jamais les champions. Pour trouver les esprits indépendants et les caractères fermes qui sauront défendre la cause de la patrie bretonne sur le terrain politique et tout lui sacrifier, il est plus sage de porter ses regards sur la génération d'après-guerre, qui est libre de toute entrave.

Nous aurions pu aller trouver d'autres députés, d'autres sénateurs. Que nous auraient-ils appris de plus ?

Olier MORDREL.

Notre race n'est pas enchaînée, disent nos meilleurs amis. Pourquoi lutter contre une organisation politique établie, puisque notre pensée est libre ? Sceptiques qui nous tuent ! Il faut briser le rêve. Il faut que la pensée fuyante prenne forme dans l'action. Il lui faut des lois. Comme à tous les organismes qui se développent, des guides lui sont nécessaires. Il ne faut pas, par pur orgueil, vivre en dépit de tout. Il faut vivre avec tout, pour pleinement vivre.

L***

M. BEGHIN, Directeur d'Assurances, 20, boulevard Thiers, Saint-Brieuc, demandes des Inspecteurs en Bretagne.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER
RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnés lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

Le peuple bretonnant devra à la bêtise de l'histoire conjuguée avec la sienne propre, d'avoir appris, désappris, réappris deux langues alternativement, comme s'il tenait absolument à distraire son esprit, au moyen de tâches insidieuses, de tout développement intellectuel.

PALLAS HA MINERVA

I

Setu aman unan c'hoaz eus follenteziou ar C'hallaoued : lavarout n'eus nemeto war an douar o deus dastumet herez Roma hag ar C'hres. Ha setu aman unan c'hoaz eus hor follenteziou-ni : kredi ar pezh a lavaront.

Sellout a reomp a-dreuz ouz Roma, hag ouz ar C'hres kemend-all. War zigarez n'eus kemm ebet etrezo ha Bro-C'hall. War zigarez ez omp Kelted, ha m'eo bet gresianekaet, romanekaet ha gallekaet ar Gelted a-walc'h. War zigarez ez omp Hanternoziz, ha n'o deus tud an Hanternoz n-tra da c'hounit o taremptedi tud ar C'hreisteiz. Ha goude beza taolet Voltaire ha Boileau en tan, e taolomp Cicero ha Demosthenes war o lerc'h.

Ne ouzon ket petra a ve c'hoarvezet gant Breiz, m'he dije dalc'het start d'he yez ha miret hec'h emrenerez. Kavout a ra d'in e vije bet nebeutoc'h gallekaet, hogén muioc'h latinaet ha gresianekaet marteze. Ha mat e vije bet pe fall, ne ouzon ket. Mat pe fall, heuliet en dije spered Breiz tonkadur spered Europa.

II

Diskouez a reomp splann hon diouiziegezh, ha pegen dallet omp c'hoaz gand al levriou gallek, pa villigomp dreist muzul hensevenadur ar C'hreisteiz. Evidoun-me, seul vui e studian istor poblou an Hanternoz, — ar re end-eeun a vije en em savet, gouez d'ar C'hallaoued, ar muia a-enep Pallas ha Minerva, — seul vui e vezan pegen doun, ha padus, ha frouezus eo bet warno levezon ar C'hreisteiz.

N'eus tud ebet marteze o deus muioc'h evet, hag en em veget diouz « andon Kastalia » eget ar Saozon. Ha padal, e klever darn o rambreal diwar-benn ar spered saoz, re latarek, emezo, da veiza ar « sklaerder kreizdouarel ». D'ezo da lenn kontadennoù Chaucer. D'ezo da lenn peziou Shakespeare. D'ezo da studia buhez hag oberiou Milton. Ha Dryden, ha Pope, hag Addison, da gomz eus ar re anavezeta nemetken. Byron a varvas evit frankiz ar C'hres. Keats ha Shelley a zo leun o barzonegou a frond bro Hellas. Ha Tennyson. Hag Arnold. Ha Swinburne. Ha Lord Elgin, evel ouzoc'h, a ziframmas marbrennoù ar Parthenon.

An Alamaned, war a glevomp, a zo paotred gouez an *Nibelungen*, atao e-kreiz o c'hoadeier, o gwerneier, o c'hes-tell-krenv. Setu : pa 'z eont da Roma hag Athen, n'emán ket Paris war o hent. Piou a gredo kentelia war anaoudegezh an Henamzer kenvrôiz Winckelmann ha Niebuhr ? Kenvrôiz Goethe war an doujans a dleer da zougen d'ezi ? Piou, nemet dall e ve, ne welo ket heol ar C'hreisteiz o para, adal, e barzonegou Hoelderlin beteg e re Spitteler ? Evit gwir, menoz an Henamzer eo bet sichenn menoz ar C'hornog a-bez, frouezusaet gant perziou-dreist ha nerz-preder holl ouennoù Europa.

III

Kompren a ran fouge ar C'hallaoued. Eun tu o deus kavet, — tud speredek ha skiantek ma 'z int, — d'ober o mad eus spered an Henamzer. Hogen n'eus nemet an tu-se hag e dalv eun dra bennak, d'o meno. Da ziskouez pegen berr int chomet, e kemerin eur skouer : biskoaz n'o deus meizet braster henvoennou hag henzanevellou ar C'hres. Marellet o deus o barzonegou gant doueed ha doueezed menez Olympos, er c'hiz end-eeun m'o deus mastaret ganto mogerioù ha leinou o saliou-degemer. Gall ebet n'eo bet gouest da sevel eur varzoneg vras, nag eul labour bras bennak diwar Mojenn-Veur ebet. Ha peogwir e tleomp lenn aman troidigez *Prometheus*, lavarit d'in hag anaout a rit e galleg eur *Prométhée* bennak, — ereet, diereet pe ereet fall, — a hellfed da genveria gant *Prometheus* Goethe pe Shelley ?

Breman, — daoust d'in da gaout nebeut a fizians e spered ar Vrezoned, — eun dra 'zo da vihana hag a vo merzet dioustu gand an distera ac'hanomp : meurdez ar Vojenn hon eus aman. N'omp ket ampart tre da varn liviouigoù ha trivliadouigoù an ene. Hogen barrek omp da danva ar Vent hag ar Badelez.

IV

Hunvreet em eus alies e welen e Breiz da zont, digabestret, eur bagad tud, mignoned war eun dro d'ar studi ha d'ar gened, o klask e pep bro hag e peb amzer magadur-spered da Vreiz. Ha lavarout a rankan, — daoust pegen souezet e vo va c'henvrôiz am anavez evel eur gwall azeuler da zoueed an Hanternoz, hag eun enebour touet d'ar re all, — pa hunvreen er c'hiz-se, e trôe va spered dalc'hmat, n'eo ket etrezeg aodou glas, mor gwenn hag oabl du ar Gwalarn, hogen etrezeg aodou gwenn, mor glas hag oabl ar « Gevred aour ». Morse n'hellan bale e Breiz Vihan hep hiraezi da Vreiz Veur. Hogen morse n'em eus baleet en Okitania hep merzout em gwazied hoalerez ar C'hreisteiz. Ar gasoni a vagomp ouz Roma hag ar C'hres n'eo, a gredan, nemet kasoni ouz ar skol c'hall, he mistri hag he levriou poultrennek. Evidoun, an eurvad am eus bet da dremen e-biou d'an « embregerezh klasel » erbedet gant Bro-C'hall d'he bugale. Ne ouzon nag al latin nag ar gresianeg tamm ebet. Kavet em eus ar C'hres diwezatac'h, en eur skol-veur a Vro-Saoz, hep kaout ar boan da zeski netra, e troidigeziou saoznek nevez-flamm, moulet mat ha golôet kaer. Ha plijet gant Doue ma c'hello Breiziz all he c'havout en doare-se, — e brezoneg, avat, ar wech-man. Fresk ha beo, ha dieub diouz kontamm ar Reter tosta. Ma c'hello, en dro genta, pirc'hirin Breiz ober e brezoneg e bedenn da zoueez lagadet-glas Gorre-Kêr.

(Genveur 1927.)

Roparz HEMON.

(Kentskrid da droidigezh vrezonek « *Prometheus Ereet* ».)

MUSIQUE

A propos de "La Prêtresse de Koridwen"

Quelques années avant la guerre, M. Albert Juhellé publia un roman, *Koridwen*, qui est, à la Gaule celtique, un peu ce qu'était *Quo Vadis* à la Rome impériale : un essai de reconstitution historique, ingénieusement associé à une intrigue romanesque. On y voyait Morvarc'h, chef du clan d'Occimor, s'éprendre de l'une des prêtresses de la Lune (Koridwen), vestales légendaires isolées dans une île de l'Atlantique, l'enlever au prix de mille périls et la ramener sur le continent pour en faire sa femme. Après des aventures diverses, le roman se terminait par le combat naval qui mit fin à la révolte armoricaine, présage de l'asservissement total de la Gaule. Vêtements, coutumes, traits de mœurs, ce livre — documenté aux meilleures sources du celtisme contemporain — nous restituait toute la civilisation originale des Gaulois, que la tyrannie administrative de Rome devait anéantir à jamais.

Deux épisodes ont fourni la matière du ballet en deux actes que M. Juhellé, avec la collaboration de M. Georges Cléret, a tiré de son roman, et qui, mis en musique par notre compatriote et ami Paul Ladmirault, vient d'être représenté à l'Opéra de Paris.

Le premier tableau se déroule parmi les rochers sauvages de l'île d'Iscrona, où Morvarc'h (mué cette fois en « chef calédonien ») est amené par ses guerriers. Ceux-ci, assiégés de terreurs superstitieuses, le laissent seul et s'enfuient à force de rames. Apparaissent, tandis que Morvarc'h se cache, Huheldéda (la prêtresse) et ses compagnes, qui se dirigent vers le sanctuaire. Des esclaves raniment le feu. Danses, invocations à la Lune. Entrée de l'Archidruidesse qui prépare le breuvage magique. Poursuite symbolique d'un nain doué de « voyance ». Danses nouvelles et ivresse dyonisienne. Morvarc'h sort de sa cachette, étreint le corps étendu de Huheldéda, qui se réveille, et, saisie d'épouvante à la pensée du sacrilège, appelle les guerrières à son aide. Combat. Morvarc'h, que le nain garrotte par trahison, est délivré par ses compagnons, revenus au bruit de la bataille, et s'enfuit en emportant Huheldéda.

Le second tableau nous transporte en Calédonie (Ecosse), dans le clan de Morvarc'h. Les noces vont être célébrées. Les invités arrivent, suivis de ménestrels. Danses, tournoi, chants de circonstance. Entre Huheldéda à qui, selon la coutume ancestrale, un barde offre la coupe qu'elle doit présenter à Morvarc'h. Les deux nouveaux époux y trempent leurs lèvres, et la fête s'achève par la Danse des Epées.

Evidemment, maints chapitres du roman de M. Juhellé eussent fourni des épisodes plus caractéristiques. Tel quel, ce scénario de tour un peu classique fournissait un assez bon prétexte aux développements symphoniques. Paul Ladmirault en a tiré l'excellent parti auquel on se pouvait attendre.

Il serait outrecoûdant de prétendre « découvrir » aujourd'hui ce compositeur savant et inspiré, l'un des mieux doués de la brillante génération que la musique contemporaine doit à la Bretagne. On connaît ses pièces de piano, ses mélodies, ses œuvres d'orchestre. Son dernier ouvrage, digne des précédents, atteste toutefois un heureux désir de simplification. Il semble, en effet, qu'ici, le talent de Ladmirault, sans rien perdre de ce qui constituait sa marque propre, se soit élargi et épuré. Certes, on retrouve ces modulations chatoyantes, ces dissonances veloutées, ces exquises équivoques tonales, cet essor rythmique qui distinguaient ses compositions antérieures. Mais les complications y sont moindres, les dessins secondaires plus effacés, les lignes générales plus claires, le plan plus facile à embrasser. Brocéliande a toujours ses cimes altièrres et ses ombres mystérieuses, mais les arbres n'empêchent plus de voir la forêt...

La partition de *Koridwen* (dont la réduction pour piano, tantôt à 2 mains et tantôt à 4, est assez fâcheuse) vaudrait une analyse détaillée. Je me borne à citer, au premier tableau, le Prélude, qui résume l'action du ballet, et où s'expose le thème lunaire de Koridwen ; les entrées successives de Huheldéda, des prêtresses, des esclaves, des guerrières ; la scène hallucinante des danses et des incantations à la lune, celle de l'Archidruidesse et du nain ; la danse d'ivresse, la scène d'amour et le combat. Dans le second tableau, l'influence du folk-lore celtique, déjà sensible auparavant, se précise et s'accroît. Si Ladmirault a transporté la scène d'Armorique en Calédonie c'était évidemment pour utiliser les mélodies gaéliques, plus anciennes que les bretonnes, construites sur des échelles millénaires de cinq ou six notes. Tantôt, s'assimilant avec un rare bonheur le caractère de ces vieilles monodies, il en reproduit, dans ses propres thèmes, les contours et l'allure (Entrée des invités, des ménestrels, etc...). Tantôt, les prenant telles qu'elles nous furent transmises, il les enchâsse dans son ouvrage (Danse du festin, strathspey, gigue, hornpipe), mais en leur imprimant, par ses harmonisations, ses modulations, et par le développement qu'il leur donne, le cachet de sa forte personnalité. Seules, les trois « Danses chantées » (déplorablement chantées à l'Opéra, soit dit en passant) se présentent uniquement sous leur forme traditionnelle. Toutes les trois sont exquises, et sa seconde (*Oh ! dites, n'avez-vous trouvé...*) est un pur joyau (1). Elle mérite le succès qu'obtint naguère la « Dernière rose de l'été », cette autre mélodie gaélique, après que Flotow l'eût incorporée à sa partition de « Martha ». Quel dommage que la prosodie des paroles françaises soit aussi lâchée !...

**

Et maintenant, deux remarques.

Paul Ladmirault était encore au lycée lorsque le Théâtre de Nantes représenta un opéra de lui, *Gilles de Rais*. Depuis, sa production a été considérable et tous les Grands Concerts ont inscrit ses œuvres à leurs programmes. Ce n'est pourtant qu'à près de cinquante ans qu'il réussit à aborder une grande scène, après avoir promené vainement, vingt années durant, le manuscrit de son drame lyrique, *Myrddyn*.

Nos maîtres ne manquent pas une occasion de nous dire que, grâce à sa réunion à la France, la Bretagne participe à la vie intellectuelle et artistique du grand pays qui s'est chargé de ses destinées. Quel cadeau ! Si Ladmirault était né en Allemagne, son *Myrddyn* eût été joué depuis longtemps à Dresde, Berlin, Francfort, Cologne ou Munich. En France, une seule ville offre encore un débouché aux musiciens : Paris, avec les deux théâtres subventionnés de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. Et comme presque tous les « tours » disponibles sont pris par les protégés des politiciens, les compositeurs les mieux doués doivent marquer le pas. Le public ignore que les deux seules grandes œuvres lyriques de ces trente dernières années (l'une d'un réalisme jusqu'alors inédit en musique, l'autre d'une atmosphère mystérieuse et prenante) ne durent de voir le feu de la rampe qu'à l'enthousiasme de la femme d'un banquier, qui garantit personnellement la recette pour un certain nombre de représentations. Voilà où l'on en est, dans ce pauvre Etat essoufflé, sans naissances, sans argent, sans méthode et sans chefs, qui s'efforce de faire encore figure de grande nation et aux folies duquel nous sommes pliés, pour notre malheur.

**

Un mot, pour finir, sur la critique.

Certes, il est, à Paris comme ailleurs, des esprits de culture européenne, capables de juger objectivement une œuvre nouvelle, sans sacrifier à la mode et aux préjugés. Et puisqu'il s'agit de la *Prêtresse de Koridwen*, disons combien M. Emile Vuillermoz, dans *Excelsior* et dans *l'Impartial Français*, M. Henri Malherbe, dans le *Temps*, M. Gustave Bret, dans *l'Intransigeant*, et quelques autres, se sont montrés compréhensifs et courtois dans leurs appréciations de cette œuvre. Mais, en général, quelle ignorance, quelle suffisance, et, parfois, quelle sottise !

Voici, par exemple, M. Robert Kemp, critique littéraire de la *Liberté*, qui, sous le pseudonyme de Robert Dézar-naux, fait aussi la critique musicale au même journal. C'est un esprit extrêmement averti et fin. Mais si français ! Et si persuadé qu'en dehors de l'antiquité gréco-latine il n'y a rien qui vaille ! Le livret de la *Prêtresse* lui paraît extraordinairement cocasse et rococo : « Nous avons l'impression qu'on nous raconte de vieilles choses, des propos à la mode des très vieux opéras, casqués, chevelus ; des opéras... d'il y a quarante ans, ou même cent ans... Son livret semble dater du temps où l'on croyait authentiques les poèmes d'Ossian. »

Nous n'attribuons plus à Ossian la paternité des poèmes de Mac Pherson. Mais nous connaissons les véritables poèmes d'Ossian (ou plutôt Oïsin), retrouvés depuis lors, et que M. Kemp ignore probablement. Il devrait les lire. Cela vaut, largement, les histoires de la guerre de Troie. Les ayant lus, peut-être hésiterait-il à écrire de nouveau : « Nous sommes bien chez ces Calédoniens que Tacite traitait de sauvages. »

La note donnée par M. Kemp a été reprise par un certain nombre de critiques. Ces messieurs se sont-ils passé le mot pour faire les mêmes grimaces ? Schopenhauer écrivait déjà : « Les autres parties du monde ont les singes. L'Europe a les Français : ça remplace. » M. André Cœuroy, de *Paris-Midi*, revient donc à la charge, avec un humour que vous apprécierez par cet échantillon : « Caché derrière un rocher, ce guerrier cornu assiste aux incantations magiques, où se rassemblent toutes les prêtresses de l'endroit, assistées d'un gnome aux cheveux rouges. On a cru et espéré d'abord que c'était Grock (2), mais ce n'était pas Grock. Les prêtresses, enivrées par un breuvage sacré que le gnome puise dans une marmite-express, s'endorment... »

Remarquez que les scènes de ce genre abondent dans Wagner, et que nul ne s'avise d'en rire. Mais c'est Wagner ! Snobisme...

M. Raoul Brunel, dans *l'Œuvre*, se montre plus aimable. Il croit cependant, avant de conclure, indispensable de faire aussi de l'esprit. A propos de Morvarc'h et de Huhel-déda, il écrit : Tous les Celtes, nos ancêtres (*sic*), avaient décidément des noms à dormir en plein air. » Il est certain que les auteurs auraient pu appeler le chef de clan Dupont ou Durand, et la prêtresse Augustine ou Mélanie. Mais les héros wagnériens, qui se dénomment Siëgfried, Fafner, Lohengrin, Siëgmund, Gottfried, Kurwenal, Nothung, ont le droit de coucher à l'intérieur.

J'ai gardé pour la bonne bouche l'article de M. Gaston de Pawlowski dans le *Journal*. M. de Pawlowski est un humoriste qui ignore tout de la musique. Je lui ai entendu dire jadis, dans son bureau de *Comœdia*, qu'à l'audition d'un drame lyrique moderne, il avait l'impression que les instrumentistes passaient leur temps à chercher à s'accorder. Voilà l'amateur éclairé à qui le *Journal* a confié la tâche de renseigner ses lecteurs sur la musique d'aujourd'hui !

Le pauvre homme s'en tire comme il peut, par des calembours et des pirouettes de ce genre : « Un guerrier Morvarc'h (*ne pas confondre avec les imprécations antipolicieres de Crainquebille*) débarque au pays des dolmens... » N'est-ce pas d'un goût exquis ? Le reste n'est pas d'un atticisme moins délicat : « On s'empare de lui et l'archiprêtresse ordonne qu'on le tue. *La lune se cache.*

Naturellement, Morvarc'h est délivré par ses guerriers, son kilt en est quitte pour la peur et c'est lui [le kilt ? ?] qui enlève la belle prêtresse. *La lune se montre.* »

Ces lignes prennent toute leur valeur si on les compare aux appréciations de l'article qui suit, où le même Pawlowski rend compte d'un vaudeville « bien parisien » représenté au théâtre du Palais-Royal. Il s'agit des « élévations successives d'une demi-mondaine », contées par des auteurs qui reviennent à ce sujet [tel le chien de l'écriture, revenant à son vomissement], après l'avoir déjà « développé d'une façon inoubliable dans *l'Ecole des Cocottes*. » (Je vous assure que je recopie textuellement.) Cette petite histoire, assez répugnante, transporte M. de Pawlowski. « Il y a, vous le voyez, des idées délicieuses dans cette pièce... Cette œuvre de qualité tout à fait exceptionnelle... »

Sans commentaires.

Tout ce qui précède illustre la thèse, souvent défendue par cette revue, que l'âme bretonne et l'âme française (si l'on peut dire), radicalement étrangères, sont, comme les monades de Leibniz, impénétrables l'une à l'autre.

Je ne sais si, en ce qui nous concerne, il y a lieu de le déplorer outre mesure...

Maurice DUHAMEL.

(1) C'est le thème dont je me suis servi pour écrire la *Chanson Galloise* de mon recueil de piano en *Terre Celtique* (1925). Inutile d'ajouter que Ladmirault ignorait mon recueil, comme moi sa partition. (M. D.)

(2) Grock est un clown très en vogue à Paris.

(3) Crainquebille cria « Mort aux vaches ».

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C.C. Rennes 740

PROPAGEONS NOTRE CHANT NATIONAL.

Les adhérents qui, dans un but de propagande, voudraient aider à populariser notre chant national, pourront s'adresser à M. Yann Sohier, instituteur à Plouguivel, par Tréguier.

Le Bro Goz ma Zadou, édité avec musique sur grandes feuilles volantes, leur sera vendu aux prix suivants :

Les 50 exemplaires.....	8 francs.
Le cent	15 —
Le mille	100 —

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo
RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

Le régionalisme est le libéralisme de la politique bretonne.

LENNEGEZ

Brezoneg da Genta

Meur a wech ez eus bet displeget aman al lec'h a rôomp en hon Emzao d'ar yez vrôadel. N'eus gwelloc'h arouez eus hor brôadelez eget ar brezoneg ha diboell e vefemp o chom hep hel lakaat el lec'h hag er sked ma'z eo dellezek anezo. En eur ober ze ne reomp a dra sur nemet bale e roudou hon diaraogerien ha ma c'hoarvezfe ganeomp ankounac'haat kement-se e vije buan degaset da goun d'eomp gand eun teod madeleuz bennak. Bez' ez eus koulskoude eur c'hemm bennak etre hon doare ober gand ar brezoneg hag hini lod all ha war ar c'hemmou-ze eo em eus dezo poueza eun tammig hizio.

**

Lenn hoc'h eus gallet, e niverenn miz kerzu, barnadenn Roparz Hemon diwar-benn « La vie de Salaün » embannet da genta e galleg gant Tanguy Malmanche. Lavaret em eus aman gwella ma c'hellen, eur pevar bloaz bennak a zo, kement mad a sonjen eus « Gurban ar Marc'hek estranjour » gand an hevelep skrivagner. N'em eus hizio netra da zislavaret em meuleudiou gwechall. Bet em eus ivez abaoe an eurvad da lenn kenta aozadur « *Murvailh an Ene Naoniek* » ha diwar an diou oberenn-se e raen eur stad-dreist eus ar skrivagner. O klevout aman hag ahont, gand hen-man-hen, edo Malmanche o sevel eur mouladour klok eus e holl beziou c'hoari, eur pemp bennak anezo, e triden gand ar sonj laouen-tre ez oa hol lennegezh Vreiz, ha ne deo ket tost d'e-i beza pinvidik-mor, war nez da welout o tarza deiziou a vrud hag a gened, evel ma n'he deus anavezet nemet nebeut bete vremen.

Na pebez kerseen pa'z eo deut dindan va daoulagad « *La vie de Salaün qu'ils nommèrent Le Fou* ». Gwelloc'h eo eget *Gurban*, eme Roparz Hemon, hag hevelep tra am eus c'hoaz klevet estreget gantan. Ne deo ket tost d'in sevel a-enep. Hogen ne gredan ket barn adal breman. Re c'houero am eus kavet rankout lenn, me brezoneger, e galleg eul labour diwar bluenn oberour *Gurban*.

**

Pe froudenn a c'hell beza deut e penn an oberour ? N'eo ket hepken moarvat ar c'hoant da vruda e beziou c'hoari dre Vro-C'hall ? War am eus klevet laret, klask a ra gand e lev gallek, lakaet e gwerz e pep lec'h, ober abostolerez evid e oberou Brezonek. Ret eo breman gortoz da c'houzout hag e teuio a daol-esa da vat. Ne rebechfen ket d'ezan zoken ar c'hoant da veza brudet e bro estren. Talvezout a raje ar boan ober eus e oberou trôidigeziou gallek ma n'en dije graet al labour-se e-unan. « Eun dra kenedus a zo eul levenez da viken » eme eur barz saoz, ha d'an holl kemend all a hellfer lavaret ken gwir all. Eur sklerijenn ne deo ket graet evit beza dalc'het dindan ar boezell. Met petra e teuomp-ni da veza gand ar brezoneg e keit-se. Pa vo « *La vie de Salaün* » brudet e Marseille, e Bourdel, pe c'hoaz e Saint Jean de Luz, ma kaser kuit ken dichek all hor pesketerien re iskuit da sotal brulu da Gonk-Kernew pe da Zouarnenez, daoust ha ni a vo frealzet eus an doan ma'z eo bet d'eomp lenn « *La vie de Salaün* » ha nann « *Buhez Salaün* » chomet e tiretennou Malmanche ?

**

Brezoneg da genta e pep tachenn : n'eus pare all ebet d'hor c'hlenved. Anaout a ran a-walc'h ar c'hiz a rae berz araok ar brezel da embann gand eun drôidigezh c'hallek al levriou brezonek, ar barzonegou nemet-ken avat, war a gredan. Koz ez oa ar c'hiz peogwir, hervez Malmanche, eo Kermarker eo a vije bet paeron d'ezan gand e *Varzas Breiz*. Buhezek ez eo bet ahendall. Ar *en Deulin* gand Kalloc'h, daoust d'al levri beza deut eus ar wask goude ar brezel, a zo bet embannet en doare-se. Hogen sede eur

c'hiz ma n'omp tamm ebet aman a-du gantan. Barzoneg pe gomz plên, savet gand eur brezoneger, a dle beza embannet da genta e brezoneg hag e brezoneg hepken. Mar n'eman ar oberour e gortoz da werza nemet eur c'hant niverenn bennak eus e levri n'eo ket ret d'ezan lakaat moula muioc'h. Ra c'houlenno rakprenerien, met en ano Breiz ra c'hraio labour vrezonek da genta ! Eur Breizad a dle labourat, hervez e c'halloud, da rei sked da lennegezh Vreiz, hini Bro-C'hall he deus, hizio evel dec'h, awalc'h a dud oc'h ober war he zro. E brezoneg da genta hag e brezoneg hepken. Sede perak, m'en doa graet Malmanche eun taol kaer pan embannas *Gurban* heb eur ger gallek, en deus graet eun taol fall gant *Salaün*, ha kement hini ez oa savet lorc'h ennan gand ar mestr-taol kenta, a zo chomet maintret diwar ar mestr-taol-man, ha peadra a zo da vantri e gwirionez, kaer en devo an oberour rei diskleriaduriou diwar-benn ar pez en deus graet.

Ar vrezonegerien wirion daoust pegen dister e ve o niver o deus ar gwir rik da veza servijet araok an estren. N'o deus ket urz hor skrivagnerien da winta ar galleg war an hevelep pazenni gand ar brezoneg. N'eus ket war an d'uar a wir diouyezies ha dont da ziskleria, evel ma ra ken dichek, all Malmanche « ez eo ar galleg yez e spered hag ar brezoneg trefod e galon », a dalvez kement ha lavarout ez eo koll ennan ar brezoneg gand ar galleg. Kemend all a c'hell beza ken gwir all evidoun-me va unan, hogen ne rôin ket tro d'hen dastum diwar va skridou pa ne ve nemet dre m'oun stag da drei penn d'ar vaz ha kalz re all a ra hizio an deiz eveldoun.

**

Pa welin holl oberou ar vrezonegerien, barzoneg pe gomz-plên, embannet da genta hag hepken e brezoneg ne vo ket c'hoaz koulskoude serret va genou d'ar c'hlemm. Bez' ez eus eur seurt levriou ha ne dint ket evit gwir oberou a lennegezh, da skouer : yezaduriou, levriou-istor, dourn-levriou evit deski brezoneg krenn pe yezou keltiek, hag all. Al levriou-se lod a zo hag a gav dereat-tre e vefent dalc'h-mat embannet e galleg nemetken war n'ouzoun pe zigarez ne glot ket ar brezoneg ouz danvezioù 'zo ha ne vije ket kavet gwerz d'ezo. Ne deo ket gwir kement-se. Paour ez eo bet ar brezoneg. Paour ne deo mui pe da vihana ne chom paour nemet evid al lezireien. Bez' ez eus hizio e Breiz pe er-maez anezi « eun tri c'hant bennak a vrezonegerien » hag o deus ar gwir da gavout, ar c'henta ar gwella, en o yez, rak n'o deus nemet eur yez vrôadel — Tanguy Malmanche ra'm iskuzo ! — kement levri savet gand eur brezoneger war n'eus fors pe zanvez.

**

Ne dit ket da gredi evit-se ez eskumunagan al levriou embannet gant trôidigeziou : talvoudus bras int d'ar re a zesk ar brezoneg gand ma vo strisoc'h an drôidigezh eget hini Job er Glean e *Goneri*, ma rôer ennan yod e brezoneg da dud ar vro ha kerc'h e galleg d'ar re all. N'eskumunagan ket kennebeut al levriou savet e galleg hepken gand ma vint levriou abostolerez da skigna ar menozioù breizek e-mesk ar c'hallegerien. Kredi a ran ivez ez eo levriou evel « *La vie de Salaün* » gouest d'ober vad d'ar C'hallaoued ha pa ne ve nemet evit diskouez d'ezo e c'hell talvezout ar brezoneg estreget da voueta ar moc'h. Meur a hini anezo zoken a c'hello dre ze tont tostoc'h da ene Breiz eget a-dreuz oberou lod kaer eus hor skrivagnerien c'hallek. Hogen ni a dle tremen da genta hag ar re all da c'houde, ha kement-se e pep tachenn, lennegezh digemmesk hag all, mar n'hon eus ket c'hoant da veza rediet eun deiz, ni pe hor warlerc'hidi, da c'hounid, evel Iwerzoniz dec'h, hor frankiz politikel araok beza tizet frankiz hor spered hag hor yez.

Buhez ar Brezoneg

Setu aman frouez eun enklask graet e miz kerzu 1926 gand unan eus hor c'heneiled e Gwitalmeze (Leon), diwar-benn stad ar brezoneg.

An enklask a dalv evit bourc'h Witalmeze, Keribin, Gorre-Kêr, Kerjolic, h.a., da lavarout eo, strollad an tiez, dre vras, a zastum tost da 200 ti.

A) AR YEZOU KOMZET

I. — **Brezoneg nemetken.** Ar galleg ne vez ket komprenet : 5 pe 7 ti.

(Tud koz diwar ar maez deut da chom e kêr, dizesk ha paour evid an darn vuia.)

II. — **Brezoneg nemetken.** Ar galleg a vez komprenet, mat pe fall, hogos gant holl ar re vras, ha gand an holl vugale. Kalz tud n'hellont komz nemet ar brezoneg : 56 ti.

III. — **Brezoneg ha galleg war an hevelep renk:** Hogos dre holl, ar gerent a gomz brezoneg etrezo. Ar vugale a vez komzet outo hag a gomz etrezo e galleg. Pa 'z eus mevelien ha mitizien e komzont brezoneg atao. 80 ti.

(Tud na paour na pinvidik.)

IV. — **Galleg nemetken.** Ar brezoneg a vez komprenet gand an holl, nemet eun nebeut re vras ha kalz bugale : 45 ti.

(Maerdi, tiez an noterien, ar berc'henned- labouradegou, kalz kenwerzourien, an apotikerien, digargidi, an dud en o aes, ar « vourc'hizien » ; ar presbital, daoust ma oar an holl velein komz brezoneg hag ober prezegennou e brezoneg. Tud ar rummad-man a gomz brezoneg peurliesha gant tud ar rummadou I, II ha III. Da zeiz ar marc'had har ar foar (lun) ha d'ar sul (pa zeu an dud diwar ar maez e kêr d'an oferenn ha d'ar gousperou) e vez klevet en tiez-se muioc'h a vrezoneg eget a c'halleg.)

V. — **Galleg nemetken :**

4 ti.

(Ti ar barner a beoc'h, ti an dibellou, an archerdi, ti an teller.)

Da lavarout eo :

Seul binvidikoc'h ha desketoc'h e vez an dud, seul vui e komzont galleg. Ar brezoneg a vez komzet gand an darn vuia eus tud ar vourc'h, hogen ar galleg a zo yez ar gargidi hag an dud eus an dibab. Neb a lavar galleg a lavar derou an deskadurez.

B) AR YEZOU E BUHEZ AR VOUREC'H

1) **Ar pezh a lenner :**

« *Kannadik* » ar barrez, e brezoneg penn-da-benn, lennet, koulz lavaret, gand an holl.

« *Le Courrier du Finistère* », e brezoneg hag e galleg (lennet gant tud ar rummadou II ha III dreist-holl).

« *L'Ouest-Eclair* », e galleg penn-da-benn (IV ha V).

« *La Dépêche de Brest* », e galleg penn-da-benn (IV ha V). Nebeutoc'h lennet, o veza na vez ket erbedet gand ar veleien.

Kelaouennou Paris ha kelaouennou an tuiou kleiz ne vezont ket nemeur lennet. —

2) **Renerez :**

An aliou a vez lennet a vouez uhel e galleg da genta hag e brezoneg goude.

Ar peurrest e galleg.

3) **Iliz :**

Oferenn 8 e. (IV ha V dreist-holl) : prezegenn c'hallek. Oferenn-Bred (I, II, III hag an dud diwar ar maez) : prezegenn vrezonek.

4) **Dihuedou :**

Eur strollad-c'hoarierien, o c'hoari a-wechou *Ar Basion* e brezoneg.

... Sellit ouz an notenn →

Échos

UNE FACULTE LIBRE DE CHAUVINISME ?

Les « *Facultés Catholiques de l'Ouest* » organisent chaque semaine une conférence à Rennes, au collège Saint-Vincent. C'est le rendez-vous des gens « bien » de la ville. Le rendez-vous des Français les plus français de France aussi, mais ceux-là à la tribune.

C'est M. Antoine Rédier, directeur de l'inoubliable « *Revue Française* », qui parla le premier lundi. M^{me} Marie Gasquet le second. Les Rennais ont donc leurs « *Causeries du Lundi* ». Peut-être voudraient-ils mieux dire leurs « *Contes du Lundi* ». Qu'on en juge.

M^{me} Gasquet avait choisi comme sujet : la Politesse du Cœur, le peuple. Cette politesse, « combinée du pur atticisme, de la fierté romaine, du miracle chrétien », la conférencière ne l'aperçoit nulle part dans le monde. « A-t-on jamais parlé de l'aménité allemande, de la courtoisie scandinave, de la galanterie américaine ou anglo-saxonne ? » Non, cette vertu a choisi sa terre d'élection : elle se drape dans les plis immortels du drapeau tricolore de la fille aînée de l'église. Seul, le Français est poli. « Français » et « civilisé » sont synonymes.

Nous nous souvenons fort bien, en Bretagne, du temps des grâces de la cour de Louis XIV, lorsque le Roi Soleil, modèle de courtoisie, saluait ses moindres servantes. Et quelle aimable aménité dans les rapports du Peuple Civilisé et Poli avec les barbares que nous sommes ! Avec quelle exquise galanterie pendait-il nos ancêtres, avec quelle charmante bonne grâce consent-il aujourd'hui à remplacer notre langue informe par l'admirable véhicule de tant de délicatesse qui est le sien !

« Vraiment rafraîchissante », disait la marquise. M^{me} Gasquet ne l'est pas moins. Mais elle entre dans une période qui, pour être plus rapprochée de nous, est moins gaie. La politesse française se meurt : « Se meurt-elle vraiment ? Nous ne le croyons pas. Ne soyons pas pessimistes : il ne peut pas y avoir de *décadence française* ». (Vifs applaudissements dans l'auditoire.)

Non, il ne peut pas y avoir, il n'y a pas de *décadence française*. En un demi-siècle, la France est passée, pour l'ensemble de la production, de la population, de l'activité, du deuxième au dixième rang des nations civilisées. Mais, nous affirme M^{me} Gasquet, ce n'est pas de la *décadence*.

C'est peut-être, après tout, de la politesse aussi. « Passez donc je vous en prie. »

Les Rennais vont donc, chaque semaine que Dieu nous donne, prendre un bain d'humilité française, et de réalisme politique. Le chauvinisme, le mépris de l'européen enseignés à ces conférences, le choix des orateurs pris parmi les plus notoires et les plus excités des patriotes français, en font une des plus détestables manifestations de l'influence française sur le sol breton.

Le voile chrétien donné à la philosophie de « la France au-dessus de tout » ne l'excuse pas, pas plus à Saint-Vincent de Rennes qu'ailleurs, moins encore. Et les bourgeois rennais qui, se fiant au catholicisme affirmé de ces manifestations, n'y trouvent en réalité et sans révolte que le plus épais des chauvinismes, ne sont que les fils abâtardis — ou abusés — des généreux Bretons d'il y a quatre siècles, qui, aux portes de Rennes, reçurent si rudement et si fièrement les armées du Roi de France.

A propos, on nous annonce en fin de série, pour le printemps, un conférencier breton à Saint-Vincent. Lequel, dans cette tricolore atmosphère ? Vous n'avez pas encore deviné ? Qui donc dites-vous, Le Goffic ? Vous avez raison. Ce ne pouvait être que celui-là.

PELO de Betton.

LA FRANCE CELTIQUE

La France, « elle aussi ne l'oublions pas », dit la formule régionaliste, est de sang celtique.

Quelle est au juste la valeur de cette affirmation, à laquelle jusqu'ici nous n'avons pas cru prudent de souscrire ?

Est-ce à dire que, pour s'assurer d'une impérissable celticité, il suffise aux Bretons bretonnants d'adopter les mœurs et la langue des Celtes de Dijon ou d'Angoulême ?

Nous ne leur conseillons pas l'aventure. Sans aller si loin, il nous suffit de voir quels mauvais tours joue la francisation à la celticité bretonne pour rester circonspects à l'égard de ses vertus gauloises.

NOTENN. — Ne ra hor c'heneil meneg ebet eus ar skoliou hag ar c'hatekiz, Klokaat a hellimp an daolenn-man ar miz a zeu marteze.

An neb a garfe rei skoazell d'imp evit hon enklask war « *Buhez ar Brezoneg* » a zo pedet da skriva d'an Ao. R. Hemon, rener « *Gwalarn* », Boîte Postale 75, Brest.

Non pas qu'il n'y ait rien de celtique en France. Mais si l'on a pas mal cherché dans cette direction, on n'a pas trouvé grand chose. La Gaule romaine avait tout abandonné, tout perdu de son héritage gaulois. Il faut avoir la patience monastique d'un Julian, d'un Dottin pour entreprendre de retracer l'ombre de ce que fut l'empire de Verkongetorik. Et si la Gaule ancienne échappe si largement à notre connaissance, malgré tous nos moyens d'investigation modernes, que penser de la Gaule vivante que certains idéalistes s'obstinent à voir ou à retrouver dans la France d'aujourd'hui ?

Nous n'avons pas la prétention, sous la rubrique *Echos*, de vider la question de la France celtique. Nous pourrions peut-être en signaler l'extraordinaire inexistence.

L'idée celtique en France n'est pas d'hier. Mais elle s'est toujours montrée impuissante tant aujourd'hui qu'à travers les siècles, à prendre corps, à s'identifier — non seulement avec une langue et une littérature, cela va sans dire — mais avec des conceptions de la société, de la morale, de l'art.

C'est dire qu'elle est restée soit un sentiment, toujours clairsemé et intermittent, toujours vague; soit un argument d'ordre exclusivement historique, parmi tant d'autres, pour justifier des visées politiques d'expansion territoriale. Dans ce dernier cas, elle n'entraînait rien de comparable, derrière elle, à la culture allemande que véhiculent, si odieuses soient-elles, les prétentions des pangermanistes, sur trois ou quatre provinces du Nord et de l'Est de la France. Encore celles-ci s'appuient-elles sur la réalité germanique de noms de lieux et de noms de personnes.

Que sont les Français ? En réalité, ils se le sont toujours demandé, et ont souvent changé d'avis.

Peu après Grégoire de Tours, à l'aurore de la France, apparaît la légende de l'origine troyenne des Francs. Il s'agit de redorer un blason qui respire encore la sueur des campements barbares.

Sous les Capétiens, on s'arrête à un heureux mélange de Gaulois, Romains, Francs, mais qui toujours vient de Troie.

Au xvii^e siècle, on affirme que les Francs étaient de race gauloise. On nie la conquête. Jusqu'aux premières années du xviii^e, la légende troyenne tient mordicus. Il fallait conserver cette noble origine aux Rois de France.

Au xviii^e siècle, on reconnaît la nationalité germanique des Francs. On ne sait plus comment maintenir l'idée de l'unité de race.

Boulainvilliers, au début du xviii^e siècle, dénonce la conquête franque, oppose Francs à Gaulois, comme nation à nation comme caste à peuple. C'est une révolution.

Cependant, jusqu'en 1730, on conclut encore au mélange absolu des diverses races.

L'abbé du Bos concilie un peu Boulainvilliers et la tradition, en inaugurant la juxtaposition et la fusion pacifique des deux races. Clovis est un charmeur.

Là politique s'en mêle bientôt. En 1787, Mably affirme l'absorption des Gaulois (aristocrates?) par les Francs de constitution libre et républicaine. Ce qui n'empêche pas la Convention de s'emparer des frontières du Rhin pour refaire la Gaule.

A cette fin du xviii^e siècle, on distingue aussi Francs de Français. Un député déclare venue la déchéance du mot Français en même temps que celle de la noblesse (Proudhon). On oppose Gaulois à Franc, patriote à aristocrate.

Cette idée dure longtemps. Guizot, en 1820, voit dans la révolution la lutte de deux peuples. Puis Henri Martin revendique l'héritage gaulois et c'est la celtomanie.

Mais, à mesure que nous entrons dans la période contemporaine, une nouvelle théorie se forme, venue de Michelet, véritable synthèse des précédentes. La France est le résultat de la coopération profonde d'un certain nombre de races, qui lui ont apporté chacune ses qualités, qui la constituent au même titre, qui en sont inséparables.

« L'âme française est une trinité, dit Schuré, elle comprend l'âme gauloise, l'âme latine et l'âme franque. »

La nouvelle théorie est reçue par l'Etat, qui la sert aux régionalistes. Mais elle doit baisser pavillon devant une notion plus officielle encore et qui en est presque la contradiction : celle de la France nation latine. Ici, tout le monde tombe d'accord, car il faut bien que l'unité française, qui existe *a priori*, se réalise quelque part. Le poète rejoint le professeur qui fournit ses discours au politicien.

« Cette tradition grecque et latine, dit Anatole France dans *Le Génie Latin*, sans avoir été depuis démenti par quiconque, toute de sagesse et de bonté, hors de laquelle il n'est qu'erreur et trouble! »

« Je porte aux études latines — dit-il d'une manière plus nette encore dans *Le Journal* du 3-7-22 — un amour désespéré. Je crois fermement que, sans elles, c'en est fait de la beauté du génie français. Le latin, ce n'est pas pour nous une langue étrangère, c'est une langue maternelle. Nous sommes des Latins. C'est le lait de la louve romaine qui fait le plus beau de notre sang. »

« Barbares et Romains, hurle une meute derrière M. Charles Maurras. »

Avant eux, Victor Hugo avait écrit quelque part :

« Il y a, en France, un écrivain qu'on a pas le droit de discuter. C'est Racine. Dites ce que vous voudrez de Corneille, de Bossuet, de Molière et de Voltaire, mais ne touchez pas à Racine. Racine est inviolable... Pour ses admirateurs, c'est un dieu; pour de certains farouches c'est une idole; pour les plus sauvages, c'est un fétiche... »

Et Hugo, cherchant la raison de ce culte racinien, croit la trouver dans la médiocrité de l'imagination du poète, dans le fait qu'il est essentiellement un artiste tempéré, moyen, par conséquent en harmonie avec le tempérament français.

Qu'en pense M. Le Goffic qui, si j'ai bonne mémoire, a défini le génie celtique par l'équilibre de tous les contrastes, et son goût pour les extrêmes ?

Entre le celtisme et le latinisme, il semble bien que l'opinion française ait choisi.

On peut voir depuis tantôt six ans, au cœur des jardins du Palais-Royal, à Paris, s'élever la morne copie de quelque dieu du Panthéon romain, mais sur le socle de laquelle est écrit :

HOC MONUMENTUM
AD INGENIUM LATINI
GLORIAM
A LATINIS GENTIBUS
MCMXXI ERECTUM EST

Tous les peuples (gentes) latins étaient représentés à la cérémonie de l'inauguration, du Chili à la Dobroudja, pendant que là-bas, du Kerry au Donégall, achèvent d'agoniser, peut-être, les « derniers Gaulois »... qui, eux, ne sont pas des frères de race.

S'il existe vraiment des cœurs celtes en France, on voit à quels obstacles se heurtent leurs espoirs. Ils ignorent que le dogme de la latinité, qui fait de la France la sœur latine (*sorora latina*, disent les fascistes) tant des Indiens du Nicaragua que des mulâtres du Brésil, est une nécessité politique. Le retour à la race ethnique serait fatal à l'unité française. Germain sur le Rhin et dans le Nord, Bretons en Armorique, Occitans dans le Midi, Basques sur l'Adour, Italiotes en Corse.

Le rêve d'une nouvelle Gaule exclut dans une large mesure tout ce qui fait la France, dont la civilisation est basée sur la négation de la race. La France admet l'élément celtique, comme l'élément germanique, mais seulement une fois qu'ils ont dépouillé toute conscience véritable d'eux-mêmes. Elle ne veut d'eux que leur sève, leurs obscures énergies pour les fondre dans le moule de ses formules et les utiliser à ses fins.

La France a-t-elle si grand tort de refuser à se reconnaître dans une race, sinon dans la romaine, à qui elle doit tout de même sa langue et sa culture ?

Elle a cherché pendant des siècles à faire la lumière sur l'imbrroglio de ses atavismes. Elle s'est attachée souvent avec complaisance au souvenir gaulois. Elle n'est jamais parvenue à renouer les fils d'une tradition brisée, malgré l'entêtement héroïque de sa génération de celtomanes.

Y a-t-il encore quelque chose de celtique en France ? Sans doute, mais dans la France du Moyen-Age, celle de l'art ogival, des trouvères et troubadours, des romans de chevalerie, de Rabelais. Depuis, la Renaissance a passé. Qu'a conservé de celtique la France moderne, hors d'obscures coutumes en de lointaines campagnes, hors de la psychologie subconsciente de son peuple ? Rien de bien positif.

Quand, aujourd'hui, les Celtistes français nous disent que le celtisme, c'est une âme, nous pouvons leur demander où ils sont allés chercher cette âme-là.

Un peu, très peu, chez les Gaulois, beaucoup chez les Celtes modernes, pas du tout dans la France. Plus dans le *Barzaz-Breiz*, ou même dans Ossian et les Triades apocryphes, que dans César et Strabon.

Tant qu'à faire, ils seraient plus récompensés en allant directement aux sources authentiques, derrière d'Arbois, Loth et Dottin.

Je crois qu'un Français qui veut retrouver le celtisme des Gaulois, ses ancêtres, est infailliblement ramené, s'il est honnête avec lui-même, et s'il veut récupérer une personnalité complète, non seulement à la Bretagne, mais aux montagnes de Galles et aux rivages d'Irlande.

Et c'est là que le celtisme vit, qu'il est en péril et qu'on doit le sauver.

O. M.

.... Mais faites-vous tout ce que vous pourriez pour votre revue « Breiz-Atao » ?

Non, si vous n'avez pas sur vous un carnet d'abonnement de propagande qui vous permettrait de « saisir » les occasions, qui ne manquent à personne, de faire un nouvel abonné.

(Prix d'un carnet : 24 francs.)

Les derniers jours de la Bretagne Indépendante

(suite)

Mesures que prend la France.

En envoyant donner avis à la cour de France de la mort du duc, Rieux demanda l'exécution du traité de Sablé. Le roi promit de s'y conformer, mais en posant pour condition préliminaire, qu'étant seigneur souverain des jeunes princesses, il seroit déclaré leur tuteur ; que ses droits, et ceux des héritières sur la Bretagne, étant litigieux, seroient soumis à un examen ; qu'avant la décision elles ne prendroient pas le titre de duchesses. Le conseil de Bretagne répondit qu'il désiroit se conformer aux dispositions du traité de Sablé ; et que comme il imposoit l'obligation de le faire garantir par les trois Etats, la princesse alloit les convoquer, et que les dernières propositions seroient soumises à leur discussion. (P. 285, 286.)

(Tentatives du sire d'Albret, secondé par le maréchal de Rieux, pour enlever Anne de Bretagne.)

Son mariage avec Maximilien.

Anne éprouvoit l'embarras attaché au malheur ; des conseils, des promesses de la commisération, et presqu'aucun secours, Henri VII écrivoit à la fille de son ancien ami des lettres affectueuses, pleines d'exhortations et de conseils ; sur-tout qu'elle se gardât bien d'écouter les agens de la France, et qu'elle n'eût de confiance qu'aux siens. Il lui envoya, avec ces instructions, quelques troupes qui, à leur débarquement, se comportèrent à-peu-près comme dans un pays de conquête, et lui firent plus de mal que de bien. Ferdinand, roi d'Espagne, et Isabelle, mandoient aussi à l'orpheline qu'elle ne se laissât pas décourager ; qu'ils feroient de leur côté, pour elle, une puissante diversion, sitôt qu'elle auroit reçu les renforts qu'elle attendoit d'Angleterre, de Flandres et d'Allemagne. De leur côté, les généraux de Charles VIII, en avançant dans la Bretagne, et s'emparant de tous les postes utiles, publioient que ce monarque ne se fortifioit dans la province que pour empêcher qu'elle devint la proie des envieux de sa pupille. (P. 289, 290, 291.)

Au milieu de ces fallacieuses adulations, l'odieuse Alain continuoit ses persécutions. Il paroît que le roi d'Angleterre l'apuyoit, afin d'avoir en Bretagne un duc de sa main. Ses partisans devenoient tous les jours plus pressans, et faisoient craindre une violence. Afin d'ôter à cet amant forcené toute prétention, et de se soustraire pour toujours à ses poursuites, elle prend un parti extrême. Son père l'avoit fiancée à Maximilien. L'Autrichien n'étoit guères moins vieux que le Gascon ; mais l'éloignement mettoit un voile sur ce défaut. Anne lui fait savoir que, fidèle à l'engagement pris par son père, elle consent à l'épouser. Sur cette offre, il auroit dû accourir ; mais, retenu en Allemagne par une guerre d'ambition, il se contenta d'envoyer des ambassadeurs. Le principal d'entr'eux étoit chargé de le représenter. Après la cérémonie du mariage dans l'église, la nouvelle épouse se mit au lit, et l'ambassadeur, tenant en main la procuration de son maître, mit une jambe nue dans le lit nuptial. (P. 292.)

Démarches de Dunois pour la réunion de la Bretagne.

Tout cela se fit si secrètement que les plus familiers de la cour n'en eurent aucune connoissance, pas même Dunois, quoiqu'il fût très assidu auprès de la princesse, et qu'il eût auprès d'elle assez de crédit pour les services qu'il lui avoit rendus en la défendant contre le sire d'Albret. Cet événement l'étonna fort. La prison du duc d'Orléans lui ayant ôté l'espérance de procurer au prince la main de la princesse, il travailloit alors à la mettre dans celle de Charles VIII, non-seulement pour son propre avantage ; mais aussi pour celui du duc d'Orléans, dont il se flattoit d'obtenir la liberté par ce service. Quoique déconcerté par ce brusque mariage, il ne se rebuta pas. (P. 293.)

Il remontra à la cour de France, qui avoit agréé sa secrète médiation, que si sincèrement on avoit dessein d'acquiescer la Bretagne par le mariage de la princesse, il falloit prendre des moyens tout autres que ceux qu'on avoit employés jusqu'adors, Mal-à-propos, écrivit-il, on a fatigué le peuple breton par la guerre, et effrayé les seigneurs par l'ostentation d'une puissance attentatoire à leurs privilèges. Ce sont les demandes perpétuelles faites par Louis XI à François II, tantôt d'un hommage accompagné d'obligations onéreuses ou humiliantes, tantôt de renonciation forcée à toute autre alliance, qui ont aigri le père, dont le mécontentement a passé à la fille et lui a inspiré pour la France un éloignement difficile à vaincre. On peut voir, par le simulacre de mariage qu'elle vient de se permettre, que, malgré la foiblesse de son âge, elle est capable d'une résolution ferme et même désespérée. On ne la ramènera qu'en lui montrant le dessein, non de la dominer, mais de placer sur sa tête une couronne due à sa naissance et à ses belles qualités. L'adroit négociateur ajoutoit que cette perspective deviendroit encore plus attrayante pour la princesse, si elle étoit présentée par le duc d'Orléans, parce qu'elle se rappeloit avec plaisir qu'il avoit daigné, lorsqu'elle ne faisoit que de sortir de l'enfance, lui marquer des sentimens qui la flattoient, et qu'elle croyoit que le prisonnier souffroit pour elle. (P. 294.)

(Le duc d'Orléans est mis en liberté.)

(Extrait de l'Histoire de France, par ANQUETIL — Paris — Garnery — 1805.)

(Suite et fin au prochain numéro.)

LIRE DANS LE PROCHAIN NUMERO :

Le Procès Catalan,
notes et croquis d'audience.

Breiz Atao et Bleun-Brug
(Suite et Fin).

Pêcheurs Bretons et Pêcheurs Français
(Suite et Fin).

Notre Concours humoristique,
une réponse primée, etc...

En progressant dans les études françaises, un jeune Breton progresse *ipso facto* dans l'ignorance de la Bretagne.

Utilisez toujours les chèques postaux pour vos envois d'argent.

BREIZ ATAO - C. C. 25-29 RENNES

Seule, l'ignorance encore très générale du français conserve la vie au breton. Le jour où les campagnes sauront couramment le français, il ne sera plus parlé breton nulle part... si nous n'agissons pas avant.

" AUX VIEUX LIVRES "

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

Vous achetez Breiz Atao au numéro dans une librairie. Donc Breiz Atao vous intéresse.

Pourquoi ne pas vous y abonner ? Vous gagneriez 3 francs par an et Breiz Atao ne perdrait pas 30 % sur le prix du numéro plus le tiers des numéros mis en vente.

des lettres

D'un membre de l'U. Y. V. à New-York, Yves-Marie B. :

« J'ai constaté avec plaisir que, si les Français d'ici sont estomaqués de m'entendre dire que je suis Breton, les étrangers de toute sorte trouvent cela tout naturel... Tu sais que New-York est gouvernée par des Irlandais. J'en conclus à la suprématie des races celtiques, car cette ville est rudement bien organisée et confortable... Je me permets de t'expédier 5 dollars avec la présente... »

D'un artiste nantais, adhérent, R. :

« ...Lorsque nous en aurons les moyens — sans tarder, je l'espère — nous pourrions révolutionner la Bretagne au point de vue artistique; on ne pourra pas dire que les artistes nationalistes bretons ne sont pas modernes. Pour commencer, nous nous attaquons au coin où justement l'art de Paris peut pénétrer le plus facilement: à Nantes. Au point de vue artistique, je suis sûr du succès du breton moderne ici — on nous attend. »

« Lorsque cette œuvre sera en bonne voie, il sera facile aux nationalistes bretons d'en tirer philosophie et de le crier bien haut. Si nous ne sommes pas plus modernes que Paris, il est inutile d'insister. »

« Quand je dis art, je ne veux pas seulement dire tableaux, statuettes, et même meubles, je veux dire aussi architecture et même plus, organisation, transformation entière du pays. Mais j'en dis trop long, il vaut mieux le faire avant de parler. »

D'un Haut-Breton bretonnant, au service :

« ...Diskouezet em eus pennad *Marchal Bretagne d'abord* d'eür paotr yaouank eus Vildé-war-vor, e-kichen Konk-gall (Cancale) ha kavout en deus graet anezan reiz-rik. Kasit d'in niverennou e-leiz. »

D'un officier :

« ...Je viens vous assurer de mon dévouement le plus absolu à la défense de la noble cause bretonne. L'engagement ci-joint que j'ai signé sans hésitation aucune, est bien peu de chose à côté de ce que l'on pourrait me demander le jour décisif. J'appartiens depuis toujours à vos idées et jusqu'à présent, j'ai défendu avec acharnement les intérêts de mes compatriotes. Je continuerai avec plus d'acharnement encore, maintenant que je suis sûr que mes efforts contribueront à un succès certain. »

D'un adhérent cornouaillais, S. B. :

« ...Ici, tout le monde, ou à peu près, me donne raison dès que je parle du nationalisme breton. »

D'un abonné, habitant la Wallonie, D. P. :

« ...Setu aman pae al levriou hoc'h eus bet ar vadelez da zegas d'in. Trugarez-bras d'eoc'h. O lennit em ens a-beñ breman. En tu-hont ma z'int dudius-tre da lenn e kaver enno magadur a-bouez evit kement a denn da vroadelez ha da emrenerezh Breiz. — « L'Intérêt Breton », 'gand Debauvais, dreist-holl a ro da brederia hag ar youl da studia doumoe'h. Eun hent a ziskouez d'imp n'oa ket heuliet nemeur beteg-hen. Deut-mat e vo, asur, gant Breiziz holl. Hag ar bobl a-bez a savo holl a-unan p'he devo meizet ar gounit a zenio da heul an emrenerezh... »

« ...Trugarez ivez d'eoc'h evid ar gerig brezonek hoc'h eus skrivet d'in. Kaerat devez pa stago holl yaouankiz Vreiz da ober ha da genskriva etrezo en o yez vroadel. Da bep hini da gregi ganti dioustu breman hag a-zevri. Kals a vignoned am boa hag i dizeblant-kaer ouz ar yez hag ouz an emzao breizek. Dre skriva brezoneg d'ezo, netra ken, oun deut a-benn d'ober anezo brezonegerien ha broadelerien fero. »

« Kenavo. Kalon vat d'eoc'h da gas da benn an ero boulehet ken frank ha toullat ken donn ganeoc'h. Labour vat a rit. Niver ar c'henstourmerien a yelo war gresk. Ho pet 'fizians... »

D'un peintre breton et de sa femme, à Quiberon, R. G. :

« ...Nous aimons beaucoup l'esprit de votre revue qui nous intéresse hautement. Nous sommes jusqu'ici entièrement d'accord avec vos vues. »

D'un ecclésiastique trégorrois :

« ...A mon grand regret, je ne puis vous continuer mon abonnement: mon Supérieur ne le juge pas utile. »

En cette matière, Monsieur l'Abbé, votre Supérieur peut se tromper.

Breiz Atao et l'U.Y.V.

ne sont pas des entreprises commerciales. Leur but est d'éduquer les Bretons, de réveiller en eux le sentiment National; de soutenir, de diriger et grouper les patriotes bretons, artisans de la première heure.

De ceci, il découle naturellement que ceux qui seraient dans l'impossibilité de payer intégralement leur abonnement ou cotisation peuvent bénéficier des abonnements et cotisations à prix réduit. (Abonnement: 10 fr. ou Cotisation: 13 fr.)

BREIZ ATAO et l'U. Y. V. sont entièrement au service de la Bretagne.

.... Mais faites-vous tout ce que vous pourriez pour votre revue « Breiz-Atao »?

WAR-ZAO - Ugent Réal - 5 fr.

Il n'est personne qui ne puisse envoyer cette modique somme à L. DERRIEN, Route de Cal-lac, Guingamp.

Il s'agit de soutenir le premier effort fait pour mettre le Nationalisme breton à la portée du peuple.

Pendant un an vous recevrez War Zao toutes les quinzaines.

Vous répandez donc à toute occasion la carte "Résurrection"

Dès aujourd'hui, adressez un chèque postal au compte de *Breiz Atao*: Rennes, C. C. 25-29, et vous recevrez la quantité de cartes désirée.

Deux qualités — deux tons — deux prix

1 ^{re} qualité — Impression noire		2 ^e qualité — Impression bistre	
Le 1000.....	70 fr.	Le 1000.....	45 fr.
Le 100.....	8 »	Le 100.....	5 »
Les 50.....	4 50	Les 50.....	2 75
Les 25.....	2 50	Les 25.....	1 50

La langue française chassée...

Les Français s'étonnent, s'irritent, s'indignent même de voir le français progressivement chassé, au profit de l'anglais surtout, des enseignes de magasins.

En bons Latins idolâtres de l'Etat, qui attendent tout des lois et règlements, ils ensivagent, pour se défendre, la création d'une triple taxe sur les enseignes rédigées en langue étrangère (voeu déposé dans un des derniers conseils généraux tenu à Versailles).

Et moi, je dis que cela est consolant et rafraîchissant, que cela est juste et raisonnable de voir les Français — qui ont toujours été si à l'aise chez les autres, se sont toujours crus chez eux, et sont persuadés lui faire beaucoup d'honneur en couchant dans le lit du voisin — de voir les Français, dis-je, aux prises avec les difficultés qu'ils ont créées à tant d'autres peuples.

Membre de l'U. Y. V. désire acheter pour compléter ses collections :

Breiz Atao : n^{os} 1 à 13.

Buhez Breiz : n^{os} 2 à 10 (février à octobre 1919); n^o 13 (janvier 1922); n^o 15 (mars 1922); n^{os} 17 à 19 (mai à juillet 1922); n^{os} 22-23 (octobre-novembre 1922);

Le tout en bon état. Faire offre pour le tout ou pour numéros séparés au bureau du journal qui transmettra.

Le Gérant : E. BOURRIN.

" Bien-Fait "



le Vêtement
à la Mode

EXIGEZ-LE !..

*En vente dans toutes les bonnes Maisons
de Confections.*

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
CONFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort,
près la place de la Mairie

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie

== RENNES ==

== RENNES ==

REPAS AVEC CIDRE : **7 fr.**

POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 926

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*

RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS

& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 223

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'escompte, au comptant, à M.M. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « SALF »
Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Güened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieu aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97
R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des HUILES
DE PÉTROLE**

Succursale de NANTES
1, Quai Jean-Bart



**HUILES POUR AUTOS
"ENERGOL"**

Essence "ENERGIC"

HUILES INDUSTRIELLES

MAZOUT
pour MOTEURS et FOURS

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
cadres -:- papiers peints -:- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLÉPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angelus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V.
les ENCADREMENTS

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison SICOT, 2, Rue Edith-Cawell,
à RENNES. — Registre du Commerce Rennes 7461

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne
la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

allez et discutez

mais, auparavant, apprenez à bien connaître la question bretonne. Le sujet est vaste. Avez-vous réuni la documentation nécessaire ? Savez-vous de l'histoire, de la langue, de la situation de la Bretagne le minimum indispensable ?

Sans doute trouvez-vous dans *Breiz Atao* les différents aspects des problèmes bretons, analysés et développés, mais il vous faut sous la main, à tout moment, ou l'ensemble de la question ou un court memento sous un format pratique. Seuls les livres et les brochures peuvent répondre à ce but.

Vous allez vous constituer une bibliothèque bretonne ou la compléter. Commencez par vous procurer au bureau de votre revue les brochures et les livres suivants :

Histoire.

- C. DANIO. *Histoire de notre Bretagne* (illustré de 72 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne).
Reste quelques exemplaires de luxe
sur Arches à 50 "
et 3 exemplaires sur Japon à 100 "
- J. C. Istor *Breiz evit an holl* 1 20
- Meven MORDIEN, hag ABERVE. *Nolennou diwar-benn ar Gelted koz* (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule 2 50

Etude, histoire et situation de la langue.

- Meven MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Sketta (capital) 1 70
- M. GUIEYSSÉ. La langue bretonne 1 20
- F. VALLÉE. *La langue bretonne en 40 leçons* (7^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur 6 60
- *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons*. — Fascicules I et II 1 70
- Fascicule III 2 20
- *Geriou keumraek ha brezonek* (petit vocabulaire breton-gallois) 2 30

Littérature.

- Livres dernièrement parus :
- J. KERRIEN. *Roc'h Toull* (édition de « Gwalarn ») .. 5 50
- SYNGE. *War Varc'h d'ar Mor* (troet gant Y. Drézenn) 2 25
- X.3. *Sketta Segobrani* (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume 8 80
- Fanch AL LAY. *Bilzik* 5 50
- Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des libraires bretons.

Exposés des questions bretonnes.

- F. DEBAUVAIS. *L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne* 1 20
- LE MERCIER D'ERM. *Les origines du Nationalisme breton* 1 20
- *Le Nationalisme breton et l'Action française* 1 20
- J. GONNON. *La paix par les Nationalismes* 1 20

Divers:

- C. LE MERCIER D'ERM. *Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques* (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques) ... 4 50
- *La Bretagne libertaire* (anthologie) ... 3 50
- *Le Barde Mathäliz* (étude) 1 20
- *Irlande à jamais !* (poème) 1 20
- J. BOUILLÉ. *L'Art en Bretagne* 1 70
- R. DE KERMEË. *Camille Le Mercier d'ERM* (étude et critique) 1 20
- Alain GURVAL. *Pour les Bretons* (poème) 1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'Administration de *Breiz Atao*, C. C. 25-29, Rennes.

MEURZ
1927

MARS 1927
N° 3 (99)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^F
50

Jamais, jamais, depuis que le monde est monde, la force d'un vainqueur n'a pu triompher du sentiment national d'un vaincu. Toutes les contraintes, au contraire, n'aboutissent qu'à l'exaspérer, à le rendre de plus en plus vivace et redoutable.

Maurice GENEVOIX.

MANUFACTURE DE TOILES DE BRETAGNE

TISSAGES MÉCANIQUES

Maison fondée en 1840

J.-M. CHOLEAU

VITRÉ

EXPORTATION

EXPORTATION

TOILES de MÉNAGE écruées et crémées, lin et chanvre.

TOILES BRETONNES pour broderies.

TOILES FILTRE pour cidres, miels et cires.

DROQUETS chaîne fil de lin, trame laine.

unis et croisés 2 et 4 marches.

rayés 2 et 2, 4 et 4, 6 et 6, etc.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS pour tous PAYS

Même Maison : **FABRIQUE DE BONNETERIE**

Aiguille, Crochet et Machine

Maison et Bureau de Commandes à **RENNES** :

12, Rue de la Visitation

On dit que..

... le breton est détrôné au profit du français...

GWALARN est exclusivement rédigée en breton.

... la littérature bretonne est affaire de croquants...

GWALARN s'adresse au public cultivé.

... l'âme bretonne est une nuance de l'âme française...

Lisez **GWALARN** et vous serez persuadés du contraire.

GWALARN
KELC'HGELAOUENN
LENNEGEL TRIMIZIEK

Demandez un numéro spécimen à
Rener Gwalarn, B. P. - 75, Brest.

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER

la ville sainte du Trecoar

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNÉE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1925

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens



LA BICYCLETTE
"ROOLD"

EST LA REINE
DES PETITES REINES



Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel du Lion d'Or

LE FAOUET
(Morbihan)

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

EDITORIAL

L'esprit de la France

Le 18 janvier, une proposition de résolution, signée de huit députés alsaciens, approuvée depuis par quatre autres, a été distribuée à la Chambre des Députés. En voici la teneur :

PROPOSITION DE RESOLUTION :

La Chambre prie le gouvernement :

1° De mettre sérieusement à l'étude l'institution, sur l'ensemble du territoire français, d'une organisation régionale pour toutes les questions d'intérêt régional, la création d'une Assemblée délibérante et d'un organe de pouvoir exécutif.

2° En attendant cette réforme générale, et pour tenir compte de la situation spéciale des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, de préparer et de déposer sans retard un projet de loi établissant dans ces départements une administration régionale autonome dotée d'un Conseil régional élu au suffrage direct, et d'un budget autonome.

Suit un substantiel exposé des motifs, qui, après avoir montré que le rattachement progressif au Gouvernement Central des administrations d'Alsace-Lorraine a créé là-bas la pagaïe, insiste sur les bienfaits que la France tout entière retirerait d'une décentralisation rationnelle.

La centralisation excessive a exercé trop de ravages dans l'ensemble du pays pour que le Gouvernement et le Parlement ne prennent enfin sérieusement en main cette œuvre de réorganisation que toute une série de projets et de propositions de lois ont tenté d'amorcer avant comme après — voire même pendant les années tragiques de la guerre.

Les provinces françaises réclament une participation plus active à la vie nationale. La capitale elle-même, congestionnée à l'excès, demande à connaître les bienfaits de l'autonomie régionale et à voir naître dans le pays des centres d'activité économique et spirituelle qui enrichiront le patrimoine commun, rétabliront l'équilibre national, assainiront un état de choses qui menace de conduire le pays à la désorganisation, à l'affaiblissement économique et moral.

C'est une œuvre de rajeunissement et de relèvement national dont nous prions la Chambre et le Gouvernement de prendre l'initiative par la proposition de résolution ci-dessus.

Un patriote français, absolu dans ses idées, mais sensé et positif, ne trouverait rien à redire à cette proposition alsacienne si mesurée et si ouvertement inspirée du souci de l'ensemble français.

Mais les Alsaciens oublient qu'ils doivent compter avec le fanatisme de l'unité française, qui ne veut rien voir, rien comprendre et rien céder ; qui défend l'unité dans la centralisation, comme le sauvage nègre adore son dieu dans son fétiche en bois à lui et non dans un autre.

Leur proposition n'a aucune chance d'aboutir ! — dit un journal de province possédé par ce fanatisme (1). — Le fédéralisme, en effet, est caractérisé par un abandon volontaire des prérogatives gouvernementales, qui convient peut-être à la Suisse, aux Etats-Unis, aux colonies anglaises, mais qui répugne profondément à l'esprit français.

Qu'on relise dans Michelet l'histoire de cette magnifique synthèse (1) qui a fondu dans un creuset unique cent provinces différentes, on se rendra compte combien l'unité française est fortement charpentée.

La guerre même, en mêlant une fois de plus les provinces, n'a fait que la consolider et lui donner un caractère absolument indestructible. Il faut donc que les députés alsaciens ignorent tout de notre vie nationale, pour avoir formulé leur proposition,

Avec ces illuminés du nivellement et de l'écrasement sadique de tout ce qui ne s'identifie pas avec l'Île-de-France ou la Touraine, aucune discussion n'est possible.

Ils n'ont pas voulu de l'autonomie alsacienne, parce qu'elle

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PANCELTIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL
ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS
DIRECTION & REDACTION : 86, RUE ST-MALO (ANCIENNE-
MENT RUE-HAUTE) — RENNES. — ADMINISTRATION :
B^D DE LA GARE — GUINGAMP. — BRETAGNE (BRITTANY)
CHEQUES POSTAUX : C. C. 25-29 — RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. —
ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. —
Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abon-
nements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont
payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

- EDITORIAL. — *L'esprit de la France*, p. 767.
Au Procès des Catalans, par J. LA BÉNELAIS, p. 768.
Choses et autres, p. 771.
Breiz Atao et Bleun-Brug, par Olier MORDREL, p. 773.
Les derniers jours de la Bretagne Indépendante, p. 774.
Des lettres, p. 775.
Evorennoù diwar va beajou e Breiz-Veur hag Iwerzon, gant F. VALLÉE, p. 776.
Notre Concours humoristique, p. 777.
Chronique d'Unvaniez Yaouankiz Vreiz, p. 778.

était « séparatisme et trahison ».

Ils ne veulent pas maintenant de la proposition régionaliste, parce qu'elle « s'inspire par certains côtés des mêmes idées qui mènent le mouvement séparatiste », et qu'elle « sert de manteau à la trahison ».

Ils rejeteront de même la moindre mesure décentralisatrice, parce qu'ils pourront toujours la rapprocher de la thèse régionaliste, déjà suspecte.

Avec ces fous, — qui sont la majorité en France, au Parlement, au gouvernement, — que la raison n'influence pas et qui mettent la mauvaise foi au service de leur césarisme, c'est perdre son temps que de discuter : il faut combattre.

C'est parce que nous « connaissons tout de la vie nationale » et de « l'esprit de la France » que nous les répudions et prévoyons l'avenir.

O. M.

(1) *Dépêche de Brest*, 24-1-27.



« Qu'est-ce qu'un dessein probant, sinon une folie quand il n'a pas réussi ? »

Me Zévaës.

« A la légalité administrative, les rebelles irlandais avaient substitué une légalité supérieure, celle du droit. Les Catalans ont agi sous le couvert d'une légalité aussi élevée, aussi imprescriptible. »

M. de Guernut.

« Treitour, a malloz d'id,
malloz d'id!
Treitour, a malloz d'id,
ah ! »

Barzaz Breiz.

« Nous sommes dans un âge d'airain. Il n'y a plus personne en France pour défendre les peuples opprimés. »

Me Cohen.

« Les Catalans font du pain avec les pierres. »

Proverbe espagnol.

AU

PROCÈS DES CATALANS

Paris, 23 janvier 1927.
Palais de Justice — 11^e Chambre Correctionnelle.
LIBERTÉ — LOYAUTÉ — SINCÉRITÉ.

Grande Représentation de Marionnettes
au Palais de la Gaité Judiciaire.

Ouverture de l'audience. La défense démontre la nécessité juridique de la disjonction du procès des conjurés Catalans et du procès du traître Garibaldi. Le Ministère Public n'avait pas le droit de faire asseoir sur le même banc le félon italien et les nobles Catalans.

Le tribunal attend patiemment la fin des conclusions. Il est tout à fait tranquille. Il n'est pas la conscience qui juge, mais le bras qui agit. Et puis, il a pris ses précautions. Il y a dix-huit inculpés dans le box, mais aussi dix-huit gardes républicains. « Macia, un garde ! Rizzoli, un garde ! Morella, un garde ! Mouragües, un garde !... Le président Frédin, de sa voix revêche, a fait placer un garde de part et d'autre de chaque Catalan. Dans les annales judiciaires, on a quelquefois pris d'aussi luxueuses mesures de force en l'honneur des criminels atteints de folie furieuse endémique. Ceux-là sont encore plus dangereux, ce sont des honnêtes gens.

Le tribunal rejette les conclusions de la défense à la demande du ministère public.

Le rideau est levé.

Me CAMPINCH :

« Pourquoi avez-vous arrêté Garibaldi ? »

Le Commissaire BENOÎT :

« Adressez-vous au gouvernement pour cela. »

La salle est heureuse.

Le Président nous dit pourquoi :

« On a trouvé chez lui cinq fusils de guerre et une cartouche et demie par fusil ; une fusée éclairante et un masque contre les gaz. »

L'Instruction a oublié d'inculper de détention d'armes prohibées les dix millions de Français qui ont rapporté du front un Mauser ou un Parabellum. Le procès aurait eu lieu sur le Champ de Mars.

Le président ne nous raconte pas tout ce qu'il sait : la petite scène dans la cage aux fauves de la rue des Saussaies. « Garibaldi, promettez-nous le silence sur les

fonds secrets que nous vous avons versés. Avouez-nous quelque bon petit complot fasciste anti-français, dont nous avons besoin, et nous vous laisserons filer... »

C'est là que tout a été tranché, payé, paraphé.

▼

« Pourquoi a-t-on arrêté les Catalans ? — Chut ! chut ! Parlons d'autres choses, voulez-vous ? — Tennis, beau temps, cuisine française... ? — Tenez, voulez-vous que nous parlions de détention d'armes prohibées ? — Comment donc, cher Président. — O, colonel Macia, je salue en vous et en vos compagnons de nobles cœurs et des âmes généreuses !

La salle émue. — Il n'y a pas au monde une justice comme la justice française.

LE PRÉSIDENT. — Où avez-vous acheté les 2 grenades vides qu'on a trouvées dans votre chambre ?

TALMO Joseph. — Au marché aux puces.

Défense de rire.

▼

Un lecteur m'a écrit : « *Breiz Atao* ne fait pas la part assez large à la Bretagne. Parlez-nous un peu moins des Catalans et un peu plus des Bretons. »

Etes-vous sûr, lecteur, que vous gagneriez beaucoup au change ?

La Bretagne où nous vivons n'est pas riche en exemples dignes d'être médités. Deux coups de sifflet (Le Mercier d'Erm à l'inauguration du monument de l'Union, Mordrel à l'inauguration de Ti-Breiz par de Monzie) séparés par un repos de quatorze ans, et inscrits dans notre histoire, pour notre courte honte, immédiatement après la révolte de 1720 et la levée de fusils de la Rouërie. Ça ne vaut pas dix minutes de l'agonie d'un Mac Swinney, huit jours de la vie d'un Macia, ni un mois de la prison de Borms.

Le colonel Macia, député aux Cortès, avait soulevé contre lui l'indignation de l'Assemblée espagnole, pour y avoir dénoncé implacablement l'oppression de sa patrie.

Il monte à la tribune :

« Il n'est rien que je vous dise à vous, que je ne dise également dans la rue. Plutôt que de me taire, plutôt que de subir vos usages hypocrites, je préfère m'en aller. Je ne siégerai plus parmi vous. »

Le président des Cortès suivi d'une députation va le rejoindre à Barcelone : « Vous êtes notre adversaire. Mais vous étiez l'honneur de notre assemblée. Votre départ l'amointrit. Revenez. »

Mais le colonel Macia ne revient jamais sur sa parole.

Une autre fois, en 1917, Macia poursuivi se sauve en France. Il apprend que son premier lieutenant a été arrêté et va être condamné à mort. Il revient se constituer prisonnier. On doit les relaxer tous deux.

▼

Préférez-vous que je vous parle de Trémintin et de Jénouvrier ?

▼

La grande préoccupation de la défense était de gagner l'opinion française, afin d'exercer une pression sur le tribunal..., j'allais dire sur le gouvernement.

Elle s'y est supérieurement employée. Elle a transformé le prétoire en réunion de café. Elle l'a rempli de ses

tonitruements démagogiques. Ça a porté, ou ça portera, puisque les milieux les plus autorisés croient imminent le retrait des arrêtés d'expulsion.

C'est tout ce que les Catalans voulaient. La France est leur seule base militaire possible et la France du midi est leur seconde patrie. Ils ne veulent pas en être chassés.

Et ils ont bu la coupe jusqu'à la lie.

Leur défense s'est roulée au pied de la France en faisant la belle, comme une femme de mauvaise vie. Elle a fait dire « O comme nous aimons la France jusqu'à verser notre sang pour elle ! » à ces hommes que Marianna a poignardés dans le dos, aux représentants de cette race qu'elle a émasculée à Perpignan.

« Cartel ! s'est-elle écriée, vois tes enfants ! Révolution, vois tes fils ! Anarchie, reconnais tes amis ! »

Car la défense a dit ou laissé entendre tout cela.

Elle pouvait dire « J'accuse ». Elle a dit « Excuse ».

C'était peut-être habile, mais c'était plus digne des mœurs politiciennes de la France que de l'intégrité des compagnons de Macia.

▼

Mais il y a des rétifs.

LE PRÉSIDENT. — Vous aviez donc peur de la police française ?

ESPARCH. — Vous voyez que j'avais raison... Mais nous n'avions pas prévu le fascisme français. Nous avons eu la bêtise de croire en l'amitié française. Nous sommes prévenus maintenant. La prochaine fois, nous passerons.

C'est ce qui s'appelle mettre les pieds dans le plat.

Ventura Gassol, poète et tribun, ne fait pas mieux :

« Je proteste avec indignation contre notre arrestation faite sur l'ordre de l'Espagne. Je proteste contre notre incarcération au régime du droit commun, pendant trois mois, comme des malfaiteurs. En 1916, 12.000 volontaires catalans sont tombés à Verdun, en criant « Ils ne passeront pas ! ». Quand nous avons atteint la frontière de notre patrie, vos policiers français se sont dressés devant nous en criant eux aussi « Ils ne passeront pas ! »

Le pavé dans la marre aux grenouilles.

▼

Les Catalans spécifient bien qu'ils n'ont accepté dans leurs rangs aucun citoyen français, afin de ne pas compromettre la France.

Le beau calcul ! C'était bien la peine d'infliger à une poignée de frères de race languedociens prêts à les accompagner la honte de les éconduire, pour aller s'accoquiner avec Garibaldi.

« Nous avons besoin d'instructeurs militaires. »

Justement, il s'en serait trouvé certainement d'assez bons à Béziers ou même à Toulouse, à la rigueur en Bretagne. Était-il nécessaire d'avoir appris le maniement des armées à Caporetto ?

Les Catalans ont renouvelé l'erreur de la légation irlandaise à Paris de 1919 à 1922, qui écartait d'elle les Bretons (1) pour ne pas se compromettre et a dépensé des centaines de mille francs, en pure perte, pour s'attirer l'amitié française, alors que l'amitié bretonne se donnait.

▼

Il était difficile de parler du fascisme sans parler de l'Italie. Et le prétoire devient un pigeonnier où tout le monde roucoule à qui mieux mieux les louanges de la sœur latine.

« La race latine, dit Torrès, est généreuse, désintéressée, pleine de foi, gaie dans le sacrifice. France et Italie, sœurs aimées, génies émancipateurs du monde ! »

Moro-Giafferi affirme à la barre des témoins :

« Rien ne troublera la fraternité des deux races sœurs. »

C'est touchant, moins touchant certes que les coups de bottes qu'ont tout dernièrement encaissés les chemistres français à Vintimille aux cris de « Prend toujours ça, sœur latrine ! »

Mais les Italiens ont bien raison. Plus ils en font, plus on les aime de ce côté-ci des Alpes. L'essence sacrée de la latinité, ça ne se discute pas.

La bande de rossards qui a pillé la Bourgogne en 70, à bonne distance des Prussiens, est devenue l'héroïque phalange qui a aidé la France à sauver son honneur.

Miracle de la latinité.

L'atroce sacrifice au Mans des troupes de Bretagne, qui opposaient des gourdinés aux fusils allemands, est devenue, quant à elle, « la honteuse débandade des Bretons à la Tuilerie ».

Autre miracle de la latinité.

Torrès s'est bien documenté. Il nous apprend des choses savoureuses. Et on ne pourra pas l'incriminer de parti-pris en faveur de *Breiz Atao*.

Les régionalistes catalans ont vendu deux fois leur pays.

La première fois en 1917 en s'associant à la révolte des Juntas, dans le but intéressé de monter au pouvoir... en Espagne. La seconde fois, en appuyant le coup d'état de Rivera et en remettant entre ses mains le sort de la Catalogne... contre des récompenses à venir.

... Et qu'ils attendent encore, parce qu'il y a parfois une justice sur terre. Sans eux, il n'y aurait probablement eu ni directoire espagnol, ni oppression, ni séparatisme, ni procès Macia.

J'en sais qui leur demanderont des comptes.

La meilleure chose à retenir du Procès Catalan : la déposition du Quereyen Bonnafous, secrétaire de la Ligue pour l'enseignement de la langue d'Oc à l'école : « Les Catalans font partie de la grande famille occitane, dit-il. Nous, Limousins, Gascons, Provençaux, parlons la même langue qu'eux. Nous intervenons en faveur de frères de race. »

Et Bonnafous ne ment pas. La salle est pleine de Méridionaux français qui suivent les débats avec émotion. Ils conversent avec les Catalans qui sont sur les banes du public. La France du Midi reprend-elle conscience d'elle-même ?

J. LA BÉNELAIS.



Prostitution.

Dimanche 20 février, à Perros-Guirec. Journée de la Jeunesse Catholique. Un orateur exalte *en breton* l'amour de la Patrie Française, bottée et casquée. Il revendique la frontière du Rhin pour assurer sa suprématie. Il prêche, en termes de 1914-18, la haine « du Boche ».

Qui est ce pantin d'outré-Couesnon ? — Un barde, un authentique barde breton, auteur de poésies enflammées de sentiment breton. Un éminent membre du *Bleun-Brug*,... et un récent abonné à *Breiz Atao* se disant « avec nous ».

Sans autres commentaires que le titre. Et pas de nom propre par charité.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER
RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnées lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

(1) Je tiens à rappeler à ce sujet que cette légation irlandaise n'a jamais trouvé, malgré elle, à Paris, que des Bretons comme collaborateurs bénévoles. C'était des Bretons, Jules Gros, Apkéré, etc., qui lui faisaient ses traductions de documents en français. peuplaient ses réunions ou banquets et le reste.

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C. C. Rennes 740

Note de la Rédaction.

— L'abondance endémique de matières nous oblige à reporter en Avril la conclusion de notre collaborateur Nivoalen, sur les incidents maritimes franco-bretons.

CHOSSES ET AUTRES

LA CREATION DE CANBERRA.

Le duc et la duchesse d'York sont sur l'eau. Ils vont inaugurer la nouvelle capitale de l'Australie : Canberra. Surprise du monde moderne. Il ne se contente plus d'inaugurer des boulevards et des salons de peinture, il inaugure des états, il inaugure des capitales. Et il faut bien qu'il le fasse. Les bouleversements qu'entraînent depuis un siècle les transformations économiques ont tout remis en question. Les vieux cadres craquent. A des besoins nouveaux, à des exigences neuves, il faut des solutions nouvelles. Vue sous ce jour, l'inauguration de Canberra prend une valeur symbolique : elle consacre le triomphe d'une des conceptions de la civilisation moderne, celle de l'organisation rationnelle et pratique des affaires de l'état. A ce titre, elle mérite l'attention de ceux qui supputent une Bretagne organisée. Elle la mérite encore pour une autre raison. En Australie s'était posée la question du choix d'une capitale. Cette question se posera en Bretagne avec une acuité plus grande encore, le jour où nous devrons réunir quelque part des ministères, un gouvernement. Que de controverses passionnées en perspective ! Les peuples, que des traditions politiques ininterrompues n'ont pas enlisés dans l'habitude et le respect du fait accompli, ont la critique facile. Si nous voulons qu'un jour prochain, le peuple breton admette dans sa majorité l'installation de la capitale nationale en un point donné du territoire, il nous faut, d'ores et déjà, réfléchir à la solution qui ménagera les amours-propres et éloignera les discordes.

La question du choix d'une capitale est pour tous les pays d'une terrible gravité. La longue suprématie de Dublin sur Belfast a été pour quelque chose dans les déchirements de l'Ulster. L'absence d'une capitale incontestée, c'est-à-dire d'une Capitale, a été l'une des sources de la faiblesse politique d'une Ecosse, d'un Pays de Galles. Au contraire, des métropoles ayant rallié les suffrages de larges noyaux humains, comme Paris, Londres, Madrid, ont donné naissance à des états et à des civilisations.

En Bretagne, nous souffrons du manque d'un centre de ralliement. Notre population urbaine est répartie en vingt villettes éparpillées sur les pourtours du sol breton. Aucune d'elles, même les plus puissantes, comme Nantes, Rennes, Brest, ne se trouve dans la situation géographique requise par une capitale qui doit être avant tout une ville de rayonnement général. Chacune d'elles jouit d'une influence très limitée, Rennes sur la Haute-Bretagne septentrionale, Nantes sur la Bretagne du sud, Brest sur le nord-ouest de la Basse-Bretagne, Quimper sur la Cornouaille. Chacune y est la reine incontestée. Il n'est pas jusqu'à de petites villes comme Saint-Malo, Morlaix, Carhaix, Châteaubriant qui à l'ombre des plus grandes ne se soient taillé des domaines indépendants.

Dans ces conditions, il est difficile de reconnaître à telle ville beaucoup plus de droits naturels qu'à une autre de commander à la Bretagne. Si nous parlons droits historiques, la question s'embrouille encore plus. Nantes a le château des ducs, si Rennes a le Parlement provincial. En supposant même qu'on puisse mettre Rennes et Nantes d'accord sur ce point, supposition insensée, la Bretagne bretonnante pourrait se prononcer contre l'une et l'autre, en réclamant une capitale plus près d'elle et de ses besoins. On a parlé de l'erreur de nos ducs d'avoir porté la tête de l'état si loin en pays de langue française. On en parlera encore, sinon davantage, dans une Bretagne soulevée par l'orgueil de la race et de la langue.

La création de Canberra nous suggère une solution originale de la difficulté où nous nous trouverons. Les Bretons ne brillent plus aujourd'hui par l'audace des conceptions. Peut-être que l'exemple des Australiens trouvera meilleur accueil auprès de leur esprit, enclin à l'imitation, qu'une proposition issue d'un cerveau breton.

L'Australie était déchirée, dès avant la guerre, par la jalousie des différents états qui la composent. Adélaïde, Sydney, Brisbane ne voulaient pas admettre que la réor-

ganisation du dominion consacra Melbourne dans son rôle de capitale. Le gouvernement australien se souvint de certaine fable de La Fontaine. Il décida, en 1913, la création d'une ville nouvelle, au centre de la région la plus peuplée de l'île. Il remit 2.000 kilomètres carrés dans un site merveilleux à un grand architecte urbaniste de Chicago. On y traça de larges boulevards convergeant tous vers une colline, plantée de cèdres et de platanes, et sur laquelle a été construit le futur Parlement. On s'attacha surtout à créer une cité dotée de tous les raffinements modernes de l'hygiène et de la technique, une ville modèle sous tous les rapports. Les travaux, interrompus par la guerre, ont été repris en 1920 et aujourd'hui la future capitale compte déjà 13.700 habitants, la plupart rentiers, commerçants et de nombreux fonctionnaires qui, les premiers, ont dû désertier Melbourne. Dans dix ans, Canberra comptera 100.000 habitants. Et toute l'Australie applaudira cette œuvre commune qui donne satisfaction à tout le monde.

N'existe-t-il pas un beau site quelque part du côté de Pontivy ou de Mûr ?

LA FRANCE NOUS OPPRIME-T-ELLE ?

Une publication bretonne écrivait dernièrement cette phrase :

« Si la France opprimait la Bretagne, la Bretagne n'aurait-elle pas le droit de se soustraire à cette oppression ? »

Cela revient à dire que, présentement, la France n'opprime pas la Bretagne. Alors je ne comprends plus. Qu'en avez-vous après elle, dans ces conditions ? Et quel sens donnez-vous au mot *oppression* ?

J'entends bien que la France ne plonge pas la Bretagne dans un régime de terreur. Chez nous, plus de pendoisons, de déprédations, de viols et d'incendies, ou pas encore. Pas de lois d'exceptions. Nous avons la liberté de la presse, de réunion, de pensée, au moins pour le moment. Et je vois poindre le grand argument, l'argument-massue qui a si fort impressionné notre confrère qu'il ne s'est pas senti en droit de parler de l'oppression française comme d'un fait actuel : *les Bretons ont les mêmes droits que tous les autres (sic) Français*. — ... donc ils n'ont pas à se plaindre, ils ne peuvent être mieux servis.

Je ne prouerais pas mon temps à démontrer l'inanité d'un semblable argument, tant celle-ci me paraît évidente. Supposez la France entièrement annexée par un état étranger quelconque : Allemagne, Etats-Unis, Japon, qui la découperait en provinces allemandes, américaines ou japonaises, et qui la soumettrait à ses fonctionnaires, à ses lois, à ses maîtres d'école, à sa langue. Il ne serait nullement nécessaire que les Français se soulèvent à main armée et que leur « Grande Patrie » les égorge, pour qu'il règne sur la France un régime d'oppression allemand, américain ou japonais.

L'obligation pour un Français d'envoyer ses enfants dans une école où on leur apprendrait exclusivement l'allemand ; l'obligation pour lui-même d'avoir recours à la langue allemande pour acheter un timbre-poste ou défendre sa cause en Justice de Paix ; l'obligation d'être soldat allemand et, en cas de guerre, de verser son sang pour le Reich ; l'obligation pour un Français de payer des impôts à la machine allemande et de partager, sous la contrainte des lois, la vie boche, d'accepter le théâtre, le cinéma, et la mode d'outre-Rhin, — cette obligation atroce où il se trouverait à tous moments de mentir à son âme, de faire faire son cœur et de trahir sa conscience, c'est cela l'oppression, l'oppression dont nous souffrons de Nantes à Brest.

L'oppression française, en vérité, sévit sur la Bretagne, en l'an de grâce 1927, avec une virulence et une minutie implacables. Point n'est besoin d'attendre les sanglants aspects qu'elle prendrait dans la répression du nationalisme breton, pour la dénoncer et pour tenter de nous y soustraire.

Un homme : ZORN DE BULACH.

Le 7 janvier, le baron Zorn de Bulach a comparu devant la Cour d'Appel de Colmar, pour avoir insulté le tribunal correctionnel de Strasbourg, en déclarant qu'il ne reconnaissait pas plus le droit à un tribunal français qu'à un tribunal chinois de le condamner. A cette occasion, il a publié un manifeste où il se déclare décidé à résister à l'arbitraire jusqu'au bout, jusqu'à la mort s'il le faut.

« Il n'y a que deux solutions, y dit-il :

» Ou la France ne renie pas sa signature du traité de Versailles, reconnaissant aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, et alors je serai acquitté, ou la force prime le droit, et alors qu'on me juge comme traître et qu'on me fusille.

» Car, aussi longtemps que le plébiscite n'aura pas été fait, un tribunal français n'a pas plus de droits en Alsace qu'un tribunal chinois ou japonais. »

Plus loin, il invite à la « grève fiscale » :

« Les feuilles de contributions françaises ne nous regardent pas davantage que les troupes françaises. »

Il est toujours aisé de rire de l'intrépidité d'un homme, quand celui-ci a l'audace de braver la veulerie de l'opinion publique. La presse fransquillonne d'Alsace ne s'en est pas fait faute.

On ne s'en étonnera pas plus que de nous voir citer en exemple aux Bretons, qui sont appelés à lier connaissance avec la justice française, l'intégrité d'un Zorn de Bulach.

COMME ON NOUS AIME

Un des traits caractéristiques de la Bretagne moderne est la désaffection de la masse pour ses particularités nationales. On y a vu l'effet de la fascination qu'exercent sur des populations primitives les raffinements de la civilisation parisienne. Ce n'est pas là l'unique origine de l'attitude de parti-pris anti-breton si fréquente, en Bretagne, du haut en bas de l'échelle sociale. L'identification stupide de Breton et de paysan pauvre, bête, sale ; de langue bretonne et de jargon, de Bretagne et de barbarie, d'âme bretonne et de cagoterie, de traditions nationales et de superstitions. Cette tendance d'esprit qui a fait tant de ravages, nous la trouvons trop nette, trop moulée d'avance dans des formules toutes faites, pour être spontanée. Nous la trouvons trop marquée d'une ignorance foncière du peuple breton et de ses mœurs, pour être le propre fait de Bretons, quelque bêtise qu'on leur prêtât.

Nous avons cité, à plusieurs reprises, dans cette revue, sous l'indulgent rubrique de *Parc-aux-huitres*, des fragments de romans, de nouvelles, voire de manuels d'histoire ou de géographie, signés de noms connus, dénotant tous un mépris cinglant de la race bretonne et un parti-pris évident de présenter notre pays sous un jour défavorable. Nous continuerons à le faire, ayant acquis la conviction qu'il existe toute une littérature anti-bretonne, née en France, venue de France, qui nous a diffamés, qui a miné notre moral et qu'il faut stigmatiser. Pourquoi chercher ailleurs l'explication de ce ressentiment obscur et de cette ironie épaisse que tant de Bretons manifestent aujourd'hui contre leur race et leur pays ? Ils ont trouvé cela dans Hugo, ils l'ont trouvé dans Maupassant, ils l'ont trouvé dans Mirbeau.

Qu'on en juge, encore une fois :

LES VINGT-ET-UN JOURS D'UN NEURASTHENIQUE

par Octave MIRBEAU

(Extraits)

... Je m'appelle Ives Lagoannec. Avec un tel nom, de quel pays voulez-vous que je sois, sinon de Bretagne ? Je suis né dans les environs de Vannes, en Morbihan — hihan ! hihan ! — qui est tout ce qu'il y a de plus bretonnant dans toute la Bretagne. Mon père et ma mère étaient de petits cultivateurs, très malheureux, très pieux et très sales. Ivrognes aussi, cela va de soi. Les jours de marché, on les ramassait, dans quel état, mon Dieu !... le long des

chemins. Et bien des fois ils passèrent la nuit à dormir et à vomir au fond des fossés. Selon la coutume du pays, je grandis dans l'étable, avec les cochons et les vaches, comme Jésus. J'étais tenu si malproprement, j'avais sur moi tant et tant d'ordures accumulées que, lorsque mon père venait, le matin, nous réveiller, les animaux et moi, il lui fallait quelques minutes avant de me distinguer des bouses. On m'éleva dans toutes sortes de superstitions. Je connus par leur nom les diables de la lande, les fées de l'étang et de la grève. Avec le *Pater* et l'*Ave*, quelques cantiques en l'honneur de sainte Anne, et l'histoire miraculeuse de saint Tugen, c'est tout ce que je connus. J'appris aussi à honorer le Révérend Père Maunoir qui, par une simple imposition de la main sur la langue des étrangers, leur inculquait le don de la langue bretonne, ainsi qu'il appert d'une fresque remarquable que tout le monde peut voir en la cathédrale de Quimper-Corentin. Je peux dire, non sans orgueil, que j'étais un des enfants les mieux instruits et les plus savant de la contrée...

... Enfin, j'étais un garçon bien obéissant, et bien respectueux, craignant Dieu, respectant le diable, et toujours seul. Jamais une pensée mauvaise, comme en ont tant d'autres enfants, n'était entrée dans ma cervelle. Pour être tout à fait juste, de devrais dire que jamais aucune pensée, de quelque nature que ce fût, n'était entrée dans ma cervelle... pas même le soir où, ma mère étant morte, mon père... (nous passons une scène d'inceste)... Ne vous récriez point, et ne croyez que c'était là une dépravation de l'instinct, une débauche contre nature... Non... c'est l'habitude chez nous, et ça n'empêche pas de vivre en braves gens, de faire ses dévotions et de suivre les pèlerinages... Au contraire...

... Comme tout le monde, je fis mon service militaire, et j'eus bien de la peine à apprendre quelques mots de français, car je ne parlais que le breton... de quoi je tirai beaucoup d'avantages et beaucoup de horions. Quant à lire et à écrire, ça, par exemple, en dépit de mes efforts et de mon application, il me fallut y renoncer... Pour m'être obstiné à ce travail, tout ce que je gagnai, en fin de compte, ce fut une espèce de fièvre cérébrale dont je faillis mourir et dont je sens bien, parfois, qu'il m'est resté dans le crâne quelque chose de pas naturel...

... Il n'y a pas d'exemple qu'au sortir de l'armée, un Breton, se trouvant dans les conditions où j'étais, ne se fasse domestique. La Bretagne est la terre classique du servage. Elle sert Dieu, la patrie et les bourgeois... Je me fis donc domestique...

La déloyauté de l'écrivain, au service de son parti-pris, consiste à camper la silhouette d'un être et d'une cellule sociale réunissant à plaisir toutes les misères humaines, puis, par des allusions d'apparente bonne foi, à laisser entendre que toute la Bretagne est à la mesure de ce milieu de pure thèse.

Le procédé jauge l'homme et jauge l'intention qui a mené telle propagande.

Mais pourquoi cette rage contre la Bretagne ? — L'Auvergne, la Lorraine ont des campagnes d'une saleté autrement plus repoussante. Le Midi a des villes où les ordures et excréments jalonent la voie publique, où les linges souillés pendent sur la tête des passants. Pourquoi la Bretagne, alors que les logis de nos campagnes, de toute évidence, sont du monde entier ceux qui réunissent le plus de soins, le plus d'art ?

Mirbeau comme tant d'autres n'attache à la soi-disant saleté bretonne que la valeur d'un cadre. Ces hommes d'un autre sang en veulent au type humain. Ils en veulent à la race qu'ils ne comprennent pas, ou plutôt ne veulent pas se donner la peine de comprendre. Ils obéissent à une vulgaire xénophobie. De la bêtise, de l'ordure, c'est tout ce qu'ils ont vu de l'âme adorable et profonde du peuple breton. — de son inaptitude foncière au négoce et à l'intrigue (par excès de spiritualité). — de sa simplicité (parce qu'il n'est pas encore décadent). — de toutes ses grandeurs.

La génération de nos parents a accepté cela comme son dû.

Breiz Atao et Bleun-Brug

2^e Partie

(SUITE)

Nous avons vu, au cours de la seconde partie de cette étude, quels griefs pouvaient être retenus contre l'association des *Bleun-Brug*. Mais nous voyons déjà la brillante réfutation qui se dessine, la réfutation sans réplique : la bienfaisance de la position des B. B., la vérité de leur doctrine confirmées par le succès. Le succès des B. B. ! Le prodigieux développement des B. B. ! L'influence des B. B. ! Le beau thème à broder sur le fond chatoyant des processions et des chœurs de Guingamp et de Sainte-Anne d'Auray !

LE PRIX DU SUCCES.

Nous avons longtemps reproché au régionalisme breton, jusqu'à ce qu'il en meure (1924, année où toutes les sociétés bretonnes ont revendiqué ou adopté l'étiquette nationaliste), sa politique qui consistait à sacrifier le but au mauvais moyen choisi pour l'atteindre. Le but qui était l'exaltation du sentiment national et la mise en échec de la francisation, délibérément abandonné et renié pour obtenir les bonnes grâces de tel Ministre, de tel Inspecteur d'Académie, ou du Gouvernement, dans la puissance réformatrice duquel reposaient tous les espoirs. Et à quel prix ! Au prix de l'étalage d'un amour sacré de la patrie française, qui aurait rendu des points à Déroulède.

C'était un brave homme comme Yvonig Picard, *Doze d'e bardono*, répétant que la Bretagne n'obtiendrait jamais l'enseignement bilingue tant que *Breiz Atao*, c'est-à-dire le patriotisme breton, existerait. L'ennemi, à ses yeux, c'était nous, qui effarouchions ce père attentionné, prêt à toutes les bontés : l'état.

A cela, nous répondions que la politique qui voulait la renaissance de la Bretagne, au moyen de son absorption morale préalable par la France, allait à l'encontre de son but et devait être vomie.

Ce fut l'avis du public, ce fut l'avis du mouvement breton et le terrain resta au nationalisme breton. (1924)

Mais il est des cadavres qui ont la vie dure. Nous croyions avoir enterré le régionalisme breton et nous nous trompions. Petit à petit, lentement, mais sûrement, il réapparaît depuis un an, avec tout son corps de doctrine intact, avec ses hordes d'illusions et de faiblesses malsaines de jadis. Il réapparaît dans le *Bleun-Brug* où il a trouvé le milieu favorable à sa réincarnation (1).

Son régionalisme, lisez son orthodoxie patriotique française, a valu au *Bleun-Brug*, de Guingamp à Keranna, un véritable succès de foules. Mais quel succès ! C'est là que nous avons un mot à dire.

Le succès s'acquiert de deux façons : par le combat ou par les concessions. Dans le second cas, ce n'est qu'un succès de personnes qui ressemble le plus souvent à une défaite ou à une trahison.

Le *Bleun-Brug* a payé le sien très cher. Il l'a payé de sa liberté politique et de sa mission bretonne. Il l'a payé de son but national définitivement remisé.

Beaucoup de ses partisans s'en rendent compte et en sont désespérés. La lecture de ces lignes avivera encore leur blessure. Qu'ils songent pourtant que le déraillement de leur Association a été un peu leur faute. Ils devaient discerner les brisants sur lesquels ils ont foncé et donner un coup de barre, quand il était encore temps.

L'écueil, c'était l'invasion du B. B. par la masse catholique, indifférente à son programme breton, mais qu'attirait, comme le miroir, la soutane de ses dirigeants et son prosélytisme catholique.

Pour préserver la pureté de son esprit breton, il devait effectuer un tri à l'entrée de son temple qui était aussi celui de la patrie bretonne. Il ne l'a pas fait. Il a voulu

avoir les appuis, le public, la foule et pour cela il a dû prendre le visage et la voix de ceux qu'il prétendait réformer. Il a subi, comme dirait Tagore, la tentation des richesses : il n'a pas su y résister. Il a sonné, à Vannes, l'assaut de la tranchée boche, à la tête de son nouveau public, catholique et français d'abord, oubliant l'autre tranchée, que naguère il voulait prendre avec nous, et même avant nous.

Il se peut qu'il croie avoir eu raison de remettre en honneur cette vieille tactique d'avant-guerre, en ne conservant de son idéal breton que les inoffensives bergeries régionalistes, où il réunit Monseigneur Gouraud et le Maréchal Franchet d'Espèrey sous le signe de Goneri. Mais alors, qu'il renie le nationalisme breton. S'il avait eu la franchise de le faire, nous ne le jugerions pas aussi sévèrement. Notre réprobation s'adresse d'abord à la contradiction des déclarations et des actes. Et notre devoir aussi est de préserver le nationalisme breton des compromissions funestes qui le rendraient inintelligible, sinon odieux, au peuple breton.

Nous finissons par être tout à fait d'accord avec M. Le Moal sur le caractère « choquant et immoral » d'une adhésion simultanée à *Breiz Atao* et aux *Bleun-Brug*.

Les nationalistes bretons ont à choisir.

LA VALEUR DU SUCCES.

Les rassemblements catholiques auxquels nous avons assisté autour du *Bleun-Brug* ne peuvent donc pas avoir la signification que certains veulent leur donner. C'est un succès qui repose sur un malentendu. Une foule de plusieurs milliers de personnes a défilé par plusieurs fois sous sa bannière, mais c'était l'Hostie et le drapeau tricolore qui l'avaient attirée. Elle n'a jamais pensé qu'en accourant aux spectacles du *Bleun-Brug* elle venait fêter la nation bretonne et qu'elle s'associait à la lutte pour sa libération. Elle est venue et repartie encadrée par ses prêtres, sans qu'on lui ait dit de rien abandonner de sa foi en la nation française qui est exclusif du sentiment national breton, sans qu'on lui ait seulement laissé entrevoir que son dévouement à l'idéal d'un nationalisme qui écrase la Bretagne, était la négation de la patrie bretonne, l'adhésion à une mystique qui en est l'ennemie héréditaire et déclarée.

Le *Bleun-Brug* est devenu le prisonnier de son nouveau public. Le jour où il exposerait l'idée bretonne qui hier encore était sienne, il se produirait des catastrophes.

Un public tout servi et pas d'action bretonne.

De l'action bretonne et un public à conquérir.

Il devait choisir. Il a mal choisi. Il restera lié par son choix.

LA DESTINEE DU BLEUN-BRUG.

Rien ne contraste davantage avec la prétention de MM. Brochen et Le Moal de faire reposer sur le *Bleun-Brug* tous les espoirs bretons, que la situation de tutelle dans laquelle ils l'ont mis, comme, à plaisir : — tutelle vis-à-vis de l'épiscopat, — tutelle vis-à-vis des doctrines anti-démo-

(1) Nous ne nous en désolons pas outre mesure. L'enthousiasme qui avait salué le succès de notre campagne nationaliste de cinq années (1919-1924) était trop beau. Il était naturel qu'une réaction de pusillanimité se produise rapidement. Nous étions nous-mêmes effrayés, il y a deux ans, de voir tant de personnes si tranquilles s'embarquer avec fougue dans la même galère que nous. Quand le roulis a commencé à se faire sentir d'une façon inquiétante, ç'a été merveille de voir s'alléger notre bord.

cratiques françaises, — tutelle vis-à-vis du mouvement catholico-patriotique français.

En remettant la haute direction de sa politique entre les mains des cinq Evêques de Bretagne, il ne pouvait prétendre les rallier à ses desseins. Aucun d'eux n'a promis de faire du nationalisme breton. Aucun ne peut en faire. Les approbations qu'ils ont accordées au B. B. semblent, au contraire, lui avoir tracé une route dont il ne saurait plus sortir sans désobéissance. Des directives divergentes, suivant qu'elles viendront de Quimper, Vannes ou ailleurs, peut-être un jour, pour des motifs supérieurs de politique vaticane, la condamnation des revendications bretonnes, ou leur étranglement, voilà ce que rapportera au *Bleun-Brug* sa soumission à l'autorité épiscopale (2).

Ce n'est pas tout ; il sera encore paralysé par son alliance avec le parti catholique, qui est français d'abord, qui ne lui permettra pas un seul geste contre la main-mise de la France sur la Bretagne, comme il est déjà lié, pieds et poings, par cet inouï paragraphe de ses statuts qui érige en dogme le respect des pouvoirs français et de la légalité administrative.

Qu'est-ce que cette armée qui a pris pour généraux des neutres, pour alliés des adversaires et qui a livré ses armes à l'ennemi ? — Quelle bataille voulez-vous qu'elle livre ?

Il est un exemple de l'impasse où s'est engagé le *Bleun-Brug* qui nous touche d'assez près. S'il a dû, depuis quelque temps et au rebours du sentiment de la plupart de ses membres, repousser l'amitié de *Breiz Atao* comme un contact impur et même entrer en campagne contre lui, qui est — on voudra bien nous le concéder — l'incarnation du nationalisme breton, c'est évidemment pour éviter les rappels à l'ordre d'en haut....

Point n'est besoin d'aller chercher d'autres exemples. Toute l'action que nous avons critiquée en est faite.

Quand on a présentes à l'esprit les limitations dont s'est entouré le *Bleun-Brug*, on est en droit de dire : non, ce n'est pas ce mouvement-là qui sauvera la Bretagne. Non, ce n'est pas celui-là que doivent soutenir les Bretons sérieux qui veulent le succès de l'action bretonne. En tant que mouvement, en tant que politique, il est condamné à l'échec ou à l'abâtardissement.

Et c'est l'opinion qu'on devra conserver, quelles que soient les hypothèses qu'on échafaude sur l'avenir du *Bleun-Brug*. La plus favorable serait que les éléments patriotes qu'il renferme en reprennent la direction, l'émancipent de la haute-main épiscopale et des compromissions avec la droite française.

Alors le champ de l'action serait rouvert devant lui.

Mais quel succès, malgré tout, pourrait-il ambitionner, quelles troupes pourrait-il rassembler, en restant fidèle à sa devise, en continuant à jeter l'anathème sur la Bretagne démocratique, sur la Bretagne catholique-libérale et sur la Bretagne incroyante, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de nos campagnes au moins et toutes nos villes sans exception ?

Nous l'avons déjà dit, le *Bleun-Brug* a un rôle certain à jouer dans les milieux restreints dont il reflète les opinions. Qu'il y tente sa chance. Qu'il cherche même, tant qu'il le voudra, c'est son droit, à rallier toute la Bretagne.

Mais qu'il ne prétende pas nous interdire de penser et de démontrer bien haut que le germe du mouvement national, qui groupera les forces bretonnes et délivrera la patrie, n'est pas et ne peut pas être chez lui.

(A suivre.)

Olier MORDREL,
 Directeur de Breiz Atao,
 Président de l'Union
 de la Jeunesse Nationaliste Bretonne.

(2) La condamnation que l'épiscopat belge vient de porter contre le nationalisme flamand montre que nos craintes ne sont pas exagérées.

NOTA. — L'abondance des matières nous empêche, cette fois encore, de clore notre étude. On en trouvera la fin dans le prochain numéro, sous le titre « La formule du bloc Breton ». O. M.

Les derniers jours de la Bretagne Indépendante

(suite et fin)

Difficultés pour gagner Anne de Bretagne.

Il (Charles VII) donna au nouveau réconcilié le gouvernement de Normandie, place de confiance, dans un moment où on pouvoit craindre que la position de cette province, à l'égard de l'Angleterre, ne favorisât les efforts qu'Henri VII pourroit faire pour traverser les vues de la France sur la Bretagne. Les difficultés les plus grandes vinrent de la princesse elle-même. Toute jeune qu'elle étoit, dit Daniel, âgée seulement de quatorze ans, elle faisoit paroître beaucoup d'esprit, de la grandeur d'âme et de la fierté. Sans inclination pour Maximilien, elle se croyoit très-irrévocablement liée avec lui par le mariage qu'elle venoit de contracter, et des préjugés inspirés dès la plus tendre enfance lui donnoient de la haine pour la nation française et de l'aversion pour le roi. Aussi, dès que le chancelier Montauban, choisi par Dunois pour rompre la glace, lui parla d'épouser ce prince, elle entra dans des transports de fureur, s'abandonna aux larmes et aux reproches, s'écria qu'elle étoit trahie. Cependant cette première impétuosité calmée, on l'accoutuma à écouter; mais aux douceurs de l'insinuation on jugea nécessaire de joindre des alarmes : enfin on l'attaqua comme une place à conquérir, qui ne se rendroit qu'à la force, et avec tous les honneurs de la guerre. (P. 298, 299.)

Comment on la détermine.

Par le conseil de Dunois, les troupes françaises entrèrent en foule en Bretagne, sous le commandement de la Trimouille. Il approchoit de Rennes par des circuits pour l'investir, et avançoit à proportion du besoin qu'on avoit d'effrayer la princesse. Les craintes n'étoient pas difficiles à inspirer. Anne ne se voyoit pas une garnison capable de résister à la Trimouille, s'il arrivoit : point d'ordres donnés pour lever des troupes, point de généraux, les coffres vides, autour d'elle un peuple consterné ; tout son conseil gagné, le sire d'Albret lui-même, plus peut-être par argent et promesses que par raison. On détacha aussi à la princesse le duc d'Orléans, que Dunois s'étoit toujours proposé de rendre utile, d'abord afin de procurer sa liberté, ensuite pour consolider son crédit à la cour. Le maréchal de Rieux, la dame de Laval, sa gouvernante, et beaucoup d'autres personnes de son intimité, ou séduites, ou persuadées, firent un effort commun contre elle, et lui dirent nettement qu'il falloit se déterminer à être ou reine de France, ou princesse dépourvée. (P. 300.)

Il ne lui restoit de défense que l'objection de son engagement avec Maximilien, et la difficulté d'échapper à la surveillance des Allemands qui l'environnoient et l'observoient depuis son mariage, comme leur propriété. Le scrupule lui conseilloit quelque fois d'aller joindre son époux. Quel époux ! lui répondoit-on, qui au lieu de venir recevoir lui-même votre main, vous a exposée à une cérémonie dont la bizarrerie devoit blesser votre délicatesse ? Vous convient-il d'aller le chercher ? S'il a montré si peu d'empressement pour Anne souveraine, comment recevra-t-il Anne privée de ses états et fugitive ? Et à quelles calamités abandonneriez-vous les malheureux Bretons ? Français, Allemands, Anglais, Espagnols, tous fondront sur la Bretagne, pilleront les villes, ravageront les campagnes. Il naîtra entre les seigneurs des prétentions qui les mettront aux mains les uns contre les autres, et déchireront la province en lambeaux, qu'ils se partageront entr'eux et les étrangers, au lieu que tout sera dans l'ordre, si avec un monarque jeune, d'une grande réputation de bonté, vous daignez vous asseoir sur le premier trône du monde. (P. 301, 302.)

Son mariage.

Cette brillante perspective n'étoit pas une illusion. La princesse se rendit. Elle capitula seulement pour les Allemands de Maximilien, auxquels elle assura un traitement favorable sans qu'ils le sussent. On leur laissa l'opinion qu'ils alloient être employés à la conduire de Bretagne en Flandres, où devoit se rendre le roi des Romains son époux. Elle fit elle-même des préparatifs pour ce prétendu voyage, et pendant qu'on l'en croyait uniquement occupée, elle part secrètement, accompagnée seulement du chancelier Montauban et de deux seigneurs Bretons, prend la route de la Touraine, se rend au château de Langeais, où le roi l'attendoit. Tout étoit prêt; les dispenses arrivées de Rome, le contrat dressé. Jamais il n'y en eut de plus simple. Anne transportoit au roi, si elle mouroit sans enfants, tous ses droits sur la Bretagne. S'il mouroit le premier, aussi sans enfants, Anne rentroit dans tous ses droits, même ceux que la France avoit réclamés en différents temps. La veuve ne pourroit se remarier qu'au roi de France, successeur de son époux, et s'il étoit lui-même engagé dans le mariage, au plus proche héritier de la couronne. Le contrat signé, la cérémonie se fit dans la grande salle du château, aux yeux de tous ceux que le local permit d'y admettre. Dunois n'assista pas à son triomphe. Une attaque de goutte venoit de l'enlever au moment du départ. (P. 303.)

De Langeais, la cour se rendit à Saint-Denis, où la reine reçut la couronne. L'entrée des deux époux à Paris fut des plus brillantes, et suivie de fêtes qui ne firent pas négliger les affaires. (P. 304.)

(Extrait de l'*Histoire de France*,
par ANQUETIL — Paris — Garnery — 1805.)

des lettres

d'un poète breton de langue française, E. M.

« ... Il est tout naturel que je fasse partie des vôtres; je fus jadis l'un des promoteurs d'un mouvement malheureusement dévié, trop romantique et français d'inspiration, j'entends celui de *Breiz Dishual* où Ronan de Kerméné seul semblait maintenir quelque chose de celtique. *Breiz Atao* a été d'emblée très supérieur à cette pauvre petite feuille, souvent maladroite, parfois puérile, peu nourrie d'idées neuves et insuffisamment composée. *Brittia* avait une autre envergure, mais sa doctrine manquait de netteté, et elle eût le tort de gaspiller son énergie en de petites querelles de personnes qui auraient dû rester à l'arrière-plan.

» Il y a donc beaucoup de félicitations à vous adresser pour le fonds, infiniment plus sérieux, plus solide, de votre argumentation, l'écriture élégante de votre texte, la méthode enfin qui préside à l'organisation et de votre revue et de votre groupement.

» Et cependant, je dois vous avouer que je n'approuve pas tout, sans réserves, dans la thèse de B. A. Je déplore en particulier qu'elle s'intéresse beaucoup trop aux faits et gestes de groupements ethniques, qui, je vous l'assure, n'ont rien de commun avec nous (et heureusement pour nous). Considérer les Arabes comme des frères, opprimés au même titre que nous par la France, est une bonne galéjade. Demandez-le aux mânes de Porcon de la Barbinais, ou à celles des innombrables Bretons qui, de 1830 à 1835 et même plus tard, ont versé leur sang pour mâter et vaincre ces pirates cruels et fourbes. Demandez-le à celles du lieutenant de vaisseau de Kerguern, lâchement assassiné par eux, voici 30 ans à peine, dans les citernes d'Hippone. Et à quoi a servi notre victoire? (car ils ont bien été vaincus, et il était nécessaire qu'il le fussent, contrairement à nous, nation bretonne.)

» A enrichir tous ces incapables, à les combler d'honneurs, de décorations, à leur permettre de dominer un peu plus sur une terre, où, ataviquement, ils ne sont que des pillards de passage, et qui, avant le VIII^e siècle, n'a rien de commun avec eux. — Et les Corses? ? Mais vous les ennuyez beaucoup en leur disant de rester dans leur île, et de la mettre en valeur. Ce qu'ils veulent, c'est faire leur chemin en France, dans tous les domaines du fonctionnarisme, par tous les moyens... Non, restons nous, dans un superbe et méprisant isolement. Nous ne pouvons que nous abâ-

tardir à ce commerce avec ces poussières de nationalités. Quant à l'Internationale des petites nations, je m'en mêle. Ça sent un peu trop Barbousse et Romain Rolland, cela. Notre A-france n'a rien de commun, j'aime à croire, avec leur Anti-france (germanisante) !!... »

Il fallait citer l'opinion de notre ami E. M., et lui fournir les éclaircissements qu'elle réclame, afin d'éviter les malentendus entre nous.

Notre correspondant n'aime pas les Corses, il n'aime pas les Arabes non plus. C'est son droit. Nous, ici, n'avons jamais fait de sentiment dans l'élaboration de notre politique, et nous n'allons pas nous mettre à en faire. La Bretagne mérite d'être servie sérieusement. Il est évidemment douloureux que de nobles marins et soldats bretons aient été, naguère, les victimes des beys. Mais ils n'ont pas été frappés en tant que Bretons. Nous ne nous sentons aucune envie de prendre fait et cause pour la politique extérieure française et ses entreprises justifiées ou injustifiées, sous le prétexte que les navires de guerre de Toulon et les corps expéditionnaires d'outre-mer comptent des Bretons. Notre attitude d'approbation vis-à-vis des nationalistes musulmans ne doit pas être interprétée comme un acte de sympathie de race à race, mais comme un geste d'ordre exclusivement politique. De même vis-à-vis des Anamites et dans une certaine mesure des Corses, des Régionalistes Français, sinon des Alsaciens et des Flamands. La libération politique de la Bretagne, condition *sine qua non* de notre renaissance ethnique et économique, se heurte de front à une résistance qu'elle ne peut pas contourner, qu'elle doit abattre ou succomber: l'état français. On est en droit de se demander à quel succès mènerait le superbe isolement auquel nous convie E. M. Isolement (relatif) aux points de vue race et culture, oui, et encore limité à la période actuelle de regroupement des intelligences bretonnes. Isolement, quand sonnera l'heure de l'action extérieure? Ce serait folie. Il nous souvient d'événements historiques qui nous parlent un langage contraire. La France était seule au Congrès de Vienne, vaincue, haïe, baffouée, en face d'une masse imposante d'adversaires nombreux et forts, décidés à la dépecer. Talleyrand la sauva. Il eût l'idée de génie de faire de la France l'avocate de cette « poussière de nationalités », dont vous faites fi E. M. — En quelques semaines, il avait groupé autour d'elle tant de principautés, d'archiduchés et de villes libres que l'aspect de la conférence en était retourné. Non seulement la France était en mesure de se faire respecter, mais elle pouvait encore parler d'égal à égal.

« *England's difficulty, Ireland's opportunity* ». Voilà ce que dit la raison. La France pourra se trouver en telle difficulté un jour qu'elle devra payer d'un statut d'autonomie la collaboration ou seulement la neutralité de la Bretagne. Cette difficulté peut venir de ces conflits coloniaux auxquels vous ne voudriez pas que nous nous intéressions.

Par ailleurs, quel intérêt avons-nous à nous abstenir de pousser au développement du mouvement fédéraliste dont la première tâche sera de transformer, au besoin par la force, les états actuels, en particulier France, Espagne, Italie, Roumanie, qui sont les plus rebelles aux idées de collaboration internationale et de décentralisation intérieure? Il est, à notre avis, d'excellente politique pour la Bretagne: 1° de se tenir au courant des difficultés que l'impérialisme français rencontre dans son domaine et de les présenter aux Bretons comme d'heureux événements; 2° de contribuer par son rayonnement international à la diffusion de l'esprit fédéraliste, et de voir amis et alliés là où il se manifeste. Il ne s'agit pas de frémissements du cœur, ni de fusions d'âme, mais d'une adhésion purement intellectuelle à un programme politique. S'y glisse-t-il parfois un sentiment d'amitié chez tel de nos rédacteurs? — C'est son affaire. Vous, E. M., ne raffolez pas des Corses. Souffrez que je leur accorde l'estime que méritent les qualités certaines de leur race. Mais cela n'a rien à voir avec la politique.

... Vous êtes bien sévère pour l'ancienne *Breiz Dishual*. Son mérite n'a pas été mince d'oser proclamer à nouveau, en 1913, après un siècle de mort et à la face d'une Bretagne ignorante et veule, l'antagonisme breton-français. *Breiz Dishual* a été une manifestation de courage tout à l'honneur de la Bretagne. Pour ce qui est du « cœur-au-ventre », *Breiz Atao* a marché sur ses traces.

O. M.

Envorennoù diwar va beajou e Breiz-Veur hag Iwerzou

(1899-1907)

Gant FRANSEZ VALLEE

EIL PENNAD (a)

Envorennoù diwar va eilvet beaj
(Eost-Du 1900)

I. — EN HENT ADARRE KLANV GAND AN DROUG- MOR. — DEGOUEZOUT E LLANOVER. — ANNEZET E TY UCHAF. — VA DIOU VATEZ. — KEMBRAEG AR VIPL.

Er bloaz 1900, e voen pedet gant an itron Herbert da vont da dremen eun nebeut amzer e Llanover. Ha me en hent, va-unan-penn ar wech-man, e dibenn miz Eost pe e deiziou kenta miz Gwengolo.

N'em eus ket dalc'het nemeur a goun eus an treiz-mor, nemet klanv a-walc'h e voen bet. Mor fall a oa ha gwall-stronsadennou gant al lestr. Pa savis war gorre ar bourz, da zistana va fenn, en em gavis gant eur *miss* (1) a c'houlennas ouzin eus va c'helou, dre m'he doa klevet, emezi, ar strivadennou a raen o tisteurel. « Ema an Aotrou Doue, a sonjis, o talvezout d'in an taol am boa graet warlene p'am boa en em lakaet da vouse'hoarzin en eur dremen dirak dor kambr an itronezed, pa gleven anezo o c'harmi hag o tisteurel. Ha setu breman va zro da veza goapaet. »

Eun ehan a ris e Salisbury, hag ez is, evel warlene, da welout an iliz-veur.

En em gavis d'an abardaez en ehan *Nant y Deri*, hag ez is war droad betek Llanover, o veza n'oa ket degouezet va lizer abret a-walc'h evit ma vije bet eur c'harr ouz va gortoz. Ar wech-man e ris va annez e *Ty Uchaf*, e kambrou Carnhuanawg a oa bet rôet d'in gant an itron Herbert. Eus va c'hambur em boa eur gwel dudius war gwez hir, war letonennou ledan ha glas-dispar al liorz. Ha bemdez, kent tarz an heol, e tigoren frank va frenestr da danva gouyender ar heure.

Diou vatez a oa oc'h ober war va zro : unan goz anvet Catrin Evans, hag unan yaouank, Sara Evans. An hini goz a oa ganti gwiskamant ar C'hembreadezed gwechall, boned lien war he fenn, ha warnan, e-lec'h an tok kern-uhel, evel ma oa kaer an amzer, e lakae Catrin eun tok plouz. Diës-diës e oa da intent dre ma oa dizesk ha ne ouie nemed eur c'hembraeg trefoet. Sara, en eneb, a oa bet er skol hag a gomze e « kembraeg ar Vipl », da lavarout eo kembraeg al lennegezh. Ouspenn-ze, ez oa anezi eur ganer eus ar gwella. Eun dudi ez oa, diouz ar heure, pa gempenne an ti, he selaou o kana kantikou ha kanouennou ar Vro. Desket mat e nant an eil hag eben war ar Skritur-Sakr ha war pep poent eus ar gredenn gristen. Miret em eus en envor eus Sara eul levrig, ennan eun deverradur eus ar feiz, he doa desket Sara dindan envor. Alies e tistage d'in pennadoù a-bez eus he levr e-keit ha ma heuilhen war ar skritur, hag evel-se e tesken ganti an doare da zistaga reiz.

II. — AL LABOUR-DOUAR E KEMBRE : GOUEL AR PEURZOURN. — EUR SELL OUZ DOARE AL LABOUR- DOUAR E KEMBRE. — AR MAGA-DENVED. — AN EOST- FOENN. — AN ED. — AN ARAT.

P'en em gavis e Llanover, edod o lida gouel ar peurzourn : *Cynhaeaf* e kembraeg (a vez distaget *keunhaiav*). Hogen, e Breiz, breman, ez ankounac'homp betek re truga-rekaat Doue evid e vadeleziou, hag e tro ar peurzourn ganeomp en eur seurt fest ar gwadegennou. Kembreiz, tud a bedenn ma 'z int, a-ra eus o *cynhaeaf* eur gouel a bedenn dreist-holl. An holl a-unan a gemer perz el lidou-ze hag e vez kempennet gant bannielou ha bleuniou an holl diez er c'hériadennoù war ar mæz. Er chapelioù eo e tremen ar gouel e-kreiz ar c'han hag al lennadurioù kristen, himnou a drugarez ha meuleudioù da Zoue.

Ha koulskoude n'o devez ket kement a lec'h ha n'i, Breiziz, da drugarekaat Doue, o veza m'eo treut a-walc'h an eostou a veder e Kembre. War ar menezioù n'eus nemet brugeier ha douarou fraost e lec'h e vager denved a vandennoù bras. Evid o gloan eo o saver. D'o gwaskedi ez eus kledourioù e-kreiz ar brugeier ha d'o mesa kondened gell, bras, henvel ouz bleizi. Pep perc'hen a verk e zenved gant eun trouc'h dioutan e-unan en o diskouarn. En traoniennou ez eus foenn eleiz. An eost-foenn eo puilha eost Bro-Gembre. Da vare an eost-foenn, e verv ar vro a-bez gant al labour, labour *ladd-gwair* evel ma leve-ront (2). Eur wech trouc'het, e vez graet berniou bras, a arvont evel galleg *tas*, uhel evel tiez, ha warno, d'o mirout er goanv, eun doenn houarn-gwenn.

Nehent a zonar a vez lakaet dindan ed. Ha c'hoaz, daoust ma 'z eo Breiz-Veur bro an araokaat, ne gredan ket o dije ijinou da labourat douar henvel ouz hor re. Ha souezet e voen o welout n'anavezont ket zoken e Kembre ar C'hreisteiz ano an alar. *Gwydd* eo ar ger a reont eus eur seurt klaou pounner henvel ouz hon eler koz, nemet houarn-holl ez eo. E lec'h ebet a Vreiz-Veur n'em eus gwelet a eler-brabant, hag en Iwerzou em eus ranket ober eun tres eus ar benveg d'am mignon Rafferty, n'en doa klevet kel ebet anezan, hag hen unan eus renerien ar re a bled gant pinvidigez ha labour ar vro.

(da gendec'hel.)

FRANSEZ VALLEE.

GERIOU DIAES

annez, m — ober e a. : loger.

annezet, pp — logé.

araokaat, nv — progrès.

bourz, m — pont de navire.

kel, pl. — ou — mention, nouvelle.

kern-uhel — (chapeau) à fond haut.

klao, m, pl. — iou, klavier — instrument en fer.

kledour, m, pl. — iou — abri.

kon-denved, pl. de *ki-denved*, m — chiens de berger.

koun, m, pl. — iou — souvenir.

deverradur, m, pl. — iou — résumé.

dibenn, m — fin, extrémité.

distaga, v — prononcer.

ehan, m, pl. — ou — 1. repos, halte ; 2. station de chemin de fer.

eler, pl. de *alar*, m — charrue.

eneb — en e. : au contraire.

envor, f — mémoire — *dindan e.* : par cœur.

envorennoù, pl. — souvenirs (écrits).

gouyen, adj. — frais.

gouyender, m — fraîcheur.

gwall-stronsadenn, f, pl. — ou — secousse violente.

gwaskedi, v — abriter.

ijin, m, pl. — ou — machine.

iliz-veur, f, pl. *ilizou-meur* — cathédrale.

lennadur, m, pl. — iou — lecture.

lennegezh, f, pl. — iou — littérature.

lida, v — célébrer.

peurzourn, m — *gouel ar P.* : la fête de la fin de la moisson.

strivadenn, f, pl. — ou — effort.

trefoet, adj. — (langue) corrompue, déformée, dialectale.

(a) Emeur oc'h embann ar pennad kenta e « Gwalarn » adal niverenn an diskar-amzer 1926.

(1) « Dimezell » e saozneg.

(2) *Gwair* a vez graet eus ar foenn glas war droad, ha *ffwyn* eus ar foenn nevez-vedet. E kembraeg e vez lavaret « laza foenn » e-lec'h « trouc'ha foenn ».

Utilisez toujours les chèques postaux
pour vos envois d'argent.

BREIZ ATAO - C. C. 25-29 RENNES

Notre Concours Humoristique

Nous ne voulons pas clore la publication des réponses primées, sans faire connaître la meilleure de celles auxquelles nous avons décerné une mention d'honneur, et qui répond à la question 4.

TEXTE DE LA QUESTION 4. — La Bretagne est tout nouvellement indépendante. Un journal de Paris (nuance *Petit Parisien*) envoie un reporter aux nouvelles. Faites son premier article racontant les incidents de son entrée en territoire breton et ses premières impressions.

Nouvelles de Bretagne

(De notre envoyé spécial.)

A la Frontière. — « BREIZ », cinq grandes lettres vertes, cernées d'orange, se détachent sur un pylone gigantesque. Je reçois le mot en plein cœur et lui accorde la valeur d'un avertissement salutaire pour ceux qui seraient tentés de s'obstiner dans les illusions du passé. Comment verrai-je ce peuple de Bretagne, qu'à vrai dire je n'avais jamais eu l'idée d'examiner quand je parcourais naguère en rêveur ses landes et ses grèves ? Je serai fixé tout à l'heure.

« Ho paperou mar plij ! » J'attends depuis une heure dans une gare de campagne, affublée d'un nom étrange qui ne me rappelle rien. — « Ho paperou mar plij ! » Je comprends enfin et j'exhibe mon passeport. J'ouvre ma valise un peu plus loin, en subissant les sourires de deux douaniers qui ne semblent pas encore blasés sur les joies de leur tâche et qui parlent, si je n'ai pas la berlue, toute autre langue que le français. Est-ce ce « bas-breton » que mes atlas d'enfant indiquaient pour mémoire par une infime tache bleue au bout de l'Armorique ? Sans doute. Ce ne sera pas ma dernière surprise.

Le train repart bientôt pour Rennes, baptisée depuis peu *Roazon* (sic). Par la portière se déroule le triste paysage breton, les landes succédant aux maigres cultures et de temps en temps une ferme brûlée évoquant les douloureux souvenirs des troubles de l'insurrection, et, je dois le dire aussi, de la répression ; cette erreur dont on parlera un jour.

Rennes en fête. — Dès la sortie de la gare, c'est une cohue formidable. Rennes ville morte, encore un accessoire pour le musée du passé. De tous les coins du pays, les trains ont déversé une foule bigarrée, remuante, exaltée, qui défile dans les rues pavoisées, au rythme de marches celtiques. Les enseignes des magasins sont fraîchement repeintes dans la nouvelle langue officielle. Rennes, ville française, selon Michelet,.... où es-tu ? — C'est aujourd'hui que le Parlement Breton se réunit pour la première fois et que demain commence le procès Carentoir, le fidèle et courageux ami de la France, qu'on appelle ici (*sic transit gloriat mundi*) le traître. J'aperçois, ça et là, quelques groupes de vieux messieurs et de vieilles dames, dont la boutonnière ou le corsage s'orne de cocardes tricolores. Ce sont les membres de la société « Français, quand même faudrait-il y perdre la vie ». Ils voudraient être frappés d'arrêts d'expulsion. Mais le gouvernement s'y refuse. On ne prête pas attention à eux.

Devant le Palais du Gouvernement. — Il est dix heures. Un soleil pâle éclaire l'ancien Palais de Justice devenu le siège du Gouvernement de la jeune république. Les immeubles qui font les autres faces de l'ancienne place du Palais sont le siège de travaux importants. On les transforme en ministères. La Place est devenue (je traduis) « Place des Etats ». De quels états s'agit-il ? Dominant le terrain noir de monde, une haute estrade dresse ses étendards blancs et noirs. L'ensemble est sobre, mais extraordinairement énergique. On m'y désigne au premier rang le Président

du Conseil Ronan Ab Alan, le chef célèbre de l'insurrection. Tout à côté, l'Ambassadeur d'Irlande, et, souriant derrière ses lunettes d'or, le délégué extraordinaire de la République Fédérative de l'Europe Centrale, protectrice des petits peuples. Enfin, debout, parlant breton devant un microphone à la foule qui l'acclame, le Président de la République Bretonne, Ab Hervé, vieillard aux cheveux blancs, tout courbé, mais l'œil étincelant de jeunesse.

Au Restaurant. — La foule croît en densité. La place est intenable. Je me dirige vers ce que je crois être un hôtel, *Ostaliri-Veur a Greiz-Kêr* (?), si j'ai bien lu l'enseigne. Et me voilà encore noyé dans la foule de ces Bretons que je crois voir pour la première fois. L'assurance dans le maintien, la netteté d'allures, une simplicité rustique, une vitalité débordante caractérise ce peuple qu'on croirait moulé à neuf. Les menus sont écrits en « brezoneg » (breton) et le garçon ne comprend pas ce que je lui dis. Est-ce joué ? Il m'apporte, à ma confusion, un manuel de conversation franco-bretonnes. J'apprends à mes dépens (lecteurs, je vous l'enseigne) que désormais, en Bretagne, il faut tenir compte des Bretons.

Entre temps, l'orchestre invisible derrière un rideau de palmiers nains, et où je perçois des instruments d'une espèce inconnue, joue des symphonies d'une profondeur indéfinissable. Je sens mon cœur fondre. Est-ce une civilisation qui vient ? Est-il possible que toute l'œuvre de la France en cette terre que son génie a pétri, soit balayée ici, que le goût français y disparaisse ? — Non, cela ne peut pas être. Ce serait une régression pour ce coin d'humanité qu'il ne faut pas cesser d'aimer.

Réjouissances populaires. — Tout est pourtant possible chez ce peuple dont on connaît l'entêtement légendaire. Il y aura cet après-midi de grandes fêtes, auxquelles participera directement la population, à la fois actrice et spectatrice : danses, jeux, sports, pîtreries ; concours de chant, de déclamation, de costumes ; défilés, élections... etc... Il y en aura pour tout le monde. Nous sommes loin des foules annoymes de nos villes françaises ! C'est autour de moi une immense famille qui se retrouve et se rejoint dans une intimité qui se révèle partout. Mon voisin de table a bien voulu m'accompagner. C'est un Norvégien qui, outre le français, parle admirablement le breton. Sans lui, je serais un enfant perdu. Il me raconte mille choses. La veille, il a cherché en vain dans les librairies de la ville le roman d'Anatole Le Braz, intitulé *la Terre du Passé*. On lui a donné une adresse à Paris, après lui avoir offert un livre qui s'étale dans toutes les vitrines : *Fazi bras Ar Braz*. Je ne saisis pas très bien le rapport. D'après mon compagnon, on ne parle autour de nous que de la première de l'Opéra Celtique qui aura lieu ce soir : *Gourvan ar Macheg Estrajous* (?), si je me souviens bien. Je ne sais pas si j'irai voir cela, tant mon cœur de Français saigne, malgré tout, à la vue de tous ces changements.

C'est un vent de folie, ou c'est un vent de génie, peut-être les deux, qui souffle sur cette terre oubliée, cette terre perdue, que nous pouvons nous repentir aujourd'hui d'avoir si longtemps insoupçonnée.

P. C. C. :

YANN SKOLAER.

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo
RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

BREIZ ATAO rachète les numéros de Février, Mars, Juillet-Août 1926, au prix de 1 franc le numéro.

M. BEGHIN, Directeur d'Assurances, 20, boulevard Thiers, Saint-Brieuc, demandes des Inspecteurs en Bretagne.

UNVANIEZ : :
YAOUANKIZ : :
VREIZ : : : :



**UNION DE LA JEUNESSE
NATIONALISTE BRETONNE**

**: YOUNG NATIONALIST :
: BRETONS LEAGUE : :**

Adhésions: Membres actifs..... **20 fr.** par an.
(Prix Spécial) **13 »** —
Membres honoraires . **30 »** —

*Y compris le prix de l'insigne et le service de « Breiz Atao ».
De janvier à janvier suivant, ou de juillet à juillet.*

U. Y. V. A POUR BUTS :

1° De grouper les patriotes actifs et décidés, de trouver parmi eux des chefs, de les organiser en vue de l'action, de la propagande, et de les orienter vers un travail de formation personnelle.

2° De se livrer à une propagande active, concertée et régulière de l'idée nationale par l'imprimé et la parole, de répandre « Breiz Atao », visant à atteindre toutes les régions où se trouvent des Bretons, et toutes les classes.

3° De permettre la mise au point d'une organisation moderne typique de propagande s'adaptant au milieu breton.

4° De se livrer, le cas échéant, aux manifestations que demandera la défense ou la propagation de l'idée bretonne.

Adresser la correspondance relative à l'U. Y. V. à Yann BRICLER, au Central, à Rennes.

La Vie des Sections

KEMPER

Les réunions de propagande de la section se poursuivent avec régularité amenant chaque fois à nos idées de nouveaux sympathisants.

29 novembre. — P. Le Coz fait l'historique du mouvement breton actuel. Après avoir rappelé les précurseurs (La Borderie, Pitre-Chevalier, La Villemarqué), il compare les systèmes régionalistes et nationalistes, les oppose l'un à l'autre et, supputant leurs chances de succès, manifeste l'évidente supériorité de la doctrine de *Breiz Atao*.

Un échange d'idées sur les moyens d'action à la disposition des adhérents clôture la séance.

20 décembre. — Tout d'abord, Arzel parle de la « Poésie nationale bretonne ». Conférence très fouillée. Les bardes illustres des anciens temps sont évoqués et des citations les font vivement goûter à l'assistance. Puis Arzel s'étend sur la poésie populaire et ses motifs favoris. Il est cordialement félicité de son travail.

J. Feillet, qui a suivi de près les pénibles incidents des Sables et de Saint-Jean-de-Luz, communique certaines suggestions.

La soirée se termine par une partie musicale très appréciée.

10 janvier. — Kerdour inaugure le cycle de causeries sur l'Histoire de la Bretagne. Il traite de l'origine des Bretons, de leur arrivée en Armorique et de leur vie par groupes dispersés jusqu'à la formation de l'Unité Nationale par Nominéo.

Ensuite, échange de vues sur l'action populaire et *Bro Goz*.

31 janvier. — Jos Mao développe son sujet : « l'humilité bretonne », avec une précision vigoureuse, pleine d'exemples nets, concrets et dans une forme littéraire parfaite. M^e Feillet lui succède et tient les camarades sous le charme de son verbe déjà renommé. Sa conférence sur les luttes de l'Irlande contre l'ennemi héréditaire produit une profonde impression.

PARIS.

Réunion du 12 décembre. — Deux causeries successives d'Olier Mordrel. Il parle d'abord du génie breton, montrant que sa supériorité est surtout morale ; qu'il est idéaliste et épris d'aventures.

En seconde partie, il raconte les souvenirs de son voyage en Irlande en développant les notes déjà parues dans *Breiz Atao*. Sept abonnements sont recueillis.

Réunion du 16 janvier. — Olier Mordrel termine le récit de son voyage en Irlande. Il fait un parallèle entre la situation linguistique actuelle de la Bretagne et celle de l'Irlande au début du siècle, montrant que cette situation était alors plus mauvaise que celle de la Bretagne, et que, malgré les efforts de la Ligue Gaëlique, il fallut la Révolution pour assurer l'avenir de la

langue irlandaise. Il conclut en montrant la nécessité pour tous les Bretons de faire un travail actif en faveur de la langue bretonne, ne serait-ce même que pour éviter les risques que l'Irlande a dû courir.

La réunion se termine par une discussion générale très animée sur l'attitude sentimentale que doit observer *Breiz Atao* vis-à-vis de la France, MM. Guieysse et Genty exposant des points de vue opposés.

Douze abonnements sont recueillis.

La Vie des Centres

Nantes. — Le Foyer nantais vient de consacrer sa réorganisation par l'importante réunion qu'il a tenue dimanche 20 février.

L'ouverture d'un cours de breton a été décidée pour le 25 du mois ; ce cours aura lieu tous les vendredis soir, au Café de Paris, quai Brancas. Nos amis nantais sont cordialement invités à s'y inscrire.

La prochaine réunion aura lieu le 27 mars, jour anniversaire de la mort des 4 gentilshommes bretons : Pontcalec, Du Couëdic, Montlouis, du Talhouët. Une conférence sera faite sur la révolte de 1720 et ses conséquences.

Cotisations pour 1927

Ceux de nos camarades dont la cotisation à l'U. Y. V. est réglable au début de l'année sont priés de nous faire parvenir d'eux-mêmes, dès maintenant, le montant de leur contribution à l'œuvre commune.

Il est rappelé que ceux qui n'auront pu s'acquitter avant le 20 Mars recevront, au début d'Avril, une traite de vingt-deux francs (20 fr. + 2 fr. pour frais d'envoi de traite).

Hor Mignoned

Tud nevez-c'hanet.

— Tonig, Jobig, Herve, Gwenn hag Annaig de Parcevaux de Tronjoly o deus kavet eur c'hoar vihan a vo graet Jenovefa anezi. — Kastell Langongar, e Plouzane, Leon, — 20-12-26.

— An Aotrou hag an Itron J. Loyant a zo stad enno, o kemenn d'eo'h ganedigez o merc'hig Elena. — An Naoned, — 26-12-26.
... Gwella gourc'hemennou Breiz Atao.

Tud nevez-eureujet.

— D'an 23 a viz C'Hwevreur, e Kemper-Odet, hor mignoned Abel Floch en deus kemeret da bried Mari Ar C'Heo. — Hor rener, Olier, a lavaras d'an dud nevez, e brezoneg, « pa oa ar banvez arru tomm », hetou kalonek paotred U. Y. V.

Morvan MARCHAL, très pris par son prochain concours d'Architecte Diplômé par le Gouvernement Français, s'excuse auprès de ses correspondants du retard qu'il a apporté à leur répondre, et informe nos lecteurs qu'il reprendra sous peu sa collaboration.

**Vous achetez Breiz Atao au numéro dans une librairie.
Donc Breiz Atao vous intéresse.**

Pourquoi ne pas vous y abonner ? Vous gagneriez 3 francs par an et Breiz Atao ne perdrait pas 30 % sur le prix du numéro plus le tiers des numéros mis en vente.

“ AUX VIEUX LIVRES ”

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT
de bibliothèques et de lots de livres et gravures

*Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner
les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.*

Le Gérant : E. BOURRIN.

" Bien-Fait "



le Vêtement
à la Mode

EXIGEZ-LE!!..

En vente dans toutes les bonnes Maisons
de Confections.

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
CONFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Diner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie
— RENNES —

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie
— RENNES —

REPAS AVEC CIDRE : **7 fr.**
POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 925

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain

Telles sont des raisons de son
éclatant Succès
RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS
& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

CENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 223

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'escompte, au comptant, à MM. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « **SALF** »
Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Guened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieul aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97

R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

le mouvement breton

SEUL, contrairement à tous les mouvements politiques qui sévissent en Bretagne, se préoccupe de l'avenir intellectuel et économique de notre Pays.

Lui SEUL

étudie les problèmes proprement bretons, c'est-à-dire nos problèmes à nous, ceux de notre présent et ceux de notre avenir.

Cela il faut le dire

et la propagande bretonne intéressera du premier coup TOUS les Bretons sans exception.

C'est dans cet esprit et pour répondre à ce but qu'a été publiée la brochure :

"L'Intérêt Breton et l'avenir de la Bretagne"

par F. DÉBAUVAIS

Cette brochure vous aidera à pénétrer des milieux jusqu'ici imperméables à l'idée bretonne.

Elle assiera de plus votre propre conviction sur des faits et sur des chiffres.

L'exemplaire : 1.25 ; les 10 : 10.90 ; les 50 : 48 fr. ; les 100 : 90 fr.

Commandez-la aujourd'hui même

.... Mais faites-vous tout ce que vous pourriez pour votre revue «Breiz-Atao»?

Non, si vous n'avez pas sur vous un carnet d'abonnement de propagande qui vous permettrait de « saisir » les occasions, qui ne manquent à personne, de faire un nouvel abonné.

(Prix d'un carnet : 24 francs.)

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
cadres -:- papiers peints -:- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLEPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angélus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V. les ENCADREMENTS

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison SICOT, 2, Rue Edith-Cawell, a RENNES. — Régistre du Commerce Rennes 7461

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

allez et discutez

mais, auparavant, apprenez à bien connaître la question bretonne. Le sujet est vaste. Avez-vous réuni la documentation nécessaire ? Savez-vous de l'histoire, de la langue, de la situation de la Bretagne le minimum indispensable ?

Sans doute trouvez-vous dans *Breiz Atao* les différents aspects des problèmes bretons, analysés et développés, mais il vous faut sous la main, à tout moment, ou l'ensemble de la question ou un court memento sous un format pratique. Seuls les livres et les brochures peuvent répondre à ce but.

Vous allez vous constituer une bibliothèque bretonne ou la compléter. Commencez par vous procurer au bureau de votre revue les brochures et les livres suivants :

Histoire.

- C. DANIO. *Histoire de notre Bretagne* illustré de 72 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne (épuisé).
Reste 3 exemplaire sur Japon à... 100 »
- J. C. ISTAR *Breiz euit an holl*..... 1 20
- MEVEN MORDIEN. hag ANBRVZ. *Nolennou diwar-benn ar Gelled koz* (Notes sur notre Histoire, et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III. La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI. La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule 2 50

Etude, histoire et situation de la langue.

- MEVEN MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Skella (capital) 1 70
- M. GUIYSSÉ. La langue bretonne..... 1 20
- F. VALLÉE. *La langue bretonne en 50 leçons* (7^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur 6 60
- *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons*. — Fascicules I et II..... 1 70
- Fascicule III 2 20
- *Gerioù keumraek ha brezonek* (petit vocabulaire breton-gallois) 2 30

Littérature.

- Livres dernièrement parus :
- Tonkadur bugale Tuireann..... 4 65
- J. KERRIEN. *Roc'h Toull* (édition de « Gwalarn »)... 5 50
- SYNGE. *War Varc'h d'ar Mor* (trot et gant Y. Drézenn) 2 25
- X 3. *Skella Segobrani* (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume 8 80
- Fanch AL LAY. *Bitzik*..... 5 50
- Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des libraires bretons.

Exposés des questions bretonnes.

- F. DÉBAUVAIS. *L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne* 1 20
- LE MERCIER D'ERM. *Les origines du Nationalisme breton* 1 50
- *Le Nationalisme breton et l'Action française* 1 50
- J. GONNON. *La paix par les Nationalismes*..... 1 20

Divers.

- C. LE MERCIER D'ERM. *Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques* (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques)... 4 65
- *La Bretagne libertaire* (anthologie)... 3 50
- *Irlande à jamais !* (poème)..... 1 20
- J. BOUILLÉ. *L'Art en Bretagne*..... 1 70
- R. DE KERMEZÉ. *Camille Le Mercier d'ERM* (étude et critique) 1 20
- Alain GURVAL. *Pour les Bretons* (poème) 1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'administration de *Breiz Atao*. C. C. 25-29. Rennes.

EBREIL
1927

AVRIL 1927
N° 4 (100)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^F
50

Breiz Atao est le seul organe de presse qui suggère une solution pratique au récent conflit des pêches qui a vu les pêcheurs sardiniers Bretons, chassés honteusement des ports Français et réduits à la misère.

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER
la ville sainte du Trecoar

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE



LA BICYCLETTE
" ROOLD "

EST LA REINE
DES PETITES REINES



GWALARN

Niverenn 9 - Trede Bloavez
Nevez-Amzer 1927

Taolenn :

« GWALARN » E BREIZ.

EUN DEN A NETRA, pezh-c'hoari gant Roparz HEMON.

KONDLE AR FLAMM, kontadenn gand ABEOZEN.

ANHUN, gant Roparz HEMON.

ENVORENNOU-BEAJ E KEMBRE, gant F. VALLÉE.

MATH MAB MATHONWY, trôet diwar ar c'hembraeg gand ABEOZEN.

MARC'HADOUR VENEZIA (pevare kevrenn), lakaet e brezoneg diwar Shakespeare gant J.-L. EMILY.

PROMETHEUS DIEREET, trôet diwar saozneg Shelley gant DREZEN.

PROMETHEUS EREET, trôet diwar Aeschylus gant Y. R. HEMON.

Levriou Nevez.

Buhez ha Lennegez.

Priz an niverenn (stumm nevez : 14×20, — 90 pajenn) :
5 lur. — Priz ar c'houmanant-bloaz : 20 lur. — « Gwalarn », Boîte Postale 75, Brest. — C. C. 96-38 Rennes.

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1925

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens

T.S.F. H. VAUGHAN
TRÉGUIER
(C-d-N)

Installation complète :

Appareil à 4 lampes, en
coffret — Lampes — Haut-
parleur — Alimentation
(accu + piles) — Antenne
Prise de terre.

Frs 1600

y compris le montage du Poste

AUDITION NETTE AVANT AUCUN PAIEMENT

Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel
du
Lion d'Or

LE FAOUET
(Morbihan)

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

EDITORIAL

Pot aux roses et pots de vin



Sous le regard amusé des nations étrangères, la France continue à faire l'édification générale par l'in vraisemblable nombre d'histoires, de scandales, petits et gros, qui s'y déroulent.

Chacun sait que la « protectrice des petits peuples » avait envoyé un M. Varenne protéger le Tonkin, l'Annam, le Laos, et tutti quanti. Qui aime bien, châtie bien. Aussi, l'autre vendredi, en a-t-on appris de belles au Parlement français, sur l'affection débordante des administrateurs français pour leurs sujets colorés d'Hanoï et de Saïgon.

Populations pressurées, prisonniers exécutés sommairement, rien n'y manque. Puis les « bedides gombinaisons », cette admirable affaire de l'« *Agricole d'Annam* » roulant sur 175 millions de francs, et sur le dos de quelques milliers d'indigènes. Enfin, jusqu'à cette fine pointe de galanterie française : un des satrapes installe auprès de lui des danseuses, « pénètre même, a dit M. Outrey, dans le domicile d'un de ses subordonnés, pour y violenter sa femme en son absence ».

Dans la riposte de M. Varenne, autant de jolies choses : un agent financier du journal *La Liberté* proposant d'arrêter sa campagne contre l'« *Agricole d'Annam* » moyennant le cadeau de mille parts de fondateur ; une aimable histoire de cousin et de plantations de caoutchouc que M. Outrey connaissait bien du temps qu'il était résident supérieur au Cambodge.

S'il n'y avait que l'Annam ! Mais que dites-vous de l'affaire Ruotte ? Et que peuvent penser de cette commercialisation du ruban rouge les Bretons qui l'ont teint de leur sang, à Dixmude et à Verdun ?

Et mieux encore, voulez-vous notre mot sur l'inauguration à grand flâfa du Boulevard Haussmann à Paris ? Vous savez, ou vous ne savez pas, que le prolongement de cette artère, en entraînant de nombreuses démolitions, laissait libre un triangle de terrain. Bonne aubaine pour les malheureux employés du centre de Paris qui, entre midi et deux heures, n'ont pas un mètre carré de verdure où se reposer. Le Conseil municipal parisien, répondant aux vœux d'une population qui asphyxie, avait réservé ces terrains pour en faire un square.

Quelles puissances intervinrent ? Quelle grâce subite toucha les édiles de Lutèce ? Aujourd'hui, de vastes immeubles commerciaux ont planté leurs assises sur le domaine qu'on réservait au repos des travailleurs. Le calicot et le rond de cuir n'auront pas de jardin. Mais M. Qui-de-droit n'a guère empoché que quatorze petits millions.

« La France, — s'est écrié M. Taittinger à la Chambre, pour clôturer le débat Varenne, — doit avoir partout un même cœur et une même âme. »

Que M. le Président des Jeunesses Patriotes se rassure, elle l'a.

Et nous ne sommes pas plus fiers d'être Français pour cela.

Morvan MARCHAL.

Envoyer la correspondance destinée à M. Olier MORDREL à l'adresse suivante :

OLIER MORDREL, B. P. 14, Guingamp, Bretagne.

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PAN CELTIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL
ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS
DIRECTION & REDACTION : 86, RUE ST-MALO (ANCIENNE-
MENT RUE-HAUTE) -- RENNES. — ADMINISTRATION :
B^D DE LA GARE -- GUINGAMP. — BRETAGNE (BRITTANY)
CHEQUES POSTAUX : C. C. 25 - 29 — RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. —
ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. —
Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

EDITORIAL. — *Pot aux roses et pots de vin*, par Morvan MARCHAL, p. 779.

Un programme, par La Direction, p. 780.

La Formule du Bloc Breton, par Olier MORDREL, p. 781,

Ar Ger Beo, gant Roparz HEMON, p. 783.

Pêcheurs Bretons et Pêcheurs Français, par RIVOALEN, p. 784.

Journaux et Revues, p. 787.

Echos, p. 788.

Les Leçons du Recensement, par Maurice DUHAMEL, p. 789.

Chronique d'U. Y. V., p. 790.

Avez-vous pensé ?

Avez-vous pensé à envoyer votre souscription à la nouvelle édition de

LE NATIONALISME BRETON

Aperçu doctrinal

Hâtez-vous de le faire : le tirage sera limité au nombre des souscripteurs. Adressez à M. l'Administrateur de *Breiz Atao*, B. P. 14 Guingamp, une commande pour :

1 exemplaire	3 fr. 50
5 —	15 fr. »
10 —	29 fr. »

u n p r o g r a m m e

Pour la première fois depuis la fondation de *Breiz Atao*, certaines conditions se trouvent enfin réalisées qui vont nous permettre, en cette année 1927, d'entamer l'effort d'organisation et de propagande, qu'attend et désire depuis longtemps la phalange de nos militants.

Pour peu que nos amis répondent à notre appel, nous sommes certains que, d'ici la fin de l'année, le nationalisme breton aura fait du chemin.

Nous ne nous payons pas de mots.

Le redressement de notre revue, en cours depuis dix mois, a pleinement réussi. Jamais *Breiz Atao* n'a été aussi vivant, aussi régulier qu'aujourd'hui.

C'est le premier résultat de l'effort entrepris, la première phase du programme que nous nous sommes fixés et que nous remplissons intégralement.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer à nos adhérents une suite de réalisations qui occuperont le printemps et se succéderont comme suit, certaines d'entre elles marchant simultanément :

1° Concentration de nos services administratifs à Gwengamp. Installation d'un bureau avec personnel fixe et salarié ;

2° Edition des brochures doctrinales et des tracts de propagande annoncés. Développement et diffusion dans les campagnes de *War-Zao*, avant-garde de notre hebdomadaire populaire à venir ;

3° Envoi gratuit de plusieurs centaines de numéros de *Breiz Atao* mensuellement, aux adresses qui nous sont communiquées par nos lecteurs ;

4° Tournées hebdomadaires de conférences éducatrices dans les sections et les foyers. Tournées de conférences de propagande dans tous les centres importants ;

5° Cet été, une réunion intime des membres d'U.Y.V. dans une ville de Basse-Bretagne, clôturée par un meeting de propagande populaire, avec la présence de délégués des jeunesses nationalistes insulaires et de minorités nationales européennes.

Enfin : Transformation prochaine de l'Union de la Jeunesse Nationaliste Bretonne en Parti Nationaliste Breton.

Un tel programme se résume tout entier dans ce mot : action. Il va au-devant des vœux de tous. Nous sommes certains qu'il sera soutenu par tous.

Les suggestions qu'on voudra bien nous envoyer,

ainsi que les propositions, concernant en particulier les conférences, seront les bienvenues. Disons mieux : nous les sollicitons. Il y sera fait suite immédiatement.

Afin de couvrir les frais de notre réorganisation et de nos éditions, nous ouvrons, avec ce numéro, une souscription volontaire qui sera close lorsqu'elle aura doublé le cap de 5.000 francs, total des dépenses *exceptionnelles* prévues pour la réalisation du plus gros de notre programme.

Convaincus de la nécessité d'un sacrifice pour assurer l'essor de l'idée nationale, et convaincus que ce sacrifice sera fructueux, nos amis répondront largement à notre appel, chacun suivant ses moyens, tous avec la même conscience.

Breiz Atao, depuis huit années qu'il lutte sans trêve, a fait une œuvre en Bretagne : il a régénéré l'esprit national, il a éduqué des milliers de consciences bretonnes. Il est assez fort pour agir.

En regard de la tâche par lui accomplie, il n'occupe pas une place assez grande dans le pays.

Pour que *Breiz Atao*, fort de ses cadres d'élite, puisse entreprendre l'action nationale dont il a jeté les bases :

Donnez-lui votre cœur et vos énergies.

Brandissez son drapeau, comme le signe de ralliement des Celtes réveillés !

Répondez à son appel.

La Direction de *Breiz Atao*.

Le Comité directeur d'U. Y. V.

ouverture de la souscription

Olier Mordrel	francs 100
Morvan Marchal	— 100
Fransez Debauvais	— 100
Yann Bricler	— 100
Roparz Hémon	— 100

Total..... francs 500

(A suivre.)

Bon gré, mal gré, les Bretons doivent verser de lourds impôts aux percepteurs français, enrichir eux-mêmes leurs oppresseurs. Vous souffrez de cette trahison involontaire ? — Soit, rachetez votre geste, en envoyant votre impôt volontaire à l'administrateur de BREIZ ATAO, B-P. 14, Guingamp. Dites-vous que dix francs que vous lui enverrez, seront plus utilement employés pour vos intérêts que cent francs extorqués par Marianne.

Utilisez toujours les chèques postaux pour vos envois d'argent.

BREIZ ATAO - C. C. 25-29 RENNES

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo

RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

LA POLITIQUE ET L'ACTION NATIONALE

La Formule du Bloc Breton

Comme conclusion du dernier article de l'étude critique que nous avons consacrée au *Bleun-Brug*, nous disions :

« Non, ce n'est pas ce mouvement-là qui sauvera la Bretagne. Non, ce n'est pas celui-là que doivent soutenir les Bretons sérieux qui veulent le succès de l'action bretonne... Le germe du mouvement national, qui groupera les forces bretonnes et délivrera la patrie, n'est pas et ne peut pas être chez lui. »

Nous le répétons : il n'est pas chez ceux-là qui confondent la cause de la nationalité, de la langue, du travail national avec celles de la conservation sociale et de l'Eglise.

Mais il est dans le principe d'union sacrée de tous les Patriotes bretons, quelle que soit leur origine politique, sur le terrain national, loin des sujets de discorde, et dans une ambiance de tolérance et de fraternité.

La réalité du Mouvement Breton.

Qu'on ne s'y trompe pas.

Nous ne cherchons pas ici à faire triompher une chapelle, à imposer quelques hommes au mouvement breton. Notre but est d'aider à mettre debout, pour que tout le monde y trouve sa place, un mouvement national d'envergure. Il est toujours facile, dans un pays de faible étendue comme la Bretagne, de créer un petit mouvement et quelques réputations de grands hommes. Cela ne nous a jamais tentés. Un seul mouvement nous intéresse ici : celui qui par sa puissance et son unanimité obtiendra *des résultats, tous les résultats*. L'homme moderne est ainsi fait : il entend mettre son argent et son énergie dans des affaires montées pour aboutir.

La première condition de succès pour un mouvement est qu'il réponde à une réalité. La réalité ici est la nation bretonne. Le mouvement breton doit être l'expression et la chose de la nation bretonne. Il doit être conçu pour être acceptée par elle dans son unanimité. S'il en était autrement, il ne serait pas un mouvement national, mais un mouvement de parti. Le mouvement breton ne doit pas être clérical, parce que la nation bretonne n'est pas une société cléricale. Il ne doit pas être athée ou socialiste, parce qu'elle n'est ni athée, ni socialiste. Il doit s'identifier avec la réalité de la nation bretonne, qui réside dans les opinions et les sentiments qui l'unissent, non pas sur ceux qui la divisent. Il doit s'appuyer sur le ciment de l'édifice breton et non sur les lézardes.

Au-dessus des ferments de discorde.

La Bretagne actuelle est très divisée sur le terrain électoral. C'est-à-dire qu'elle l'est moins qu'elle ne le paraît. Les Bretons s'opposent sur des idées et des programmes importés du dehors qui nient et repoussent la solidarité bretonne, cet ordre impérieux de l'histoire et de la nature. Quand ils auront retrouvé la conscience de leur unité et qu'ils se seront reconnus comme les enfants d'une même mère, terre et race, ils recommenceront de s'aimer. Et quand, plus tard, le combat généreux pour l'idéal et pour la collectivité aura remplacé le déchaînement hideux des appétits électoraux, la Bretagne aura retrouvé une véritable unité morale.

Mais il ne faudrait pas croire que cette unité morale excluera les divergences de vues sur les graves sujets sociaux et religieux. Aucun peuple ne possède des opinions unanimes sur tout. Il faut compter avec diversité de la nature humaine.

On atténuera les divisions de la Bretagne, en éliminant les agents dissolvants d'importation. On ne les supprimera pas. Terre européenne, la Bretagne qui a toujours été parcourue par les grands souffles de l'histoire, Rome, le féodalisme, la renaissance, la révolution ; la Bretagne qui a puissamment contribué parfois à les animer, chevalerie, romantisme, continuera à en ressentir les effluves. La civi-

lisation moderne l'a pénétrée. Elle a portée en elle les mêmes troubles qu'à travers tout le monde. Trouble dans les âmes, trouble dans les mœurs, trouble dans les institutions sociales et politiques. Devant la nouveauté des problèmes de l'heure présente, du problème de Dieu à celui de l'organisation de la production, le peuple breton connaîtra les mêmes incertitudes et les mêmes déchirements que les autres fractions de l'espèce humaine.

Dans la Bretagne de demain, comme au cœur de notre Bretagne militante d'aujourd'hui, nous trouverons des croyants et des athées, des cléricaux et des libéraux, des révolutionnaires et des conservateurs. Ce ne sont point là, si l'on ne s'hypnotise pas sur les appellations, des divergences françaises mais des divergences humaines.

Escompter, comme le fait le *Bleun-Brug*, ramener l'unité spirituelle et intellectuelle totale de la Bretagne par le règne du Christ-Roi et l'acceptation unanime du régime capitaliste, c'est son affaire et son droit. Mais vouloir, par anticipation, donner au mouvement national breton les mêmes bases qu'à cette Bretagne de rêve, c'est en faire quelque chose d'inadmissible par la Bretagne des réalités. C'est le vouer à l'échec. Aucun patriote n'acceptera cela.

L'unité morale et intellectuelle de la Bretagne ne se réalisera jamais d'ici longtemps que sur un terrain limité. Nous avons nommé le terrain national. Le mouvement breton sera assis et exclusivement assis sur le patriotisme et les intérêts communs à tous les Bretons. Il défendra et défendra exclusivement les biens appartenant à la collectivité. Ou il n'existera pas.

La Formule du Bloc Breton.

L'Union Sacrée bretonne, que nous avons réalisée à *Breiz Atao*, fait la preuve par les faits de la possibilité de son existence. Théoriquement, elle se défend tout aussi bien.

Attendu qu'il existe une question bretonne qui n'est pas une question religieuse ou sociale, il existe un point de vue d'où la juger, qui est indépendant des points de vue religieux ou sociaux, et auquel peuvent se placer tous les Bretons, sans se mettre en contradiction avec leurs convictions religieuses ou sociales.

Nous avons plusieurs fois démontré l'exactitude d'une semblable définition de la question bretonne. Volontairement réduite à sa zone strictement profane, elle ne relève plus que de la libre critique. Elle autorise l'union des Bretons en leur proposant un terrain où chacun peut se présenter avec son entière liberté de pensée et d'action.

Il faut cela. Incorporer la moindre revendication particulière dans le programme des revendications nationales, serait provoquer des scissions mortelles. Le Bloc Breton, péniblement réalisé, ne leur survivrait pas.

Et quel avenir attendrait un mouvement breton qui s'appuierait exclusivement sur celles de nos campagnes qui sont cléricales, ou sur celles de nos villes qui sont socialistes ?

Mais, nous l'avons déjà dit, ce ne serait plus un mouvement *national breton*, mais un mouvement de *parti en Bretagne*.

Nous avons donné la seule formule possible du Bloc Breton. S'il y a discussion, c'est sur sa mise au point qu'elle doit porter. Qu'on en cherche pas d'autre. On en trouvera pas.

La zone profane.

Il ne faudrait pas croire que le terrain des questions purement nationales doive se limiter strictement à l'économie politique pour rester dans la définition que nous en avons donnée. Toutes les questions touchant un peuple ont une face nationale, qui ressortit de la zone profane que nous avons assignée comme domaine à nos préoccupations. Prenons-en comme exemple la question de l'école. En est-il une qui divise plus l'opinion ? En est-il une qu'il serait

plus dangereux d'incorporer dans sa totalité au problème national ? Cependant, il n'est pas un Breton nationaliste, partisan de l'enseignement religieux obligatoire, défenseur de la libre disposition scolaire ou de l'école sans Dieu, qui ne comprenne la nécessité d'une orientation celtique et patriotique de l'enseignement, dans une Bretagne organisée. L'unanimité de la Bretagne, par ailleurs profondément divisée, est susceptible de se faire sur un certain nombre de principes généraux : Instruction élémentaire obligatoire pour tous, — Instruction supérieure accessible à tous, — Formation du caractère et développement physique, dans un but d'adaptation de la race à la vie moderne, — Enseignement de la langue nationale, — Education patriotique. — En un mot, addition du nationalisme à l'humanisme.

Ceci n'est pas un programme scolaire. C'en est un fragment.

Je vais au plus difficile. Je prends la foi et les revendications catholiques. Le point de vue national dicte à l'ensemble de la nation une attitude à leur égard. Reconnaissance de l'importance du fait religieux en Bretagne. Obligation de laisser le peuple breton se donner la constitution religieuse de son choix.

Des principes comme ceux-là ne résument pas toute l'opinion d'un individu sur la religion. Elles ne constituent pas davantage une appréciation de la religion, mais quelques considérations isolées sur lesquelles l'accord général peut se faire, au chapitre de la réorganisation spirituelle de la nation.

Qu'on ne s'en plaigne pas. Mille embûches attendraient le mouvement breton, s'il s'aventurait au plus profond des questions qui sortent peu à peu de la sphère nationale pour ne plus appartenir qu'au domaine moral. J'en prendrai à témoin la question de la dépopulation. L'intérêt national exige un accroissement rapide de notre population, pour la mise en valeur de notre sol, pour notre rayonnement extérieur, pour augmenter la puissance de résistance de notre état breton, de notre langue et de notre culture celtiques. Le mouvement national peut dire et démontrer cela. Mais il devra réserver son point de vue, dès qu'on voudra étudier *les moyens* d'activer la croissance démographique désirée. Car personne, en son sein, ne serait du même avis à leur sujet.

« Enseignement religieux ; protection de la morale et protection de la famille chrétienne par la loi, dira-t-on d'un côté. Suppression du divorce ; liberté de tester ; mise au banc des filles-mères et des bâtards, etc... »

— « Non, non, dira-t-on d'un autre, au contraire : liberté absolue des mœurs ; encouragement sous toutes ses formes à la natalité ; mise sur pied d'égalité des unions libres et des unions légales, des enfants légitimes et illégitimes. Enseignement prophylactique à l'école, Matriarcat ! etc... »

Le mouvement breton n'aurait rien à gagner à ces discussions. Il n'a aucun rôle législatif à jouer. La Constituante Bretonne qui se réunira dans dix ans ou dans vingt pour donner des lois à ce pays entendra les opinions opposées et se prononcera.

Nous avons du travail moins grandiose et plus urgent à faire. Et pour le permettre, chacun veillera à ce que ni les uns ni les autres d'entre nous ne sorte, par inadvertance, des réserves qui s'imposent au militant breton dans l'action nationaliste, et que nous avons précédemment définies.

Les Objections.

La conception que nous offrons d'un mouvement national breton soulève des objections de la part d'hommes comme MM. Brochen et Le Moal. Nous ne voyons pas très bien ce qu'elles valent.

En entrant dans une semblable combinaison, ces Catholiques s'imaginent qu'ils feraient le jeu de leurs adversaires en hissant au pouvoir des socialistes et des athées. Qu'ils veulent bien réfléchir que leur grief vaut pour l'autre bord. Un libre-penseur ou un révolutionnaire pourrait tout aussi bien se dérober, sans plus de vérité d'ailleurs, pour ne pas, dirait-il, être obligé de soutenir des Catholiques ou des Petits-Bourgeois.

Le reproche de distraire des Catholiques de leur action religieuse, ne s'adresse pas plus à nous qu'aux sociétés littéraires ou sportives, étant donné que nous n'empêchons nullement nos membres de défendre l'idéal qui leur plaît hors de notre maison. En renonçant à prôner leurs reven-

dications à l'intérieur de notre enceinte, les Catholiques ne font pas un plus grand sacrifice que les Républicains et les Socialistes, tenus à la même réserve sur le même terrain. Aucun parti n'est favorisé. Aucun n'est lésé.

Je ne parlerai que pour mémoire du reproche de *neutralité*. Notre attitude ne ressemble en rien à la politique française condamnée par le Pape sous ce nom.

Nous ne sommes pas plus sensible au reproche de séparer deux causes intimement liées, celle de l'Eglise et celle de la Bretagne, attendu qu'elles sont distinctes et qu'on n'a pas le droit de lier le sort de l'une à celui de l'autre, par respect pour l'une et l'autre, et tant il est vrai que l'une des deux peut être jugée pour périssable, au gré de chacun.

Il ne reste qu'un reproche sérieux contre notre conception d'un mouvement national breton. Notre programme n'embrasse pas tous les besoins de la société, il est incomplet. Le reproche est juste et nous le savons bien. Mais il n'en peut être autrement. Le programme national breton sera limité. Sinon il ne sera plus un programme national, mais le tableau des revendications d'un parti.

Et cela, aucun Breton patriote ne le voudra.

L'absentéisme catholique.

Certaines personnalités catholiques prêchent à leurs fidèles l'absentéisme à l'égard du mouvement défini par *Breiz Atao*. Je leur poserai une question : Désirent-elles que le nationalisme breton devienne la chose de tous ceux qu'elles réprouvent ? — Si oui, qu'elles se préparent gaiement à leur laisser façonner la Bretagne de demain.

D'autres Catholiques, eux, auront un autre scrupule : celui de priver des forces qu'ils représentent le seul mouvement susceptible de délivrer la Bretagne. Il vaut qu'on s'y arrête.

Conclusion.

Nous avons terminé notre réponse au violent procès qu'après M. E. Le Moal, M. l'abbé Brochen avait fait de *Breiz Atao*, dans cette longue lettre publiée dans nos colonnes en octobre dernier. Elle n'aura pas été tout à fait inutile si l'on veut bien considérer ses résultats déjà sensibles. Notre silence n'aurait pas été interprété par tout le monde comme de l'indulgence, alors que le but déclaré de l'attaque que nous subissions était d'amener notre disparition de la lice bretonne au profit du *Bleun-Brug*. Dans un hebdomadaire catholique parisien, M. Charles Le Goffic n'écrivait-il pas l'été dernier que devant le *Bleun-Brug* « les autres groupements régionalistes (il veut dire *bretons*) doivent disparaître ou se fondre en lui. » ? (1) La manœuvre, on le voit, était de notoriété publique. Il ne serait pas exact de dire que nous nous sommes défendus. Nous avons défendu une conception de l'action bretonne. Nous avons mis nos compatriotes en garde contre la fâcheuse tendance qu'ont affichée nos contradicteurs de commander à toute la Bretagne, au nom de l'autorité divine.

C'était un abus de pouvoir. Nous avons montré à nos amis catholiques qu'ils conservaient toute liberté de ne pas plier aux injonctions de M. l'abbé Brochen. Profane, la doctrine du nationalisme breton est du domaine de la libre critique. Elle doit y rester.

Breiz Atao et *Bleun-Brug* iront désormais chacun son chemin. Qu'on ne croie pas cependant finie l'amitié que nous lui portions.

Nous espérons que les circonstances à venir nous permettront de la lui manifester à nouveau.

Les vrais Bretons, où qu'ils soient, trouveront toujours notre main tendue, de même qu'un accueil fraternel dans nos rangs, dans les rangs du Bloc Breton que nous nous efforçons d'être.

Olier MORDREL,
 Directeur de Breiz Atao,
 Président
 de la Jeunesse Nationaliste Bretonne.

(1) Dans le même article, l'auteur faisait de MM. Erwan Marec, Le Mercier d'Erm et Mordret (le traître sans doute), les directeurs de « Breiz Atao ». Quelle compétence bretonne !

BREZONEG

AR GER BEO

Nec'het oun bet meur a wech, o welout pegen diaes oa lakaat tud a zo da veiza ar pezh a glaskomp ober. Gwir eo, ne wel an dud nemet ar pezh a ziskouezit d'ezo, hag ho parn a reont diouz hoc'h oberiou tremenet, n'eo ket diouz hoc'h oberiou da zont. Hag evel na ouzont ket da belec'h e fell d'eoc'h mont, n'eo ket souez ez eo fals peurliesia o-barnedigez.

Splann e welan, ha splann em eus gwelet bep-red, n'oa al lennegezh evidomp nemet eun hent, — n'oa ket, e doare ebet, eur pal anezi hec'h-unan. Ret eo d'eur vro kaout eul lennegezh vras, uhel, kalz uheloc'h eget ma c'hello biken sevel an darn vuia ac'hanomp. Hogen bez' e c'hall eur yez kaout al lennegezh-se hep ma ve talvoudus bras d'ar vro na d'ar vroadelezh. Anat a-walc'h eo skouer ar provanseg er feur-se.

Meur a dud en em c'houlenn c'hoaz, o welout ar pezh hon eus graet evid ar brezoneg e *Breiz Atao* ha *Gwalarn*, penaos e c'hellimp kas da benn an ero hon eus boulc'het. Aon a zo ganto na vefemp war eun hent dall, hag o wasta en aner hor buhez. Sellit, emezo, ouz an islonk a zo etrezoc'h hag ar bobl. Ken doun ha ken ledan eo ma n'eus den en e skiant vat na ve spontet gantan. Gwell eo ganeoc'h distrei ho taoulagad dioutan, o lavarout e vennit labourat evid an dud desket hepken, ar re a zo diouz ho tu d'an islonk. Ha setu : aze emaoch, eur bagadig tud o deus addesket o yez, barrekoc'h d'he lenn ha d'he skriva eget nikun, — ha divarrek d'ober ganti pa dostait ouz ar gouerien, divarrek zoken d'ober ganti en ho tarempeidou pemdeziek, ha beteg en ho tivizou kenetrezoeh.

Ouz kelennadurezh ar bobl eman stag pouezusa kuden-nou hon emzao. Hag e c'hellfemp respont : n'hon eus menoz ebet nemet kemer hon-unan karg ar gelennadurezh e Breiz, hag hent al lennegezh, hon eus dibabet, hor c'has rag-eeun war-du ar skol. Gortoz a rankan, avat, a-raok kregi gand ar goulenn-se. Breman ne fell d'in nemet displega va sonj a-zivoud ar yez komzet : kenta gwareg ar pont a savimp a-dreuz d'an islonk.

Perak ne vez klet klevet muioc'h a vrezoneg en hon touez? Lentegez, a lavarer, ha diegi. Hogen ma ne vefe netra nemet lentegez ha diegi da virout ouzimp a gomz hor yez, aes meurbet e vefe trec'hj war an eil hag eben. Eun abeg all a zo, krenvoc'h, seul grenvoc'h m'eo displann : ar pezh a vir ouzimp a gomz eo ar pezh en deus miret pell amzer ouz an dud desket a skriva brezoneg : eur fazi bras diwar-benn talvoudegezh ar yez.

Keit ha ma selled ouz ar brezoneg skrivet evel yez kouerien dizek, mat hepken da zisplega soniou ha sorbiennou, n'helle ket eun den desket kavout dudi o skriva : unvaniez ebet, trefodach, paourentez spered. En em izelaat e vije bet skriva e brezoneg; netra ken. Diwar an deiz m'hon eus kavet tud da ziskleria pa gwirion ar skrivagner, avat, uhelaat e spered ha spered ar re all dre ar yez vroadel hag ar yez vroadel nemetken, ez eo deut mare ar yez lennezh hag unvan, al lennegezh

vras, hag e-touez tud yaouank desketoc'h hag emskiantekoc'h ar vro ar c'hoant da vestronia o yez hag ar c'hiz da zua paper ganti.

Poent eo breman ober evid ar yez komzet ar pezh a zo bet graet evid ar yez skrivet e-doug ar bloaziou tremenet : sellout outi en eun doare nevez; kemma hag uhelaat pal an neb a garo komz brezoneg; diskleria d'ezan talvoudegezh ar « Ger Beo » en e yez, hag entana e galon d'eul labour dizudi a-walc'h betek-hen.

Kalz Breiziz a vo kavet c'hoaz na c'hellont ket ober an diforc'h etre ar brezoneg a glevont war ar maez, hag ar brezoneg a dleint komz eun deiz pe zeiz. Evito, gallout komz brezoneg eo beza gouest da c'houlenn o hent digand eun torrer-mein bennak, pe c'houlenn eur volennad sistr digand eur vatez en eun davarn. Biskoaz n'eo tarzet en o fenn ar menoz eeun-man : peseurd brezoneg a rank beza implijet er skoliou, er bodadegoù, war ar c'hoarilec'h, hag en holl skourrou uhela ar vuhez? Tud a anavezan, speredek kenan hag ampart war ar yez lennezh, hag a vez dare da respont, bep gwech ma vez ano eus ar yez komzet : petore trefodach kemer? Ha re all am eus gwelet o klask deski « kaozeal », hag o lakaat evez bras da lavarout *icho*, *koumer*, *chilaou e-lec'h hizio*, *kemer*, *selaou*, war zigarez o deus klevet Matilin a Landivizio pe Glaodina a Wikourvest o tistaga evel-se.

Breman, ma vefe lavaret d'an dud-se : en em izelaat a rit o klask trefodacha e-giz-se; eun dlead hoc'h eus da seveni en ho kenver-c'houi da genta, ha d'an eil, e-kenver ho kenvroiz; hag an dlead-se, lakaat ho yez er renk kenta, rei d'ezhi sked ha luf, komz enni, n'eo ket evel kouerien, hogen evel tud desket, evel he difennourien ha difennourien ar vroadelezh, — marteze e ve skubet eun tammig o empenn.

Piou a gomz ar brezoneg lennezh? Ha ma ne dle ket beza komzet, perak e tlefe beza skrivet? Re abred eo, emezoc'h, n'eo ket ar bobl evit kompren ar brezoneg-se. Neuze, petra hoc'h eus d'ober nemet deski d'ar bobl e kompren? Daoust hag ez eo d'eoc'h koll hoc'h amzer o teski an trefodachou? Pe d'ar bobl gounit an deskadurezh o teski ar yez unvan? Daoust hag ez eo ar mestrskol a zesk ar vugale? Pe ar vugale a zesk yez ar mestrskol?

A-walc'h evid ar wech-man. Prederiomp e kement-se. Ne lavarim nemet an dra-man c'hoaz :

Hogos kement fazi a zo bet graet betek-hen e Breiz e-kenver ar yez a zo diwanet diwar ar falsiazezh-man : ret eo d'ar vlenierien mont daved ar werin; n'eo ket ar werin a rank dont beteg ar vlenierien.

Gant hennezh, avat, edo ar wirionezh, a lavare e tlee ar menezioù dont davedan, ha n'eo ket hen mont daved ar menezioù. Kenta tra d'ober, koulskoude, eo deski an doare mat d'o gervel.

(Da genderc'hel.)

Roparz HEMON.

Pêcheurs Bretons et Pêcheurs Français

(SUITE ET FIN)

IV. - La solution nationaliste

Deux questions dans ces événements des Sables et de Saint-Jean-de-Luz : une question économique, une question sociale.

a) Question économique :

Toujours la même chose quand on sort les sennes, les « bolinches » ; le pêcheur craint la surproduction. A cette crainte, très justifiée, il n'y a qu'un remède : multiplier les usines sur les lieux de pêche. Il ne manque pas d'industriels que l'affaire tente. Mais une chose les arrête. Les habitants de la côte française ne cèdent leurs terrains qu'à un prix exorbitant, appliquant aux usines les tarifs courants pour les villas et les « palaces » des stations balnéaires.

Résultat : à Ciboure, par exemple, il n'existe que quatre usines au milieu d'un véritable cloaque. Que l'on décuple ce chiffre et le désordre économique cessera.

On ne peut demander au Gouvernement français d'avoir une politique de la mer — ses préoccupations sont sur le Rhin ou sur les Alpes, — mais on peut l'exiger des régions maritimes. Qu'attendent les Conseils généraux et les Municipalités des pays intéressés pour mettre, à des prix abordables, des terrains à la disposition des usiniers et mareyeurs ? Ça vaudra mieux que d'envoyer aux usines de Fécamp le poisson pêché sur la frontière espagnole.

b) Question sociale :

Malgré toute l'attention qu'on doit accorder au côté économique de ces incidents, nul ne doit être dupe des motifs invoqués par les adversaires des pêcheurs bretons : la crainte de la surproduction n'a été qu'un prétexte.

C'est le Ministre lui-même qui se charge, pour notre compte, de dissiper toute équivoque à cet égard en déclarant, après enquête, que, contrairement aux assertions des pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz, les usines étaient loin d'avoir reçu le maximum de poissons qu'il leur était possible de travailler.

Le conflit qui sépare Bretons et Etrangers ne peut donc être réglé avec cette simplicité. Il a, en effet, des causes profondes que nous allons dégager sans hésitation.

C'est seulement à leur lumière qu'on peut espérer donner un sens à des incidents, où l'amiral Jaurès, à la séance du 26 novembre de la Chambre des Députés, déclarait « ne rien comprendre ».

Une constatation s'impose tout d'abord : Ce n'est pas par plaisir, pour embêter les Français que les Bretons vont dans le Sud ou fréquentent les ports du Nord, depuis Honfleur, pour le sprat, jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, pour la salardine. S'ils quittent leur pays, c'est pour obéir à une impérieuse nécessité : manger. Pour vivre, ils iront là où se trouve le poisson. Cette nécessité a la rigueur d'une loi physique et l'inconscience d'une force de la nature.

Les populations maritimes bretonnes ont connu la famine — tout pêcheur d'âge mûr s'en souvient. — Elles ne veulent plus que pareille catastrophe se reproduise. Elles utiliseront pour y échapper le seul moyen qui s'offre à elle : pêcher le poisson là où il est.

Le Breton va donc aux Sables ou à Saint-Jean-de-Luz comme il allait en Islande, comme il va à Terre-Neuve, sur les côtes d'Irlande et d'Ecosse, d'Espagne, du Portugal, de Mauritanie et aux Antilles, comme il ira demain à Madagascar et après-demain au Cap de Bonne-Espérance.

Je le répète, le pêcheur breton se trouve devant l'obligation de se nourrir lui et sa famille.

L'égoïsme des pêcheurs « locaux » prétend éliminer nos compatriotes : les gardes-pêches irlandais (1), espagnols, portugais pourchassent nos pêcheurs. Les incidents des ports français ne sont donc qu'un accident dans une suite

de faits de même nature, — faits qui ont pour domaine toute les mers que fréquentent nos pêcheurs.

Le caractère général de cette opposition des pêcheurs et Gouvernements étrangers aux entreprises de nos compatriotes révèle la situation exceptionnelle de la Bretagne au point de vue maritime.

Un « Conseil Breton des Pêches »

Un Gouvernement breton aurait réglé ces questions par les méthodes diplomatiques, de la conférence et de la convention. Mais dans l'état de chose actuel, nous sommes désarmés vis-à-vis du Gouvernement français. Et vis-à-vis des autres pays, celui-ci ne songe même pas à intervenir en notre faveur, car, ce qui est primordial et essentiel pour la Bretagne est pour la France — nation surtout continentale — secondaire à tous les points de vue.

Régulièrement, des nécessités vitales pour la Bretagne ne peuvent être que méconnues : la France a même parfois intérêt à les sacrifier, comme on l'a vu en 1922 lors du conflit franco-espagnol, où les intérêts des armateurs et équipages morutiers ont été sacrifiés aux intérêts des viticulteurs méridionaux. On l'avait vu encore précédemment lors de la Convention franco-anglaise du 8 avril 1904 relative aux droits de pêche à Terre-Neuve, où, pour obtenir une rectification de frontière en Afrique Centrale, la France a fait litière des intérêts de notre armement morutier en abandonnant à la fois la licence que possédaient nos armateurs, en vertu du traité d'Utrecht, d'avoir des établissements sur la côte et le droit exclusif de pêcher dans les eaux de Terre-Neuve.

Les intérêts de la Bretagne sont donc méconnus dans les conditions actuelles.

Mettre debout une organisation qui les prenne en mains, tout est là. C'est ainsi seulement qu'il sera possible d'apporter aux conflits présents et futurs une solution équitable.

Nous le démontrerons.

De quoi s'agit-il, en effet ?

De l'exploitation, en commun, d'un fonds de pêche déterminé. Ce n'est pas le premier exemple qu'on a d'une pareille situation économique. Tout le monde en connaît. On ne voit pourtant pas se produire ailleurs les actes de sauvagerie des Sables et de Saint-Jean-de-Luz. Pourquoi ? Parce que des conventions, des contrats règlent à l'avance les droits et devoirs de chaque exploitant.

Ces contrats ne sont pas passés entre pêcheurs ou navigateurs des nations intéressées, mais de Gouvernement à Gouvernement, chacun faisant la somme des avantages particuliers qu'il offre, et le compte des privilèges qu'il estime être en droit d'exiger.

Notre pays n'a pas d'état, n'a pas de gouvernement, ni d'organisme de représentation officielle quelconque. Si nous voulons quand même protéger ses pêches par des conventions avec l'étranger, nous devrions le doter d'un bureau, office ou conseil — peu importe l'appellation — destiné, au point de vue maritime, à remplir au mieux l'office du ministère breton des pêches, que nous donnera un jour l'autonomie (2).

Mais il faut le dire, cette organisation ne suppose pas nécessairement un Etat breton indépendant. Sous la pression des circonstances, grâce à l'action de Bretons éclairés, à celle des Chambres de Commerce et des Conseils généraux, la Bretagne actuelle pourrait se doter d'une sorte de « Conseil breton des pêches ».

Ici, nous rejoignons l'opinion que M. Le Bail a formulée en 1907 dans une étude intitulée « La Pêche en Bretagne » (3), remarquable en ce sens que l'auteur examine un problème breton, d'un point de vue exclusivement breton. (Nous donnons en note cette page qui intéressera nos lecteurs.)

Notre pays, pourvu de cet organisme, serait en mesure de résoudre aisément des conflits tels que ceux des Sables et de Saint-Jean-de-Luz.

Il aurait derrière lui l'opinion publique bretonne, en appuyant ses revendications sur le compte de ce que donne la Bretagne à la collectivité française et de ce qu'elle en reçoit. L'établissement d'une telle balance révélerait que si la Bretagne arme pour les 3/4 la marine de guerre et la marine de commerce française, si elle a fourni pendant la guerre un pourcentage de morts plus élevé qu'aucune partie équivalente du territoire français, elle ne retire de ses sacrifices aucun avantage appréciable.

Un « Conseil breton des pêches » pourrait dire, après avoir rassemblé en faisceau tous ces éléments :

« Dorénavant, donnant, donnant. En contre-partie des sacrifices qu'ils consentent, droit pour les Bretons de fréquenter, en toute liberté les eaux territoriales françaises et de sy conduire comme chez soi. »

La pression qu'un « Conseil » de ce genre pourrait exercer sur le Gouvernement serait exclusivement morale, mais elle serait loin d'être négligeable. L'indifférence de l'Etat devant le problème des pêches s'explique par l'absence d'une opinion publique bretonne. Il s'inquiéterait vivement de protestations organisées susceptibles d'influencer contre lui les masses électorales (son point faible).

La Bretagne possède d'ailleurs, même aujourd'hui, un moyen de contrainte que, par absence totale d'esprit de lutte, elle n'a pas osé mettre en œuvre : c'est de faire appel à la solidarité des Bretonnes travaillant dans les usines françaises et des marins-pêcheurs, lorsque des difficultés sont créées à ceux-ci dans les ports français.

« Rêverie ! » dira-t-on. C'est ne pas connaître la solidité du lien d'affection qui unit les Bretons.

Tout le long de la côte de l'Atlantique, depuis les Sables jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, les usiniers recrutent une grande partie de leur personnel féminin en Basse-Bretagne. Ne serait-il pas possible d'envisager le groupement de ces femmes en syndicats, d'une part, pour réduire au minimum l'exploitation qu'elles subissent, et, d'autre part, pour permettre une action d'ensemble, en cas d'offensive de la part des Français contre les pêcheurs bretons ?

Qu'on y songe, on ne respecte que les forts.

Résumons-nous :

Contre la surproduction, un seul remède : multiplier les usines sur les lieux même de débarquement du poisson ;

Pour défendre nos compatriotes contre les coups de force comme ceux des Sables et de Saint-Jean-de-Luz : création d'un « Conseil breton des pêches » et groupement en syndicat des Bretonnes travaillant chez les usiniers français.

Pêcheurs bretons, organisez-vous, demandez la création d'un « Conseil breton des Pêches », pour ne pas que les injustices d'hier se reproduisent demain.

Ouvrières bretonnes, soutenez vos maris, vos pères, vos frères.

Usiniers, armateurs, ostréiculteurs bretons, constituez un bureau d'action et d'étude des problèmes maritimes bretons : une situation exceptionnelle réclame des soins d'exception.

La Presse

La situation déjà faite aux Bretons était claire : « A nous les coups durs sur le Rhin, en Syrie, au Maroc, partout. A nous les besognes serviles dans les chantiers parisiens, sur les quais du Havre, dans les mines d'Angers. »

A eux les bénéfices d'une association dont nous faisons tous les frais.

Aux ports français, par exemple, d'abondants subsides de l'Etat ; aux ports bretons, aucune aide.

Cette situation, grâce aux pêcheurs français, est devenue plus nette encore :

La Bretagne était faite pour servir ; on lui a démontré qu'elle est aussi faite pour mourir de faim.

Car, ce n'est pas autre chose qu'affamer les pêcheurs

bretons que de les déposséder de leurs droits d'exploitation des fonds de pêche.

Mais c'est aussi un des nombreux signes avant-coureurs de la dissolution de la société connue sous la raison sociale « France ».

Cette situation a très bien été comprise outre-Couesnon. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le silence fait généralement par la presse française sur ces incidents déshonorants.

En d'autres occasions, elle n'est pas si discrète.

Qu'un officier du commerce français soit coffré par les Turcs, à juste titre ou par mégarde ; qu'un Français, accusé à tort ou à raison d'avoir empoisonné quelqu'un, soit pendu à Londres ; qu'en territoire occupé, des Allemands bousculent, exprès ou sans le vouloir, un de ses petits officiers, elle y voit aussitôt une atteinte à sa dignité (cette personne a l'épiderme délicat) et la presse d'outre-Couesnon, bien stylée, s'agite et s'enflamme d'un indicible courroux contre les peuples ou les Gouvernements étrangers.

Mais que, confiants dans la « fraternité française scellée à jamais sur de communs champs de bataille », les pêcheurs bretons allant — comme c'est leur droit strict — pêcher sur les côtes de France, y soient reçus à coups de couteaux et voient leurs instruments de travail détruits par la populace soulevée — alors, oh ! alors, ça ne tire pas à conséquence. La presse française observe un pudique silence. Pour un peu, elle trouverait la chose amusante. Ils ne l'ont pas volé les sales Bretons calotins-communistes, pense-t-elle ; — pas très fixée.

(1) Un ami nous suggère à ce sujet une idée fort séduisante, que voici : — Les pêcheurs bretons, par l'intermédiaire d'autorités émanant d'eux et de leur industrie, devraient faire une démarche auprès du gouvernement irlandais pour obtenir une modification en leur faveur du règlement des pêches. Prenant acte de la parenté des races, Dublin autoriserait par mesure spéciale les pêcheurs immatriculés dans les ports bretons à fréquenter les eaux territoriales de l'île et à se ravitailler dans ses ports. En échange, les pêcheurs bretons pourraient offrir à l'Etat irlandais leur collaboration pour la réorganisation de ses pêcheries nationales. Ce serait en somme une affaire à négocier, et qui présenterait cet énorme intérêt d'échapper à la néfaste et paralysante ingérence de l'Etat français.

(2) Une Bretagne organisée pourrait, pour payer les avantages et les droits de pêche que certains pays lui donneraient dans leurs eaux territoriales, offrir, comme monnaie d'échange, d'enviables privilèges : ceux, notamment, de concéder certaines baies ou ports de son littoral pour l'installation d'escaliers ; de prêter des contingents de marins expérimentés, et dont la France garde jalousement pour elle les bénéfices, sans nous rien payer en retour.

(3) Il va sans dire qu'ici nous laissons de côté tout ce que M. Le Bail, député, représente au point de vue politique française. Ci-après l'opinion de M. Le Bail :

« Je voudrais voir réaliser, dans notre pays, une organisation analogue à celle du *Fishery Board* écossais. Nos bureaux régionaux des pêches auraient des limites territoriales indépendantes des arrondissements ou quartiers maritimes actuels. Ils embrasseraient, pour toute une région, l'ensemble des ports où les marins, livrés aux mêmes pêches, sont reliés naturellement entre eux par la communauté des intérêts.

« Ces bureaux régionaux seraient pourvus, à leur siège social, d'un organisme central où s'élaboreraient l'étude et la préparation de la réglementation des pêches usitées dans la contrée.

« Dans cet établissement serait installé le laboratoire des études scientifiques relatives à nos pêches, et c'est de là que partiraient les océanographes chargés des explorations en mer et des recherches utiles à l'avancement des industries de la mer. Les administrateurs s'occuperaient de l'utilisation des fonds du crédit maritime et rechercheraient des débouchés pour les produits de la pêche. Des hommes particulièrement qualifiés pour ces fonctions, seraient placés à la tête de l'administration de ces bureaux régionaux : représentants de syndicats maritimes, zoologistes, armateurs, commerçants, ouvriers, directeurs d'écoles de pêche.

« Ils signaleraient les besoins de l'industrie de la pêche et feraient exécuter les ouvrages ou aménagements utiles aux ports de la région. Ces organismes compétents seraient pourvus de budgets autonomes, alimentés chaque année par des subventions ministérielles et grossis par des subsides provenant des départements, des communes et des chambres de commerce.

« La décentralisation administrative ainsi comprise aurait vite d'heureux résultats. Elle transformerait notre pays et le mettrait en possession des richesses maritimes exploitées avec fruit par nos voisins.

G. LE BAIL, député.

Extrait de « La Pêche en Bretagne ».

ERRATUM : Dans mon premier article (numéro de septembre-octobre), on m'a fait écrire, première colonne, que ces conflits étaient « tout instructif », c'est « instinctif » qu'il faut lire.

Après tout, elle est dans son rôle : dissimuler le plus possible les erreurs, les fautes des Français.

En revanche, on peut s'étonner de la voir suivie par la presse dite « régionale ». Nous avons des illusions. Nous estimions que ladite presse était faite pour s'occuper des questions intéressant la « région » et traiter de ces problèmes sous un angle « régional ». Il n'en est rien.

A part *l'Ouest-Eclair* qui a enregistré, à l'honneur de M. J. Jadé, un certain nombre de communiqués, notre presse bretonne n'a pas donné à ces questions toute l'attention qu'elles méritaient. En particulier, la *Dépêche de Brest* qui, pourtant, imprime si souvent et de si bonnes choses sur la Bretagne, a estimé qu'à Saint-Jean-de-Luz et aux Sables, il ne s'est rien passé que de très normal. M. Auguste Dupouy, rédacteur à cette feuille et spécialiste des questions maritimes, n'a l'air d'avoir, sur ces événements, aucune opinion. C'est fâcheux.

En un mot, sur un point essentiel, la presse française de Bretagne s'est refusée à instituer un débat pourtant indispensable.

Les Syndicats

Quant aux Syndicats actuellement existants, ont-ils fait œuvre plus utile ? Nous attendons encore la classique campagne de meetings pour « le droit au travail et la justice » que les dirigeants syndicaux ne manquent jamais de déclancher quand on a marché sur les pieds d'un quelconque militant parisien... ou algérien.

Cette torpeur est pour le moins surprenante.

Le Parlement

Reste le Parlement français. Il s'avère impuissant devant des faits qui sortent du cadre habituel de ses préoccupations. Nous l'avons assez vu !

Et puis, ces affaires des ports, où l'on est obligé de discuter chiffres et misère, ne sont vraiment pas favorables aux beaux discours. Impossible, avec une question aussi technique et spéciale, d'arrondir des phrases classiques et de prendre des poses héroïques à la tribune.

Enfin, et pour tout dire : les Bretons ne sont pas intéressants : Ce n'est pas un thème électoral.

Persone ne défend le Peuple breton — Il n'a plus qu'à se défendre lui-même.

Conclusion

Chloroformé par une presse dévouée à l'étranger ; paralysé par ses Syndicats ; anesthésié par ses représentants au Parlement français — lesquels se figurent avoir tout dit quand ils ont évoqué les « vaillants marins de l'Yser » ou les « héros de Dixmude » — notre Peuple subit avec passivité les dénis de justice et les spoliations dont il est victime.

Les Français vont délibérer sur l'indemnisation de nos pêcheurs. Nos compatriotes ont droit à ces indemnités, mais il leur faut en outre, et surtout, des garanties pour l'avenir.

Les événements d'aujourd'hui ne sont qu'un accident dans une longue série de faits où, régulièrement, les plus légitimes intérêts bretons sont méconnus, foulés aux pieds. Dans l'organisation française actuelle, il n'y a pas de place pour la Bretagne. Les problèmes spéciaux que pose, nous ne disons pas le développement, mais la *vie* de notre Nation, ne peuvent même pas être exprimés, faute d'un organisme autorisé : Chambre, Conseil ou Comité breton, officiellement appointé. Le Gouvernement français affecte d'ignorer ces questions : il ne les supprime pas pour autant, et on les voit se résoudre en violences de toutes sortes comme aux Sables et à Saint-Jean-de-Luz.

Les iniquités d'hier se renouvelleront demain si rien n'est changé à la situation de la Bretagne par rapport à la France.

De tels événements démontrent, jusqu'à l'évidence, qu'il faut à la Bretagne un statut spécial. Il le lui faut parce qu'elle ne participe, de par sa situation excentrique, que d'une manière affaiblie au courant de l'activité économique française. Il le lui faut, nous le rappelons pour mémoire, pour des considérations d'ordre psychologique.

Rien n'est changé depuis le jour où M. Léon Coudurier,

directeur de la *Dépêche de Brest*, écrivait dans son journal, il y a un quart de siècle, le 25 juillet 1901 :

« De pareilles calomnies (la Bretagne avait encore une fois été diffamée), certes, ne sauraient atteindre la race bretonne ; mais elles devraient inspirer aux Bretons le désir très ferme de se défendre, de faire valoir leurs droits à un traitement égal à celui appliqué aux autres provinces en ce qui concerne notamment la facilité des communications, l'organisation des services postaux, télégraphiques, téléphoniques, qui assurent les débouchés commerciaux. De se voir traités de la sorte, les Bretons devraient conclure qu'ils ont parfois trop de modestie et surtout trop de patience. *Si les cinq départements de Bretagne s'unissaient une bonne fois dans une sorte de syndicat d'intérêts*, s'ils traçaient à leurs représentants aux assemblées électives un programme de revendications complet et s'ils tenaient à l'exécution de ce programme, *sans doute ils ne se verraient plus tournés en ridicule et bafoués comme une sorte de tribu sauvage assez française pour payer les charges de l'impôt et contribuer à l'équilibre du budget, mais pas assez civilisée cependant pour participer aux bienfaits de toute nature dont les autres provinces de France sont abondamment pourvues.* »

Nous avons trop peu occasion de lire d'aussi excellentes paroles dans notre grande presse.

Répétons-le sans cesse à nos compatriotes : c'est une seule et même cause qui fait que les Bretons sont méprisés ; que la Bretagne est dans un état de stagnation économique et que nos pêcheurs sont assommés dans les ports français.

S'il n'y a qu'une seule cause, il n'y a non plus qu'un seul remède : le *nationalisme breton*, qui nous rend forts, nous donne le respect de nous-mêmes et nous fait respecter des autres peuples, — qui nous suggère des solutions effectives aux difficultés presque sans issue que nous rencontrons.

Les Bretons voudront-ils faire valoir leur droit à la vie ? Ou bien, Peuple conquis et asservi, seront-ils toujours satisfaits d'être d'éternels sacrifiés, comme ils l'ont montré au cours des derniers événements par leur passivité résignée ?

C'est à eux d'en décider.

RIVOALEN.

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C. C. Rennes 740

**La tradition est le nom métaphysique de l'expé-
rience.**

PELADAN. (*Les idées et les formes.*)

WAR-ZAO - Ugent Réal - 5 fr.

Il n'est personne qui ne puisse envoyer cette modique somme à L. DERRIEN, Route de Cal-lac, Guingamp.

Il s'agit de soutenir le premier effort fait pour mettre le Nationalisme breton à la portée du peuple.

Pendant un an vous recevrez War Zag toutes les quinze semaines.

JOURNAUX et REVUES

BREIZ

Un nouveau journal hebdomadaire, tout entier rédigé en breton, portera ce nom. Son directeur, E. Le Moal, désireux de réunir trois mille abonnements avant de partir, vient de publier, à quelques semaines d'intervalle, deux exemplaires spécimen de ce que sera son journal. Catholique et breton, indépendant semble-t-il à l'égard des diverses sociétés bretonnes et même sans doute du Bleun-Brug, *Breiz* s'annonce pour le fond comme un journal de la nuance du *Nouvelliste*, mais avec cette différence que le sentiment breton l'animerait profondément. *Breiz* reçoit l'héritage immédiat d'*Arvorig* et celui plus ancien de *Kroaz ar Vretoned*. Pour cette raison et grâce à l'appui d'une part du clergé trégorrois, il a déjà reçu plus de mille abonnements.

Nos félicitations à notre nouveau confrère, et bonne chance ! Il arrive à point. Faute de s'entretenir par la lecture, nos populations bretonnantes oublient le vocabulaire. Le fait est particulièrement frappant chez les jeunes qui ont souvent appris plus de mots français à l'école, au régiment et dans le journal, que de mots bretons sous le toit paternel. Puisse *Breiz* rendre aux jeunes catholiques le goût de la lecture en breton et du même coup la connaissance du breton.

Et puisqu'il n'est pas de jugement impartial sans critique, que M. E. Le Moal nous permette de regretter l'inégalité dans le style et l'anarchie orthographique qui s'étale dans les colonnes de *Breiz*. Nous ne cesserons de répéter qu'il est bien plus difficile pour un homme du peuple d'identifier le même mot dans le même journal sous quatre formes différentes que de le déchiffrer une bonne fois sous un aspect immuable. Que *Breiz* adopte un type de langue simple, contractée, semi-épurée, mais qu'il s'y tienne. Que tous ses articles soient passés au code du même orthographe. Et qu'il évite les écarts dialectaux, surtout lorsqu'ils sont des fautes de langue, pour s'en tenir, en règle absolue, à une bonne forme moyenne se rapprochant le plus possible de la langue littéraire.

C'est le vœu, tout désintéressé, que nous formons.

LE CONSORTIUM BRETON

Une nouvelle revue bretonne mensuelle porte ce nom. Nous l'avons trouvée le mois dernier à la devanture d'un libraire. Depuis, un second numéro est paru. Nous l'avons acheté chez notre marchand de journaux, comme le premier. Les commentaires que l'on va lire n'auront donc absolument rien d'une réclame payée.

Le « Consortium Breton » est avant tout une affaire. Un industriel breton, M. de Saisy de Kerampuilh a pris l'initiative d'un groupement de capitaux et de techniciens pour la mise en valeur des richesses naturelles de la Bretagne, pour commencer, de la Cornouaille. Il ne se contente pas de vaines déclarations. Il agit. Il accomplit dans le domaine des choses une révolution semblable à celle que *Breiz Atao* a réalisée dans le domaine des idées. Il construit. — « *Breiz d'ar Vretoned*, dit-il, *dre ar Vretoned*. » — Ses *Forces motrices de l'Ellé* entreprennent l'électrification des fermes dans la région de Riec-sur-Belon ; il met en route des fours à chaux à Scignac ; il monte les *Produits céramiques de Cornouaille*. Ses *Kaolins du Finistère*, admis au marché libre de la Bourse de Paris à 650 fr. il y a deux ans, cotent 3.000 fr. passés aujourd'hui.

Nous applaudissons volontiers à cette activité qui se déclare ouvertement inspirée par le patriotisme breton, et tend à déborder des cadres stricts des « affaires » pour s'humaniser et rayonner dans le domaine national.

Et l'on s'en réjouira avec nous, car l'entrée sur la lice bretonne d'un capitaliste est bon signe. En démontrant, par l'évidence, cette proposition déjà vieille : *la mise en valeur de la Bretagne enrichira les Bretons*, le groupe financier de M. de Saisy contribue à rendre l'idée bretonne plus accessible et plus familière à la masse, préoccupée avant tout de la matérielle.

Nous avons pourtant quelques petites critiques à formuler à l'adresse des déclarations de M. de Saisy. Il est

décidé à ne pas faire de politique. Cela ne revient-il pas à dire qu'il entend faire de la politique française ? (ainsi que le prouverait certaines alliances qu'il paraît vouloir contracter). Nous ne pouvons pas le suivre sur ce terrain. Aucun mouvement économiste breton ne pourra toujours demeurer en dehors de la politique, s'il veut pour la Bretagne un développement qui ne soit pas illusoire. Le régime français rend très précaire l'existence des organisations économiques bretonnes, et en tous cas limite étrangement leur épanouissement. Pour doter la Bretagne des ports et des voies de communication qui lui manquent, pour lui constituer une marine de commerce viable, pour protéger ses exportations et permettre l'installation sur son sol d'industries de transformation, il faudra l'émanciper de la tutelle de la législation et des douanes françaises, il faudra lui rendre un gouvernement et un budget à elle. Il faut faire de la politique et de la politique nationaliste. S'abstenir d'en faire, c'est accepter la situation d'infériorité économique dans laquelle nous a placés l'annexion centralisatrice qui nous prive de nos impôts, de notre élite, de la haute direction de nos affaires, pour ne citer que certains de ses méfaits. Le *Consortium*, devant les difficultés qu'il rencontrera de la part de l'Etat français, devra tôt ou tard choisir une politique à son égard.

Il est vrai qu'un mouvement financier et industriel n'est pas tenu à la même rigueur de conduite qu'un mouvement idéaliste. Dirigé par des personnalités privées opérant pour leur profit personnel et celui d'un nombre limité d'actionnaires, il n'incarne pas une cause nationale. Les affaires qu'il fait sont les siennes. Il n'a de compte à rendre qu'à des Assemblées Générales, où la pureté ethnique règne assez rarement. Tant mieux s'il contribue à la prospérité générale du pays, comme c'est, croyons-nous, le cas ici. Il n'en est pas toujours et partout ainsi.

En dehors de ces quelques réserves, nous ne ménageons nullement notre approbation aux réalisations du *Consortium Breton*.

**

Le *Consortium Breton* n'est pas qu'un groupement financier. Il se double d'une publication mensuelle portant son nom. Disons-le tout de suite, le *Consortium-Revue* nous a déçus.

Ce n'est pas ainsi que nous imaginions l'organe moderne, publicitaire, technique, vivant que doit être une revue économique.

D'une présentation désuète, bourré de matières d'archéologie ou de bouquinerie étrangères au commerce et à l'industrie, le *Consortium-Revue* ressemble plus à un champignon au flanc du *Consortium-Capital* qu'à un étai vigoureux.

Si nous prenons l'ensemble des deux numéros parus, nous trouvons cette répartition totale, basée sur le nombre des pages :

Matières d'archéologie ou de bibliophilie	42 %
Articles sur les sujets divers (musique, folklore, événements...)	23,4 %
Etudes économiques	19,8 %
Information anecdotique	8,4 %
Idees générales	2,6 %

Il ne semble donc pas, à première vue, que la rédaction du *Consortium* ait effectué le groupement des énergies bretonnes intellectuelles proclamé, paraît-il, par M. de Saisy. Un coup d'œil sur la liste des rédacteurs ne dément pas cette première impression.

Nous pensons que le *Consortium-Capital* aurait intérêt à mettre différentes choses au point, s'il veut que sa revue et sa publicité prennent l'essor qu'elles méritent.

LA NORMANDIE ECONOMIQUE

Une main inconnue nous a fait parvenir *La Normandie Economique*, organe bi-mensuel des III^e et IV^e Régions économiques. Nous sommes restés rêveurs et mélancoliques devant cette magnifique publication qui exprime et incarne toute l'activité des cinq départements normands. Dirigée par un journaliste professionnel, bourrée d'illustrations, signée de noms comme L. Romier, O. Homberg, Le Bour-

geois, P. Dominique, organe des Syndicats professionnels et des Chambre de Commerce, elle veut être « le meilleur moyen pour les Normands de toucher les marchés français et mondial, — pour tous, le meilleur moyen de toucher le marché normand ». Elle l'est. Ses cinq rubriques, aux entées illustrées, se succèdent comme un diorama : la Normandie Industrielle; la N. Commerciale; la N. Agricole; la N. Maritime; la N. Immobilière; la N. Automobile. Quelques titres d'articles : *Crédits à l'Exportation*, *Assurance-Crédit*, — *l'Affichage des Prix*, — *la 2^e Foire de Rouen*, — *la Chambre Syndicale des Négociants en Fer*, — *le logis rural ouvrier*, — *les ports importateurs de charbon et les mines françaises doivent être traités sur le même pied*, — *le port autonome du Havre*, — *la production et la consommation du caoutchouc*, ... etc...

La Normandie Economique est une revue économique. Elle tire à 10.000 exemplaires.

Échos

DEJA.

Une histoire de l'Europe pour les écoles supérieures, que j'ai cue entre les mains il y a une dizaine d'années, contient cette appréciation au cours de l'histoire des invasions en Grande-Bretagne :

« ...Les Bretons, qui, déjà, ne savaient plus se battre pour leur compte... »

Beau sujet à méditer.

LA GRANDE PATRIE... DOUARNENISTE.

Un voyageur de commerce retrouve, dans le train qui conduit à Douarnenez, des marins permissionnaires avec lesquels il vient de voyager de Lorient à Quimper, mais une chose le frappe, et il interroge l'un d'eux :

« — Pourquoi parlez-vous maintenant breton, alors que, sur la grande ligne, vous n'employiez que le français? »

« — Ah! C'est comme ça. Après Quimper, on ne dit plus un mot de français; on est chez nous maintenant. »

ÇA ET LA, DANS « HANOTAUX ».

« ...Sous les Capétiens comme sous les Carolingiens, la Bretagne restait une nation à part et fermée, avec laquelle la royauté n'eût que peu de rapport... »

« ...La féodalité bretonne de cette époque (IX^e au XI^e siècle) n'est intéressante que lorsqu'elle cesse de s'entre-déchirer elle-même pour courir contre l'étranger. Ces nobles, acharnés à s'entre-détruire n'ont qu'un sentiment commun mais vivace et profond : l'amour de l'indépendance de la Nation... »

« ...En 1520, au moment de la lutte contre le Pape, ils réclamaient (les Bretons) en faveur de leurs privilèges ecclésiastiques et ils faisaient remarquer que l'Eglise bretonne n'avait rien de commun avec l'Eglise française. En 1506, aux Etats de Blois, les députés de Bretagne se présentèrent à part, on eût soin de leur demander leur consentement à part... »

« ... (Au VI^e siècle) la langue française était inconnue du plus grand nombre des Français... »

A. K.

Gouzout a ran ez eus tud a fell d'ezo lavarout n'eo ket posubl beza eürus e Breiz, hag a lavar d'eomp ez eo paour hor bro evid atao, ha penaos an hini a fell d'ezan kreski e zanzev hag a zo gouest d'hen ober, a renk kuitaat Breiz. Ar re a gomz evel-se a zo genaoueien pe liverien gevier. Arabat eo d'eomp selaou an dud-se. Gwasa ene bourien Breiz hag ar Vretoned n'int ken.

Yann MORVAN-GOBLET
(Ar Bobl 24 - 9 - 1910)

M. BEGHIN, Directeur d'Assurances, 20, boulevard Thiers, Saint-Brieuc, demandes des Inspecteurs en Bretagne.

DOCUMENTATION ECONOMIQUE

A. - La Construction des Navires sur les Chantiers Français.

Rem. — Deux régimes :

construction d'un navire commandé par [l'étranger]
construction d'un navire commandé par [une Société française]

I. — Les tôles servant à la construction des navires sont habituellement de provenance étrangère. (Les prix fixés par le Comité des Forges étant très supérieurs à ceux des tôles anglaises.)

Lorsque ces tôles entrent en France, elles sont acceptées « en admission temporaire », s'il s'agit d'une commande étrangère, c'est-à-dire qu'elles ne paient pas les droits de douane.

Lorsqu'il s'agit d'une commande française, les tôles paient les droits. (Droit égal actuellement à 27 fr. environ par 100 kilos pour les tôles anglaises; c'est-à-dire, droit très lourd.) Ce droit va sans doute être augmenté dans la revision des droits de douane que la Chambre vote actuellement.

II. — Le navire commandé par l'étranger est considéré comme marchandise d'exportation et, comme tel, est exempté de la taxe sur le chiffre d'affaires (2 %).

Le navire français la paie.

Résultat. — Un navire français faisant le même trafic qu'un navire étranger sera grevé de frais généraux beaucoup plus lourds.

C'est ainsi que la France favorise le commerce maritime, espoir de la Bretagne.

B. - Le développement des Ports en France.

Dépenses faites par le Gouvernement en « Coût d'Établissement des Ports » jusqu'en 1913 : 1.570.000.000 fr.

Dans le même temps :

dépenses pour les routes..... 40 milliards.
dépenses pour les chemins de fer..... 18 milliards.

La Belgique a dépensé à Anvers en 35 ans : 250 millions.

La France a dépensé au Havre en 100 ans : 225 millions.

Dépense annuelle pour les ports de 1871 à 1910 :

Moyenne annuelle : 22 millions.

Maximum (période 1880/9) : 30.900.000 francs.

« On équilibrerait toujours le budget chaque année déficitaire en diminuant les crédits maritimes. »

Donc, pas de développement à cause de cette irrégularité et de l'incertitude des crédits.

Les ports relèvent de 5 Directions : Travaux Publics, Commerce, Finances, Marine, Intérieur (Santé).

Résultat. — La France a de mauvais ports : la Bretagne n'en a pas du tout.

“ AUX VIEUX LIVRES ”

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

Les Leçons du Recensement

Les résultats du dernier recensement de la population en France viennent d'être publiés. Ils méritent qu'on s'y arrête.

Dans une trentaine de départements, le nombre d'habitants est en décroissance par rapport au recensement de 1921, et cette diminution atteint parfois un chiffre considérable (Finistère, 8.812 unités ; Creuse, 9.169 ; Nièvre, 11.646). Dans les autres départements, il y a au contraire une augmentation de population, mais qui est due, le plus souvent, à la présence des étrangers de plus en plus nombreux qui viennent coloniser la France. C'est ainsi que les Alpes-Maritimes se sont accrues, en 5 ans, de près de 80.000 unités. Mais elles abritent plus de 140.000 étrangers, pour la plupart des Italiens qui ont fui les persécutions fascistes.

En résumé la population de la France s'est augmentée,

en cinq ans, d'environ 1.500.000 habitants, dont près d'un million d'étrangers. L'accroissement des autochtones n'est donc que de 500.000 unités environ. C'est peu, si l'on songe à la croissance accélérée des nations voisines. C'est moins encore si l'on se rappelle que sont comptés comme « Français » les innombrables naturalisés de ces dernières années. La classe 1945 ne pèsera pas lourd, en face de la classe allemande correspondante...

EN BRETAGNE.

Jusqu'à la guerre, la Bretagne s'enorgueillissait de l'excédent de ses naissances, et l'on y voyait la preuve de la santé de notre race. Les temps sont bien changés, à en juger par ce tableau :

DÉPARTEMENTS	BRETONS ET FRANÇAIS	AUTRES NATIONALITÉS	TOTAL	PRÉCÉDENT RECENS. 1921	EN MOINS	EN PLUS
Côtes-du-Nord	551.285	1.503	552.788	557.824	5.036
Finistère	752.945	757	753.702	762.514	8.812
Ille-et-Vilaine	557.646	4.042	561.688	558.574	3.114
Loire-Inférieure	645.536	5.951	651.487	649.723	1.764
Morbihan	542.684	491	543.175	546.047	2.872
TOTAUX.....	3.050.096	12.744	3.062.840	3.074.682	16.720	4.878

Ainsi, de 1921 à 1926, la population de notre pays a augmenté de 4.878 habitants et diminué de 16.720.

Perte nette : 11.842 unités.

Si nous nous souvenons qu'en 1911 la Bretagne comptait 3.271.712 habitants, nous constatons que depuis cette date, soit en 15 ans, elle a perdu un total de 208.872 habitants. Ce chiffre prend une signification effrayante, quand on met en regard le superbe accroissement de la population bretonne jusqu'à la guerre. Au cours du XIX^e siècle, de 1801 à 1901, elle s'était accrue de 1.021.654 unités. De 1895 à 1911, c'est-à-dire pendant les quinze ans qui ont immédiatement précédé la période actuelle de décroissance (1911 à 1926) que nous venons de constater, la Bretagne avait encore gagné 95.751 habitants. La prospérité démographique de notre pays semble disparaître à son tour. A qui la faute ?

POLITIQUE DE SUICIDE.

Les causes de cette situation sont multiples. La crise du logement, chef-d'œuvre de la politique française, vient au premier rang parmi elles. Alors que, surmontant le désarroi de l'après-guerre, tous les pays, même les plus attardés — même l'Italie ! — ont adopté une vigoureuse politique de constructions, la France s'en est tenue au paresseux et démagogique expédient des prorogations. Résultat : les capitalistes renoncent à investir, dans la construction d'immeubles nouveaux, des sommes qui ne leur rapporteraient qu'un intérêt dérisoire et les candidats locataires se lamentent de ne pas trouver d'abri. Le mal, peu sensible à la campagne, sévit surtout dans les agglomérations, en Bretagne comme ailleurs. Combien de jeunes couples occupent des logements ridiculement insuffisants, quand ils ne sont pas obligés de se contenter de l'hôtel meublé ! Où mettraient-ils un berceau ?

Une autre cause importante de dépeuplement dérive des entraves apportées par la France à notre prospérité matérielle. Notre sous-sol reste inexploité parce que les différents partis politiques français n'ont pas su se mettre d'accord sur le futur régime des mines. Notre marine marchande — la seconde de l'Europe, au temps de l'indépendance ! — s'étiolé parce que nos ports sont insuffisants et s'ensablent, et que les chemins de fer — Etat et Orléans — constituent chez nous un non-sens économique. Notre industrie stagne pour la même raison. Quant à l'électrification rurale, ce n'est plus qu'un thème à programmes électoraux. Nous avons trop de main-d'œuvre pour un pays qui pourrait être l'un des plus riches et l'un des plus actifs de l'Europe, et que la France — par sottise et par incapacité, plus encore que par calcul — force à vivre en marge de l'évolution mondiale. De là l'émigration et la limitation des naissances.

L'UNIQUE SOLUTION.

De bons apôtres nous disent :

— Pourquoi vouloir faire revivre un Etat Breton ? Que feriez-vous de plus, si vous recouvriez l'indépendance ?

Ce que nous ferions ? Nous éviterions d'abord que la France nous entraîne dans son suicide.

Je ne sais pourquoi, du reste, j'emploie le conditionnel. C'est le futur qui convient, car la question ne peut faire de doute. A défaut d'autres raisons, qui ne manquent pas, un sentiment naturel nous fera fatalement, tôt ou tard, rompre des liens qui nous étouffent : l'instinct de la conservation, tout simplement.

M. D.

Un camarade d'U. Y. V. serait désireux de compléter ses collections de revues bretonnes. Il échangerait ou achèterait des numéros, sur propositions. Il est possesseur des doubles suivants :

Breiz Atao : 50 — 81-82 — 83 — 86 — 93-94 — 95-96 — 97.

Gwalarn : 1 — 2 — 3.

Buhez Breiz : 31 à 48.

Rêvez Breton : 1923-24-25-26.

S'adresser à Loeiz Parker, Nizon, par Pont-Aven, Cornouaille.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER
RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnées lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

UNVANIEZ : :
YAOUANKIZ : :
VREIZ : : : : :



UNION DE LA JEUNESSE
NATIONALISTE BRETONNE

: YOUNG NATIONALIST :
: BRETONS LEAGUE : :

Adhésions: Membres actifs..... 20 fr. par an.
(Prix Spécial) 13 » —
Membres honoraires . 30 » —

Y compris le prix de l'insigne et le service de « Breiz Atao ». De janvier à janvier suivant, ou de juillet à juillet.

La Vie des Sections

KEMPER.

21 février. — Réunion de propagande des plus réussies. Plus de cinquante assistants. Notre ami, M. Charbonnier, lit d'abord une étude sur les anciennes monnaies bretonnes, qui intéresse vivement. Puis, M^e Bigot d'Engente, dans une conférence très serrée, expose ses idées, inspirées des thèses monarchistes, au sujet de ce que devraient être les liens politiques entre une Bretagne autonome et l'Etat français. Il est très applaudi. Olier Mordrel répond à M^e Bigot d'Engente sur les points où la doctrine de *Breiz Atao* ne se trouve pas en concordance avec les idées précédemment développées, et il termine la soirée par un appel au dévouement, au travail et à la méthode, indispensables pour assurer le succès de l'action bretonne.

PARIS.

20 février. — La plus belle réunion depuis le début de l'année. Le caveau du Rocher est comble. Le public suit avec passion la conférence d'Olier Mordrel sur « Le Problème breton ». L'orateur s'attache à révéler au public les faits historiques et modernes inconnus de lui et dont la connaissance entraîne la conviction que la Bretagne est une nation injustement spoliée de ses droits. « Faites-vous une opinion vous-mêmes sur la situation qui est faite à la Bretagne, en regard de ses droits et de ses intérêts », dit-il en matière de conclusion. La réunion se termine par le chant, très applaudi, du *Bro goz ma Zadon*, dont il est vendu de nombreux exemplaires.

La Vie des Centres

LANDREGER

25 mars. — Réunion de propagande à la salle municipale de Tréguier. Une cinquantaine de personnes malgré un temps affreux. Conférence d'Olier Mordrel sur « Le Problème breton ». L'orateur s'attache à révéler au public les faits historiques et modernes inconnus de lui et dont la connaissance entraîne la conviction que la Bretagne est une nation injustement spoliée de ses droits. « Faites-vous une opinion vous-mêmes sur la situation qui est faite à la Bretagne, en regard de ses droits et de ses intérêts », dit-il en matière de conclusion. La réunion se termine par le chant, très applaudi, du *Bro goz ma Zadon*, dont il est vendu de nombreux exemplaires.

Suggestions

Nous recevons d'un électricien dinannais, appartenant à la Section de Paris, un rapport sur son action personnelle, d'où nous extrayons les parties de nature à intéresser nos délégués et représentants locaux.

« ...Pendant votre séjour à Paris, vous n'avez pas été sans constater l'attitude hostile de la plupart des Sociétés dites bretonnes (Les enfants d'Ille-et-Vilaine, les Finistériens, etc...). L'élite de notre pays qui devrait se faire l'éducatrice des masses ouvrières et paysannes, se repait de son ignorance et de son inaction.

Trop heureux lorsqu'on ne se fait pas congédier par quelque grincheux coiffé d'un tok-voulous, venu dans une réunion pour chanter les louanges d'une Bretagne fade et artificielle, à la manière de Botrel.

Ces résultats concluants d'une campagne trop timide m'ont décidé d'agir au grand jour. Je me rends dans les fêtes et dans les principales réunions bretonnes, muni d'une autorisation de la Préfecture de Police pour vendre des journaux en public.

Cette ligne de conduite est je crois la seule efficace à Paris, où on a trop vite fait le tour de ses relations bretonnes.

Je vends carrément *Breiz Atao* sur la voie publique. De nombreux passants en font l'amplette. Il en serait de même en Bretagne, pour peu que le vendeur ne tremble pas de peur et fasse ses annonces avec assurance.

Chaque dimanche, à la sortie des messes, le jour des fêtes locales, foires, pardons, marchés, meetings, expositions, cortèges, les fêtes chômées, 14 Juillet, Jeanne d'Arc, Armistice..., on trouve l'occasion de crier *Breiz Atao* et de distribuer des tracts. J'en ai fait l'expérience pendant les séjours, hélas trop courts, que je peux faire dans mon pays de Haute-Bretagne.

Cette action extérieure a l'énorme avantage d'encourager le militant par son succès immédiat et de développer son ardeur, en lui donnant l'occasion de la manifester.

J'avais fait part de cette suggestion à X..., qui m'a répondu : Nos adhérents ne consentent guère à se livrer à une pareille propagande. Ils ne veulent pas se faire remarquer dans leur localité.

Moi, j'appelle cela de la fausse-honte. Un homme convaincu a le courage de ses opinions et force le respect. Il est, en tout cas, au-dessus des moqueries. Seul le premier pas coûte. Maintenant, s'il est vrai qu'on trouve là une difficulté, je ne vois pas pourquoi nos camarades d'une localité ne se déplaceraient pas pour agir sur une ville voisine, pendant que les adhérents de cette ville viendraient les remplacer chez eux. Comme cela, pas de crainte d'être blagué par les connaissances.

Qu'on fasse cela ou qu'on fasse autre chose, il faut aller de l'avant. Je ne saurais trop vous conseiller d'activer beaucoup la propagande populaire pendant la nouvelle année. Les réunions de sections avec toujours, ou presque, le même cercle de sympathisants ne doivent pas faire perdre de vue les agglomérations voisines où les éléments neufs attendent qu'on vienne les chercher.

Chaque section devrait avoir alternativement une réunion dans sa ville et une autre ailleurs. Je prends l'exemple de Rennes. On pourrait décider la cadence suivante : Rennes, Vitré, Rennes, Redon, Rennes, Montfort, Rennes, Fougères, Rennes, Château-geron, etc... Pour Kemper, la même chose : Kemper, Douarnenez, Kemper, Concarneau, Kemper, Pont-l'Abbé, Kemper, Rosporden, Kemper, Châteaulin, Kemper, Carhaix, etc...

Je sais que quelque chose a déjà été fait dans ce sens. Maintenant que nous avons des hommes, il faut agir méthodiquement. Pourquoi attendre ? Attendre quoi ? — En route et cette année même.

Le meilleur moyen d'organiser ces incursions dans les petites villes d'une région, serait, à mon avis, d'observer l'ordre suivant :

1° Envoi de tracts, imprimés divers un mois avant, à des adresses choisies et, pour compléter, prises dans les annuaires. Et surtout : vente de *Breiz Atao* en public.

2° Huit jours avant, envoyer des invitations particulières, et faire un affichage (celui-ci peut être très discret, un ou deux placards rédigés à la main) et une circulaire par la poste aux inconnus.

3° Le jour dit, se déplacer un certain nombre, avec des rôles bien départagés : discipline.

Il est essentiel, comme *Breiz Atao* l'a déjà dit, de mettre son assistance en train par quelques chants. Ça crée l'ambiance. S'il vient peu de monde, il ne faut pas se décourager, mais revenir dans le pays le plus tôt possible. La troisième réunion fera salle comble, ainsi qu'il nous est arrivé, là où l'U. Y. V. en a fait l'expérience.

Le premier point, vente de *Breiz Atao* en public, est de la plus haute importance. Une note paraissant régulièrement dans le journal pourrait inciter les lecteurs sympathisants à se faire connaître. Et voilà déjà un noyau en perspective dans chaque pays visité par nos vendeurs.

Si une propagande d'ensemble comme celle que je préconise était mise en œuvre, la tâche du Bureau Central s'en trouverait bien allégée. Rien ne sert d'en faire un bouc-émissaire.

L'activité s'impose. Les partis français ne cessent de se renforcer en Bretagne. Et tout jeune Breton enrégimenté par l'un d'eux risque fort d'être perdu pour la cause bretonne.

Il est pénible de voir, tout au long de l'été, les camelots du Roi vendre leur journal sur toutes les plages, sans que nous donnions signe de vie. La même chose pour les Jeunesses Patriotes et les Fascistes.

Les royalistes font de la Bretagne la 3^e zone (nous ne sommes donc même pas des Français de 2^e zone). Les autres font du Pays Nantais la « Basse-Bretagne ». Ces Messieurs sont-ils donc là chez eux ? On le croirait devant notre activité trop décousue.

Je m'excuse de m'être trop donné en exemple, mais il n'est rien de ce que je fasse qui ne soit à la portée de chacun de nos camarades. Si chacun d'eux voulait bien « s'y mettre », et je dis ce que nous avons les hommes, notre succès serait foudroyant. Kenavo, etc... »

Nous citons le camarade Arot au tableau d'honneur d'U. Y. V. et faisons nôtres toutes ses suggestions.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

NOTA. — Dernièrement, un député du Morbihan s'est vanté d'avoir chassé avec « passage à tabac » notre camarade Arot, qui vendait *Breiz Atao* à l'entrée d'une fête parisienne en faveur du monument de Sainte-Anne-d'Auray, en annonçant : « Les 68 parlementaires bretons ont trahi la Bretagne ! » — Une enquête nous a permis d'établir qu'en fait de « passage à tabac », c'est le dit député qui a dû céder la place à notre vendeur après un énergique échange de vues. — Le C. D.

Le Gérant : E. BOURRIN.

" Bien-Fait "



le Vêtement
à la Mode

EXIGEZ-LE !..

En vente dans toutes les bonnes Maisons
de Confections.

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
CONFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie
= RENNES =

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie
= RENNES =

REPAS AVEC CIDRE : **7 fr.**
POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 925

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*
RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS
& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 223

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'escompte, au comptant, à M.M. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « **SALF** »
Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Güened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieü aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97
R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des HUILES
DE PÉTROLE**

Succursale de NANTES
1, Quai Jean-Bart



**HUILES POUR AUTOS
"ENERGOL"**

Essence "ENERGIC"

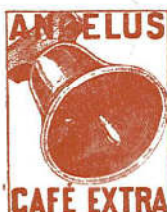
HUILES INDUSTRIELLES

MAZOUT
pour MOTEURS et FOURS

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
cadres -:- papiers peints -:- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLÉPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angélus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V.
les ENCADREMENTS

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison SICOT, 2, Rue Edith-Cawell,
à RENNES. — Registre du Commerce Rennes 7461

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne
la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

allez et discutez

mais, auparavant, apprenez à bien connaître la question bretonne. Le sujet est vaste. Avez-vous réuni la documentation nécessaire ? Savez-vous de l'histoire, de la langue, de la situation de la Bretagne le minimum indispensable ?

Sans doute trouvez-vous dans *Breiz Atao* les différents aspects des problèmes bretons, analysés et développés, mais il vous faut sous la main, à tout moment, ou l'ensemble de la question ou un court memento sous un format pratique. Seuls les livres et les brochures peuvent répondre à ce but.

Vous allez vous constituer une bibliothèque bretonne ou la compléter. Commencez par vous procurer au bureau de votre revue les brochures et les livres suivants :

Histoire.

- C. DANIO. *Histoire de notre Bretagne* (illustré de 72 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne) (épuisé).
Reste 3 exemplaire sur Japon à... 100 »
- J. C. Istor *Breiz evit an holl*..... 1 20
- MEVEN MORDIEN, hag ABERVE. *Notennou diwar-benn ar Gelted koz* (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule 2 50

Etude, histoire et situation de la langue.

- MEVEN MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Sketla (capital) 1 70
- M. GUIEYSSÉ. La langue bretonne..... 1 20
- F. VALLÉE. *La langue bretonne en 40 leçons* (7^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur 6 60
- *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons*. — Fascicules I et II..... 1 70
- Fascicule III 2 20
- *Geriou keumraek ha brezonek* (petit vocabulaire breton-gallois) 2 30

Littérature.

- Livres dernièrement parus :
- Tonkadur bugale Tuireann..... 4 65
- J. KERRIEN. *Roc'h Toull* (édition de « Gwalarn »)... 5 50
- SYNGE. *War Varc'h d'ar Mor* (troet gant Y. Drézenn) 2 25
- X.3. *Sketla Segobrani* (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume 8 80
- Fanch AL LAY. *Bilzik*..... 5 50
- Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des libraires bretons.

Exposés des questions bretonnes.

- F. DEBAUVAIS. *L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne* 1 20
- LE MERCIER D'ERM. *Les origines du Nationalisme breton* 1 50
- *Le Nationalisme breton et l'Action française* 1 50
- J. GONNON. *La paix par les Nationalismes*..... 1 20

Divers.

- C. LE MERCIER D'ERM. *Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques* (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques)... 4 65
- *La Bretagne libertaire* (anthologie).... 3 50
- *Irlande à jamais l'*(poème)..... 1 20
- J. BOUILLÉ. *L'Art en Bretagne*..... 1 70
- R. DE KERMENÉ. *Camille Le Mercier d'Erm* (étude et critique) 1 20
- Alain GURVAL. *Pour les Bretons* (poème) 1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'administration de *Breiz Atao*. C. C. 25-29. Rennes.

MAE
1927

MAI 1927
N° 5 (101)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^{fr}
50

« Est-ce de l'histoire nationale pour un Breton que la biographie des descendants de Clovis et de Charlemagne, lui dont les ancêtres, à l'époque de la première et de la seconde race, traitaient avec les Franks de peuple à peuple ? »

Augustin THIERRY
(Lettres sur l'Histoire de France)

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER

la ville sainte du Trecoar

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE



LA BICYCLETTE
" ROOLD "

EST LA REINE
DES PETITES REINES



GWALARN

Niverenn 9 - Trede Bloavez
Nevez-Amzer 1927

Taolenn :

« GWALARN » E BREIZ.

EUN DEN À NETRA, pezh-c'hoari gant Roparz HEMON.

KONDLE AR FLAMM, kontadenn gand ABEOZEN.

ANHUN, gant Roparz HEMON.

ENVORENNOU-BEAJ E KEMBRE, gant F. VALLÉE.

MATH MAB MATHONWY, trôet diwar ar c'hembraeg gand ABEOZEN.

MARC'HADOUR VENEZIA (pevare kevrenn), lakaet e brezoneg diwar Shakespeare gant J.-L. EMILY.

PROMETHEUS DIEREET, trôet diwar saozneg Shelley gant R. HEMON.

PROMETHEUS EREET, trôet diwar Aeschylus gant Y. DREZEN.

Levriou Nevez.

Buhez ha Lennegez.

Priz an niverenn (stumm nevez : 14×20, — 90 pajenn) : 5 lur. — Priz ar c'houmanant-bloaz : 20 lur. — « Gwalarn », Boîte Postale 75, Brest. — C. C. 96-38 Rennes.

T.S.F.

H. VAUGHAN
TRÉGUIER
(C.-d.-N)

Installation complète :

Appareil à 4 lampes, en coffret — Lampes — Haut-parleur — Alimentation (accu + piles) — Antenne
Prise de terre. —————

Frs 1600

y compris le montage du Poste

AUDITION NETTE AVANT AUCUN PAIEMENT

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale
des ARTS DECORATIFS, PARIS 1925

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens

Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel
du
Lion d'Or

LE FAOUET
Morbihan

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

EDITORIAL

Colmarrages

Nos amis ont suivi, avec une ironique attention, la campagne d'Edouard Helsey dans le *Journal* contre les autonomistes d'Alsace. Ce journaliste et ce journal, mus par une fièvre patriotique aussi noble qu'en harmonie avec les vues gouvernementales, ont acculé au piège d'un procès en diffamation l'abbé Haegy, directeur d'un hebdomadaire alsacien à tendances autonomistes.

Gros procès à Colmar. Assises. Salle soigneusement filtrée. Deux jours de lutte âpre. Et le drame, où s'opposaient pour la première fois, à la face du monde, l'odieux impérialisme du gouvernement français et le droit des minorités linguistiques, s'est achevé en une grotesque, idylle, en une comédie ridicule. L'abbé à crié « Vive la France », a embrassé son calomniateur, et reçu en récompense un magnifique bouquet tricolore, poussé comme par hasard aux environs de la salle d'audience. « Embrassons-nous, Folleville. »

Cette histoire, malgré l'intense battage de la presse française, qui a affecté d'y voir la réconciliation de l'Alsace et de la France, n'a trompé personne. Les plus gobeurs des lecteurs de *l'Ouest-Eclair* ont eux-mêmes vu la manœuvre ; le mouvement Alsacien n'est pas touché par cette défection d'un comparse, — si peu, que le même Helsey, qui est décidément bien méchant, réclame à cor et à cris l'incarcération des chefs autonomistes.

Voire. L'abbé Haegy, harassé par une lutte de deux jours, a-t-il cédé à bout de forces ? A-t-il craint l'exploitation par une presse ignoble de sa condamnation obligée ? A-t-il simplement été acheté ? Ou encore, quelques opportunes et délicates pressions sont-elle venues de certains préfets « in partibus fidelium » qui ont sur lui une bien directe et « ordinaire » autorité ? Voire, vous dis-je, on n'en saura jamais le fin mot.

« Unique dans les annales judiciaires. » Certes. Comédie unique. Risible aussi. Les Français perdraient-ils ce délicieux sens du tact duquel ils s'attribuent si aisément le monopole ?

Et puis, que pensez-vous de cela ? Vous parlez aux Français du droit des petits peuples à la vie, — d'une langue, d'une culture séculaires à sauvegarder, — des avantages d'une fédéralisation des peuples de France. Ils vous répondent : « M'aimez-vous ? » et vous somment de les aimer. Mais les mariages d'obligation n'ont jamais rien valu, et le doux baiser de l'abbé Haegy, forcé ou pas, n'est l'aurore de rien du tout, pas même de la courte et pitoyable lune de miel des épousailles de contrainte, à Langeais, ou à Colmar.

Morvan MARCHAL.

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL

DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PANCELIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL

ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS

DIRECTION & REDACTION : 86, RUE ST-MALO (ANCIENNE-
MENT RUE-HAUTE) — RENNES. — ADMINISTRATION :

B^D DE LA GARE — GUINGAMP. — BRETAGNE (BRITTANY)

CHEQUES POSTAUX : C. C. 25 - 29 — RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. —

ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. —

Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abon-

nements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont

payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

EDITORIAL. — *Colmarrages*, par MORVAN MARCHAL, p. 791.

Lettre familière à M. le Procureur Général Fachot, par MAURICE DUHAMEL, p. 972.

Parc aux huitres, par O. M., p. 793.

Le Réveil des Basques, par YANN BRICLER, p. 794.

Eul lizer digant Tanguy Malmanche, gant *Breiz Atao*, p. 796.

M. Jean-Julien Lemordant et l'art décoratif breton, par J.-F. HALGAN, p. 796.

Journaux et Revues, p. 797.

Breiz e preiz d'ar chatal, gant ABEOZEN, p. 798.

Les Assurances en Bretagne, par R. AODIG, p. 798.

Levriou koz ha nevez, p. 799.

PANCELIA. — *The Welsh student's Eisteddfod*, by CILIAN O BROLCHAIN, p. 800.

La Saint-Patrick à New-York, par E.-M. BERTHELOT, p. 801.

U. Y. V., *Souscription*, p. 802.

Avez-vous pensé ?

Avez-vous pensé à envoyer votre souscription à la nouvelle édition de

LE NATIONALISME BRETON

Aperçu doctrinal

Hâtez-vous de le faire : le tirage sera limité au nombre des souscripteurs. Adressez à M. l'Administrateur de *Breiz Atao*, B. P. 14 Guingamp, une commande pour :

1	exemplaire	3 fr. 50
5	—	15 fr. »
10	—	29 fr. »

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C. C. Rennes 740

LETTRE FAMILIÈRE

à M. le Procureur Général Fachot

Vous étiez chargé, Monsieur le Procureur, de faire entendre l'organe du ministère public au procès de Colmar. La tâche était avantageuse et facile, et l'on pouvait deviner le thème de votre intervention : la France est le plus beau pays du monde ; la liberté y règne comme nulle part ailleurs ; l'organisation en est merveilleuse ; tous ses fils sont fiers d'elle, et, à part quelques malheureux agités d'Alsace, il n'est pas un seul d'entre eux qui envisage sans horreur la rupture (du reste impossible !) de son incomparable unité.

Voilà, Monsieur le Procureur, ce qu'on s'attendait à voir tomber de vos lèvres, et ce qui en est tombé, en effet. Mais vous ne vous en êtes pas tenu là. Pour renforcer cette argumentation poncive d'un cliché supplémentaire, vous n'avez pas hésité à invoquer l'exemple de la Bretagne. Laissez-moi vous rappeler comment la chose s'est produite.

Vous reprochiez à l'abbé Haegy de ne connaître que l'Allemagne — ce pays de barbares, où la philosophie n'a produit que de sombres crétiens comme Leibnitz, Kant, Hegel ; la littérature, de misérables ratés comme Goethe et Schiller, la musique, de désolants sagouins comme Bach, Mozart, Beethoven, Schumann, Wagner — et de méconnaître la France, la France où il fait si bon vivre, où l'esprit est clair et la clarté spirituelle, où les théâtres, à l'heure où j'écris ces lignes, jouent de fines comédies qui s'appellent : *l'Eunuque, Trois jeunes filles nues, A poil et à plumes, La petite grue du cinquième, A nu les poules !* et autres chefs-d'œuvre de grâce légère, fleurs délicates de la civilisation latine... Et vous invitiez M. Haegy à venir compléter, de ce côté-ci des Vosges, une éducation manifestement lacunaire.

C'est alors qu'emporté par la fougue d'une improvisation laborieusement préparée, vous vous êtes écrié :

Allez dans l'une quelconque — celle que vous voudrez — de nos provinces de France... en Bretagne, dans ce pays qui a tant d'affinités avec l'Alsace... Vous verrez des coutumes, des costumes, des usages, des habitudes de langage que vous ne connaissez pas. Seulement n'allez pas demander aux gens que vous rencontrerez s'ils attendent d'autres droits que ceux de tous les Français, parce que ces Bretons, comme les autres, ne vivent pas seulement dans le cadre de la France : ils font partie de l'unité nationale ; ils sont une partie du cœur, du sang de la France tout entière.

Monsieur le Procureur, avec tout le respect que je dois à votre hermine — qui fut notre emblème avant d'être votre parure — il faut que je vous le dise comme je le pense : celui qui vous a raconté ça s'est fichu de vous.

Tout d'abord, une remarque : en émettant une telle affirmation, vous êtes en contradiction avec le Président de la République, ce qui est tout à fait contraire à l'idée que nous nous faisons du respect de la discipline et de la hiérarchie. Car, lorsque, M. Doumergue étant ministre de l'Instruction Publique, le regretté Paul Guieysse lui demanda d'autoriser des cours facultatifs de langue bretonne dans les lycées de Bretagne, il reçut cette réponse dénuée d'équivoque, mais non de perspicacité :

— Cela favoriserait le séparatisme de vos compatriotes. Vous avez bien lu : le séparatisme !

Son prédécesseur Poincaré sait d'ailleurs à quoi s'en tenir. Car, lors de son dernier voyage en Bretagne, lorsqu'il débarqua à Guingamp (qu'il prenait pour la capitale de la Cornouaille), ce n'est pas l'hymne de Rouget de Lisle qui le salua à sa descente du train ; ce fut l'Hymne national breton, joué par la musique municipale, — ce *Bro Goz ma Zadou* qu'il devait entendre partout où il s'arrêta, et dont je vous traduis le refrain :

O Bretagne, ma patrie, je t'aime, ma patrie !
Tant que la mer l'entourera comme une muraille,
Sois indépendante, ma patrie !

Frémissez, Monsieur le Procureur ! Voilà ce que les fonctionnaires français exerçant en Bretagne, préfets en tête, sont obligés d'entendre, dans les cérémonies bretonnes.

— Mais alors, direz-vous, les Bretons non plus « n'aiment pas la France » ? Il faut croire, mon bon monsieur. Plus exactement, ils ne peuvent s'accommoder du régime que, pour eux, la France représente. Car nous ne sommes nullement xénophobes. Nous ne méconnaissions pas ce qu'il y eut parfois de grand dans le passé de votre pays. Nous ne faisons pas fi — bien que nous en préférerions d'autres — de vos arts et de votre littérature. Individuellement, nous avons d'excellents amis parmi vos compatriotes. Mais nous tenons à notre langue, et la France cherche à la détruire. Mais nous sommes attachés à notre histoire, et la France, dans ses écoles, n'en présente qu'une caricature à nos enfants. Mais nous voulons développer notre agriculture, notre outillage industriel et maritime, notre vie économique, et la France nous en empêche parce que ses intérêts sont opposés aux nôtres. Mais nous voulons vivre dans la paix, en bons Européens, et la France nous impose les risques permanents de son impérialisme. Nous sommes à la fois modernes et traditionalistes. Nous voulons préserver notre nationalité pour que notre peuple soit en possession de jouer son rôle dans la future Fédération des peuples libres. Voilà, Monsieur, quelques-unes des raisons pour lesquelles nous n'avons pas, nous ne pouvons pas avoir, à l'égard de la France, les sentiments que vous nous prêtez si gratuitement.

L'ignoriez-vous vraiment ? Pourtant, nous n'en faisons pas mystère ! Il n'est nul besoin d'un général gâteux pour vous rapporter ce que nous pensons. Nous faisons des réunions publiques tout exprès pour le dire. Et nous n'hésitons pas à l'imprimer, comme je suis en train de vous le démontrer à nouveau.

Si vous doutez encore, ouvrez, Monsieur, le gros livre que Camille Le Mercier d'Erme publia, en 1918, sous ce titre : *Les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne armoricaine*, avec une préface d'Anatole Le Braz. C'est une anthologie des XIX^e et XX^e siècles, qui va de Brizeux aux plus récents écrivains bretons, — en tout 81 bardes et poètes. Or, les poésies qui s'y trouvent expriment, dans leur presque totalité, à l'endroit de la France, des sentiments qui vont d'une réserve hostile à la plus nette animadversion, et bon nombre d'entre elles sont un pur et simple appel à la révolte.

Voulez-vous que nous le feuilletions ensemble ? Je découpe au hasard dans les poèmes en français et dans les traductions du breton :

Arches des ponts, croulez ! Poussez, bois défenseurs,
Et fermez tout chemin à ces envahisseurs !

(BRIZEUX.)

Oui, toujours, nous défendrons notre Pays, — aujourd'hui
comme autrefois, — aussi bien contre les Français que contre
les Anglais !

(F.-M. LUZEL.)

Les Français n'ont conquis que le sol d'Armorique ;
Toujours, libres et fiers, nous garderons nos cœurs !

(J. ROUSSE.)

Allons donc, l'abattoir !... Bestiaux galeux qu'on rosse,
On nous fournit aux Prussiens ;
Et, nous voyant rouler-plat sous les coups de crosse,
Des Français aboyaient, bons chiens !

(Tristan CORBIÈRE.)

Et tout seul, sanglottant ma peine, j'ai maudit
Les vainqueurs du Pays, les bourreaux de ma race !

(LOUIS TIERCELIN.)

Plus de joug ! Bretagne libre ! — Mépris aux Français sans pitié ! — Bretagne aux Bretons ! A eux le pays — fécondé par leurs morts !

(YVES BERTHOU.)

Et la grande nouvelle au loin s'est répandue,
Et les chênes des bois l'ont dit aux flots des mers,
Et celle qu'on croyait à tout jamais perdue,
L'Espérance Bretonne a traversé les airs !

(ANATOLE LE BRAZ.)

Nous les voyons (les Français) tous les jours corrompre notre pays bien-aimé — et s'engraisser à nos dépens à nous, Bretons. — Mais il est temps pour eux de mettre un terme à leurs insolences, — ou, sous peu, on verra chez nous les prés rouges de sang !

(LOÏZ HERRIEU.)

Souviens-toi, ô Bretagne, du temps — où tu n'étais pas encore vaincue et vendue, — quand tes fils pouvaient marcher heureux, — la tête haute et l'esprit libre, — alors que tu n'étais pas jetée, misérable et sans défense, — sous les lourds talons de l'étranger, — une chaîne à tes pieds si tendres.

(F. JAFFRENOU-TALDIR.)

Et si, dans nos combats, contre les temps nouveaux,
Il nous faut voir du sang pour que notre âme vibre,
Eh ! bien, prenons en main des pen-baz et des faulx
Et frappons jusqu'au jour où l'Armor sera libre !

(EDOUARD BEAUFILS.)

Vous avez beau être puissante, — n'importe ! France maudite !
Notre mère la Bretagne — ne sera plus votre proie ! — Nous tenons la barre et bientôt — bientôt elle sera libre — et forte, nous le jurons, comme elle l'était jadis !

(G. LE RUMEUR.)

Un peuple comme la Bretagne ne saurait être français ! —
... Un jour, nous serons encore les maîtres chez nous ! — ... Un temps viendra — où notre Patrie de nouveau sera libre — et notre race victorieuse comme autrefois !

(PIERRE MOCAER.)

Non, nous ne sommes pas Français ; nous sommes Bretons ! — C'est en Bretons que nous voulons vivre et mourir. — Et nous mourrons, libres, le jour qu'il faudra, — pour l'honneur de notre race et pour notre Patrie, la Bretagne !

(LOUIS-N. LE ROUX.)

... Et, dans le guet-apens des hommes et des choses,
Les étrangers tombaient sous les coups des Bretons.
L'Argoat a combattu, les soirs de Pluviôse...

Et depuis, c'est un soir pareil que nous guêtons !...

(ERWAN MAREC.)

Je m'arrête. Il y en a 800 pages à peu près dans ce goût. Comme vous le voyez, le « *malaise breton* », qui ne date pas d'hier, n'a rien à envier au « *malaise alsacien* », et il y a, entre les deux pays, plus d'« affinités » encore que vous ne le supposiez.

Vous désirez que l'abbé Haegy vienne s'en rendre compte sur place ? Excellente idée ! Conseillez-lui de venir à *Breiz Atao* et de rendre visite aux groupes de l'*Unvaniez Yaouankiz Vreiz*, qui sera tout à l'heure le Parti Nationaliste Breton. Il n'y trouvera pas, quoi qu'en dise le *Temps*, de « jeunes littérateurs en délire ». Certains d'entre nous grisonnent, et il n'y a guère, dans nos rangs, de littérateurs professionnels. Il y a des hommes de tous les âges, de toutes les opinions philosophiques et politiques, et qui représentent toutes les formes de l'activité sociale : commerçants, médecins, cultivateurs, notaires, ouvriers, prêtres, instituteurs et professeurs, avocats, industriels, artistes, — sans compter un certain nombre de citoyens investis de mandats municipaux ou même parlementaires, que des raisons de tactique obligent parfois à édulcorer leur programme breton, mais qui ne nous ménagent pas les approbations discrètes.

M. Haegy, soyez-en sûr, tirera de cette visite un enseignement profitable. Rentré en Alsace, il ne reprendra peut-être pas sa propagande quelque peu louvoyante. Définitivement éclairé sur ce qu'on peut attendre de la « générosité française », il fera mieux : il adhérera au *Heimatbund*, à qui j'envoie, par dessus votre toque, mon cordial et fraternel salut.

MAURICE DUHAMEL.

Parc aux huîtres

L'ERUDITION DE VICTOR HUGO.

Le vingt-huitième chapitre du premier tome de *l'Homme qui rit* voit sombrer une ourque dans laquelle une douzaine de « comprachicos » fuyant la loi anglaise s'étaient réfugiés pour rejoindre des cieux plus éléments.

Avec l'approche de la mort, le sentiment religieux revient au cœur des misérables (lire l'histoire) qui se jettent à genoux pour réciter un *Pater*, tandis que les premières vagues viennent lécher le pont.

Nous citons :

« Le docteur fit un signe de croix, et éleva la voix, pendant que sous ses pieds commençait cette oscillation presque indistincte qui annonce l'instant où une épave va plonger. Il dit :

- *Pater* noter qui es in coelis.
- Le provençal répéta en français :
- Notre Père qui êtes aux cieux.

L'irlandaise reprit en langue galloise (*sic*), comprise de la femme basque (*resic*) :

- *Ar nathair ata ar neamh.*
- (Ar n-athair atá ar neamh.)

Le docteur continua :

- Sanctificetur nomen tuum.
- Que votre nom soit sanctifié, dit le provençal.
- *Naomhthar hainm*, dit l'irlandaise.
- (Go naomhthar t-ainm.)

- *Adveniat regnum tuum*, poursuivit le docteur.
- Que votre règne arrive, dit le provençal.
- *Tigeadh do ríoghachd*, dit l'irlandaise.

(Go dtigidh do ríoghacht.)

Les agenouillés avaient de l'eau jusqu'aux épaules. Le docteur reprit :

- *Fiat voluntas tua.*
- Que votre volonté soit faite, balbutia le provençal.
- Et l'irlandaise et la basquaise jetèrent ce cri :
- *Deuntar do thoil ar an Hhalamb !*
- (Go ndéantar do thoil ar an talamh.) (1)

..... »
En avez-vous votre compte ?

Une incursion dans le chapitre II du même tome enlèverait toute espèce de doute à ceux qui pourraient croire que Victor Hugo, dans le dialogue qu'on vient de lire, a été victime d'un moment d'inattention.

« ... Le basque et l'irlandais, y dit-il, se comprennent ; ils parlent le vieux jargon punique... »

Victor Hugo aurait pu ajouter que les Français et les Patagons s'entendent, parce qu'ils parlent le vieux charabia scandinave, sans préférer un plus virulent blasphème qu'en mêlant basque, irlandais et gallois dans de communes origines puniques.

En poursuivant notre lecture, nous apprenons encore que *Aven-More* est un « mot irlandais qui signifie *Grande Rivière* ». Monsieur Loth et monsieur Dottin, cachez-vous !

L'auteur de *l'Homme qui rit*, sans aucun doute, tient ses renseignements... d'Hannibal.

O. M.

(1) Nous avons mis entre parenthèses le texte gaélique exact. Les différences que présente avec lui le texte de Victor Hugo proviennent sans doute du modèle pris par l'écrivain. Des anachronismes comme *h-ainm* pour *th-ainm* et l'absence de la conjonction *go* au début de l'invocation, semblent dénoter une pièce imprimée au XVIII^e siècle.

LE MONDE NOUVEAU

LE RÉVEIL DES BASQUES

(notes après un voyage effectué en 1924)

Le pays Basque doit à sa situation à cheval sur les Pyrénées d'être soumis à la loi de deux empires. Le fait de la chaîne fixe à peu près la frontière depuis l'avènement de Henri IV sur le trône français : Espagne et France ont réussi, après des alternatives d'avance et de recul, à s'emparer du versant qui les regardait, et ont ainsi divisé les Basques en deux groupes d'importance très inégale.

Alors qu'aujourd'hui on compte à peine 150.000 Basques ressortissant de l'Etat français, on trouverait un nombre plus que décuple de Basques Espagnols.

De là naturellement, sort différent.

Lorsqu'en Espagne, les Basques songèrent à se grouper, ce qui d'ailleurs eût lieu très tôt, ils purent créer de puissantes associations et prétendre sans ambages à la liberté.

En France, aujourd'hui que leurs frères veulent faire entendre leur voix, ils sont obligés de faire alliance avec les Béarnais et les Gascons.

Les Basques occupent une petite moitié du département des Basses-Pyrénées, avec Saint-Jean de Luz, Biarritz, Mauléon, etc..., l'Adour formant la limite supérieure du pays. Bayonne n'est devenue basque que par immigration. La vieille capitale, Ustaritz, est à une quinzaine de kilomètres de là.

La configuration du sol délimite trois provinces d'égale importance : le Labourd, la Basse Navarre et la Soule ; et la langue marque ces divisions par trois formes dialectales, le Labourdin, le Bas Navarrois et le Souletin, déjà différenciés suffisamment pour s'écrire tous les trois. Cependant le rôle de langue littéraire semble réservé au Labourdin, parlé à l'Ouest.

Le pays Basque espagnol comprend le reste de la Navarre, avec Pampelune, formant une province plus grande qu'aucun département français, et trois autres provinces plus petites, le Guipuzcoa, l'Alava et la Biscaye, avec Bilbao la grande capitale.

Alors que la partie française est avant tout pastorale, l'autre partie est très industrielle ; les mines y sont nombreuses, et les Basques ont su tirer parti de cette richesse : Bilbao est une ville riche et de grande allure.

Comment concilier ceci avec ce qu'on sait des mœurs casanières des Basques de France ? Il suffit de se rappeler le succès de ces mêmes Basques en République Argentine : le Basque, lorsqu'il a subi certaines influences, par exemple, lorsqu'il a pris contact avec des étrangers, semble brusquement découvrir sa valeur, et il atteint les postes les plus élevés. En Argentine, il est indiscutable que l'élément basque forme l'élément supérieur de la population, groupant banques et industries, et servant de chef aux émigrants des autres nations.

Au cours des âges, les Basques ont très peu fait parler d'eux ; et le chef du mouvement basque en France reconnaît cette chose vraiment curieuse, que la tradition n'a retenu le nom d'aucun héros ou bienfaiteur national.

Aujourd'hui, par suite du régime qui leur avait été imposé, les Basques commencent à perdre leurs caractéristiques nationales, lorsque le mouvement nationalitaire les atteint.

Il était temps. La fierté de parler basque s'éteignait, le costume avait à peu près disparu, les traditions familiales avaient été rompues en grand nombre, en particulier chez ceux qui subissaient les lois successorales françaises (1), l'émigration devenait une habitude générale du fait de la destruction des facteurs de l'ancienne vie sociale. Un abaissement moral de la race se manifestait : on avait honte de ce qui était basque, langue, costume, mobilier, produits de l'art autochtone pourtant remarquable. Ajoutez à ceci, des deux côtés de la frontière, une administration malfaisante et ennemie de la langue basque, une école qui

méritait des qualificatifs du même genre, et pour les Basques d'Espagne une gêne économique causée par les lois espagnoles et la différence d'intérêts entre les habitants de la côte de l'Atlantique et ceux du reste de l'Espagne.

Enfin, les deux fractions du peuple Basque, quoique ayant gardé quelques relations commerciales, avaient cessé de se regarder comme membres d'un seul tout ; une agitation chez les uns n'avait plus d'écho chez les autres.

Telle était la situation en Euskalduna.

Ce furent des étrangers, des touristes, qui révélèrent, en France, les Basques à eux-mêmes. Venus pour admirer les sites pyrénéens de la côte Atlantique, ils furent saisis d'admiration pour les arts et les mœurs basques, tant et si bien qu'ils rendirent à nombre de Basques, en particulier à des membres de la bourgeoisie, la fierté du passé, et le regret de voir disparaître tant d'éléments de beauté propre.

Ces sentiments en mûrissant firent découvrir le remède : l'action pour conserver les caractéristiques basques, et les adapter à la vie moderne. La langue devint le drapeau de ralliement, le symbole du mouvement basque naissant. Aujourd'hui encore, l'action est linguistique au premier chef ; cependant elle est doublée d'une action sociale, et elle a des tendances politiques, car elle vise à obtenir une vie autonome.

Il est très naturel que le mouvement basque mette la langue en avant d'une façon aussi formelle, le basque n'est-il pas connu ou parlé dans la totalité du pays ?

C'est là la grande chance historique de ce petit peuple ; la francisation l'a attaqué en même temps tout entier, et les résultats obtenus ont été analogues dans toutes les régions. En Bretagne, où la situation est malheureusement différente, il est impossible d'adopter la même politique ; on se heurterait chez un grand nombre de Bretons à une incompréhension que l'école n'a certes rien fait pour diminuer. (Cette division est très regrettable, mais il faut en tenir compte. Le seul moyen d'y remédier est de mettre ces Bretons au courant des réalités de chez nous.)

L'action basque fut d'abord l'œuvre d'initiatives privées ; les uns étudièrent l'histoire, d'autres la langue. Il existe maintenant une splendide grammaire basque, aussi complète que la grammaire galloise de J. Morris Jones, et comme, hélas ! (nul ne saurait dire pourquoi ! !) il n'existe pas de grammaire bretonne.

En Espagne, sous le coup des nécessités économiques, et des vexations causées par la loi et l'administration, le mouvement d'émancipation existait déjà depuis longtemps. Les associations qui se créèrent furent économiques, politiques ou linguistiques ; elles obtinrent toutes des résultats splendides, malheureusement remis en question par le coup d'état de Primo de Rivera. Aujourd'hui, la plupart des chefs du mouvement basque d'Espagne sont en exil ou en prison.

Cependant, les sociétés linguistiques existent encore. Grâce à la générosité des riches industriels de Bilbao et de tout ce pays de mines, elles jouissent de revenus très larges. Elles en profitent pour donner à la vie publique un aspect national ; c'est ainsi qu'elles ont pu mettre à peu près partout le nom des rues en basque.

Les savants du pays basque français sont depuis une vingtaine d'années membres de ces sociétés, et symbolisent ainsi l'unité de la race.

A Bilbao se tient l'« Académie Basque » qui comprend des représentants de chaque province. A Saint-Sébastien, on trouve les « Etudes Basques », puissante société qui marche parallèlement à l'Académie. Cette société a une importante bibliothèque ; elle édite des livres, réunit ses membres en congrès tous les deux ans et fait paraître des

(1) Cf. *Autour d'un Foyer basque*, P. LHANDÉ.

publications en basque et en espagnol. A côté d'elle existe la « *Revue des Etudes Basques* », superbe revue paraissant tous les deux mois, en toutes langues.

La permanence des « *Etudes Basques* » est particulièrement accueillante : les correspondants peuvent y trouver un secrétaire connaissant leur langue nationale quelle qu'elle soit. Les « *Etudes Basques* » formeraient assez bien le pendant de ce qu'était la Ligue Gaëlique en Irlande.

La presse basque est représentée par deux quotidiens, l'un, *Euskadi*, écrit en basque, à Bilbao, l'autre, *Pueblo Basco*, admettant le basque dans ses colonnes, à Saint-Sébastien ; par deux hebdomadaires d'information, écrits en basque : *Argia*, à Saint-Sébastien, et *Euskalduna*, à Bayonne. Le bulletin de la Propagation de la Foi est imprimé en basque.

Il existe un certain nombre de revues mensuelles en basque, en Biscaye ; en France, il n'y en a qu'une, *Gure Herria* (Notre Pays), qui constitue à elle seule le Mouvement basque ordonné.

GURE HERRIA

C'est une fort belle revue artistique, illustrée de photographures et de dessins pris sur les vieux meubles basques, éditant de la musique en abondance. Elle n'existe que depuis trois ans et cependant elle tient déjà une grosse place dans le pays. Tout le monde, universitaires, professeurs, et même, chose extraordinaire, journaux et revues locales, reconnaît son sérieux. Elle est fréquemment citée par les revues archéologiques et autres.

Un chiffre montrera son importance : sa publicité lui rapporte annuellement 4.500 francs.

Gure Herria a déjà obtenu des résultats extraordinaires. On peut dire qu'elle a converti l'évêché de Bayonne à la théorie des langues nationales.

Désormais, l'enseignement du basque est obligatoire au petit séminaire de Bel-Joc et au collège de Mauléon. Parallèlement, le Béarnais est devenu matière d'enseignement au petit séminaire de Pau, aux collèges de Pau, Orthez et Oloron, et le Gascon, au collège Saint-Louis de Bayonne.

Résultat immédiat : l'enseignement officiel s'est senti distancé ; et, par ordre supérieur, le basque est entré au lycée comme matière facultative.

Voici maintenant qu'on organise l'enseignement d'une histoire et d'une géographie du pays.

Ceci est pour le cycle secondaire ; mais, dès à présent, on vise à faire les cours primaires en basque. Il n'existe encore rien pour eux, mais dans un an, affirme le directeur de *Gure Herria*, tous les livres nécessaires à l'instruction en basque seront édités, et ce sera encore sa revue qui aura suscité cette floraison.

Le basque gagnera donc l'école primaire libre, puis les collèges ; il sera bien près d'être sauvé.

L'impression des parents, vis à vis de ces changements ? Excellente : il n'en est pas un qui n'y applaudisse. Et même, il en est qui verraient d'un bon œil l'espagnol enseigné avant le français à leurs enfants, à cause des relations étroites avec l'Argentine. Il ne faudrait pas croire que ce soit par affection pour l'Espagne, car là-bas on connaît bien ce pays en perpétuel anarchie.

Cependant, rien ne saurait être parfait : l'exigüité de la littérature en basque est pénible à constater. On en est réduit à mettre son espoir dans les futurs écoliers pour la production d'ouvrages en euskara. Nous savons qu'en Bretagne la situation est inverse : ce sont les ouvrages d'enseignement qui manquent le plus, et pour longtemps encore.

Mais alors qu'un étranger ne se doute guère qu'il y ait un réveil en Bretagne, le réveil basque est patent même pour un flaneur. Qu'est-ce qui frappe les yeux sur la place principale de Bayonne ? Sur la façade du Crédit Lyonnais, deux plaques de marbre noir, des deux côtés de la porte, indiquent toutes les opérations de banque qu'on peut y faire ; l'une est écrite en français, l'autre en basque. La formule fatidique « on parle basque » soutient l'énunération. On la voit partout ailleurs, cette formule ; cherchez donc à Kemper son équivalent breton.

Entrez dans un magasin, chez des particuliers ; vous y verrez de grands calendriers à feuilles détachables, écrits en entier en basque. Ils viennent de la maison Mendiburuetegia, de Saint-Jean-de-Luz.

Dans les rapports avec l'administration, avec la justice, vous croiriez à tort que l'on s'escrime à parler français : si le fonctionnaire ignore le basque, tant pis pour lui, personne ne s'usera à tâcher de comprendre ce qu'il dit.

L'IDEE BASQUE FAIT SON CHEMIN

C'est au point que l'on a songé à l'utilité d'un grand séminaire uniquement basque, et que, pour recueillir l'argent nécessaire à sa construction, le directeur de *Gure Herria*, assisté d'un Père, basque espagnol, est parti le 15 mai dernier pour l'Argentine faire une vaste tournée.

Son départ fut minutieusement préparé. Il emporta en nombre considérable des tableaux représentant des paysages basques : ce seront les gros lots de loteries aux coûteux billets ; il emportera de la musique, des souvenirs de toute sorte, et enfin des films pour faire tourner là-bas, car il fut moderne au point de ne pas oublier ce merveilleux moyen de propagande. Il put faire filmer les plus beaux paysages basques et obtenir des maisons Pathé et autres ceux qu'elles avaient déjà photographiés.

Avant de partir, ce chef infatigable avait trouvé moyen de mettre sur pied un Almanach, agricole et littéraire, en langue basque, qui, à partir de 1925, paraîtra chaque année. Cet almanach, tiré à 5.000 exemplaires (pour 150.000 habitants ; cela correspondrait à 40.000 exemplaires pour la Basse-Bretagne), aura 80 pages ; sa couverture sera en trois couleurs, et il pourra être vendu 1 fr.

5.000 francs de publicité sont escomptés. Or les frais seront de 4.800 francs. L'opération semble donc devoir être aussi avantageuse pour la création d'un fond de propagande qu'utile au point de vue pratique immédiat.

Telles sont à peu près les manifestations les plus récentes de l'activité basque. Elles nous montrent ce que peuvent la volonté, l'initiative et la foi en l'avenir.... avec un peu de temps libre. Cet exposé n'aura pas été inutile s'il a fait sentir à quelques jeunes hommes les leçons que nous pouvions prendre dans le mouvement basque, et s'il a pu les tourner vers des réalisations pratiques.

Yann BRICLER.

N. B. — Nous avons appris depuis que le voyage du directeur de *Gure Herria* avait été triomphal et avait rapporté de précieuses ressources au mouvement basque français.

Y. B.

Les « Nigousses ».

Le « Larousse Universel » (édition 1923) mentionne gravement que c'est ainsi — en langue française moderne — que l'on désigne les Bretons. Avec son habituel souci de précision, il nous informe même que le terme vient de la déformation des mots « *an hini goz* » (le vieux) ?!

Nous pouvons donc prévoir qu'avant longtemps « Nigousse » sera introduit dans le dictionnaire de l'Académie française, au même titre que « baragouin », qui a suivi les mêmes voies — celles du mépris et de l'insulte, légitimement dus, semble-t-il, à des vaincus par les vainqueurs.

Nous verrons même, sans doute, dans les écoles, donner aux enfants — aux nôtres comme aux leurs — des dictées ayant pour titre, par exemple : « Le baragouinage des Nigousses », et on trouvera dans les modèles d'exercices grammaticaux, que « Les Nigousses ne parlent pas, ils baragouinent ».

Quand on réfléchit que si Paris n'est pas ville allemande, c'est parce que nombre de Séquanais ont abrité, il y a quelque dix ans, leur débilité derrière les poitrines bretonnes — ou, en style du Larousse Universel : *derrière les poitrines nigousses* — on se prend à penser bien des choses.

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo
RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

Eul lizer digant Tanguy Malmanche

Lennet ez eus bet e *Breiz Atao* miz Du-Kerzu 1926 eur varnadenn gant Roparz Hemon diwar-benn *La Vie de Salaün*. E niverenn miz Meurzh 1927 Abeozen d'e dro en deus kemeret abeg en hevelep oberenn evit displega e vennoziou. Sed aman pelloc'h al lizer skrivet gand an Ao. Tanguy Malmanche evit respont dreist-holl d'ar pennad *Brezonég da genta*. Bez' e vevomp en eur vro a bennou kalet hag, er feur-se da vihana, ez eomp par d'hon c'hen-vrôad. Kenderc'hel a ra da skriva e galleg ha ni kemend all e brezoneg.

Courbevoie, le 3 mars 1927.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je lis dans votre dernier numéro l'article inspiré à votre collaborateur Abeozen par ma publication de « La Vie de Salaün » (version Française) et je suis étonné — et peiné — qu'averti comme il l'est des choses littéraires bretonnes, il ait interprété dans le sens d'un manquement à la dignité nationale ce qui n'est, fort malheureusement, que la résultante de nécessités matérielles et — puisqu'il faut dire le mot — financières.

M. l'abbé, Ozen prêche un converti. Après avoir écrit, simultanément, ma « Buhez Salaün » et ma « Vie de Salaün », j'eusse été grandement heureux de pouvoir les publier avec une égale simultanéité, non dans le même livre, car, je le répète, ce sont deux choses distinctes et différentes, mais tout au moins au même moment.

Or, si je trouvais pour la « Vie de Salaün » un éditeur et un public, il n'en allait pas de même pour la « Buhez Salaün » dont le débouché, d'après mon expérience personnelle et de l'aveu d'Abeozen lui-même, se réduisait au maximum aux quelques cent amateurs qui constituent, pour le moment, le carré de la résistance littéraire bretonne.

Une édition de « Buhez Salaün », dans ces conditions, me menait à une perte sèche de quelques billets de mille francs, et, pas plus que je n'ai le moyen de la subir, pas davantage je ne reconnais à aucun, même au nom d'une cause sacrée, le droit de me l'imposer.

J'avais du reste calculé qu'avec les quelques bénéfices que me laissera l'édition française, je pourrais amortir, tout au moins en partie, le coût d'une édition bretonne subséquente. Mais j'en arrive à me demander si cette dernière édition sera vraiment bien opportune, et si la pudeur des Cent-Gardes eux-mêmes ne les détournera pas d'une œuvre qui sans doute, comme beaucoup de filles de ma paroisse, n'avait pour toute beauté que sa virginité.

Il se pourra pourtant que je publie cette œuvre quand même, à mon gré et à mon heure, parce que je ne travaille pas pour des hommes, mais pour une idée.

En attendant, ceux qui veulent absolument considérer la « Vie de Salaün » comme inexistante, en tant qu'œuvre d'esprit breton, n'ont qu'à être conséquents avec eux-mêmes et à n'en point parler.

Vous me direz que j'en ai fait hommage à votre Revue et je ne désespère pas que, dans ce geste de courtoisie, on en arrive à voir une bravade et un outrage. Pour vous dire la vérité, c'est en dépit de mes recommandations formelles que mon éditeur a déposé la « Vie de Salaün » chez les librairies bretonnes, et qu'il en a fait l'hommage à plusieurs journaux de Bretagne. En face de ce fait accompli, j'ai jugé indispensable, pour éviter un reproche d'incorrection qui eût été parfaitement justifié, de compléter cet hommage à l'égard des organes bretonnants, et particulièrement du vôtre, ne fût-ce qu'en remerciement de l'envoi régulier que vous m'en faites.

Mon premier ouvrage à publier est maintenant « Ar Baganiz » — « Les Païens ». J'avais l'intention, je ne vous le cache pas, de procéder de la même façon que pour « Salaün », en tirant parti d'une édition française qui eût amorti le plus lourd de l'édition bretonne. Mais inutile de vous dire que je serais tout-à-fait enchanté de pouvoir donner la priorité à une édition bretonne, d'autant que la presse française, j'en suis bien convaincu, ne m'en tiendrait aucune rigueur. Le prix de revient d'une telle impression, dans mes vastes ateliers, étant à vue de nez d'environ cinq mille francs, estimez-vous qu'en demandant, à chacun des Cent-Gardes, une contribution individuelle et solidaire de cinquante francs, on ne dépasserait pas les limites de la bienséance ? Ils auraient, pour ce prix, un exemplaire de luxe, numéroté, marqué à leur nom, dédié et signé de l'auteur et même, pour peu qu'ils le désirent, flanqué de son portrait. Bien entendu, si le nombre des souscripteurs était supérieur à cent, le prix de l'exemplaire s'en trouverait proportionnellement réduit.

J'ai cru devoir, Monsieur le Directeur, rédiger cette lettre dans la « langue de mon esprit », pour qu'elle soit lue d'un plus grand nombre, et par suite pour la plus grande gloire du « patois de mon cœur ».

(Et-il donc vrai que, pour nombre de Bretons, l'ironie reste lettre morte ?)

Bien sympathiquement,

Tanguy MALMANCHE.

Ne deo ket tost d'imp kaout c'hoant da lavarout e ve ré gér paea hanter kant lur eun oberenn diwar bluenn oberour *Gurvan*. Ne gredomp ket avat e ve ret mont beteg ar priz-se. Gouzout a reomp ez eo bet moulet *La vie de Salaün*, evel *Gurvan* en e raok, e ti moulerez *Spered ar Vro*, da lavarout eo gand ar skrivagner e-unan. Hogen, mar koust ken kér-se al labour a reer er gêr, ez eo gwel, a gav d'eomp, fiziout ar moula e moulerien dre vicher.

Ahendall perak fiziout e kant prener nemet ken ? *Gurvan* a zo e gwerz, war a glevomp, an eil mouladur anezan. An hent a zo bet digoret gand eun oberenn genta a vo frankoc'h dirag an oberennou all. Meneg hon eus graet a gant prener. Ken aes all e vije bet lakaat tri c'hant, ken aes all ivez avat hanter kant. Hogen e pep feur souezet omp e ve bet gallet gwerza *Gurvan* daouzek lur pa rank ar *Baganiz* mont da hanter kant lur.

Mar fell d'an Ao. Malmanche fizia al labour ennomp ne c'houlennomp ket gwel, nemet ne gemerimp ket 50 l. gand pep rakprener araok kregi gand al labour. An dud a lenn brezoneg hizio, ar c'hant gward, evel ma lavar, n'int ket pinvidien. Ha n'int ket *Leorgarourien* kennebeut. N'eo ket ket ret d'ezo kaout eul levr moulet-dreist, niverennet, dediet d'ezo ha sinet gand an aozer. N'eo ket ret d'ezo kennebeut kaout skeudenn an Ao. Malmanche, daoust pegen c'houek e c'hellfe beza d'o daoulagad. Ar pezh a fell d'ezo eo lenn traou kaer, moulet dereat, ha diouz nerz o yalc'h. Dre se mar n'eo ket amzereat gouenn digand ar C'hant gward pe an Tri C'hant hanter kant lur evid eur pezh c'hoari, e ranker meiza evelato ne deo ket assur o dije an arc'hant-se da rei. N'eus ket en o zouez nemeur a vondianed ha nebeutoc'h c'hoaz, gwir henvel eo, a *snohs*.

BREIZ ATAO.

G. S. — An Ao. Malmanche a c'houlenn ha gwir e ve ne vije mui a Vrezoned oc'h intent fentigellou. Bez' e tle beza, war hor meno, eun hinienn bennak c'hoaz hag a ra. N'ou-zomp ket re avat hag *ijin-goap* ar c'hallaoued a blij nemeur d'ezo, dreist holl pa deu beteg enno dre *hentou kromm*.

B. A.

M. Jean-Julien Lemordant & l'art décoratif breton

Le grand peintre breton J.-J. Lemordant a récemment adressé à M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique Française, un rapport sur l'art « provincial » en général et sur l'art régional de Bretagne en particulier.

Nous respectons tous ici le grand blessé et le vigoureux artiste qu'est Jean-J. Lemordant. Nous savons même qu'un temps le vit mener, avec Emile Masson, le bon combat pour l'idée bretonne. Mais nous devons avouer que nous ne sommes pas de son avis lorsque, dans son rapport, il proclame avec conviction : « En se développant selon ses lois propres, l'art décoratif breton *peut* enrichir l'art décoratif français d'éléments originaux, tandis qu'il ne pourrait que l'appauvrir en vivant de ses miettes. » Et, un peu plus loin, parlant de l'exode des artistes bretons vers Paris :

« Cet exode est la cause la plus sérieuse de l'appauvrissement intellectuel et artistique de la Province qui a eu le tort de ne pas savoir utiliser le talent de ceux qu'elle a éduqués, uniquement semble-t-il pour le profit de l'Île-de-France. »

Je ne sais si M. Lemordant veut plaisanter, mais, vraiment, on le croirait. Si j'ai bien compris, l'art décoratif breton doit donc uniquement servir en fin de compte à enrichir l'art français ?

Il n'a donc aucune destinée propre et indépendante ? Nous sommes persuadés du contraire. L'art breton doit viser l'embellissement de la vie bretonne. Tant mieux si la France et le monde en profitent. Ce sera une conséquence de sa qualité. Qu'on ne nous dise pas que ce doit être sa raison d'être.

Vous déplorez l'exode de nos artistes vers Paris. Nous aussi. Mais ne venez pas reprocher à la Bretagne de n'avoir pas su utiliser les talents de ceux qu'elle a, d'après vous, éduqués.

Quand bien même saurait-elle utiliser ces talents, qu'elle ne le pourrait pas. Paris et son industrie nous écrasent et nous écraseront longtemps encore si nous n'y apportons pas un remède sérieux.

Vous nous en indiquez un, ou plutôt vous l'indiquez à ce brave M. Paul Léon qui s'en moque, je vous assure, comme de sa première redingote officielle. Le voici votre remède : « Les fabricants bretons doivent donc, s'ils veulent résister avantageusement à la concurrence de leurs puissants rivaux, employer des méthodes adaptées aux nécessités de l'époque. Ils ont besoin de collaborateurs actifs, chercheurs, ayant une culture étendue, capables de composer des modèles et d'en assurer l'exécution. Il leur faut également des ouvriers sachant parfaitement leur métier. Ces collaborateurs existent. Il en sort chaque année un certain nombre des écoles de Rennes et de Nantes. Il suffirait de leur donner des traitements convenables pour les retenir chez nous. Sinon, ils continueront de s'en aller vers la capitale. »

Je m'en voudrais vraiment de vous chagriner, mais ne croyez-vous pas que ce remède produirait exactement le même effet qu'un cautère sur une jambe de bois ?

Vous indiquez un traitement, mais sans tenir compte de la cause du mal, ou si peu ! Est-ce seulement Paris ?

Non, Monsieur, le mal, c'est l'étranglement de la Bretagne. C'est la centralisation française, c'est l'esprit, l'enseignement franco-classique d'importation, et quel enseignement !

Décrépitude et pompiérisme officiel, en retard de 50 ans sur tous les autres peuples. (On l'a bien vu à l'exposition des arts décoratifs, section Enseignement.)

Et c'est avec cette instruction artistique figée dans le formalisme latin le plus désuet, spécifiquement étrangère à la Bretagne, qu'on dispense dans les écoles de Nantes et de Rennes, que vous prétendez former des « collaborateurs » à « l'esprit breton » pour nos fabricants ?

Car, à part quelques petites exceptions, qu'enseigne-t-on de vraiment breton dans ces écoles ?

Est-ce avec cet enseignement, avec ces écoles, que l'on verra jamais fleurir un art national breton moderne, pouvant soutenir la comparaison avec les arts nationaux des Polonais, des Tchèques et de bien d'autres peuples libérés ?

Votre remède et rien, c'est à peu près la même chose : Il ne change pas l'esprit des institutions.

Ce qu'il faut à l'art breton pour lui permettre de se développer selon ses lois propres, c'est d'être maître de son enseignement et protégé contre la main-mise de Paris et son impérialisme intellectuel. Libérez d'abord la Bretagne, laissez-lui la liberté de son instruction artistique ; donnez à ses productions la protection de frontières douanières qui arrêteront les styles genre « Faubourg », « objets d'art » goût parisien ou « bondieuseries Saint-Sulpiciennes », et l'art breton cessera « d'être retardataire » comme vous le déplorez.

En attendant cette libération, il faut nous défendre ; mais nous estimons que les seuls moyens efficaces de défendre notre art devraient être recherchés en dehors de toute collaboration officielle française, en dehors de tout comité ou sous-comité patronné ou nommé par l'Etat.

Ces moyens de défense, nous les voyons, pour l'instant, uniquement employés par des individualités, artistes, artisans ou industriels, ou par des groupes de décorateurs,

libres de tout lien officiel et qui, conscients de leur nationalité, veulent faire de notre art non pas un art « Régional destiné à enrichir l'art français », mais un art national qui enrichisse la Bretagne.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir ultérieurement sur ces diverses manifestations du réveil de l'art breton et, — plus particulièrement sur la question primordiale qu'est celle de l'enseignement, — et sur les premiers moyens de défense à employer par nous contre nos « puissants rivaux de l'Île-de-France », comme les appelle avec tant de saveur, Monsieur J.-J. Lemordant.

J.-F. HALGAN.

JOURNAUX ET REVUES

UN PEUPLE DE CANNIBALES

Les Bretons n'étaient pas encore cannibales. Cette lacune est heureusement comblée par un « Mille et un Matins » du 7 février, sous le titre de « Le Mangeur de Femme » et la signature de Monsieur Pierre Demousson, feuilletonniste très coûteux local.

C'était un vieux pêcheur « tout roque, tout cassé, solitaire », ayant « bourlingué sur les mers de Chine », qui parlait avec un accent « brezonnec », et au sujet duquel couraient pas mal d'« histoires ».

Une « chique » et un verre de « fil-en-quatre » lui font déballer sa terrible aventure. Brr ! Jarniguedon, ma doué !

Il s'était « promis » à « Maryvonne », qui, en « vraie bretonne », accompagnait son « fiancé » (ma dondè), pour relever les « filets bleus », parbleu, lourds de « paillettes d'argent », par le petit doigt, lonlà.

Mais voilà qu'elle glisse à l'eau, où un requin la happe. Pas assez vite cependant pour éviter la hache d'abordage du « patron » qui lui tranche net un aileron !

Requiescat in squalo, amen.

Les années passèrent. Inconsolable, notre pêcheur de sardines a « repris la grande pêche », mais cette fois dans « les brouillards floconneux de l'Islande ». (Si les Sablais expulsent aussi la sardine, ce n'est plus de jeu.)

Toujours est-il que notre pêcheur de sardines, qui ne sont peut-être que des morues, voit son bateau « coupé en deux par un iceberg » (toutes les veines). Il s'échappe dans son « youyou », avec « son » matelot « Yann ».

Mais nos deux gars ne sont pas au bout de leurs peines. S'ils ont de l'eau douce à bord (tout le monde sait que les youyous en sont amplement pourvus), ils n'ont pas de vivres.

Vont-ils mourir de faim ? Vont-ils « se servir de biftecks l'un à l'autre » ? (Mettez-vous à leur place !)

Non, Yann a vu quelque chose. Il saisit « son harpon » dans le fond du « rafirot » (c'est armentement, tout d'rhème !) et le voilà ti pas qui ramène et hisse à bord le requin manchot qui s'était nourri naguère de la blanche Marivonne ?

Sant Erwan ha Sant Nona, pedet evidomp !

« Oui, Monsieur, j'en ai mangé, gémit l'antropophage, j'ai mangé du requin qui avait dévoré ma femme, ma fiancée. » (De plus en plus fort !)

Et voilà la triste aventure, turelure,
Du vrai cannibale breton, diguedon.

Moralité : de temps en temps, il apparaît toujours quelqu'un pour rappeler à ceux qui l'oublie combien la Bretagne est loin, loin, loin de Paris, à tous les points de vue.

M. BEGHIN, Directeur d'Assurances, 20, boulevard Thiers, Saint-Brieuc, demandes des Inspecteurs en Bretagne.

« L'âme d'une nation, le secret de son être et de sa conscience résident pour beaucoup dans la langue, lien immatériel, unificateur discret tout-puissant. »

René JOHANNET.

(Le Principe des Nationalités, p. 375.)

BREIZ E PREIZ D'AR CHATAL

Etre ar 9 hag ar 13 a viz Meurz, ez eus bet dibunet da dud Roazon, er finvskeudenni *Excelsior*, eur film, « Les Fiançailles Rouges », trôet e Breiz-Izel.

War ar skeudennou-embann, e c'helled lenn, en nec'h, e lizerennou krenn : *C'est français !* hag en traon e lizerennou bras : *C'est breton !* Ar mod nevez...

Sed aman, krenna ma c'hellan, danvez ar film : Michel Lardic — eleiz a draou en *ic* a zo er film, — mezhvier, lezirek ha gwall-baotr, a ya kuit diouz e wreg hag e vugelig evit redek bro. Dre foeta hent, laeret gantan paperou eun all, ec'h erru eun deiz en eun tiegez a Vro-Gerne, dalc'het gand eun intanvez, Anna Ar C'halvez, d'ezi tri a vugale. Goude bet eur pennad amzer mevel eno, e kav an tu da zimezi ganti ha, graet an taol, e stag da lonka ha da landreanti gwasoc'h gwaz. Klask a ra gwalla ar verc'h hena, Jeannick (!). Houman a guita an ti, hag en hent da glask labour e Douarnenez. Beteg eno eo deut ivez gwreg dilezet al Lardic gant he bugel. An tad-kaer a deu a-benn da c'houzout da belec'h ez eo aet Jeannick (!) ha setu al Lardic ivez e Douarnenez. Kannou a sav etrezean hag ar pesketiour yaouank a ra al lez d'ar plac'h. Eun deiz, da echui, ez eo lazet Lardic gand eun taol kontel, distaget d'ezan en e gein gand e wreg, kollet he skiant ganti abaoe maro he bugel. Setu reizet an traou. Dimezi... levez... jabadao...

N'eo ket en danvez-se, divlaz ha boutin awalc'h, eo eus kavet abeg, hogen e tud ar c'hoari. Savet eo bet ar film, anat awalc'h eo, gant diavezidi deut da zistana war aodou Breiz, ha kroget enno, en eun taol-kont, ar c'hoant d'ober eun tamm meurlarjez araok ar c'houlz.

Pe *Dolly Davy*, pe *Gil Clary*, pe *Murat*, pe *Thonny Bourdelle*, pe *Luigi*, pe *Zorilla* e ve o ano, hini eus ar choarieren, daoust d'ar poultr, d'al liou pe d'ar baro stlabezet ganto dindan o fri, n'eo deut a-benn da zreveza doare tud hor bro. Deskedet pe diskianted !

Al Lardic a zo gantan war ar pemdez gwiskamant Bro-Wened ha, da sul pe da zeiz marc'had, hini paotred Ploueskad, ankounac'haet gantan avat o gouriz glaz. Bez' en deus, ouspenn, dremm eul lakipot-kêr eus ar begenn.

E wreg, an hini genta, a wisk (fall-tre) koef merc'hed Bro-Dreger (*J'aime bien mieux, ma Paimpolaise...* N'eo ket 'ta !) ha korfenn merc'hed.... Keraz.

Anna ar C'halvez a zo ganti gwiskamant merc'hed Pont-Aven (Botrel am byth !) ha gant Jeannick (!) kemend all. N'ouien ket avat ez oa kement a verc'hed e Douarnenez war dro ar sardined gant seurt dilhad.

Bez' em eus gwelet ouspenn eur mevel koz, Pierril (!), d'ezan doare eur chouant koz-Dispac'h.

Evit dastum : netra a wirion er film-se, nemet ar vro baour, mastaret ha saotret gand ar chatal estren. Eur rann-galon oa klevet ar sonerien o c'hoari an *Hini Goz*, *Matilin an Dall* ha zoken *Sao Breiz-Izel* e keit ha ma tibune, dirak va daoulagat trellet, arvezioù heugus ha diwirion ar c'hoarieren laer-o-boued. Chomet oun koulskoude beteg an diwez da lonka, beteg al lomm distera, ar c'halir bestl kinniget d'am bro toc'hor, hag evit gallout lavarout a belec'h e teu ar bastard lous-se, ma reont anezan eur mab a Vreiz. Hep mar ebet, egehetet eo bet diwar gevredad romantou peuzwirion Yves Le Febvre gant fals-kanaouennou ar « Barde Errant » en ti a voul d'eomp « kartennou-bost ar gweleou kloz ».

Ha pell eman c'hoaz an deiz ma vo dihunet awalc'h hor chenvrôiz evit kas en dro d'o bro, gand beg eur votez en eun tu bennak, al louzed a deu, gwisket ganto dilhad hon tadou, da ziskarga o fank war hor Breiz ?

ABEOZEN.

Les "Assurances" en Bretagne

De même que les banques opérant en Bretagne ne peuvent, pour la plupart, se prétendre « banques bretonnes » en raison soit de la situation de leur siège social, soit des tendances de leurs administrateurs et de la nature de leurs opérations, il n'existe guère d'organismes d'assurances proprement bretons.

Abstraction faite de quelques compagnies qui opèrent

dans la branche maritime et paraissent peu s'intéresser aux petites unités, nombreuses dans nos ports et souvent fort exposées, nous ne trouvons guère de compagnies ou sociétés d'assurance ayant leur siège en Bretagne. Les annuaires indiquent en effet :

1° Pour la branche « Incendie », une société anonyme, filiale d'une compagnie française, et trois sociétés mutuelles, dont l'activité paraît faible, si l'on en juge par les bilans publiés dans les journaux techniques ;

2° Pour la branche « Accidents », une société, dont l'activité ne s'étend pas à la Bretagne entière ;

3° Pour les branches « Vie-Vol » (et crédit sous toutes ses formes) : Dégâts des Eaux, Bris, Réassurances, etc..., néant.

Il faut mentionner pour mémoire un certain nombre de mutuelles agricoles locales, souvent dépendantes de la puissante « Société des Agriculteurs de France » ou émancipées d'un parti politique français, et toujours obligées de tenir le plus grand compte des désirs d'un gouvernement qui les favorise par des exemptions d'impôts et parfois même les subventionne. Quelque esprit national qu'aient leurs adhérents, ils ne pourraient en faire des organismes comparables aux caisses agricoles de certaines autres petites ou moyennes nations (Norvège ou Finlande par exemple).

Nos voisins de Normandie, mieux organisés, trouvent chez eux, auprès d'entreprises normandes, des garanties contre la plupart des événements fortuits qui peuvent atteindre un individu ou une entreprise. Ils ont même, dans certaines branches peu exploitées, comme la réassurance, fait preuve d'un esprit d'initiative qui n'a pas trouvé d'imitateurs de ce côté du Couesnon.

Devant l'absence presque totale d'assureurs bretons, nos voisins ne sont pas restés inactifs, et telle puissante compagnie française semble en passe d'avoir un agent principal dans chaque chef-lieu de canton d'un pays « pauvre et arriéré ». Les Compagnies anglaises, qui, habituellement, recherchent les entreprises organisées d'une façon moderne, essaient d'obtenir la confiance des industriels bretons, quelquefois bien en retard, cependant (voir certaines usines de Douarnenez).

Qui nous a valu cette faveur ? Notre honnêteté, notre simplicité, notre absence d'esprit de calcul. Si elles nous ont desservi, et nous desservent encore, elles nous ont du moins mérité l'estime des assureurs. « Le risque moral est excellent en Bretagne » (c'est-à-dire que le breton est, avec assez de raison, réputé peu capable de causer volontairement un sinistre) et tel qui n'acceptera de garantir, dans la banlieue de Paris, que des bâtiments couverts en dur (tuiles, ardoises, métaux) recherche les chaumes en Basse-Bretagne intérieure, et y gagne de l'argent.

L'assurance incendie d'un mobilier est moins chère à Trébabu (24 habitants agglomérés) ou au Conquet (0.60 % — je dis 0 fr.60 pour mille francs de capital assuré) qu'à Paris (0.75 %). Ces chiffres, sur lesquels n'influe aucune considération de sentiment, ces prix, déterminés par une expérience plus que séculaire, démontrent que Paris, malgré ses appareils avertisseurs, son service des eaux, ce régiment de pompiers dont il tire tant d'orgueil, est considéré comme plus dangereux qu'un bourg perdu de Bretagne, où l'on ne peut compter, pour éviter ou arrêter un incendie, que sur l'honnêteté et l'esprit d'entraide des habitants.

Là même où l'on ne s'attendrait à les voir intervenir, on retrouve l'influence de ces forces morales dont notre peuple est si richement doté, et, encore une fois, il sort à son avantage d'une comparaison avec ses voisins.

Roparz AODIG.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER

RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnés lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

Levriou koz ha nevez

WAR VARC'H D'AR MOR. — Pièce de théâtre en un acte, par J.-M. SYNGE, traduite en breton par Y. Drezen. — Editions de Gwalarn, franco 2 fr. 25 (1).

Premier effort de librairie pour vulgariser en breton le théâtre irlandais moderne. « A cheval vers la Mer » possède les qualités d'un chef-d'œuvre. Dans une très grande simplicité de cadre — une chaumière de pêcheurs — quatre acteurs principaux, quelques figurants. Une intrigue d'une absolue simplicité — un drame de la mer — sans aucune fioriture. Aucun souci de corser. Aucun appel aux procédés classiques, aux recettes culinaires si en honneur dans le théâtre breton. Aucun souci de pittoresque, de clinquant, d'à-côté. La chose nue : la douleur humaine, la dureté de la vie. La lecture de *War Varc'h d'ar Mor* émeut comme le spectacle d'un coup de mer. Elle n'évoque pas une scène, mais un coin de côté, ravagé par le vent et la misère. On peut reprocher ses qualités mêmes à la pièce : concision, puissance émotive. C'est un coup de poing en pleine poitrine de notre public habitué à toute autre chanson. *War Varc'h d'ar Mor* a un autre défaut : trop irlandais, trop breton, trop marin.

Et nous croyons, sans paradoxe, qu'un public de villes appréciera mieux cette saisissante pièce qu'un public de marins pêcheurs trop souvent éprouvé par la mer pour savoir jouir de ses drames en dilettante.

TONKADUR BUGALE TUIREANN. — Adaptation en breton de « Oidhe Chloinne Tuireann », texte de Richard J. DUFFY, par Roparz Hémon. — Editions de Gwalarn, franco 4 francs.

Premier effort de librairie pour vulgariser en breton, la littérature épique irlandaise. « La destinée des enfants de Tuireann » nous ouvre les horizons du monde fictif où se plaisait l'imagination des pères de notre race. Primitif par ses croyances et ses déchaînements aveugles de passions, ce monde est bien celtique, par l'idéal de bonheur que dévoilent les aventures de ses héros. En y pénétrant, nous reprenons pleinement conscience des atavismes qui sont en nous et des dons particuliers de notre race. Une profonde méditation devant ce pan de fresque nationale qu'est « La destinée des enfants de Tuireann » est la meilleure des cures pour la rééducation de notre sensibilité. A notre avis, l'ensemble des épopées bretonnes et gaéliques constituent une aussi forte base pour le départ d'une littérature moderne que naguère l'Énéide et l'Odyssée. Cette base, *Gwalarn* a entrepris de la construire en breton. J'avais déjà lu des légendes irlandaises dans les traductions françaises de d'Arbois. J'ai cru en lire une pour la première fois, en ouvrant le texte de R. Hémon. La langue bretonne réalise une ambiance qui donne une tout autre émotion au récit. La magie du style de Hémon y est peut-être aussi pour quelque chose. Rarement, le breton n'a été écrit avec autant de richesse et de choix. Recherche d'élégance, recherche de rythme, recherche de musique, ainsi qu'en témoigne, notamment, la prosodie si curieuse de la page 15. Écrit sans soin, le breton donne une rare impression de grossièreté. Avec Hémon et ses collaborateurs, une tradition de style se crée, dont le point de départ est le Barzaz Breiz et le pilier intermédiaire Bleimor. Il ne suffira plus désormais qu'un texte breton, pour être classé chef-d'œuvre, soit grammatical et riche en vocabulaire; il lui faudra encore être écrit. Écrit comme l'est le récit du meurtre cruel de Cian mab Cainte par Brian et ses frères, enfants de Tuireann :

« — N'eo ket gand armou e vi lazet, eme Brian, hogen gand ar mein a zo war c'horre an douar.

Hag e stagjont da strinka mein outan, ken kriz, ken garo, hag en eun doare ken spontus, ma ne chomas eus ar c'hadour nemet eur bernig dister a gig hag a eskern brevet. Hag ar bern-se a lakajont en douar.

Au douar, avat, a nac'has degemer an torfed. Hag e taolas ar c'horf war ar gorre.

Brian a lavaraz ez oa ret e lakaat en douar adarre. Lakaet e voe en douar evid an eil gwech. An douar ne zegemeraz ket anezan.

C'houec'h gwech diouz renk e lakaas Tuireann ar c'horf maro en douar. Ha c'houec'h gwech an douar e zistaolas. Ar seizvet gwech, avat, an douar e viras.

Haz ez eas kuit bugale Tuireann. »

Quinze lignes comme celles-là, où sonne le verbe comme une cloche, appartiennent à une langue fixée.

SOUVENIRS D'UN BARDE ERRANT, par Théodore BOTREL — chez Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.

M. Botrel nous raconte, lui-même, dans cette œuvre posthume, son enfance et le début de sa carrière de chansonnier. La mort l'empêcha de poursuivre sa rédaction au-delà de l'année 1902. Nous n'aurons pas lieu de nous en affliger outre mesure. La carrière de M. Botrel, à partir de l'âge mûr, ne s'était pas déroulée dans le silence de la retraite. Le public breton en connaît toutes les péripéties. Seul, pour beaucoup de gens, les débuts du bucolique chanteur de la terre natale restaient nébuleux. Les *souvenirs d'un barde errant* leur apportent les précisions désirables sur la biographie d'un personnage désormais historique. Nous en avons goûté le style (« ... Je viens de donner audition de mes œuvrettes nouvelles à Dinan-la-Jolie... ») M. Botrel a toujours été un grand charmeur de bambins. Ses histoires de loups, d'ogres et de forêts mystérieuses, pour manquer d'imprévu après Perreault, n'en sont pas moins délicieuses.

Cependant, il nous semble que l'auteur n'a pas assez insisté sur une époque curieuse de sa vie, — ses débuts au café-concert, sous l'aile du compositeur Spencer, — cependant capitale, parce qu'elle ouvre des perspectives sur la psychologie de celui qui resta toujours un vrai montmartrois.

La Musique pour tous, la bonne publication qui consacra naguère plusieurs numéros spéciaux à M. Botrel, s'exprima ainsi sur ses débuts :

« ... Il n'était pas encore le barde chantant les vieux refrains de son pays, si naïvement simples, si délicieusement mélodiques : les premiers essais de Botrel furent destinés au café-concert. Il fit paraître en collaboration avec le compositeur Emile Spencer toute une série de chansons très lestes, mais si finement troussées que l'on n'est même pas choqué par leur grivoiserie souvent un peu excessive. Avec quelle légèreté, avec quel doigté Botrel a rimé cette délicieuse historiette : *Le Duc et la Bergère*.

... Le Duc, chassant en plaine, y rencontre la petite bergère Jeanneton :

— *Que fais-tu dans le bois seulette ?*

— *Je garde mes brebis des loups.*

— *Pour ça, j'ai mieux que ta houlette :*

J'ai mon bon fusil à deux coups.

Et la naïve Jeanneton, sans se rendre compte du danger, prend en main le canon du fusil, et le pauvre duc, étourdi, presse la détente si imprudemment que le coup part et qu'il blesse la petite bergère... Oh ! rassurez-vous, la blessure n'est pas mortelle et l'aventure finit par un mariage. C'est depuis ce temps, du reste, nous apprend Théodore Botrel, qu'en Bretagne, les ducs épousent les bergères.

Une autre chanson de Botrel, *Les Heures Militaires*, valut jadis un certain succès au tourlourou Polin; la forme poétique en est un peu négligée, si nous en jugeons par ces quelques vers :

L'dimanche, on s'astique dar-dar

Dès cinq heures du matin.

Du quartier l'on sort, sans retard,

A dix heures du matin.

Comme on le voit, le futur barde remplaçait volontiers le patois breton par l'argot parisien.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, analyser toutes les œuvres de jeunesse de Th. Botrel. Le genre de ces œuvres étant trop grivois pour notre publication, nous nous bornerons à citer quelques titres parmi les plus intéressants : *Le Tonneau*, un délicieux conte digne de Piron ; *Mes Sœurs jumelles* ; *Mon Beau-Frère* ; *La Rue où je suis né* (Botrel avait déjà le culte du pays natal)... »

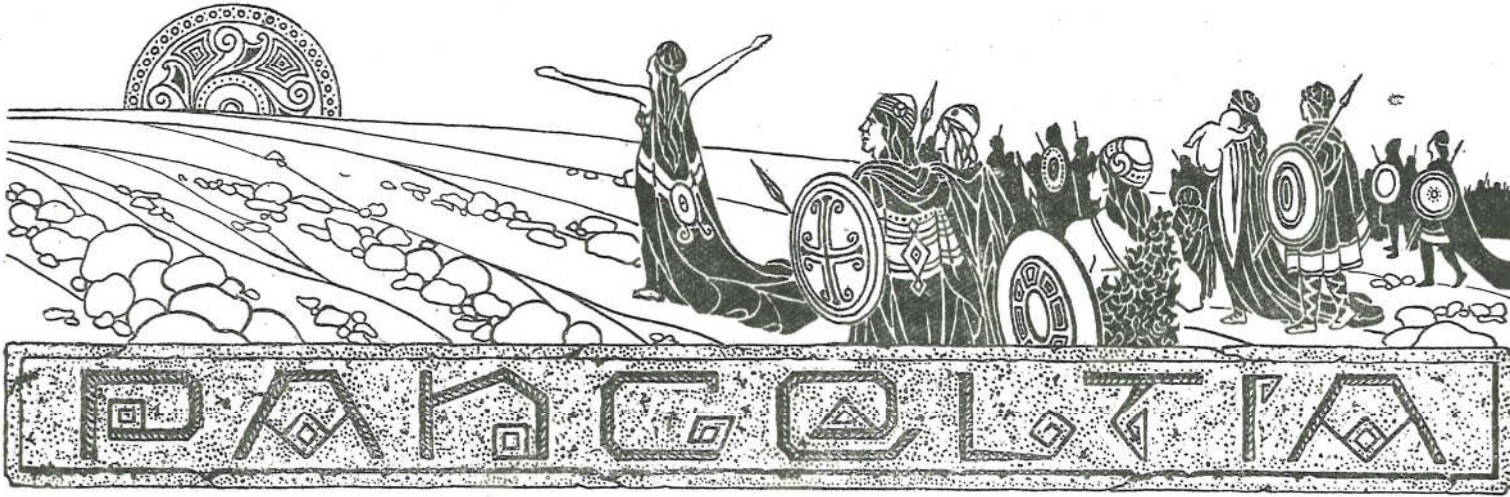
Il est question d'élever des statues à M. Botrel. A Pont-Aven, à Dinan, à Paimpol. Des souscriptions sont ouvertes, des comités s'organisent. *Breiz Atao* même a été sollicité.

Nous ne souscrirons pas. Bientôt, nous dirons pourquoi.

Contentons-nous, pour cette fois, d'avouer qu'il nous paraît inopportun de faire du défunt chansonnier aux armées un héros national, alors qu'aucun des rois, des ducs, des chefs et des pères spirituels de la nation bretonne, qu'il n'a pas chantés, ne possède encore une effigie digne de lui sur notre sol.

Inopportun ? — Pour le moins.

(1) Ecrire à : Merour Gwalarn, boîte postale 75, Brest. (C/C. 96-38, Rennes.)



NOTENN. — En eur voula al lizer-man er yez n'eo bet skrivet, e fell d'imp diskouez n'eo keñ ar galleg evidomp dor an diavaez, n'eus nemeti. Bravat devez ma lako hon tud lennek ar saozneg, ha yezou all a zo, war an hevelep pazenn gand ar galleg.

The Welsh Student's Eisteddfod

Dublin, march 18th 1927.

A new link in inter-Celtic relations was forged this spring, when two delegates from Dublin attended the Welsh Inter-Collegiate Eisteddfod, at Aberystwyth. One may look to the students of the Celtic countries, particularly to the University students, to forge and to strengthen that bond of union which should exist between the four great Celtic nations — that bond which can do us all so much good. It was, therefore, with a keen sense of pleasure that I read the letter of invitation to Aberystwyth. Remembering the Welsh delegates to the Celtic congress of 1925, I looked forward to a very interesting and pleasant time.

I must thank Dr. Coffey, our President, and the members of our Academic Council for paying the travelling expenses of the delegates, who were Mr. Proinsias Ircanlamhach (Frank Armstrong) and myself. To the Students' Representative Council of Aberystwyth College, who sent us the invitation, and who treated us with the utmost cordiality and with a truly Celtic hospitality, we are deeply indebted. We hope to be able to return the favour sometime.

On the train journey from Caergybi (anglicized Holyhead) to Aberystwyth, we met the delegation from Bangor College, numbering 50 students. This was our first meeting with Welsh University students and we were immediately impressed. The Welsh student is a real Celt. He has the exuberant gaiety which is also a characteristic of the Irishman, though in our case, it is too often covered by a reserved stolidity, copied from the English. This gaiety finds its expression in song, both in the old Welsh airs and in the newer intrusions, which have, however, been so easily absorbed as to lose their power of Anglicization. On our train journey, we were given an introduction to the feast of music which was before us at the Eisteddfod. We had, in fact, been adopted as brother students.

We arrived in Aberystwyth or Aber, as it is affectionately called by the students, about 8 o'clock on Tuesday evening and were met by a reception party. We were sorry to hear that we had just missed a students' opera, « Yr Eosiaid » (The Nightingales), by Idwal Jones. At the delegates' supper that night, we were surprised and delighted to hear ourselves greeted with « Go mbeannuighildh Dia dhuit » (God bless you), by « Yr Athro Gwynn Jones », famous Welsh poet and litterateur, author of an opera « Tir na n-og », founded on the Irish legend of Oisín and N'az, a work thought to be the greatest produced by the Welsh Revival. We had a short conversation in Irish with him and were surprised with his knowledge of Irish matters. The students also surprised us with their knowledge and interest in Ireland and in Irish matters. Immediately it was known we were from « Iwerddon », we were the centre of an inquiring circle, wishing to know anything and everything about, Michael Collins, our Government, the state of the language, etc. Good wishes for Ireland were heard on every side. Truly, it is good to be Irish, particularly when at the Eisteddfod.

The Eisteddfod itself was held on Wednesday afternoon and evening. The Eisteddfod, is, as all know, a truly Welsh Festival. In practically every town, there is an Eisteddfod, the one we usually hear talk about being the National Eisteddfod, which draws competitors from all parts of Wales. The Inter-Collegiate Eisteddfod is a development of the last 10 years. It is held in each of the four Colleges in rotation. There are competitions in singing (solos, duets and choirs), literary composition, recitation, instrumental music, needlework, etc. There are no prizes, but the winner in each competition wins a point for his College. The College gaining the greatest number of points holds the Eisteddfod Shield for the year.

This Eisteddfod is one which will be remembered for a long time by Welsh Students. It was the first Eisteddfod to be conducted by a lady. The lady who thus broke a previously unbroken custom is Miss May Evans, a distinguished graduate of Aberystwyth College. She is a medium-sized well-built girl, wearing rimless glasses. She conducted the proceedings admirably and the custom once having been broken, I'm sure we shall see lady conductors at many future Eisteddfodau. The literary and composition section of the programme had been adjudicated and the results were given at the afternoon session of the Eisteddfod. The Chairman, Mr. John Hughes, in his address, welcomed the students from Dublin, particularly, and hoped that the University would follow the example of the Eisteddfod and be more national in spirit and in aim. The Eisteddfod song was sung in fine style by Miss Verna Roberts, who rendered « Gwlad y Delyn », « The land of the harp ». Then we had, from 3 o'clock till 6, a most interesting and varied programme, all rendered by students. The fact that there were only 3 or 4 competitors (one from each College), made the meeting more like a concert than a series of competitions. The evening meeting, which began at 8 o'clock, was even more interesting. The attendance was also larger, it being estimated that there were about 800 present. There were about 60 delegates from Bangor the same number from Caerdydd (Cardiff), and 50 from Aber Towyne (Swansea), the rest of the audience being Aber students and the Aber public, who take a great interest and pride in their College.

The « crowning of the Bard » was the chief point of interest to us from Dublin. Neither of us had ever seen it before, and this revival of an old custom interested us immensely. The lucky poet was John Morgan Edwards of Aberystwyth. The churning song was sung by the gifted soprano of Aberystwyth, Miss Megan Lloyd. Each of the Bards read a verse in praise and welcome of the new accession to the Circle.

The Eisteddfod finished about midnight on Wednesday. Throughout the whole of it, one could feel that here was a powerful weapon, being well-used, to keep alive the national spirit in the University Colleges of Wales. One has perforce to be proud of a country which has evolved such a method of keeping alive

its interest in Welsh culture. Iraosluighimid dibh, a Bhreathnaigh (we salute you, people of Wales). While the students of Wales take such a keen interest and such an active part in the development of their own culture, there is little fear for Welsh nationality.

After the Eisteddfod we stayed for a few days in Aber and a few more in Bangor. Neither of us will ever forget the welcome extended to us in both places. We shall cherish many fond memories of Wales. We have formed lasting friendships, which are perhaps the best result of our week's stay in Wales. Thus we hope to renew at the coming Celtic Congress, which will be held in Wales. Thus we hope to lay the foundations of a closer friendship between Eire and her sister nation, Cymru.

Cillian O BROLCHAIN.

La Saint Patrick à New-York (17 Mars 1927)

Un dicton new-yorkais constate que « les Juifs possèdent, les Irlandais gouvernent New-York ». A peine arrivé ici, j'ai été frappé de l'importance prise dans la grande cité par ces deux races dont un trait caractéristique est l'opiniâtreté fondée sur une infrangible espérance. Laissons de côté la question juive. Les Irlandais de New-York m'ont fourni un argument de poids en faveur de ma théorie de la supériorité des races celtiques. Ils forment la cinquième partie de la population new-yorkaise et ce sont eux qui dirigent la cité et l'état de New-York : depuis le gouverneur de l'Etat, Alfred E. Smith, le populaire « Al » Smith, qui, je l'espère, sera un jour président des Etats-Unis, le maire de la cité, James J. Walker, jusqu'aux « cops » (police).

Aussi la Saint-Patrick est-elle une grande fête New-Yorkaise. Près d'un mois à l'avance, les vitrines des magasins commencent à offrir aux clients quantité d'images et de cartes vertes avec des vœux rédigés en anglais ou en gaélique, que l'on envoie pour la Saint-Patrick aux parents, amis et connaissances. Il s'y joint toutes sortes d'emblèmes, de bibelots et jusqu'à des bonbons verts.

Cette année, la Saint-Patrick allait être particulièrement bien fêtée : la « parade » devait comprendre 30.000 Irlandais, qui devaient défilé sur un parcours de 66 « blocs », de la 44^e à la 110^e rue ; et la présence à New-York de Eamon de Valera relevait encore l'éclat de la fête.

La veille du grand jour, de Valera, fils irlandais de New-York, dans un discours adressé par radio « à tous ceux de la race Irlandaise » constatait que « ce jour de Saint-Patrick naissait avec un nouvel espoir pour chacun de nous. » Il rappelait les résultats obtenus dans la marche à l'indépendance : « Des têtes se relèvent qui étaient courbées sous la tristesse et le désespoir. » Il concluait : « Le rôle de guide spirituel que notre nation tenait, c'est notre devoir de le recouvrer. Le reconquérir pour le tenir solidement établi quand, dans quelques années d'ici nous célébrerons le 1.500^e anniversaire de la venue de Saint-Patrick, c'est un but digne de nos plus grands efforts. A le réaliser chaque vrai Gaël s'engagera en ce jour de Saint-Patrick. »

Et William T. Cosgrave, président de la République Irlandaise, envoyant son salut aux Irlandais de New-York, énumérait les progrès réalisés dans le développement économique et financier de l'Irlande. Non seulement l'agriculture, mais encore l'industrie s'est développée : 80 nouvelles usines ont été établies dans l'Etat Libre au cours des quatre dernières années. « Nous sommes encore loin de la réalisation de tout ce qui est possible, et peut-être une autre décade passera avant que tous les problèmes qui se posent à nous soient résolus. Cependant, nous avons acquis des gains solides, moraux aussi bien qu'économiques, et la nation irlandaise montre des qualités d'activité industrielle et d'initiative qui promettent beaucoup pour l'avenir. »

J'envoie du fond de mon cœur mes bénédictions à tous les membres de la race irlandaise qui vivent au loin, en ce jour de Saint-Patrick. C'est mon espoir et ma conviction qu'ils demeureront fidèles à jamais à l'antique patrimoine de leurs ancêtres. »

(Ce dernier paragraphe est en gaélique.)

Les fêtes irlandaises, m'avait-on dit, sont généralement accompagnées de pluie (est-ce un souvenir de l'humide Erin ?) Mais, cette année, le 17 Mars a été favorisé d'un temps particulière-

ment doux et d'un beau soleil à peine voilé d'une légère brume de chaleur.

Dès le matin, j'arborais une cravate du vert le plus éclatant. Vers deux heures après-midi, j'arriyais sur la 5^e avenue, le long de Central Park. La foule y était déjà massée, contenue par les policemen suivant une discipline toute new-yorkaise, absolue et bienveillante. Cette foule ne cessa de s'épaissir jusqu'à l'heure du défilé. Je réussissai à me faire une place. L'attente dura plus d'une heure, que je passai à observer ce peuple admirable, vibrant d'unanimité. Une émotion m'avait saisi qui m'amena à plusieurs reprises les larmes aux yeux. Car vraiment le spectacle était unique.

Il semblait qu'à l'appel du grand saint Patrick le printemps subit de cette belle journée avait miraculeusement fait éclore toute une verdure sur la grande voie new-yorkaise. En effet, 30.000 Irlandais allaient défilé, mais qui saurait dire le nombre des « Wearers of Green » (porteurs de Vert) venus les saluer au passage ? Beaucoup de femmes étaient vêtues de robes vertes, de manteaux verts, d'écharpes vertes, de chapeaux verts et jusqu'à des bas verts ; les hommes portaient des cravates vertes et des pochettes vertes. Tous étaient pavoisés de petits insignes : rubans verts, ou harpes symboliques d'Erin, ou très souvent un insigne semblant le vert irlandais avec « stars and stripes » des U.-S. Et même beaucoup de gens portaient de petits plants de trèfle naturel au chapeau ou à la boutonnière. Tous les enfants et beaucoup de grandes personnes agitaient des drapeaux américains et irlandais, ceux-ci tantôt aux couleurs de la jeune république : vert, blanc, orange, tantôt entièrement verts et timbrés de la harpe d'or entourée de trèfles. Les véhicules de toute sorte étaient pavoisés de ces mêmes drapeaux. Et çà et là, on voyait flotter au-dessus de la houle des têtes de petits ballons verts ornés d'un trèfle.

Enfin on entendit sonner les fanfares, et bientôt apparurent les premiers cavaliers : un rang de policemen montés, suivis d'un groupe de cavaliers en habits noirs et coiffés de chapeaux en forme de tronc de cône, ceints de l'écharpe aux couleurs de la République irlandaise. Puis Thomas W. Churchill, grand Maréchal de la Parade, à cheval, avec son Etat-Major. Enfin, les 30.000 Irlandais escortés du 165^e Régiment d'Infanterie (qui doit être un régiment composé d'Irlandais). Ils venaient d'être passés en revue, du haut des marches de la cathédrale Saint-Patrick, par son Eminence Patrick Cardinal Hayes, archevêque de New-York, entouré d'un nombreux clergé ; puis, à hauteur de la 66^e Rue, par le maire Walker et le Brigadier générale John J. Phelan, représentant le gouverneur Smith.

Le défilé, qui dura une bonne heure, me parut à la fois très irlandais par le sentiment racique qu'il représentait, et aussi très américain par son ordonnance imposante. J'y vis passer des costumes et des uniformes de toute sorte : depuis les boy-scouts terriens ou marins, jusqu'aux jeunes fille drapées de vert et aux joueurs de cornemuse dont le costume rappelle de très près celui des Highlanders, avec cette différence que le Kilt irlandais ne comporte pas de dessins à carreaux et porte souvent, au lieu de queues d'animaux, des têtes de bêtes sauvages. Quant aux antiques airs joués par les « pipers » de même que les « pibrochs » écossais, ils me remirent en tête les sons de nos binious. Des autos officielles et acclamées fermaient la marche.

Pendant ce défilé, combien de fois j'eus la joie de saluer le drapeau irlandais, seul ou marchant de pair avec le drapeau américain ? Joie mêlée d'amertume : je songeais que le drapeau noir et blanc de Bretagne aurait été là bien à sa place. Mais, où le voit-on en Bretagne ? Et les Bretons d'ici : cuisiniers, chauffeurs, professeurs, connaissent-ils seulement le lien sacré de fraternité qui, à travers les siècles, les unit aux Celtes d'Irlande. Sans doute ils se croient Français. Est-ce tellement leur faute ?

Je m'en revins, serrant les deux drapeaux irlandais qui devaient me demeurer en souvenir de cette émouvante journée, et méditant les enseignements graves de ce Saint Patrick's Day. Les voici tels qu'ils s'imposèrent à moi.

D'abord l'espoir : Ici, les Irlandais ne sont pas chez eux, en somme. Pourtant, au cœur battant de ces U.-S. qu'on dit impérialistes, ils sont plus que des hôtes, ils sont des fils d'adoption aimés. Ici ils vivent leur vie et marchent dans leur chemin vers le but éternel de leur race idéaliste. J'ai eu la révélation tangible de cette race qui a tant souffert et qui semble maintenant près de retrouver, fruit d'une inlassable tenacité, la grandeur et la prospérité de jadis. J'ai eu la preuve, une fois de plus, qu'une race qui a de si belles résurrections, qui s'affirme avant tout comme une race de résistance, ne peut mourir. « Non, nous ne sommes pas les derniers des Bretons ! »

Une seule chose est à craindre pour les Irlandais, comme pour nous d'Armorique : celle qui a toujours perdu la Celtie, le manque d'union et l'indiscipline toujours renaissante dès que l'envahisseur barbare ne menace plus de trop près. Ainsi sont les Celtes : ils ne périront pas, mais sauront-ils jamais s'organiser, se gouverner ? Ici, la forte discipline américaine leur a beaucoup appris.

Mon autre impression fut de tristesse : quand verrons-nous ainsi fêter la Saint-Yves ? Ah ! la France peut se vanter d'un beau travail en Bretagne depuis quatre siècles, et surtout depuis 50 ans.

On me dira que les Celtes d'Irlande ont été, plus que nous peut-être, martyrisés dans la vie de leur chair par les Saxons d'Angleterre. C'est possible, mais la lutte ardente a trempé leur cœur et sauvé leur âme raciale. A nous, on nous prend tout : âme et sang. Notre âme, on nous en arrache un peu tous les jours. La France est amoureusement attachée au flanc de la Bretagne, mais elle se nourrit du corps passif de la nation enchaînée. N'eût-il pas mieux valu la brutalité saxonne que l'hypocrisie franque ou latine ?

J'accuse la France d'avoir commis le pire des crimes, celui qui ne peut connaître de rémission, qui consiste à détruire non seulement les corps, mais les pensées, mais les âmes. La France a souvent prétendu s'être chargée de protéger la Bretagne : elle la tue à petit feu. Elle avait assumé la charge d'une âme pure et grande et forte : cette âme, elle l'a pervertie et broyée. N'est-ce pas là le péché contre l'esprit dont parle l'Evangile ? J'accuse la France d'avoir commis le péché contre l'esprit, celui auquel le Christ lui-même ne pouvait pardonner.

Ewan-Mari BERTHELOT.

UNVANIEZ : :
YAOUANKIZ : :
VREIZ : : : : :



UNION DE LA JEUNESSE
NATIONALISTE BRETONNE

: YOUNG NATIONALIST :
: BRETONS LEAGUE : :

Nous ne sommes pas un parti, nous sommes une race. Nous ne sommes pas une façon d'être, nous sommes l'« être ».

La Vie des Sections

PARIS.

Dimanche 27 mars 1927. — A cette réunion, M. Audie a fait une très intéressante causerie sur : « Le rôle intellectuel d'une Bretagne libre. » Il développa cette idée que chaque peuple, quelles que soient sa superficie ou son importance numérique, peut avoir une vie intellectuelle propre. Le peuple breton a ce privilège d'avoir dans le passé tout un fonds littéraire original et de pouvoir toujours s'en inspirer ; mais l'orateur insista sur ce fait qu'une littérature ne doit pas se renfermer sur elle-même, et qu'elle doit au contraire être assez puissante pour puiser dans les autres mouvements intellectuels mondiaux ce qu'ils contiennent d'essentiellement humain, tout en sachant garder son inspiration propre.

Au début de la réunion, le secrétaire avait tenu à rappeler l'anniversaire de la mort des héros de la conjuration Pontcallec, et à associer la section de Paris à la réunion tenue le même jour par celle de Nantes.

La Vie des Centres

NANTES.

Un grand nombre de membres et de sympathisants étaient présents à la réunion du 27 mars, pour écouter la causerie de M. Lajat sur la *Conspiration des Frères Bretons en 1720*.

Le sujet était particulièrement émouvant pour les Nantais, puisque c'est dans leur ville qu'eut lieu le dénouement de la tragédie.

Le 207^e anniversaire de l'exécution des quatre jeunes héros bretons, Pontcallec, Montlouis, Talhouët et du Couédic, sur la place du Bouffay, aura été commémoré avec la fierté respectueuse qui convenait.

De frénétiques applaudissements devaient récompenser notre ami, M. Lajat, de son captivant exposé.

BREST.

Dimanche 3 avril a eu lieu la réunion de réorganisation du Foyer. Des causeries ont été faites sur les droits de la Bretagne à la vie, et sur les buts du Nationalisme breton, par les jeunes

militants Kervella et Salaun ; Yann al Lann évoqua le souvenir de la tentative des « Frères Bretons » en 1720 ; puis les moyens d'action applicables à Brest furent discutés. Pour terminer, chant du *Bro Goz* et du *Kanenn Veur*.

Tud nevez-ganet.

D'ar 5 a viz c'hwevreur, ez eo ganet d'hor mignon Loeiz Parker, e-Nizon, eur mabig koant a zo bet roet d'ezan an ano-man : Padrig. Gwella gourc'hemennou B. A.

SOUSCRIPTION (suite).

Report.....	500	»
Léon Millardet	100	»
Yann Skolaer	100	»
Anonyme	100	»
Anonyme	50	»
Anonyme	25	»
Pabor Kerne	20	»
E. des Déserts	20	»
Y. D.	65	»
Y. Grall	35	»
C. Lainé	10	»
L. T.	5	»
Un architecte breton, J. B.	50	»
Fransez Vallée	100	»
P. Genty	50	»
Mlle de Volz	100	»
M. Le Joliff	100	»
Mlle Gourlaouen	16	50
Mlle Bridget Moreau	80	»
Mlle Miallt Williams	124	»

(A suivre.)

TOTAL..... 1650 50

Piou a nac'ho kas e skod ?

LA REALISATION DE NOTRE PROGRAMME.

Le numéro spécial de *War-Zao* du 1^{er} mai, spécialement consacré aux brûlantes questions maritimes et présentant le nationalisme breton au point de vue de la mer, a été répandu gratuitement à plusieurs milliers d'exemplaires chez les marins et pêcheurs, tout le long de la côte, principalement à Saint-Malo, Tréguier, Morlaix, Brest, Douarnenez, Audierne, Pont-l'Abbé, Concarneau, Nantes et Saint-Nazaire.

Nos remerciements et nos félicitations aux camarades qui se sont chargés du travail dans ces différentes localités. Le bon grain est semé.

“ AUX VIEUX LIVRES ”

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

WAR-ZAO - Ugent Réal - 5 fr.

Il n'est personne qui ne puisse envoyer cette modique somme à L. DERRIEN, Route de Calac, Guingamp.

Il s'agit de soutenir le premier effort fait pour mettre le Nationalisme breton à la portée du peuple.

Pendant un an vous recevrez *War Zao* toutes les quinzaines.

Le Gérant : E. BOURRIN.

OPINION ANGLAISE.

« Si le problème alsacien peut être résolu par des embrassements, des bouquets noués de rubans tricolores, et le chant de la « Marseillaise », pas de doute que le dénouement théâtral des débats d'Opéra, à Colmar, n'y ait réussi. Mais je reste sceptique.

» Les débats n'ont rien prouvé. La partie civile, M. l'abbé Haegy, a retiré sa plainte et crié, après quelque hésitation, « Vive la France ». Et la défense, qui l'avait accusé d'être un agent allemand, mais sans en avoir fourni de preuve évidente, est tombée à ses genoux.

» Nonobstant, les griefs alsaciens restent, et les Français sont incapables de les comprendre.

» Il a été prétendu et admis qu'il suffit aux Alsaciens de revendiquer quelque mesure d'autonomie pour être anti-français. Mais, en fait, en agissant ainsi, ils ne sont qu'Alsaciens. »

Evening Standard. (4-14-27.)

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
— et à prix fixe —

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie

— RENNES —

— RENNES —

REPAS AVEC CIDRE: **7 fr.**
POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 195

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS.

& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 225

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 % d'escompte, au comptant, à MM. les Étudiants.

Seul dépositaire du Manteau « SALF »

Chaud Léger Imperméable

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6

CONFORT MODERNE
GARAGE

**Hôtel
des
Ajoncs d'Or**

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*
RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-Güened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad : Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er broieü aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz, LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97

R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Drest - Dinan - Lorient - Portivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Erieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des HUILES
DE PÉTROLE**

Succursale de NANTES
1, Quai Jean-Bart



**HUILES POUR AUTOS
"ENERGOL"**

Essence "ENERGIC"

HUILES INDUSTRIELLES

MAZOUT
pour MOTEURS et FOURS

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
eadres :- papiers peints :- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLÉPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angélus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V.
les **ENCADREMENTS**

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison **SICOT, 2, Rue Edith-Cawell,**
à **RENNES.** — Registre du Commerce Rennes 7481

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne
la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

allez et discutez

mais, auparavant, apprenez à bien connaître la question bretonne. Le sujet est vaste. Avez-vous réuni la documentation nécessaire ? Savez-vous de l'histoire, de la langue, de la situation de la Bretagne le minimum indispensable ?

Sans doute trouvez-vous dans *Breiz Atao* les différents aspects des problèmes bretons, analysés et développés, mais il vous faut sous la main, à tout moment, ou l'ensemble de la question ou un court memento sous un format pratique. Seuls les livres et les brochures peuvent répondre à ce but.

Vous allez vous constituer une bibliothèque bretonne ou la compléter. Commencez par vous procurer au bureau de votre revue les brochures et les livres suivants :

Histoire.

- C. DANIO. *Histoire de notre Bretagne* (illustré de 78 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne) (épuisé).
Reste 3 exemplaire sur Japon à... 100 "
- J. C. Istor *Breiz epiñ an holl*..... 1 20
- Meven MORDIEN, hag ABRVRE. *Notennoù diwar-benn ar Gelted koz* (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule 2 50

Étude, histoire et situation de la langue.

- Meven MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Sketla (capital) 1 70
- M. GUIRYSSÉ. La langue bretonne..... 1 20
- F. VALLÉE. *La langue bretonne en 40 leçons* (7^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur 6 60
- *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons.* — Fascicules I et II..... 1 70
- Fascicule III 2 20
- *Gerioù keumraek ha brezonek* (petit vocabulaire breton-gallois) 2 30

Littérature.

- Livres dernièrement parus :
- An Aotrou Bimbochet e Breiz..... 6 "
- Tonkadur bugale Tuireann..... 4 65
- J. KERRIEN. *Ar Roc'h Toull* (édition de « Gwalara ») 5 50
- SYNGE. *War Varc'h d'ar Mor* (troet gant Y. Drézennu) 2 25
- X 3. *Sketla Segobrani* (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume 8 80
- Fanch AL LAY. *Bilzik*..... 5 50
- Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des librairies bretonnes.

Exposés des questions bretonnes.

- F. DEBAUVAIS. *L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne* 1 20
- LE MERCIER D'ERM. *Les origines du Nationalisme breton* 1 50
- *Le Nationalisme breton et l'Action française* 1 50
- J. GONNON. *La paix par les Nationalismes*..... 1 20

Divers.

- C. LE MERCIER D'ERM. *Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques* (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques)... 4 65
- *La Bretagne libérale* (anthologie).... 3 50
- *Irlande à jamais !* (poème)..... 1 20
- J. BOUILLÉ. *L'Art en Bretagne*..... 1 70
- R. DE KERMEZÉ. *Camille Le Mercier d'Erme* (étude et critique) 1 20
- Alain GURVAL. *Pour les Bretons* (poème) 1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'Administration de *Breiz Atao*. C. C. 25-29. Rennes.

MEZEVEN
1927

JUIN 1927
N° 6 (102)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^F
50

Il suffit d'avoir visité quelques recoins un peu perdus de notre Bretagne, ou de l'Irlande, pour avoir l'impression, lucide jusqu'à l'évidence, que c'est en effet une race originale et tout à fait différente de la nôtre, qui continue à vivre sur la terre des ancêtres.

Paul BOURGET
(Livre de la Bretagne)

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER
la ville sainte du Trecoar

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE



LA BICYCLETTE
" ROOLD "

EST LA REINE
DES PETITES REINES



T.S.F. H. VAUGHAN
TRÉGUIER
(C-d-N)

Installation complète :

Appareil à 4 lampes, en
coffret — Lampes — Haut-
parleur — Alimentation
(accu + piles) — Antenne
Prise de terre.

Frs 1600

y compris le montage du Poste

AUDITION NETTE AVANT AUCUN PAIEMENT

GWALARN

Niverenn 9 - Trede Bloavez
Nevez-Amzer 1927

Taolenn :

« GWALARN » E BREIZ.

EUN DEN A NETRA, pezh-c'hoari gant Roparz HEMON.

KONDLE AR FLAMM, kontadenn gant ABOEZEN.

ANHUN, gant Roparz HEMON.

ENVORENOU-BEAJ E KEMBRE, gant F. VALLÉE.

MATH MAB MATHONWY, trôet diwar ar c'hembraeg gant
ABOEZEN.

MARC'HADOUR VENEZIA (pevare kevrenn), lakaet e bre-
zoneg diwar Shakespeare gant J.-L. EMILY.

PROMETHEUS DIEREET, trôet diwar saozneg Shelley gant
R. HEMON.

PROMETHEUS EREET, trôet diwar Aeschylus gant Y.
DREZEN.

Levriou Nevez.

Buhez ha Lennegez.

Priz an niverenn (stummoù nevez : 12x20, — 90 pajenn) :
5 lur. — Priz ar c'houmanant-bloaz : 20 lur. — « Gwa-
larn », Boîte Postale 75, Brest. — C. C. 96-38 Rennes.

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1926

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens

Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel
du
Lion d'Or

LE FAOUET
Morbihan

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

EDITORIAL

Radicaux et Autonomistes

Nul n'ignore en France et pays d'annexion française que le parti radical, qui domine toute la politique depuis vingt-cinq ans, se réclame d'être une maison de verre, et le champion de la justice dans tous les domaines. Ses publications essentielles — *Progrès civique, Quotidien* — ont, parfois, mené d'admirables campagnes sociales, et son émanation directe, « La Ligue des Droits de l'Homme », a même pu un instant paraître aux Alsaciens de l'« Heimatbund » le seul asile français d'indépendance et de justice.

Mais le parti radical est un parti de gouvernement. Lorsque les Alsaciens posèrent la question autonomiste, il dût compter avec cette volonté nouvelle d'une espèce, inconnue sur le territoire français depuis l'agonie, en 1788, des Etats de Bretagne, défenseurs acharnés de nos droits contre les empiètements du pouvoir central. On sait comment le gouvernement cartelliste répondit au manifeste alsacien ; comment il essaya de briser le puissant mouvement d'opinion qui se déchaina dans les trois départements « recouverts », allant jusqu'à se compromettre avec les bandes royalistes à Colmar, pour aboutir à l'incroyable comédie de la Cour d'Assises du Haut-Rhin.

Il semblait cependant que le parti radical dût considérer d'un œil plus amène le principe même de l'autonomisme, alsacien, corse, ou breton, qui, opposant le droit des peuples au droit des états, puise, pour beaucoup d'esprits, sa source dans la déclaration des Droits de l'Homme, base une fois et demi séculaire de la doctrine radicale.

M. Dreyfus, au Congrès Radical du 25 mai, s'était bien chargé de nous fournir une nouvelle preuve des véritables sentiments de la gauche française à l'égard des minorités nationales : « Le petit Congrès Radical, dit l'ordre du jour voté après son exposé, proteste contre toute politique tendant à créer en Alsace-Lorraine un régime spécial... réclame l'enseignement des deux langues, mais en réservant la primauté absolue à la langue française qui doit tous les jours devenir davantage le lien commun des trois départements, flétrit le mouvement autonomiste, avoué ou caché, qui, sous prétexte de défendre des intérêts alsaciens qui n'ont jamais été menacés, n'a pour but que de séparer matériellement et moralement les trois départements du reste de la France. »

On n'avoue pas plus ingénument son impérialisme. On affirme pas plus clairement sa volonté de francisation. On n'est pas plus inconséquent : prétendre qu'aucun intérêt alsacien n'a été lésé, et poser le principe de la disparition de la langue allemande, parlée par l'Alsace depuis toujours, au profit de la langue française.

Bonnes gens d'Armorique ou de Lotharingie, qui rêvez d'un appui de vos revendications par les radicaux, « gens de clarté et de justice », êtes-vous bien fixés qu'en France, les autonomistes n'ont à compter que sur eux-mêmes ? L'église catholique, qui condamna par la voix des évêques de Metz et Bruges, les autonomismes lorrains et flamands, vous ferma les portes de droite et du centre. Le petit Congrès Radical vous boucle proprement celles de gauche. Comme nous, vous vous êtes seuls. Nous seuls, mais nous-mêmes. *Ni hon unan.*

Nous-mêmes, et c'est assez. Et vous, ombres des radicaux de 48, des jacobins des « Trois glorieuses », qui conspiriez pour la libération italienne, pour la libération hongroise, pour la libération polonaise, voilez-vous la face devant vos fils spirituels...

... dégénérés ? — Non : Gouvernementaux.

Morvan MARCHAL.

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo
RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PANCELIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS : MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL
ADMINISTRATEUR : FRANSEZ DEBAUVAIS
DIRECTION & REDACTION : 86, RUE ST-MALO (ANCIENNEMENT RUE-HAUTE) — RENNES. — ADMINISTRATION : B^D DE LA GARE — GUINGAMP. — BRETAGNE (BRITTANY) CHEQUES POSTAUX : C. C. 25-29 — RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE : 15 Fr. — AUTRES PAYS : 20 Fr. — ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande) : 10 Fr. — Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

- EDITORIAL. — *Radicaux et Autonomistes*, par MORVAN MARCHAL, p. 803.
Politique française, par O. M., p. 804.
A propos de la Conférence Economique Internationale, par R. TASSEL, p. 805.
Selaouit'ta, p. 805.
Emzav ar Vohemia, gant Ab HERVE, p. 806.
Vantardise, par O. MORDREL, p. 807.
Les devis du gâs Pelo, par lui-même, p. 808.
Echos, p. 808.
Levriou koz ha nevez, par A. C. et ABEZEN, p. 809.
Le Coin des Ecoliers, p. 810.
Chronique Financière, p. 811.
PANCELIA. — *Eamon de Valera aux U. S. A.*, p. 812.
— *Eur sell ouz Bro-Gembre*, gant F. VALLÉE, p. 813.
CHRONIQUE D'U. Y. V., p. 813.
Des Lettres, Souscription, p. 814.

AVIS IMPORTANT

Le PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS de R. Hémon, édité par « Gwalarn » ne pourra être mis dans le commerce que si le nombre des souscripteurs atteint MILLE. Si ce chiffre n'est pas atteint, il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires souscrits. Il est donc prudent de se faire inscrire le plus tôt possible, afin de s'assurer en tout cas d'un exemplaire.

LA RÉALISATION DE NOTRE PROGRAMME

La réunion des membres d'U.Y.V. et des amis de Breiz Atao, annoncée pour cet été, aura lieu les 10 et 11 Septembre à Rosporden, Cornouailles. On trouvera, dans notre numéro de Juillet, le programme des deux journées et tous renseignements utiles.

POLITIQUE FRANÇAISE

Le Régionalisme « bien compris »

M. Doumergue l'a défini à Marseille :

« L'attachement, a-t-il dit, que nous ressentons pour la terre qui nous a vu naître rend plus vif celui que nous éprouvons pour notre pays.

« Quelle que soit notre région d'origine, nous nous plaisons à retrouver dans le visage séduisant et dans le noble caractère de la France quelques traits du visage et du caractère de notre terre natale. La grande patrie nous est ainsi rendue plus chère. Et, si nous désirons que notre province ne perde pas tout ce qui constitue son originalité, *ce n'est point par esprit particulariste*, mais par crainte du dommage que cette perte pourrait causer à l'ensemble plein d'harmonie, de mesure, de charme, de force et de vie qu'est la nation française. »

Ainsi nous défendons la Bretagne, non pas pour lui conserver son bien, sa vie, sa beauté ; cette bagatelle est notre dernier souci. Nous conservons sa langue, ses mœurs, ses costumes, pour réjouir l'ensemble des Français, ou du moins ceux d'entre eux qui viennent en Bretagne : les touristes. Nous la voulons riche, pour qu'elle paye beaucoup d'impôts. Nous la voulons saine et peuplée, pour qu'elle fournisse beaucoup de chair à canon. Nous la voulons élevée dans les arts et dans les sciences pour que le monde entier chante les louanges de la race française.

Et bien non, que M. Doumergue se détrompe. Notre but est uniquement la Bretagne, dont la langue, l'âme et les intérêts ne sont pas ceux de l'ensemble français. Notre esprit est particulariste, comme est le vôtre, à vous Français qui dites fort sagement : France d'abord. Et notre régionalisme est éminemment un régionalisme « mal compris ».

Le discours de Rouen

M. Poincaré, depuis quelque temps, a pris soin de nous manifester publiquement combien la Bretagne entraine pour peu de chose dans les préoccupations de la France. Il promettait solennellement à l'Alsace, le mois dernier, le respect de l'enseignement de la langue, dans le même moment où il répondait avec Herriot par une fin de non-recevoir à de nouvelles démarches bretonnes. Il vient maintenant de prononcer un discours sur Jeanne d'Arc, qui rate purement et simplement de l'histoire la participation prédominante des Bretons à l'expulsion des Anglais hors de France. Pas un mot de Duguesclin, pas un mot de Richemont, qui mena à la victoire les armées dont Jeanne n'avait que le commandement honorifique. Pas un mot de ces formidables lutteurs, de ces héros de légende, sans lesquels la France, aujourd'hui, ne serait peut-être pas. M. Poincaré connaît trop son histoire pour être victime d'un oubli. Alors, pourquoi ce voile jeté pudiquement sur les dettes de reconnaissance que la France doit aux hommes de notre race ? Pourquoi ? Sinon parce qu'elle ne veut pas les payer.

M. Poincaré, dit-on, viendra en Bretagne vers la mi-septembre. Ne pourrait-on pas mettre à profit son passage chez nous, pour lui rafraîchir la mémoire ?

Oignez vilain, il vous poindra.
Poignez vilain, il vous oindra.

L'effet de la Prison

Le baron Zorn de Bulach, alsacien authentique, était à la tête depuis un peu plus de deux mois d'un nouveau journal hebdomadaire de résistance, *Die Wahrheit*, dont le programme vise à l'indépendance totale de l'Alsace et à sa neutralisation comme la Suisse. La justice française l'a fait mettre en prison le 29 avril, pour trois mois. Il a suffi, pour que le tirage de son journal passe de 30.000 à 50.000 exemplaires.

Pourquoi s'en étonner ? L'homme est crâne et le peuple alsacien aime les propos énergiques. Il ne lui déplait pas d'entendre les Français traités de « hordes de bandits, va nu-pieds, corsaires, etc. », ni de lire des déclarations de genre :

« ...Et le principal, c'est qu'alors, nous autres Alsaciens et notre cher petit pays d'Alsace, serions débarrassés de ces Français qui sont venus chez nous pour se livrer au pillage, exactement comme les Allemands après 1870, que ces corsaires seraient brillamment mis à la porte, avec éclat et gloire, dix fois plus vite qu'ils ne sont venus en 1918.

...On lit dans les journaux français, pourquoi pas aussi, avec autant de droit, dans les journaux chinois, que le président du Conseil, M. Poincaré, viendra le 20 avril à Strasbourg. Je me demande seulement pourquoi le président du conseil chinois n'a pas, lui aussi, l'insolence de venir à Strasbourg. Que l'un ait nom Poincaré, l'autre Tchong Ching Chou, l'un et l'autre n'ont pas plus à venir ici que moi à Madagascar...

...Eh bien ! le moment approche où ces indésirables sentiront qu'en Alsace ils sont des étrangers... »

Quand nous disions que *Breiz Atao* était un journal modéré ?

O. M.

G W A L A R N
KELC'HGELAOUENN
LENNEGEL TRIMIZIEK

Demandez un numéro spécimen à
Renner Gwalarn, B. P. - 75, Brest.

A propos de la Conférence économique internationale

Une conférence économique internationale groupant une quarantaine de puissances dont quelques petits Etats comme le Danemark et l'Albanie, s'est dernièrement réunie à Genève pour discuter des relations commerciales et industrielles internationales en vue du partage des marchés, de la spécialisation et de la rationalisation des productions. Le but final avoué était d'abaisser les barrières douanières qui divisent l'Europe et qui sont un gros facteur de gêne et d'incompréhension, partant une cause indirecte de conflits. « On se bat d'abord à coups de tarifs et après à coups de fusils. »

A cette conférence, chacun, au nom de l'Etat ou du groupement social qu'il représentait, apporta des suggestions. N'étant plus au nombre des Etats mais aspirant à y revenir, nous devons indiquer quel est le point de vue breton.

A l'heure actuelle, nous sommes englobés dans la barrière douanière française. C'est une situation paradoxale, car notre position excentrique nous empêche de participer activement au courant commercial et industriel français que cette barrière protège.

C'est ainsi qu'étant un pays agricole et maritime, où l'industrie est quasi inexistante, notre débouché agricole naturel est l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne qui sont dans des situations inverses et non la France, pays de culture intensive, possédant des colonies très proches fournissant l'appoint nécessaire. Cependant, les restrictions d'exportation frappant nos produits nous obligent à les diriger sur Paris, dont le marché, déjà pourvu, se refuse et n'offre que des prix dérisoires, comme nous venons de le voir encore au moment de la récolte des choux-fleurs. De plus, le trajet de Bretagne à Paris en chemin de fer est bien plus onéreux que le transport par mer, en Angleterre et nous sommes, en Bretagne, assez bien outillés pour trouver des frets avantageux.

La logique et notre intérêt voudraient donc que nous ayons libre exportation de nos produits, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne.

Réciproquement, nous ne pouvons nous fournir en charbon, en machines, en produits fabriqués qui nous manquent que dans les pays qui accueillent nos produits sur leur marché et les enlèvent régulièrement. C'est justice d'abord, et surtout cela assure à nos bateaux un fret de retour. En ce qui concerne les tôles et aciers profilés, très chers en France du fait de la politique du Comité des Forges, — politique qui ne peut durer que grâce à une protection abusive, — notre intérêt serait de nous les procurer ailleurs. Notre construction navale en profiterait immédiatement et le pays en même temps.

Ce qui est vrai pour les tôles, l'est pour tous les autres produits que nous ne fabriquons pas nous-mêmes.

En nous perdant, les Français ne perdraient qu'un pauvre marché, de faible capacité d'achat, tant il est vrai que la politique d'étranglement ou de sous-alimentation que la France nous impose depuis deux siècles nous a ruinés profondément.

Au contraire, en regagnant notre liberté commerciale et industrielle — ce qui implique presque forcément la liberté politique, — nous jouirions d'une situation excellente en pouvant appliquer plus que n'importe quel Etat une politique de libre-échange.

En effet, nous avons, au point de vue agricole et maritime, des débouchés assurés dès maintenant et qui le seront bien davantage quand nous ne serons plus sous la coupe des décrets de Paris. Ceux qui sont relatifs à l'interdiction d'exporter vont être rapportés, paraît-il. Mais la menace de les voir rentrer en vigueur empêchera nos commerçants de passer des marchés avantageux et de longue durée.

L'Angleterre à elle seule est un pays assez industriel et assez peu agricole pour être susceptible d'absorber toute notre exportation agricole. Il nous restera encore l'Allemagne et la Hollande à servir et nous n'aurons pas à craindre en Bretagne, où la main-d'œuvre est à bon marché, où la culture n'est pas intensive, une concurrence sérieuse de la part de la France.

En ce qui concerne notre industrie limitée à la transformation pure ou à des productions toutes spéciales, sa

protection se fera d'elle-même, grâce à la modicité des prix de revient, modicité permise ici encore par le taux peu élevé des salaires et de la vie en général.

Dans ces conditions, pourquoi tolérer plus longtemps un régime qui nous oblige à acheter au prix fort et à vendre pour presque rien ?

Sans que cela constitue un engagement absolu pour l'avenir, nous pouvons dire, et il faut qu'on le sache à l'étranger, que notre pays est particulièrement bien placé pour pratiquer le libre-échange, politique honnête, éminemment pacifique, créatrice de vraie richesse. Seule la barrière douanière française nous en empêche et il n'y a là de profit pour personne, pas même pour les Français. On nous sacrifie au principe suranné et faux de l'« unité nationale ».

Qu'on sache que nous espérons des peuples avec lesquels nous sommes naturellement en relations commerciales, sinon qu'ils nous aident matériellement, au moins qu'ils regardent avec sympathie l'effort que nous faisons pour collaborer plus intimement avec eux, à notre prospérité et à la leur; et par cela même à la paix de l'Europe.

(Ker-Breiz, mai 1927.)

R. TASSEL.

Selaouit' ta

M. Yves Le Febvre vient de publier un important ouvrage sur « Etienne Marcel et le Paris des Marchands au XIV^e siècle » — Voilà Yffig dans la patrie de son cœur. Espérons qu'il y restera.

Les organisateurs des manifestations laïques du 15 Mai, à Kemper avaient inscrit au programme de leur meeting de l'après-midi un orateur bretonnant. — Signe des temps : la langue bretonne est à tous les Bretons.

A la grande manifestation catholique du Folgoët, les chants bretons ont été supprimés et la musique a joué des fox-trots à la place. — L'abbé Haegy fait des adeptes.

Le département méridional de l'Aude compte 43 postes subventionnés par l'Etat de cinématographie au village. — On demande si les cinq départements bretons réunis en possèdent le quart ?

Le village de Beurizot, en Bourgogne, qui est loin d'être le seul de son espèce, est passé de 407 habitants en 1884, à 173 en 1926. L'école fréquentée autrefois par 70 enfants ne l'est plus que par une dizaine. — On comprend que la France ait besoin de la Bretagne, sinon la Bretagne de la France.

Les Malais des Iles de la Sonde, excédés de l'oppression coloniale des Hollandais ont entrepris une lutte armée pour récupérer leur indépendance nationale. — Les Hollandais ont baptisé cela complot communiste et ont déjà déporté plus de huit-cents insurgés dans une île insalubre pour y subir les travaux forcés.

Le grand écrivain spiritualiste Léon Denis est mort le 12 Avril dernier. — La dernière œuvre « Le Génie Celtic » sortira prochainement des presses de l'imprimerie Arrault.

La guerre est reprise au Maroc contre les derniers Riffains libres, malgré les promesses qui leur avaient été faites de respecter leur autonomie moyennant la reddition d'Abd-el-Krim. — On le voit clairement, le but de la France n'a jamais été la défense du protectorat, mais la conquête pure et simple d'un nouveau domaine colonial.

Nous avons reçu le « Reliquaire de la Mort » par Georges Anquetil, et les « Poèmes Choisis » d'Eugène Figuère. — Nos remerciements, mais nous ne rendons pas compte d'œuvres ne touchant pas la question bretonne.

L'habitation bretonne.

« ...Telle est cette habitation bretonne, très soignée. On y découvre plus que de la propreté comme dans la maison des Flandres, plus que de la gaieté comme dans les mäs du pays de Mistral, mais en vérité de l'art. »

Hanotaux. — Histoire de la Nation française.

LE MONDE NOUVEAU

E m z a v a r V o h e m i a

Ar Vohemia, « al liorz entre er menezioù, » gouez d'ar vohemiek, a zo eur vro vihan diazezet ouz tu gwalarn an Aostria. Henvel a-walc'h eo hec'h istor ouz hini Breiz-Izel, rak, goude beza bet poblet da gentan gant Kelted, e teuas da veza dibobl e mare argadegoù ar Varvared, ken na zeuas an Dcheked d'hec'h adbobla, damdost d'an hevelep koulz ma teue hon tadou koz, Breiziz, da adbobla Arvor.

Dre he lec'hiadur, e-harz eur stad vras, e oa, gouestlet, tonket ivez ar Vohemia, evel hon Breiz, d'ar gwaskerez, d'ar mahomerez. Gwelloc'h eget Breiz, avat, he deus gouezet maga en he c'hreiz ar spered a frankiz.

Er grenn amzer (« moyen-âge » e galleg) e kavomp Yann Huss, sellet gant an Hugonoded evel unan eus o bleinerien. En e vro c'henidik, avat, e-touez e genvroiz katolik, ne reer eus Yann Huss nemet eur brôadeler entanet e galon gant ar garantez-vro, hag a boanias eus e wella da zerc'hel sonn dirag an estren banniel e yez hag e vrôadelez.

Er seitekvet kantved Bohemiz a oa stouet dindan baz-yeo pounner an Aostria. Klask a rejont en em sevel ha mont d'an armon; trec'het e voent avat en emgann ar Menez-Gwenn. Da heul, e teuas stad ar vro da veza mantrus: En eur ober tri-ugent vloaz e koazas niver ar boblans eus a zaou vilion da eun nebeudik en tu-hont da bevar-ugentmil.

Neuze e savas war an tron daou eus ar wasa kreizenne-rien (centralisateurs) bet meneg anezo en istor: Maria-Tereza hag he mab, Jozef an Eil. Ar re-ze a lakeas o ijin diaouleka da ziverka a-ziwar c'horre an douar ar paour kaez brôad vihan, a dleje koulskoude beza sakr evito, evel m'eo sakr tra ar paour e-kichen madou bras ar pinvidik. Da zibenn an 18^{es} kantved, pa varvas Jozef II, e seblante ar Vohemia beza bet kaset da netra.

Ha koulskoude edo o tihuni e kuz. Er bloavez 1775, pa boueze Maria-Tereza dre ar skoliou da lakaat an alamaneg da drec'hi dre-holl war an tchekeg, en em gavas eun nebeut tud kalonek da drec'hel penn: eun dijentil hanvet Kinski, an den gouiziek Pelzel, ar beleg Belbin hag ar skrivagner Dobrouski. Ker gwan e oa deut an tchekeg ma rankjont ober impli eus al latin pe an alamaneg en o skridou savet d'e zifenn. E latin eo e skrivas Dobrouski e istor eus lennegezh ar vro. Hag evit se, ne stoujont ket o banniel ha ne golljont nepred kalon. Sevel a rejont eul lennegezh tchekek nevez; maga a rejont e kalon ar bobl karantez o broadelez, o yez hag o spered, ha kasoni ouz an estren; digor a rejont eur gevren-studi dchekek e skol-veur (Université) Praha; dastum a rejont penn-oberioù o micherioù, hag o ijinou-kaer ha traou-envor o amzer dremenet en eur mirdi (musée) ha, d'an diwez, e savjont ar genta kelaouenn bet moulet en o yez, an *Hlasatel* (an « *Embanner* »).

Gwellet mat o devoa — gwelloc'h eget ma reomp e Breiz — e tle eur yez, evit gallout beva, dont da veza eur benveg gouest da zisplega an uhela menozioù eus ar ouiziegezh pe ar filosofiezh. P'o devoe savet er bloavez 1820 o c'helc'hge-laouenn a ouiziegezh, *Krok*, ne voe den na anzavas o devoa kaset da benn o menoz war ar poent-se: ouspenn bevaat, nevezi o yez o devoa graet.

Diwar neuze, ma talc'hent da boania gant al lennegezh da heul Havelek, ar c'helaouenner, ha Palacky, an istorier, e stourment, dreist-holl war dachen ar politikerezh. Gant ar bloavez 1848 e c'houez eun avel a frankiz war holl vroadeleziou an Europ hag e teu da spered broadel an Dcheked nerz a-walc'h d'ezo da c'houlenn digant renadur an Aostria ma vije desket ar yez er skolioù. Gant ar goulenn-ze e sav e kalon Alamaned diskred war o amzer da zoñt: « Gant na vezimp ket, emezo, yennet, eun deiz, etre Slaved ar Rusia ha re ar Vohemia! » hag e waskont, gwas m'hallont, an Dcheked epad dek vloaz (1848-1858). Ar re-man, avat, ne chomont ket na dizifenn na distourm ken, da benn en dek vloaz-ze, e ranke an Aostria, da gaout peoc'h diganto, plega d'ober deski ar yez e kement skol a oa er vro, zoken er re e dalc'h Alamaned.

Ar stourmadeg ne oa ket da benn evit-se hag, er bloavez 1867, e tigouezas da Vohemiz ar wasa kerseen o devoe

gouzanvet. Er bloaz-se ec'h aotreas an Aostria da Vagiared an Hongri eur gambr gannaded e Buda-Pest hag e c'hortozed o dije Tcheked ar Vohemia eur c'hannaderez d'ezo o-unan e kambrogannaded Vienna. Ar vroaderien a zisklerias ar brezel war ar poent-se hag a voutas anezan start war-raok. Kannad ebet n'eas da Vienna evelato; ar vroaderien eo a voe stlapet d'an toull-bac'h dre vilierou. Ar mahomerez hag ar gwaskerez yud a rae al lezenn! Ha koulskoude, d'an diwez e trec'has ar Gwir ha, mar o deus c'houitet an Dcheked da gaout an emrenadur (home rule), o deus bet o holl vennadoù a-hend-all, gant o diframma hini-ha-hini eus a dre krabanou o gwaskerien. Dre an hanterouez eus ar reizou war ar yez o deus tizet da gaout an emzellerezh war holl reñadur o bro: Anaoudegezh ar yez eo ar c'henta eus ar poentou goulennet da gaout kargou er renadur-se hag effedus kenan eo kement-se da gas endro d'e di an Alamanad divrôad. Eur rouedad a hentouhouarn hag a ganolioù o deus sevenet hag a zo, e gwirionez, brôadel. Evit an ijinerezhou-houarn emaint keit-ha-keit gant kentan stadou Europa. Bevaet o deus ivez o micherioù a ziwar ar maez ha gwellaet dre-se stad ar vaezidi. Deskadurezh ar re-man 'zo en tu-hont da hini maezidi an Aostria.

Eur c'hoaridi broadel o deus savet diwar eur gest a bourchasas 6.250.000 lur. Ar re baouia o devoa rôet o prof. Peurlasket e voe ar c'hoaridi gant an tan-gwall. En eur ober c'houec'h sizun e tastumas ar vroaderien 2.500.000 lur d'e adsevel.

Ar c'helaouennou e tchekeg a zo deut eus a unan (an *Hlasatel* e 1806) da 650.

Da gaout muioc'h a ziskleriadur war an emzavadeg vuzudus-se, lenn he *Lessons of Modern language Movements* gant ar *Gaelic League* (e Dublin). Harp o deus kemeret Iwerzoniz diouz skouer Bohemiz hag e tleomp, ni ivez, kemer skoazell ha kalon diouti da viret, da vaga ha da zavel d'hor mam-Vro garet Breiz-Izel, he yez, he spered hag he brôadelez.

Ab HERVE.

Pell a-raok ar brezel a oa bet skrivet ar pennad-man. Abaoe, an Tcheked bet ganto o mennad o deus adkavet o frankiz.

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C.C. Rennes 740

L'acharnement des jeunes générations bretonnes à remplacer « sônes » et « gwerzes » par les « charlestons » ou les complaintes du faubourg parisien à quelque chose de bouffon. La race bretonne restera pour toujours l'esclave du répertoire musical qui l'a pétrié pendant deux ou trois mille ans. Qu'on le rajeunisse et qu'on lui rende. Elle l'attend : son cœur n'a rien trouvé pour le remplacer.

VANTARDISE

Le *Nouvelliste* du 29 mai a publié un interview de M. l'abbé Le Bayon, ou nous en prenons pour notre grade, à propos des incidents qui saluèrent la première représentation de *Pasion Goneri*, sa dernière œuvre dramatique, à Vannes l'été dernier.

Rappelons les faits.

Congrès du Bleun-Brug. Grosse affluence de patriotes bretons catholiques. Une pièce de l'abbé Le Bayon est inscrite au programme du mercredi après-midi : *La Passion de Goneri* (1). L'abbé est connu comme un vieux militant breton, un peu en disgrâce en haut-lieu justement à cause de cela. *Breiz Atao*, en octobre 1923, avait protesté contre l'oubli qu'un mot d'ordre semblait avoir jeté sur lui, et l'avait salué comme le maître du théâtre bretonnant. Il a la sympathie générale.

La pièce commence. La stampe se peint sur le visage des spectateurs. Août 1914. Dès les premiers mots, il n'est question que de mourir pour la France, qui passe avant tout, même avant Dieu et, cela va de soi, avant la Bretagne, dont il n'est même pas question. La scène nous montre un jeune prêtre qui abandonne sa mère et son ministère pour courir comme engagé volontaire, afin d'y assassiner ses semblables. Dans ce courant de folie furieuse, une figure bien campée : un ouvrier crache son mépris de la guerre criminelle et inutile. Il vante la douceur de vivre et la fraternité. C'est un monstre.

Notez que les nationalistes bretons ne se sont pas donnés rendez-vous dans la salle. *Breiz Atao*, désireux d'éviter des heurts entre ses adhérents et ceux de la société plus timide du *Bleun-Brug*, n'a lancé aucune convocation. Nous sommes tout au plus une vingtaine, venus isolément, à titre privé, et parsemés dans le public.

Et cependant, les protestations commencent à gronder. On s'est réuni là pour fêter la patrie bretonne, sous l'égide d'une société nationaliste bretonne, dont le but est de réveiller la conscience nationale bretonne. On n'y est pas venu pour applaudir des Bretons, parlant breton et vêtus à la bretonne, mais plus français de cœur et d'âme que les riverains de la Seine.

Un acte suivant représente la tranchée. Dans la coulisse, le canon tonne, les mitrailleuses crépitent. Des soldats bretons sont là qui discutent. Ils souffrent tous les maux avec joie... c'est pour la France, la mère chérie. Ils montrent sauvagement le poing aux « Boches » qu'ils se préparent à massacrer avec des transports de haine.

Nous sommes en 1926 huit ans après la guerre. La mesure est comble. On crie ironiquement « Vive la France ». On siffle, on rit, les acteurs ne peuvent plus placer un mot. Le spectacle est interrompu. On fait la lumière, le désarroi est général. C'est alors qu'un abbé de Kemper, l'abbé G..., dont la haine anti-bretonne est réputée, a un trait de génie. Il s'écrie, en marquant du doigt deux de mes amis et moi debouts dans le fond de la salle : « Ce sont des instituteurs communistes. »

Le quiproquo est créé. La jeunesse catholique qui est nombreuse dans la salle s'élanche en criant « Sortez-les ! » La perfidie de l'abbé G... a porté.

Je passe sur les horions et les noms d'oiseaux. La bagarre n'a désormais plus aucune signification, et notre intention ici n'est pas d'en rappeler les péripéties ni les suites, c'est-à-dire les excuses qu'on nous demanda d'accepter le soir même.

Il nous importe pour le moment de remarquer seulement une chose : l'abbé Le Bayon, l'auteur conspué, est invisible. Dans la salle et dans l'escalier de sortie où les coups pleuvent, pas trace d'abbé Le Bayon. Dans la cour, où, face à la meute, je dis ses vérités à un jeune abbé qui a manqué sa vocation de flic des brigades centrales, pas le plus petit abbé Le Bayon. Le Bayon a disparu. Et il a bien fait.

Seulement, quand huit mois plus tard, il donne un interview au *Nouvelliste*, il a repris du souffle. En quelques mots, voilà ce qu'il raconte :

Une seconde représentation de *Pasion Goneri* a lieu le lendemain des incidents, à Sainte-Anne-d'Auray, au théâtre Nikolazig, devant grande assistance populaire. L'abbé Le Bayon est en train de planter les derniers décors, lorsqu'il apprend que les « séparatistes » de la veille s'approprièrent à manifester de nouveau. Il n'en fait ni une ni deux. Vous vous souvenez des marsouins du fortin de Beauséjour, qui repoussaient les contre-attaques allemandes avec leurs pelles-bêches, sans daigner recourir au fusil. C'est du pareil au même. Le « calot sur l'oreille, les manches retroussées, la soutane couverte de poussière », l'abbé Le Bayon s'en vient nous trouver (puisque c'est de nous dont il s'agit) et nous menace de coups de botte dans le derrière.

Et ça suffit. « Je les avais transformés en angelots, déclare l'abbé en s'esclaffant. »

Tartarin, cette fois, ne se contente pas d'exagérer, il invente. Je rappelle encore les faits.

Le matin de cette seconde journée, des amis que nous comptons dans la direction du *Bleun-Brug*, organisateur des fêtes, y compris les représentations incriminées, vinrent nous dire, à mes amis et à moi, qu'ils désapprouvaient autant que nous la pièce de M. Le Bayon, mais qu'elle leur avait été presque imposée (le B.-B. est une société catholique). — Je ne rapporte pas des confidences plus nettes encore. — Enfin, ils nous demandèrent de ne pas nous rendre à la représentation de l'après-midi pour éviter le retour des incidents regrettables de la veille. Nous y consentimes d'autant plus volontiers que nous cherchions à ce moment un rapprochement avec le *Bleun-Brug*, sur le terrain breton. Aucun de nous n'alla au théâtre Nikolazig. Nous nous étions tous retrouvés au théâtre de verdure où nous applaudîmes les bons acteurs de Plouguerneau. Les abbés Brochen et Cocaign, qui étaient nos voisins, peuvent en témoigner.

Dans ces conditions, on conviendra qu'il était assez difficile à l'abbé Le Bayon de nous « tenir un petit discours » dans une enceinte où nous n'avions pas pénétré. A moins qu'il n'ait vu des séparatistes partout et ne soit allé semoncer un groupe d'inoffensifs promeneurs. Ce serait d'ailleurs crevant, et assurément à l'auteur de *Goneri* une solide réputation de tout-fou.

Donc, hormis cette bouffonne hypothèse, l'abbé Le Bayon a menti et, dans tous les cas, il nous a diffamés. Pourquoi ? Ce n'est pas difficile à comprendre. En écrivant *Pasion Goneri*, M. l'abbé Le Bayon comptait rentrer en grâce. Il est effectivement rentré en grâce. Mais il ne s'attendait pas à perdre d'un seul coup l'estime et la sympathie du public breton. Ce qui est chose faite et ce dont il nous est redevable pour une large part. Il a monté tout seul son chemin de Canossa et il nous en veut.

Tant pis, *Breiz Atao* a toujours exercé un droit qu'il considère comme sacré, celui de fustiger les lâches et de stigmatiser les transfuges. Il n'y renoncera pas de sitôt. Grâce à lui, les petits marchandages entre la conscience bretonne et les honneurs officiels, civils ou religieux, ne passeront jamais inaperçus. Et comme chaque peine mérite salaire, chacun recevra son diplôme (comme M. Le Bayon a reçu le sien de fransquillon).

Breiz Atao continuera aussi à se réserver un autre droit, celui de relever les insultes à l'honneur breton, où que ce soit et devant qui que ce soit ; quand il le jugera utile, de même qu'individuellement, nous nous accordons la permission de siffler une mauvaise pièce de théâtre, ainsi que c'est le droit et le devoir de tous les publics. Deux raisons péremptoires pour recouvrir de pommes cuites les décors plantés par M. l'abbé Le Bayon.

À Vannes, notre manifestation spontanée avait fait tant d'impression, malgré notre petit nombre et notre non-préméditation, qu'on dut abrégier la pièce après la reprise, et notamment l'amputer de la *Marseillaise* finale.

M. Le Bayon peut bien se dire que la prochaine *Goneri* de taille ne nous prendra pas à l'improviste, et qu'en aucun cas la représentation ne dépassera le premier acte.

Ne serait-ce que pour lui accorder le plaisir de nous montrer ces semelles cloutées que nous n'avons pas aperçu une seconde à Saint-Anne.

O. MORDREL.

(1) Voir *Breiz Atao*, Octobre 1926, l'article breton d'Abeozen qui fait de la pièce l'analyse qu'elle mérite.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER

RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnées lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

« ... Une seule union est féconde et compte dans le monde : l'union des forts, des hardis, des vaillants, des capables, des instruits, de ceux qui ne craignent ni la peine, ni l'effort, qui ne comptent pas sur le travail des autres plus que sur leur propre travail et qui n'attendent pas que tout le monde marche pour aller de l'avant. Seule cette union-là donne la victoire. »

René LE ROUX.

LES DEVIS DU GAS PELO

UN DANGER NOUVEAU : LE SÉPARATISME FRANÇAIS

M. Tardieu, ministre français des Travaux publics, est venu se perdre l'autre jour à Saint-Malo dans un but inaugural. « Marseillaise », petites filles blanc-vêtues, discours, rien n'y manqua. Même M. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine — lisez Rennais-Malouin-Dolois — parla au nom du Conseil général de cette circonscription, et, dans un bel élan patriotique, termina par ces mots historiques désormais : « Vive la France, *inséparable* de la Bretagne ! » (sic)

Qu'est-à dire ? Est-ce que quelqu'un songerait à séparer la France de la Bretagne ? Le joug d'Yves-Napoléon Le Trocquer, de Charles Danielou, d'Aristide Briand, et la monopolisation des enviabiles situations de manœuvre et de bonne à tout faire par le petit million de Bretons et Bretonnes émigrés en France aurait-il déterminé dans cette sympathique nation un mouvement libérateur ? Séparer la France de la Bretagne ? Mais vous n'y pensez pas ! Et les mânes de Duguesclin, de Théodore Botrel, et de M. Jenouvrier, que cette nouvelle achèverait ? Comment, dix siècles d'histoire commune, la conquête pacifique du royaume de Saint Louis par la Bonne Duchesse, tout cela aurait-il été irrémédiablement oublié par certains cerveaux pervers et certains cœurs ingrats ?

Nous voulons croire que cette menace n'est l'œuvre que de quelques jeunes écervelés, de quelques littérateurs en mal de réclame, plus ou moins communistes (si vous êtes de droite), ou odieusement inféodés au Vatican (si vous êtes de gauche). En tous cas, nous n'hésitons pas à signaler le fait aux pouvoirs publics, qui se doivent d'arrêter un mouvement si dangereux pour l'unité nationale. Et, si ces intransigeants Français continuent à gueuler, un bon conseil : collez-leur donc une bonne petite autonomie. Cela fera leur affaire, et, croyez-le bien, la nôtre.

Mais, parlons sérieusement. Par cette phrase, M. Lefas a voulu atteindre quelqu'un et quelque chose. Il a voulu contrebalancer dans l'esprit du ministre l'effet fâcheux que pourrait avoir la connaissance de certaines tendances de l'esprit breton. Il a visé le séparatisme, — alias, le Nationalisme Breton, alias, nous.

Il y a vingt ans, en pareille circonstance, on n'eût point parlé de cela. Il ne se serait pas trouvé, dans tout le corps élu de Bretagne, un seul esprit à seulement penser à ce danger d'un nationalisme autochtone. Aujourd'hui, M. Lefas s'est cru obligé d'en dire un mot, par une éclaboussante déclaration de principe.

Peut-on mieux reconnaître notre action et notre influence ? Peut-on plus glamment avouer, que seuls, sans

un sou, avec des moyens d'une déroutante faiblesse, nous avons posé, et bien posé, la question Bretonne ? Peut-on mieux laisser entrevoir les infinies possibilités de développement de nos idées en ce pays ?

Non, certes. Et nous ne saurions en vouloir à M. le député Lefas de l'avoir fait, avec une ingénuité si charmante.

IMPARTIALITÉ

Le *Journal*, ce bel organe français, d'une admirable indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, réclame chaque jour une tête autonomiste.

Or, les autonomistes de l'« Heimatbund », par une association d'idées qui est la logique même, et que nous avons depuis longtemps adoptée ici, viennent d'inscrire à leur programme le fédéralisme international. Comme nous, ils conçoivent que les minorités ethniques n'aient leurs pleines possibilités de vie et de développement que lorsque l'impérialisme des grands Etats sera brisé, dans une Europe organisée fédérativement — les peuples, petits et grands, côte à côte, nantis des mêmes droits.

Voilà qui suffit aux rédacteur du *Journal* pour lancer sur les autonomistes l'accusation classique de communisme.

Cela, au moment même où le Petit Congrès Radical prétend ne voir dans l'« Heimatbund » qu'une émanation des cléricaux, ne manque pas de piquant.

Perpétuelle bêtise des partis français ! arriveront-ils à admettre que les nationalismes hétérogènes sont inclusibles dans leurs cadres rigoureux et traditionnels, qu'ils sont en dehors et au-dessus, puisqu'ils sont issus du désir de sauver, *d'abord*, des patries, *qui ne sont pas la France*.

Et bêtise plus grande encore que d'affecter de confondre leur noble désir d'une Europe organisée pour la collaboration des peuples, avec les théories du socialisme intégral ! A ce compte, tout l'effort humain, depuis l'organisation de la Société des Nations, jusqu'aux mouvements pacifistes, tout cela aussi serait du communisme ! Alors, le Cardinal Dubois, le grand Rabbin de France, le président du Consistoire Protestant, qui figurent au comité d'honneur de la ligue : « Pour détruire ce crime : la guerre », alors Marc Sangnier, et ses réunions de Bierville, tout ça, c'est des communistes ?

Laissez-nous rire, Messieurs du *Journal*. Toute votre campagne « patriotique », toutes vos « exécutions » d'autonomistes, votre documentation, vos interprétations, votre Helsey, vos Colmarderies, c'est du même boisseau. « A failli mercelot, faillie marchandise », dit-on chez moi. Et le beau drapeau tricolore que vous avez mis sur la vôtre ne nous empêche pas d'en savourer, à distance, le magnifique parfum de mauvaise foi.

Le gas PELO (de Betton).

ECHOS

LINDBERGH

La France a été bien attrapée que ce fut un Américain. Mais c'eût été bien mal la connaître que de la croire embarrassée pour concilier ses prétentions au monopole de l'héroïsme avec la nécessité politique de fêter l'Américain. *Le Matin* a trouvé le joint :

« Ce que des enfants du peuple français n'avaient pu réussir, seul un enfant du peuple américain le pouvait réussir. »

La formule possède cet avantage de se prêter à toutes les circonstances. On aurait aussi bien pu dire :

« Ce que des enfants du peuple français n'avaient pu réussir, seul un rejeton de notre magnifique race latine le pouvait réussir... »

Ou bien... « seul un membre de cette nation allemande, dont l'armée rut seule l'égale de la nôtre, pouvait le réussir. »

Etc., etc...

Le gouvernement qui n'avait rien prévu pour l'arrivée de Lindbergh, improvisa des fêtes princières en son honneur. On a cablé tout ça avec fracas aux Américains.

Là-bas, Oncle Sam aura souri en fumant sa pipe. Et il aura dit avec pitié : « Décidément, ils ont toutes les gentilleses, sauf celle de payer leurs dettes. »

CIVILISES

Chacun sait qu'en abandonnant le breton au profit du français, les Bretons font un pas en avant dans la civilisation. Témoin la réflexion de cette jeune fille de Tréboull qu'importune un marin un peu échauffé :

« Quand vous serez à porter elle, ne venez plus sur mon tour ! » (*Pa vioc'h o kas anezi, ne deut ket war ma zro.*)

Et elle ajoute, en a-parté :

« Celui-ci, quand il est saoul, il n'est que langue tout ! » (*Heman, pa vez mezo, n'eo nemet teod tout.*)

Oui, mais à Tréboull, on n'est plus des « sovaches »...

Er GÉDOUR.

Levriou koz ha nevez

AN AOTROU BIMBOCHET E BREIZ. — Roman par Roparz HÉMON. — Editions de *Gwalarn*, B P. 75, Brest ; 6 fr. franco.

« Ce qui a été écrit de plus littéraire en breton », déclare F. Vallée. Et bien heureux que « Monsieur Bimbochet en Bretagne » ait été écrit en breton. Quelle récompense pour ceux qui ont réappris leur langue nationale !

Le sujet : — M. Bimbochet, professeur à l'Université de Rouen, vient faire une conférence à l'Université de Brest. Son voyage a un autre but : retrouver les traces de la civilisation française en Bretagne. J'oubliais de vous dire que nous sommes dans le vingt-troisième siècle et que depuis un bon moment la Bretagne est indépendante. La trame du roman, — la réception de Bimbochet dans la famille d'un universitaire brestoïse, ses mésaventures, ses conversations, — n'est qu'un prétexte pour l'auteur de laisser libre cours à son imagination, qui s'en donne à cœur joie pour faire le tableau de la Bretagne de demain. Brest est méconnaissable : une grande ville supra-moderne où chacun se déplace en avion, qui ne fait qu'une rue avec Landerneau, et qui, enfin, est port transatlantique. C'est la première partie du livre, où se déroule point par point la réalisation d'un véritable programme national breton. Nous y voyons nos descendants rivaliser avec les Hollandais pour la propreté, et réaliser leur rêve de renordisation. (La Bretagne de demain a conservé dans des enclos des groupes d'habitants du 20^e siècle pour montrer aux jeunes générations dans quelle misère vivaient leurs ancêtres du temps de l'influence latine et de la domination française.) Nous y faisons connaissance avec une Haute-Bretagne bretonnante. Il y faut chercher longtemps pour découvrir les dernières fermes où se parle encore un français dégénéré. Mais comment citer tous les traits marquants de ce tableau débordant de verve qui, en face d'une Bretagne ahurissante de modernisme et de vitalité, dresse la pâle figure d'une France réduite à la portion congrue et momifiée dans son archaïsme ? Comment choisir ? Pas de vides dans ce sachet de poivre, dans ce concentré de caféine.

Avec la deuxième partie du livre, Bimbochet s'est endormi pour se réveiller dans la personne d'un guerrier gaulois de l'antiquité et c'est *Marc'hekadenn Bimbochomaros*. La chevauchée de Bimbochomaros, cocasse parodie des *Skella Segobrani*, pour le style, mordante satire du mouvement breton, pour le fond. Car, dans le pays de son rêve, Bimbochet retrouve les bardes, les druides et les ovates, sans compter tous les journaux bretons, y compris le nôtre.

Ce serait une grave erreur de ne voir dans « Bimbochet » qu'une œuvre de fantaisie. (Œuvre de pensée, de doctrine, d'apostolat, au contraire, ainsi qu'en témoignent de dures apostrophes comme celle-ci :

« Apprendre 3 mots de breton, ou 3 mots d'une langue étrangère quelconque, c'est encore trop pour les Français. Ils préfèrent obliger les autres à leur parler français ; au moyen de la force même, s'ils le peuvent. »

Œuvre d'un polémiste. Ecoutez plutôt Adaqi parlant, « aux frontières du pays maudit » :

« Là-bas, à l'occident du monde, est un pays, sur lequel sont tombées les malédictions de tous les dieux de la terre, de l'eau, de l'espace et du feu. Là-bas, brille chaque jour le soleil, et fleurit tous les ans le printemps. Mais rares y sont les jours où brille le soleil de l'esprit et rares les ans où fleurit le printemps du cœur. Tout homme a sa fierté et chaque peuple aussi. Mais ce peuple lointain n'a ni fierté, ni connaissance, ni honneur. Tout homme aime aller, la tête haute et libre, et chaque peuple aussi. Cependant, ce peuple-là aime à se jeter sur ses genoux nus et à souiller son visage dans la fange. Tout homme aime être son maître, et chaque peuple aussi. Mais ceux-là, quand l'étranger leur dit « marche », ils marchent ; lorsqu'il leur dit « saute », ils sautent ; quand il leur dit « reste debout », ils restent debout, comme des chiens bien dressés. Ils se sont vendus à l'étranger, corps et âme, ils lui ont abandonné tout bien, tout droit, toute liberté. Ils ne connaissent pas leurs ancêtres. Ils ne savent pas qui ils sont. « Il n'y a rien qui vaille en vous », disent leurs maîtres. Et ils le croient. « Cessez de parler votre langue », disent leurs maîtres. Et l'on entend les mères parler à leurs enfants dans une langue étrangère. Ils se couperaient la langue, s'ils croyaient faire plaisir à leurs maîtres en le faisant. Tous les ans, ils quittent leur pays par grand troupeau, les gâs pour devenir les matelots, les soldats, les mercenaires ;

les filles : les servantes, les ouvrières, les putains de l'étranger. Si tout l'or du monde était en leur possession, ils le refuseraient pour être nés ailleurs, tant ils ont honte de leur pays natal. Maintenant, ne soyez pas étonnés : chaque fois que l'on aperçoit un homme sale, paresseux, ignorant, inconscient et versatile, toujours mécontent de son état, toujours perdu dans un songe, malhabile, porté à l'ivrognerie, et sans cesse prêt à lécher les talons de l'un ou de l'autre, on dit : « C'est un Breton ». Car on les appelle « les Bretons », et « Bretagne » est le pays où ils vivent, pis que des pores sur le fumier. »

Je sais que certains ont trouvé « Bimbochet » un peu dur. Mais ceux-là trouvent-ils que la Bretagne a l'amour-propre trop sensible ?

Du reste, chacun en prend pour son grade. Témoin cette pauvre France : M. Kerlaban, l'hôte de Bimbochet, a été apprendre le français au Canada, « où il a été conservé dans sa pureté ». Il a visité Paris qu'il trouve une belle ville. « Seules, ajoutez-il, Berlin, Munich, Vienne, Leipzig, Rome, Stockholm, Copenhague, Oslo et Leningrad lui sont comparables ». A Paris, il a cherché longtemps dans la foule des métèques quelqu'un capable de s'exprimer en français. Il a fini par trouver le portier de l'hôtel, « qui, en vérité, savait toutes les langues ».

On ne peut pas être plus rosse. Mais on n'en voudra pas outre mesure à l'auteur qui sait parfois l'être avec lui-même (page 57) et qui joue si souvent du paradoxe qu'il est bien difficile de savoir toujours jusqu'où va sa pensée.

On peut dire du style de « Bimbochet » ce qu'on a dit du style d'Hémon dans « *Traonienn skeud ar maro* » et « *Tonkadur bugale Tuircann* ». Témoin cette description de la nuit tombant sur la grande ville :

« Chouek meurbet eo distrei, d'an abarderez-noz, en eur gêr vras. Eman an denvalijenn o koueza war ar maez pa dizer an tiez kenta, ha goude beza redet pell, buana ma c'hellit, war an hentou, e rankit breman mont goustad : a zo mat evit ho kar hag evidoc'h. Gwelout a rit an dud o tont d'ar gêr, doriou o tigeri, stalafiou o serri dirazoc'h. Plac'hed yaouank o tont ermaez eus al labouradeg, o chom en eur c'hrozadent o varvailhat. Eman paotr al liziri, echu gantan e zervez-labour, o kaozeal gand eur vatez, kael houarn eul liorz etrezo. Tevel a reont pa dremenit, hag e sellont pell amzer ouzoc'h o vont kuit, hep lavarout ger. Ar c'hizier a glevit ivez o viaoual. Hag a-daol-trumm e lugern ar gouleier-tredan, a-raok, a-drenv, a-zehou, a-gleiz, betek penn pella an dremmwel, o tisplega d'eoc'h e'honderiou kuzet gand an noz. Neuze e teuz an ilizou en denvalijenn, hag e sked talbennou an tiez-finvskeudennerez. Daou-ha-daou e tremen ar soudarded a-hed ar riblennou-straed. Hag a-drenv d'ar c'hoummoul skanv e klaskit merzout al loar hag ar stered, war bevonn an tœnnou. »

Malgré qu'on puisse lui reprocher un certain manque d'homogénéité, dû sans doute à des coupures effectuées au dernier moment, « Bimbochet » prendra place dans l'histoire de la littérature bretonne comme notre premier roman politique, notre premier pamphlet littéraire, et d'ici longtemps notre meilleure œuvre pour la richesse des idées et la puissance constructive.

C'est sans mélancolie, mais avec le sourire heureux des races fortes que nous en aurons lu les dernières lignes :

« Bimbochet est mort. Dieu lui pardonne ! Aux alentours de sa tombe s'étendent les dernières campagnes de France. Et des paroles françaises passent encore dans le vent qui berce son dernier sommeil. »

A. C.

LE FELIBRIGE, par Emile RIBERT, professeur de langue et de littérature provençales à la faculté des lettres d'Aix-Marseille. — Collection Armand Colin, 1924.

Pour donner une idée du substantiel contenu de ce petit livre de deux cents pages, je ne vois rien de mieux qu'un extrait de la table des matières :

Introduction. — 1^{re} partie : *Les origines du Félibrige* : I. Le mouvement savant ; II. Le mouvement ouvrier ; III. le mouvement dialectal ; IV. Les essais d'organisation. — 2^e partie : *Le Félibrige et Frédéric Mistral* : I. Font Ségugne, L'Armana Prouvençau ; II. Les premiers ouvriers du Félibrige ; III. Frédéric Mistral. — 3^e partie : *Les amis et les disciples de Mistral* : I. En Provence ; II. La littérature félibréenne en dehors de la Provence ; III. L'influence de la littérature félibréenne. — *Conclusion*. — *Bibliographie*.

Tandis que je lisais ce travail lumineux et attachant, qui donne l'impression d'être fait consciencieusement et même

avec amour, mais aussi avec une sincérité très objective, je me suis pris à regretter que nul ne se soit trouvé pour écrire un ouvrage similaire sur le mouvement breton.

Nos aînés nous reprochent parfois, et ce n'est que partiellement injuste, de méconnaître leurs efforts. Nous les ignorons en partie, pour dire mieux; mais où irions-nous en prendre la connaissance complète et sans apprêt qu'un volume tel que celui-ci rend possible? L'histoire littéraire ou même l'histoire tout court du mouvement breton reste à écrire.

L'histoire du Félibrige est riche de leçons pour nous, Bretons. Nous menons une lutte commune contre l'emprise mortelle d'une langue d'état qui n'est pas la langue de notre nation ou de notre passé. Il y a eu liaison ou prise de contact à plusieurs reprises entre Bretons et Provençaux et, s'il en est trop peu parlé dans l'ouvrage de Ribert, il faut se souvenir qu'il a dû laisser beaucoup à dire. Notons au passage ces lignes fort judicieuses sur Brizeux :

« Brizeux avait été, en plein romantisme, le premier de nos poètes à se rendre compte que le « mal du siècle » n'était peut-être que le « mal du pays » et à localiser le sentiment de la nature dans le décor de sa Bretagne natale. Le goût très vif des romantiques pour la poésie étrangère et primitive avait fait le succès de *Marie*, et, se rendant compte des raisons de ce succès, Brizeux avait de plus en plus accentué dans son œuvre la note celtique qui en avait fait l'inconscient et première originalité. En élevant ses ambitions, il avait voulu donner à son pays une véritable épopée dans son poème *Les Bretons*. Mais il n'avait point réussi à faire une œuvre parfaite, parce que, sans doute, il était un aimable poète élégiaque bien plutôt qu'un poète épique, et peut-être aussi parce que l'emploi du français était mal approprié à la traduction des mœurs bretonnes. Par un sentiment plus juste de la valeur de sa vieille langue, Brizeux avait écrit deux petits recueils en celtique: *Telen Arvor* et *Furnez Breiz*, accompagnés d'une traduction française. Il avait ainsi donné le type même de la présentation typographique qui devait servir à Mistral, de même que, dans *Les Bretons*, il avait tenté, avant *Mirëio*, l'épopée régionale. »

La valeur de la phrase que j'ai soulignée apparaît encore mieux quand on la rapproche de l'observation que l'auteur fait à propos de plusieurs écrivains provençaux : médiocres quand ils écrivent en français, ils n'atteignent à l'originalité et à la force qu'en provençal.

Notons également la préoccupation constante du Félibrige de se tenir au-dessus des questions politiques ou confessionnelles. *Les Rouges du Midi* ne sont pas rares parmi les écrivains de langue d'Oc. On apprécie encore mieux, non pas la neutralité, mais l'indépendance, quand on voit l'évêque d'Avignon intervenir auprès d'Aubanel pour qu'il retire de la circulation un livre suspect. Je veux bien croire que les vers brûlants de la *Vénus d'Arles*, des *Filles d'Avignon* et le *Pain du Pêché* ne soient pas de la littérature pour enfants de Marie, mais qui les invite à les lire ?

En somme, jusqu'à présent, pas plus que le mouvement breton le Félibrige, n'a réussi. Si quelques collèges ou lycées sont ouverts à des cours facultatifs de provençal, la masse des écoles reste close devant les langues d'Oc. Il n'y a d'espoir pour elles comme pour la nôtre que dans l'extension du mouvement fédéraliste. Des tendances de cette nature se sont plus d'une fois manifestées dans le mouvement félibrien, mais elles n'ont pas persisté ou n'ont été que le fait d'isolés.

Se peut-il vraiment que M. Ripert, ainsi que l'affirment *Les Nouvelles littéraires* du 19 février « estime que si la langue locale est nécessaire à la littérature populaire, le français la remplace avantageusement dans la critique ou la description (!) ? » Je m'étonne. Une langue ne peut, dans le monde actuel, être assurée du lendemain que si elle devient l'instrument d'une culture complète. Il ne s'agit pour elle de rien moins qu'être ou ne pas être.

ABROZEN.

" AUX VIEUX LIVRES "

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES : Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

Le coin des écoliers

Rien ne prouve mieux le succès des idées de « Breiz Atao » que leur pénétration et leur diffusion dans les écoles. Témoin cet article que nous recevons d'une étudiante de Brest.

LA DOULCE FRANCE.

« La France est bonne. Elle est belle. Elle est supérieure à tous les pays. Gloire à la France! »

Nous, jeunes Bretons et Bretonnes des écoles, entendons rabâcher cela tous les jours, et le temps n'est pas loin où la France m'apparaissait — comme aux autres — auréolée de gloire : « La France est le plus beau pays du monde. Aucun ne l'égale. C'est le plus riche en artistes et en savants. Six des merveilles du monde sont l'œuvre de ses enfants... etc. ». Les héroïques pages d'histoire, les chansons patriotiques et les romans « du terroir » achevaient ta figure de rêve, ô France!...

On nous avouait tout de même qu'elle tombe un peu dans le moment, la belle nation. Mais, c'est la faute du Gouvernement. C'est celle de la franc-maçonnerie, du socialisme, du communisme... La France? Oh! elle n'a pas changé. Elle plane au-dessus de ces contingences.

Et c'est ainsi que le petit Breton emporte dans son cœur l'image mystique d'une France sainte et pure, d'une France adorable — un paradis sur terre. — N'y touchez pas! Il l'aime.

C'est à elle que se heurte le nationalisme breton. Je me souviens de cette réponse d'une de mes camarades : « Toucher au nom sacré de la France trois fois sainte (?) est un sacrilège. » On peut se douter de la place qui reste pour l'amour de la Bretagne dans ces cœurs remplis à craquer.

Heureusement pour nous que cette image de la France n'est qu'une image. La vérité est tout autre. Nos livres de classe, pourtant si bien soignés, sont incapables de nous la cacher toute. Quand on parvient à dépouiller les événements de leurs commentaires et à les confronter, on doit déchanter.

.....

Considérons seulement la générosité de la France à l'égard des peuples opprimés. A-t-il seulement existé ce grand principe révolutionnaire tant vanté de l'affranchissement des nations?

Les guerres libératrices de la Révolution ressemblent étrangement à celles de Louis XIV, avec leur cortège d'annexions.

Vient Napoléon, un grand ouvrier de la France celui-là! Il taille des royaumes pour ses parents dans les pays conquis. C'est sans doute un bel exemple d'esprit de famille.

Charles X aide les Grecs contre les Turcs. Grâce lui soient rendues! Mais après combien de temps? Il a fallu que le Czar Nicolas I^{er} monte sur le trône. C'est pour ne pas le laisser intervenir seul en faveur des Grecs que la France et l'Angleterre ont envoyé leurs escadres à Navarin. Et voilà par terre la belle tirade de notre professeur d'histoire sur le désintéressement de la France!

Quand les Pays-Bas méridionaux se sont révoltés contre le Nord, en 1830, la France a volé à leur secours. Evidemment. Mais, nous dit-on naïvement, un parti puissant dans ce pays désirait l'annexion à la France. Et voilà la vraie raison de l'intervention! L'esprit de sacrifice seul n'a jamais remué la douce France. Qu'en pensez-vous, Irlande et Pologne?

Il semble que, sous Napoléon III, la France ait lutté pour la libération de l'Italie. Il est vraiment dommage, pour la beauté du geste, que l'empereur ait rencontré tant de résistances dans l'opinion et qu'il se soit servi de deux provinces (Savoie et Nice).

Elle n'a pas lutté, en tous cas, contre l'impérialisme de Bismarck, prince de la Force, au moment de Sadowa...

Après la douche de 1871, silence jusqu'en 1914. Plus question de croisades humanitaires.

1914! Là, on a embouché la trompette. Le 11 novembre, on l'a rebouchée, comme de juste. Le droit des peuples, oui, mais chez les Boches!...

.....

Douce France? France généreuse? Vaste blague, légende morte. La vérité : la France, pays comme les autres, ni meilleur, ni pire. Mais, pour nous, la marâtre, l'étrangère spoliatrice.

La petite patrie? Un mot cela, un mot humble pour dissimuler une agonie. Il n'y a qu'une patrie pour nous : la Bretagne, la Bretagne qui renaît !

Elena K...

Chronique financière

On nous a demandé, de plusieurs côtés, d'ouvrir une chronique financière spécialement consacrée aux valeurs bretonnes. Cela nous est assez difficile. *Breiz Atao* n'est pas un journal financier. Le plus que nous puissions faire est de préciser, quand les circonstances l'exigent, notre position vis-à-vis d'affaires touchant de près à la vie bretonne ou au mouvement breton. Dans ce cas-là, c'est moins en critiques financiers que nous parlerions qu'en patriotes soucieux de l'indépendance de notre organisation et du prestige de l'idée bretonne.

Nous avons dit dernièrement un mot du « Consortium Breton ». Nous n'avons pas à revenir sur les approbations et les critiques que nous avons formulées à son sujet. Mais nous devons ajouter, afin d'éloigner toute équivoque, qu'aucun de nous n'a d'attache avec les affaires de M. de Saisy, par plus en qualité d'actionnaire qu'en qualité de courtier. Nous l'avons dit, seules comptent, à nos yeux, les réalisations économiques du « Consortium Breton ». C'est à ses œuvres que nous le jugerons définitivement. En attendant, tout à fait ignorants du développement réel des *Kaolins*, des *Forces Motrices*, des *Ciments* comme du reste, nous préférons réserver notre jugement pour plus tard.

Pour terminer, un mot d'une prétention qui nous semble exagérée. M. de Saisy identifie le développement économique de la Bretagne avec celui des affaires qu'il dirige. Ce n'est pas notre point de vue. Les actionnaires du *Consortium* peuvent faire fortune sans que l'ensemble des producteurs et des travailleurs bretons voient leur sort s'améliorer. Ils peuvent boire un bouillon sans que, pour cela, tout espoir de développer la Bretagne soit perdu. Le *Consortium* est une affaire en Bretagne, ce n'est pas une entreprise nationale.

« BREIZ ATAO. »

N.-B. — On se doute que les opinions formulées accidentellement par *Breiz Atao* sur des sujets financiers sont parfaitement désintéressés. Nous ne sommes pas de ces journaux de Bourse dont toute la prospérité est faite des rétributions qu'ils reçoivent au service d'une affaire ou d'une autre.

B. A.

en Bretagne on ne se voit qu'une fois par an.

On dit cela et c'est vrai pour beaucoup.

Voici venir l'époque où nous allons nous retrouver dans les congrès et dans les réunions. Nous allons être en contact avec quantité de gens que nous ne reverrons plus d'ici l'année prochaine. Une fièvre joyeuse et une atmosphère de sympathie pour la Bretagne va renaitre. Tous les amis que vous rencontrerez seront très disposés à vous entendre d'une oreille complaisante.

Sachez profiter de ces circonstances et des occasions multipliées pour relancer les tièdes et pour abonner le plus grand nombre possible à votre revue *Breiz Atao*.

Mais ne vous contentez jamais d'une promesse. C'est sur le champ qu'il faut obtenir l'abonnement. Ne partez pas sans armes. *Munissez-vous d'un ou de deux des carnets d'abonnement* — très pratiques — que nous avons créés.

Vous viendrez en aide à B. A. sans sacrifice pécuniaire et vous recevrez en prime un des livres ou trois des brochures suivantes :

un livre : *Le Nationalisme breton, Aperçu doctrinal*, par O. Morérel. (En préparation.)

Les Hymnes nationaux des pays celtiques (Notices, traductions, musique), par C. Le Mercier d'Erm ;

La Bretagne libertaire (Anthologie précédée d'une étude sur la Nation bretonne et l'Internationale), par C. Le Mercier d'Erm ;

Tonkadur bugale Tuireann, gant R. Hemon.

ou trois brochures : *L'Avenir de la Bretagne et l'Intérêt breton*, par F. Debauvais ;

Les Origines du Nationalisme breton, par C. Le Mercier d'Erm ;

Le Nationalisme breton et l'Action Française, par C. Le Mercier d'Erm ;

La paix par les Nationalismes, par J. Gonnon ;

La langue bretonne, par M. Guieysse ;

Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons. Fascicule I, II, ou III.

DEMANDEZ aujourd'hui même un carnet. Indiquez le livre ou les brochures choisies. Joignez le prix des quatre abonnements : 24 francs. Chèque postal C. C. 25-29 Rennes.

LA LIMITE DE LA LANGUE D'O.C.

Peu de personnes savent que les patois du Sud de la France, qu'on distingue facilement à l'oreille des patois du Centre et du Nord, constituent une véritable langue intermédiaire entre l'espagnol et le français. Une langue qui, jusqu'au xvi^e siècle, imposa sa littérature jusqu'à Venise, où les poètes parlaient provençal à cette époque, à l'exemple des troubadours leurs maîtres. Une langue que Dante songea longtemps à préférer au toscan pour la rédaction de ses œuvres.

La limite entre la langue d'Oc et le français du Nord, ou langue d'oïl, est nette, moins nette cependant que la limite du breton et du français. Les linguistes qui ont cherché à l'établir ont été obligés de reconnaître une zone étroite intermédiaire entre les deux parlers où les formes d'oïl envahissent le parler d'Oc ou inversement.

La limite cor-walle de cette zone passe par le Sud de Blaye, Lussac, Saint-Aulaye, l'Ouest de la Rochefoucauld, le Nord de Confolens, le Nord de Bellen, le Sud de Guérêt, Ervaux, Ménat, Aigueperse, Chateldon, Saint-Anthelme, Saint-Didier, Tain, Chabeuil, Saint-Jean-en-Royans, Vassieux, Murestier, la Mure, la Grave.

La limite méridionale par Charroux, le Sud de Lathus, Saint-Benoît, Aigurande, le Sud de Reugny, Varennes, le Sud de Roanne, Vernaison, elle suit le Rhône, passe par le Sud de Bellay, l'Est de Nantua et par Saint-Claude.

Nos amateurs de cartes linguistiques pourront s'en donner à cœur-joie, le crayon bleu en main.

A. S.

LA LUMIÈRE QUI VIENT.

Un groupe de pêcheurs commente les événements de Saint-Jean-de-Luz et des Sables.

Je traduis :

« — ...Oui, et dire qu'on s'est fait tuer pour ces gens-là pendant la guerre! »

« — A ce moment-là, on était les « bons soldats bretons », les « braves marins de Dixmude », mais, maintenant, on n'est plus que les « sales Bretons. »

Alors, tout naturellement, germe dans la cervelle d'un troisième l'inévitable pensée :

« — Eh bien! Puisque les Bretons ne sont bons que pour se faire tuer, il n'y a qu'à déclarer la Bretagne *neutre* (il veut dire *indépendante*), au moins on ne se fera plus tuer pour les autres! »

Les camarades faisant de l'auto, moto ou vélo, sont informés que « Jos Le Gars » se fera un plaisir de leur procurer au plus juste prix un fanion breton, sur le modèle du futur drapeau d'U. Y. V. Ecrire à Jos Le Gars, Rosporden (Basse-Cornouaille).

Prix du fanion, tous frais compris : 10 francs.



Eamon de Valera en U.S.A.

Le Parti Républicain irlandais, qui n'a jamais reconnu le traité par où l'Angleterre a donné l'« Etat-Libre » à l'Irlande, est entré depuis l'année dernière dans une phase de réorganisation. Abandonnant l'opposition systématique au gouvernement de l'Etat-Libre, il accepterait de faire entrer ses représentants au Parlement et au Sénat, à la condition qu'on les dispense de l'obligation constitutionnelle de prêter un serment d'allégeance au Roi d'Angleterre. Eamon de Valera, son chef, a repris la route des U. S. A., au mois de mars dernier, comme il est d'usage chaque fois qu'un mouvement irlandais a besoin de réunir des fonds pour une action politique d'envergure. Les élections générales approchent et le Parti Républicain, fraîchement réformé en *Fianna-Fail*, entend rallier l'opinion à son point de vue.

Pendant trois semaines, E. de Valera a parcouru les innombrables colonies irlandaises d'Amérique, où un meeting monstre l'attendait presque chaque soir. Nous cueillons, ça et là, dans ses discours, des fragments intéressants des points d'histoire ou de doctrine politique de portée générale.

A noter que de Valera commençait tous ses speeches en gaelique, ajoutant immédiatement après :

« Cette langue bien à nous rend manifeste à tout le monde que nous ne sommes pas une colonie anglaise ; que ce n'était pas pour quelque chose de semblable à un home-rule domestique, ou un home-rule colonial, que nous nous sommes dressés en Irlande, mais au contraire pour la liberté totale de notre pays. »

Comment fut signé le traité.

« ... M. Lloyd George menaçait les représentants irlandais ; il leur dit que s'ils ne signaient pas, cela signifierait une guerre immédiate et terrible pour notre peuple. Sentant quelle serait leur responsabilité dans l'éventualité du refus de l'offre anglaise qui donnerait à l'Angleterre un prétexte pour rouvrir immédiatement une effroyable guerre, ils signèrent.

« Je ne sais pas si aucun d'entre eux signa de bon cœur. Je sais que plusieurs signèrent parce qu'on les avait isolés du reste de la délégation, qu'on leur avait affirmé que « les autres avaient signé », et que, s'ils ne signaient pas, l'entière responsabilité de l'échec des négociations tomberait sur leurs épaules ». C'était une situation atroce pour ces hommes, et quelle que soit la mesure dans laquelle nous nous désolidarisons de leur action, nous devons au moins apprécier leurs difficultés. »

(New-York — 14-3-27).

La prétendue Ratification.

« C'est une commune erreur de dire que le « traité » a été ratifié par le Dail Eireann. Il ne l'a pas été. M. Griffith avait présenté une motion disant que le Dail ratifiait le « traité ». De ma main, je biffai le mot « ratifiait ».

« Je lui dis : « Vous ne pouvez pas ratifier, puisque ce

Parlement est celui de la République. Les membres élus à ce Parlement l'ont été non pour détruire la République mais pour la maintenir. Et aucun représentant dans ce Parlement ne peut ratifier le « traité », étant donné que cette ratification lui donnerait une existence légale, ce qui est impossible. Cela nous était aussi impossible qu'il le serait à votre Congrès ou à votre Président, qui sont élus pour maintenir vos libertés, de donner force à un traité qui vous placerait sous l'autorité du Roi George ou, pendant la guerre, du Kaiser. Pensez-vous qu'il serait dans le pouvoir de votre Sénat de ratifier un tel document ? Il était tout aussi impossible au Dail Eireann de donner un effet légal au « traité », et M. Griffith le reconnut si bien qu'à la place du mot « ratifie » il mit simplement le mot « approuve ».

« Par une faible majorité, — je crois que ce fut par 64 voix contre 57, — le Dail vota l'approbation du « traité », ou, plus exactement, l'approbation de la conduite de nos envoyés à Londres. Ainsi, le « traité » n'a jamais été ratifié par le Dail Eireann et n'a encore jamais été ratifié par l'Irlande. »

(New-York — 14-3-27).

L'Irlande nation.

« ... Nous ne sommes pas une colonie britannique. Si les Canadiens sont satisfaits d'être un Dominion ou une Colonie britannique, s'ils sont satisfaits de reconnaître l'autorité du Roi anglais, c'est leur affaire. Si le peuple australien ou sud-africain est dans le même cas, c'est encore son affaire, son affaire à lui tout seul.

« Mais, nous, en Irlande, nous ne revenons pas sur notre histoire au point d'avoir des attaches sentimentales avec l'Angleterre. L'Angleterre n'est pas notre terre maternelle. Nous, en Irlande, étions une nation avant que l'Angleterre n'en soit une. Nous avons une langue à nous qui vit encore et que, plaise à Dieu, nous restaurerons comme langue parlée de toute la nation irlandaise... »

L'argument de la Proximité de l'île.

« ... Le Canada et d'autres possessions anglaises sont assez éloignées pour que la main de l'Angleterre leur soit assez légère. Si l'Angleterre adoptait une politique brutale vis-à-vis du Canada et que celui-ci récusait son autorité, il pourrait très facilement, étant hors de portée, prendre des mesures allant jusqu'à rompre tous liens avec l'empire.

« Mais l'Irlande est située différemment. Elle doit être absolument indépendante pour jouir d'une liberté qui ne soit pas sans cesse compromise. »

(Herald Tribune — 27-3-27.)

Les véritables extrémistes.

« ... Nous, en Irlande, qui demandons le respect de nos droits, nous ne sommes pas des extrémistes... Nous ne demandons pour notre île qu'un droit : celui pour son peuple d'y vivre, et d'y être gouverné exactement selon les volontés qu'il exprime. Cette revendication ne fait pas de

nous des extrémistes. Les véritables extrémistes sont les Impérialistes à qui il ne suffit pas de posséder à leur gré leur propre pays, mais qui prétendent encore imposer leur bon plaisir aux Indiens, aux Egyptiens et au peuple irlandais... »

« ... Nous ne sommes pas disposés à accepter pour le peuple irlandais un sort que n'accepterait ni un Français pour la France, ni un Espagnol pour l'Espagne, ni un Anglais pour l'Angleterre, ni un Américain pour l'Amérique... »

(Herald Tribune — 27-3-27.)

La République.

« Dans le passé, nous eûmes des Rois. Mais ce n'étaient pas des autocrates. C'étaient les élus du peuple irlandais. La politique irlandaise laissait ses droits à chaque homme du clan, et je suis persuadé que lorsque l'étranger sera de nouveau expulsé de nos côtes, le peuple irlandais adoptera la République et rétablira une forme républicaine de gouvernement... »

Boston — 26-3-27.)

Eur sell ouz Bro=Gembre

Kelaouennou-zo a Gembre a lennan bep miz : *Y Ddraig Goch*, *Y Darian*, *Baner hag Amserau Cymru*, *Ein Tir*.

Kenta a lennan, pa zigouezont, eo *Y Ddraig Goch*. Eviti da veza disterik, mouez ar Vrôadelez eo. Savet eo bet warlene gand *Y Blaid Genedlaethol* « Ar Gevrenn Vrôadel » m'en em vod enni, evel aman er *Yaouankiz-Vreiz* hag endro da *Vreiz Atao*, an holl vrogarourien a fell d'ezo ma vevo Keltia.

Ha mall eo dihuni ! P'eman ar Saoz du-hont, ar Gall aman o vont da beurgas, da beurvouga ar Yez hag ar Spered-bro keltiek. Ar skol dreist-holl eo ar c'hrouglas ma reer gantan d'o laza. Arabat, evel m'hen disklêrie aman Yann Skolaer, en em lezel da vezaz touellet gant bourouell ar skol diouyezek. Diwar ma vo ar skol e dalc'h uhel-renerez estren e talvo hepred, — diouyezek pe get, — da vouga ar brôadeleziou bihan. — « *Addysg, neu o leiaf y peth a elwir yn addysg, yw 'r gelyn gwethaf a welodd ein Cenedl* », a lennan en *Darian* diweza : Deskadurez, pe da vihana, ar pez a hanter deska turez, sed gwas a enebour hor Brôadelez !

Dismant ar Yez gand ar skoliou a zo bet lazaet spis hag anat dre an diweza niveridigez-poblans e Gembre. Dre gembraegerien ha saoznegerien eo e voe graet an niveridigez-se, hag e weler pegen nebeutaet eo ar re genta e-keit ha ma kreske euzus ar re-all.

Ha kerkent ar Saozon d'ober

Ar youc'hadeg
Kent ar varradeg.

Ar varradeg eo evito skuba diwar douar Breiz-Veur betek diweza son ar Yez, betek diweza elvenn ar Spered-bro keltiek. « Barnet oc'h d'ar maro, eme ar *Welsh Outlook*. Bep daou vloaz, dre ar bed holl e vez lazet eur yez hag eur vrôadelez bennak. D'ho tro breman ! »

Setu aman ar respont a ra d'ezo brogarourien galonek *Y Ddraig Goch* :

— P'eman eur yez bennak o vervel bep daou vloaz, eme unan, red eo d'ar c'hembraeg mervel. P'eman ar gembraegerien war nebeutaat, eme unan all, aner striva ken evit brôadelez Gembre. — En eneb eman tro hor spered ! Mar deo gwir e varv eur yez bep daou vloaz, red d'omp neuze diwall na c'hoarvezfe kemend-all gand ar c'hembraeg. Mar deo gwir, — ha gwir eo, — e nebeuta ar gembraegerien, neuze eo e tleomp kas da benn mennadou hor C'hevrenn Vrôadel : redia diski ar c'hembraeg er skol, ha rei da yez ar Vro al lec'h a enor er Renerez a surao d'ezi hec'h amzerda-zont.

Hon enebourien en em veul « dre ma sellont ouz an digouezioù », gouez d'ezo. Gaou rik ! Trei kein dirag an digouezioù eo a reont. En em leuskal da veza stlejet gand an digouezioù, brevet ganto evel m'eo malet en aod ar bili gand al lano. Ya ! sed doare bili, doare ar c'houadurioù izela ha disperedeka war an douar. N'eo ket hennez boaz an den, hent ar c'hrouadurioù skiantek ! Evidomp, e sel-

lomp ez eun ouz an digouezioù ; o barnomp ; nac'h o aotrouniez e reomp ! Ya, pa ziskouez d'eomp an digouezioù eman an droug oc'h en em astenn hag ar vad o kila, hon dlead, evel speredou poellek, eo trei tu d'an digouezioù... Ha setu aze mennad ar Gevrenn Vrôadel !

Pelloc'h e tispieg *Y Ddraig Goch* ar mennad-ze :

Hor mennad eo :

- 1° Sevenadurez keltiek da Gembre ;
- 2° Ar c'hembraeg da Yez-renerez e Gembre ;
- 3° Ar c'hembraeg da venveg an holl zeskadurez e Gembre, eus ar skol-vihan d'ar skol-veur.

Hor reolenn-labour eo :

Striva evit Gembre et Gembre hepken. Dre-ze e lakeimp anat ar Gwir he deus hor Bro da veva he buhez hec'h unan. Mennad *Y Blaid Genedlaethol* eo hor mennad-ni e *Breiz Atao* hag er *Yaouankiz-Vreiz*.

Hevelep reolenn-labour hon eus ivez, — hini Gruffydd hag ar *Sin-Fein* en Emzav Iwerzon, — *Striva er Vro evid ar Vro*. Fiziens ebet ken er bolitikerien-ze a red da Bariz, da gannaded *Vreiz*, gouez d'ezo, hag, e gwirionez, evit gwerza gwirioù *Breiz* d'o c'hevrennou a bolitikeriz estren.

O veza ma heuliomp an hevelep hent o tifenn an hevelep kaoz, hini hor Brôadelez keltiek, e vo a bouez d'eomp ober eur sell gwech ha gwech-all ouz strivavdou Kembreiz. Eman em menoz, pa dizin hen ober, kas da *Vreiz Atao* notennou evel ar re-man.

Diou eveziadenn, da gloza :

1° Ouz ar bras a lec'h rôet en Emzav Gembre d'ar c'hoariva. Ouz hen ober e heuliont skouer an Dcheked o deus kavet en o c'hoariva eun harp dispar d'o Yez ha d'o Spered-bro.

2° Ouz stad izel dizunvan hor Brezonneg e-kenver stad unvan, reiz hag uhel ar C'hembraeg. Rôet an holl dourn da *Walarn* a zo en em ouestlet da wellaat stad *Breiz* er feur-ze ! Lenn an *Aotrou Bimbochet*, diweza embanadur *Gwalarn*, ma kaver ennan, war eun dro, skouerioù evid ar Yez ha kentelioù evid ar Vro.

F. VALLÉE.

UNVANIEZ : :
YAOUANKIZ : :
VREIZ : : : : :



UNION DE LA JEUNESSE
NATIONALISTE BRETONNE

: YOUNG NATIONALIST :
: BRETONS LEAGUE : :

Nous ne sommes pas un parti, nous sommes une race. Nous ne sommes pas une façon d'être, nous sommes l'« être ».

La propagande

Communiqué du Secrétariat Général :

Conseils pour la Propagande privée méthodique.

Celle-ci doit d'abord s'exercer dans l'entourage immédiat du militant et dans les milieux où il a ses entrées, en particulier les associations d'anciens combattants, anciens élèves, les syndicats, etc...

Puis, de proche en proche, grâce à des collations d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser, s'étendre beaucoup plus loin.

Cette propagande ne doit connaître aucune trêve.

A) *Se procurer des adresses.* — Ne rien négliger dans ce but : profiter de toutes conversations. Demander aux personnes de connaissance si elles croient que certaines de leurs relations sont favorables à nos idées.

Recueillir également les adresses de Bretons habitant une autre région : les transmettre au Secrétaire Général, qui se chargera de les atteindre.

Cette recherche est toujours couronnée de succès : tout le monde aujourd'hui a dans son entourage des personnes faisant montre de sentiments bretons.

B) *La visite.* — Faire précéder sa visite, autant que possible, de l'envoi d'un imprimé de propagande choisi à dessein ; une mention manuscrite en marge du tract, ou une lettre annexe, annoncera la visite.

Suivant les cas, et suivant le tempérament des propagandistes, aller seul ou avec un autre camarade de l'U. Y. V. Entamer immédiatement le sujet.

Après la conversation, faire une invitation pour une réunion de la Section (si pas de Section, laisser un numéro de *Breiz Atao*

ou une brochure); annoncer une seconde visite pour reprendre l'imprimé prêté, et, si possible, recueillir l'abonnement à *Breiz Atao* ou une souscription.

Pendant les conversations, se méfier des malentendus. Pour éviter les discussions oiseuses, il est bon de se rendre compte rapidement des sentiments arrêtés de la personne visitée: si celle-ci est trop attachée aux vieux préjugés, abandonner l'espoir d'un succès rapide, se modérer, mais persister dans l'effort.

Eviter d'avoir affaire à la fois à plusieurs contradicteurs. Une discussion menée dans ces conditions ne donne jamais aucun résultat.

Il n'est pas besoin de dire que pour que ces visites aient des fruits, les propagandistes doivent être en état de bien faire connaître nos idées. Rien ne peut faire plus de tort au nationalisme breton que des explications le montrant sous un faux-jour. Donc travailler sa collection de *Breiz Atao* et ses brochures: « Le Nationalisme Breton », « L'Avenir Breton et l'Intérêt de la Bretagne », « La Paix par les Nationalismes », « La Langue Bretonne » et l'Histoire de Bretagne.

Après la visite. — Si la personne visitée accepte de venir à la réunion de Section à laquelle on l'invite, il est souvent prudent de lui proposer de venir la chercher à son domicile. Sans cela, on risque des déconvenues.

Ne pas négliger de revoir les personnes qu'on est allé voir; il faut souvent du temps pour que les idées communiquées fassent leur travail dans les esprits.

des lettres

D'une Quiberonaise, M^{me} N. de V. :

M'em es dégeméret hou lihér hag arlerh en devout chonjet erhat, chetu penaos é varnan er gourinéz-men.

Él lodenn vrasan ag er Vreiziz amen e zou troc'it doh er pèh e hel chervijein de greskat ou madeu. Breiz hag hê iéz nen dint nitra kén aveit. Mat é aveit en dud dihouiek hag er re goh.

Ul lodenn arall e zou Breiziz mat e gar ou bro, hé gizieu hag er iéz nen dè ket disprizet geté; tud a Fé, mar zou met stagel doh kevredigeheu katolik, nen dint ket aveit gouzanù mennoheu néué él hur ré.

Penaos gobèr? Hui e zou ér bazen ihuélan ag er skél geltiek hag ind e zou ér pazen izelan.

Ne laran nitra dehé ag hur mennoheu get eun'a spontein ou haranté doh Frans, rak ind e daol ur sel digaz erhoalh ar er hevredigeh « er Bleù-Brug » hag abalamour me ma keniget de Vreiz abèh béléan.

D'un officier, B. le G. :

« Breiz Atao » m'intéresse au plus haut point. J'aime profondément son esprit et c'est quelquefois avec impatience que j'attends sa parution. Il est nécessaire de s'instruire pour défendre l'idée. La lecture de B. A. est le meilleur enseignement. C'est à nous autres de semer le grain, dussions-nous ne pas le voir se lever. Nos enfants ou petits-enfants (qu'importe!) auront cette joie. Pez a zo dleet a vezo. Envoyez-moi la brochure de F. Debauvais: « l'Intérêt breton et l'Avenir de la Bretagne ». Ci-joint 3 francs en timbres-poste.

D'un commerçant en Indo-Chine, Yves C. :

Et, avant de faire de la politique, ne vaudrait-il pas mieux faire de la morale ou, plutôt, du « moral »? Le plus grand défaut des Bretons, c'est le manque d'orgueil de race, c'est de ne pas croire que le fait d'être Breton décerne une sorte de noblesse. Ne crois-tu pas que la biographie d'un personnage breton marquant, paraissant dans chaque numéro, ne serait pas une bonne chose?

(Entendu, nous acceptons toute collaboration dans ce sens.)

Je ne sais pourquoi je me suis de plus en plus converti au mouvement depuis que je suis à l'étranger, bien que Paris soit, au fond, plus l'étranger que Londres ou Saïgon. C'est, en partie, par dégoût des Français et de leur mesquinerie et de cette vision étroite de la vie qui est, je crois, la caractéristique la plus évidente du clair génie latin...

Quant à ce que tu me dis de l'intérêt que vous prenez aux mouvements autonomistes alsacien, corse, provençal, j'avoue que, maintenant que je suis devenu assez intransigeant, je me demande si ce n'est pas faire fausse route, et si la vraie voie

n'est pas plutôt dans l'union avec le front celtique anglo-saxon, les seuls qui aient un lien avec nous et qui le reconnaissent, en général, volontiers.

(Où nous mènerait ce front celtico-anglo-saxon (?), ailleurs que dans le domaine culturel? — Prière à Yves C... de développer sa pensée.)

SOUSCRIPTION (3^e liste).

Souscriptions omises dans le dernier numéro :

Paul Guieysse 100 »
M^{lle} Denise Guieysse 50 »

Souscriptions parvenues avant le 25 mai :

R. Tassel, Paris 50 »
Anonyme 30 »
M^{lle} Madelen Rosec, Paris.
Évit buhez Breiz Atao hag U. Y. V. 10 »
Des Desert (2^e versement) 20 »
Guezennec, Kemper 30 »
Cefflot, Rennes 10 »
M^{lle} Francine Rosec, Saint-Marc 5 »
Eus Martolod eus Bro Roazon 5 »
Sicot, Rouen 10 »
Abbé Beauregard, Saint-Malo 50 »
Denoel, Genoh a greiz me halon 10 »
Le Gars, Rosporden 10 »
M. P. Un groupe d'élèves de Morlaix 10 »
Tourmen, Montroulez 5 »
Olier Chevilotte, président de la Section de Léon du Bleun-Brug 25 »
Mathaliz 15 »
C^t Marquer 50 »
Chouannez 25 »
Karevro, Landreder 20 »
Choisnet, Amiens 100 »
Arot, Paris 20 »
M^{lle} Lagathu, Paris 25 »
Leonik Le Boucher, Villeneuve-le-Roi 20 »
Solu, Poutreo 10 »
S. Ar Breizad, Argol 10 »
Un étudiant, Angers 10 »
Noel Kernejo, London 5 »
M^{lle} Marot, Douarnenez 200 »
Job Loyant, Nantes 90 »
M^{lle} Anne Tudal, Morlaix 12 »
Anonyme 50 »
G. Monot, Pont-l'Abbé 30 »
Rivoalen 20 »
Manac'h, Scaër 5 »
Mme Jeanne du Guerny, Rennes 50 »
Herjean, St-Pierre-Quilbignon 5 »

« Cette très modique somme n'en n'est pas moins donnée de bon cœur. »

TOTAL de la 3^e liste 1382 »

TOTAL des listes précédentes .. 1650 50

TOTAL à ce jour 3032 50

Piou a nac'ho kas e skod ?

WAR-ZAO - Ugent Réal - 5 fr.

Il n'est personne qui ne puisse envoyer cette modique somme à L. DERRIEN, Route de Cal-lac, Guingamp.

Il s'agit de soutenir le premier effort fait pour mettre le Nationalisme breton à la portée du peuple.

Pendant un an vous recevrez War Zao toutes les quinzaines.

Le Gérant : E. BOURRIN.

VEEDOL



L'HUILE QU'IL FAUT
POUR VOTRE AUTO

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES HUILES MINÉRA-
LES, 31, rue de Miromesnil,
P A R I S — 8^e

Agent pour la Bretagne :
M. JALODIN, 10, quai
de Turenne — NANTES

EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
CONFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie

RENNES

RENNES

REPAS AVEC CIDRE : **7 fr.**

POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 925

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*

RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS

& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES "PERFECTA"

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 225

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'es-compte, au comptant, à MM. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « SALF »
Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Güened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieü aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97

R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Miamers

GOUHERE
1927

JUILLET 1927
N° 7 (103)



LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE DU
NATIONALISME BRETON ET DU
FEDERALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U.Y.V.

1^F
50

« Un jour viendra où l'on verra toutes les nations
asservies relever la tête et faire trembler d'épouvante
leurs oppresseurs.

Henrik SIENKIEWICZ

BRETONS qui vous devez de visiter TRÉGUIER
la ville sainte du Treoer

DESCENDEZ AU

Central-Hotel

(Près la Cathédrale)

R. C. Lannion 2.976

Téléphone 49

Maison recommandée par le Touring-Club de France

CUISINE SOIGNEE — CHAMBRES CONFORTABLES
EAU COURANTE — GARAGE



LA BICYCLETTE
"ROOLD"

EST LA REINE
DES PETITES REINES



T.S.F. H. VAUGHAN
TRÉGUIER
(C-d-N)

Installation complète :
Appareil à 4 lampes, en
coffret — Lampes — Haut-
parleur — Alimentation
(accu + piles) — Antenne
Prise de terre.

Frs 1600

y compris le montage du Poste

AUDITION NETTE AVANT AUCUN PAIEMENT

GWALARN

Niverenn 9 - Trede Bloavez

Nevez-Amzer 1927

Taolenn :

« GWALARN » E BREIZ.

EUN DEN A NETRA, pezh-c'hoari gant Roparz HEMON.

KONDLE AR FLAMM, kontadenn gant ABEZEN.

ANHUN, gant Roparz HEMON.

ENVORENNOU-BEAJ E KEMBRE, gant F. VALLÉE.

MATH MAB MATHONWY, trôet diwar ar c'hembraeg gant
ABEZEN.

MARC'HADOUR VENEZIA (pevarc kevrenn), lakaet e bre-
zoneg diwar Shakespeare gant J.-L. EMILY.

PROMETHEUS EREET, trôet diwar Aeschylus gant Y.
DREZEN.

PROMETHEUS DIEREET, trôet diwar saozneg Shelley gant
R. HEMON.

Levriou Nevez.

Buhez ha Lonnegez.

Priz an niverenn (stummi nevez : 14 x 20, — 90 pajenn) :
5 lur. — Priz ar c'houmanant-bloaz : 20 lur. — « Gwa-
larn », Boîte Postale 75, Brest. — C. C. 96-38 Rennes.

LES MEUBLES CELTIQUES

reçus à l'Exposition Internationale

des ARTS DECORATIFS, PARIS 1926

Jacques PHILIPPE

Sculpteur-Décorateur

RENNES, 22, Rue Hoche, 22, RENNES

Exécution de Copies d'Anciens

Téléph. n° 4

Recommandé du
T.C.F. - A.C.F. - U.N.A.

Touring Hôtel

du
Lion d'Or

LE FAOUET
Morbihan

G. PHILIPPE, PROPRIÉTAIRE

L'Armée des Mères

Le spectacle du recul de la langue bretonne n'a rien d'apitoyant. Il est hautement dramatique, dramatique dans sa logique implacable.

On a dit que c'était l'école, la presse, la caserne, l'administration qui tuaient le breton.

Oui, autrefois.

Aujourd'hui, c'est la mère. C'est la Maman qui tue le breton sur les lèvres de son enfant.

En s'efforçant de ne lui parler que français et d'éloigner de ses oreilles les conversations bretonnes, elle en fait pour toujours un étranger au génie de la langue bretonne et à son harmonie. Combien parmi ceux qui ont été élevés en français, savent penser en breton quand ils sont des hommes ?

Une armée de mères anti-bretonnes, avec des cadres constitués, son fanatisme, ses secteurs, s'est levée en Bretagne et elle est entrée en guerre. Les bourgs sont à elles. Demain, elle occupera les fermes. Après demain, partout elle aura vaincu...

L'armée des mères anti-bretonnes ricannerait d'aise: il n'y aura plus de breton.

Le spectacle de la mère qui s'attaque à l'enfant, à son enfant pour tuer l'âme du peuple auquel cet enfant et elle-même appartiennent par destination naturelle et divine, à quelque chose d'atroce. On se sent pris de haine pour ces mères homicides.

Et pourtant c'est à tort. Elles ne sont pas responsables.

Elles sont la masse, elles sont le peuple, elles obéissent à leur nature en se pliant aux nécessités.

Toutes, étant jeunes filles et enfants, ont souffert profondément d'ignorer ou de savoir mal le français. Par amour pour leurs petits, elles veulent leur épargner les humiliations et les torts qu'elles ont subis du fait de leur être bretonnant.

« Comme ça, mes enfants ils ne seront pas aussi bêtes comme moi. Et ils sauront bien se débrouiller 'vat. »

Et alors, ceux que la foule respecte se lèvent et disent, en français: « Cela est mal de délaisser le breton, il faut conserver la langue de nos pères. Nous sommes Français, mais Bretons aussi. »

Les gens riches ont de drôles d'idées. Le peuple sait cela. N'ont-ils pas les moyens de se payer des fantaisies ? des petits chiens, des appareils de T. S. F., des grammaires bretonnes ? Peu importe ce qu'ils racontent: ils ont bien mangé à midi. Et ils ont bien mangé, et ils sont bien vêtus, parce qu'ils savent si bien le français. Alors, c'est pourquoi « je cause que français à la mésèn ».

Les gens que la foule respecte n'ont qu'une chose à faire: donner l'exemple. Parler breton entre eux, et le parler exclusivement à leurs enfants.

Non ? — Mais dans quelle planète vivez-vous ? Redescendez ici-bas, braves gens.

Le français pour les riches, le breton pour les pauvres ? Mais ça ne tient plus ce truc là. C'est de l'histoire du moyen âge. Tous Français, ou tous Bretons, vous ne ferez pas comprendre autre chose à sa majesté peuple.

Ma blanchisseuse est caporal dans l'armée des mères qui tuent le breton. Ma blanchisseuse ne parle proprement que le breton, mais se garde bien d'en distacher le moindre mot à ses quatre enfants qui seront « des vrais Parisiens ».

Ah, que c'est beau les raisonnements de sentiments !

« Le chien aboie, lui ai-je dit, le chat miaule, le cheval hennit, le Français parle français, le Breton parle breton. »

« Mais non, m'a-t-elle répondu, il y a le cochon qui parle breton... »

Puis, pour qu'il n'y ait de ma part aucune erreur d'interprétation :

« On a trop de misères quand on ne sait pas le français. »

Bretons, je vous le dis: les mères anti-bretonnes vous crèvent le cœur et à moi aussi. Mais elles ont raison. Ce n'est pas à elles à faire de la politique. Elles prennent l'Etat et la Société comme ils sont. Elles ne connaissent qu'une loi: l'amour de leurs petits.

Mais nous, donnons-leur un Etat breton où le breton sera obligatoire et le français exclu au maximum, une société où la classe enviée sera revenue au breton, et vous verrez le miracle s'accomplir: une armée de mères anti-françaises se lever sur la terre de Bretagne.

Attendrissant ? — Non: phénomène naturel.

J. LA BENELAIS.

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE DU NATIONALISME BRETON ET DU
FÉDÉRALISME INTERNATIONAL
DASTUMADENN VIZIEK U. Y. V

PAN CELTIA

ORGANE DES RELATIONS INTERCELTIQUES

DIRECTEURS: MORVAN MARCHAL, OLIER MORDREL

ADMINISTRATEUR: FRANSEZ DEBAUVAIS

REDACTION & ADMINISTRATION: BOÎTE POSTALE N° 8

— GUINGAMP, TREGOR. — BRETAGNE (BRITTANY)

CHEQUES POSTAUX: C. C. 25-29 — RENNES

ABONNEMENTS

BRETAGNE ET FRANCE: 15 Fr. — AUTRES PAYS: 20 Fr. —

ETUDIANTS ET SOLDATS (et sur demande): 10 Fr. —

Service gratuit aux Membres de l'U. Y. V. — Les abonnements partent du 1^{er} du mois de la réception et sont payables d'avance.

REABONNEMENTS

Avec les deux derniers numéros de la Revue, l'abonné reçoit un avertissement accompagné d'une formule de mandat-chèque qu'il est prié de déposer à la poste ou de refuser. — Tout abonnement non refusé à son échéance est considéré comme étant renouvelé. Le montant, augmenté de 2 fr. pour frais, est touché à domicile par traite le 30 du mois courant.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Doivent être accompagnés de 1 fr. en timbres-poste. — Rappeler l'ancienne adresse.

PUBLICITE

Tarif envoyé sur demande. L'insertion d'une annonce peut être refusée. Agents de publicité sont acceptés.

SOMMAIRE

EDITORIAL. — *L'Armée des Mères*, par J. LA BENELAIS.

Le Congrès de Rosporden, p. 816.

Témoignage, par M. GROUT, p. 817.

Propos Agricoles, par KERNAVALET, p. 818.

Les devis du Gars Pelo, p. 819.

Au dîner de Breiz Atao, p. 820.

Des lettres, p. 823.

Le peuple Norvégien, p. 824.

CHRONIQUE D'U. Y. V., p. 825.

Souscription, p. 826.

FAITES TOUS VOS ENVOIS D'ARGENT PAR
LES CHEQUES POSTAUX: C. C. 25-25; RENNES

“ AUX VIEUX LIVRES ”

Librairie Celto-Bretonne

Maurice LE DAULT - 2, rue Kergariou - QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES: Livres et Gravures

ACHAT

de bibliothèques et de lots de livres et gravures

Nous nous rendons sur place à nos frais pour examiner
les bibliothèques que l'on voudra bien nous signaler.

Le Congrès de Rosporden

10 - 11 septembre 1927

Depuis 1919, première année d'existence de l'Union de la Jeunesse Nationaliste bretonne, nos amis n'ont cessé de réclamer un Congrès. Nous étions de leur avis ; tous les mouvements éprouvent le besoin de se recueillir et de se regrouper une fois de temps en temps, et le vieux principe du Congrès annuel auquel adhèrent la plupart des sociétés, répond à un besoin réel. Nous n'avions donc contre un Congrès du Parti nationaliste ou autonomiste breton que nous constituons, aucune objection de fond. Mais, pour des raisons d'organisation et d'opportunité, nous préférons attendre.

Nous avons cru le moment venu cette année de répondre au vœu général en accordant à nos amis cette satisfaction qu'ils attendent depuis si longtemps, de se réunir tous ensemble pour proclamer l'existence et la vitalité de la nationalité bretonne et pour travailler avec efficacité à son salut.

Le Congrès de « Breiz Atao » aura lieu les 10 et 11 septembre, en Cornouaille, dans un lieu choisi pour les commodités d'accès et de réception, à Rosporden.

CARACTERE DU CONGRES.

Notre Congrès ne sera pas un prétexte à fêtes ni à réjouissances publiques. S'il comportera des banquets, c'est parce que nous avons tous l'habitude de prendre deux repas par jour et que, en l'occurrence, nous préférons les prendre ensemble qu'isolément. La raison d'être de notre Congrès sera le travail et la propagande.

1° Travail.

Au bout de huit ans d'efforts de toute nature et d'activité incessante, *Breiz Atao* éprouve l'impérieux besoin de dresser son bilan. Nous dirons à Rosporden par le menu ce que nous avons fait depuis 1919, pourquoi et comment nous l'avons fait. Nous dirons combien d'argent nous avons encaissé et à quoi nous l'avons dépensé. Nous dirons quels ont été nos espoirs et nos visées, nos désillusions et nos échecs, et aussi nos succès, les magnifiques résultats obtenus, dont le moindre ne sera pas le Congrès lui-même.

Enfin, nous étudierons, avec la collaboration de tous nos camarades, quelle doit être la politique de *Breiz Atao* dans l'avenir. Nous arrêterons une organisation nouvelle sous le nom de *Parti Autonomiste Breton*, doté d'une presse : *Breiz Atao*, journal bi-mensuel, dont le premier numéro spécimen sera présenté. Nous fixerons un programme d'action et un programme de revendications précises qui servira de thème à notre propagande populaire.

Avec nos camarades, nous ferons la lumière sur les points obscurs ou litigieux ; nous jeterons les bases de l'ère nouvelle que Rosporden ouvrira pour *Breiz Atao*, celle de la réalisation de nos vieux projets d'action méthodique et populaire.

2° Propagande.

Il ne serait pas conforme à nos traditions que les « Breiz Atao » se réunissent quelque part sans qu'ils aillent au peuple. Dans la mesure du possible, chacune des diverses manifestations que contiendra notre programme aura une portée publique. Nous entendons que notre Congrès soit, en plus d'une réunion intime de travail, un grand coup de propagande. Nous profiterons de notre présence à Rosporden pour parler au peuple breton, lui rappeler son indépendance et sa prospérité passée, lui indiquer sa décadence imméritée et lui proposer de reprendre la direction de ses propres affaires.

Rosporden montrera aussi quel place nous accordons parmi nous, au cœur d'un mouvement authentiquement politique et authentiquement culturel, à la langue nationale.

Ce ne sera pas la moindre des surprises du public.

3° Méthode de Travail.

Ainsi que l'indique l'esquisse de notre programme, qu'on verra plus loin, nous n'aurons qu'une journée, celle du samedi, pour vider toutes les questions d'organisation du parti. C'est dire qu'il faudra aller vite et que toute perte de temps résultant de discussions mal ordonnées serait fatale à notre horaire. Nous devons, là encore, faire preuve de méthode et de discipline. Notre plus cher désir est que les avis de chacun puissent librement s'exprimer, mais cela ne veut pas dire que nous serions ravis de voir notre Congrès donner le spectacle du Palais-Bourbon. Nous prions donc nos amis de bien vouloir nous envoyer, sous forme de communication écrite, et avant le 25 août, dernière limite, toute question qu'ils auraient l'intention de poser au Congrès, toute suggestion ou proposition qu'ils auraient l'intention de soumettre. Chacune de ces communications sera classée, étudiée avec soin, et il sera répondu à toutes dans un ordre logique. Le Comité Directeur se réservera le droit de refuser la parole à un interpellateur qui ne se sera pas conformé aux sus-dites prescriptions. De cette façon, nous éviterons les discussions creuses et ferons du travail pratique.

4° Nos invités.

De nombreux invités, Bretons, Celtes insulaires, Alsaciens, Flamands, et Français même, assisteront à notre Congrès. Pour ceux-là surtout, ainsi que pour le public nouveau-venu au nationalisme breton, qui ne prendront pas à la partie travail de notre Congrès le même intérêt que nous, nous avons songé à organiser pour le dimanche une matinée artistique et théâtrale, — exclusivement celtique bien entendu, — et une excursion pour le lundi.

Nous avons cru pouvoir conserver l'excursion mais avons renoncé, en fin de compte, à la matinée pour ne pas que la réalisation pratique et l'intérêt même de la chose nous distraient de notre tâche essentielle : le travail. Nous avons adopté, en dernier lieu, pour l'après-midi du dimanche une formule mixte, d'un genre nouveau dont on appréciera l'originalité.

Dans les années à venir, si la crise financière que subit la Bretagne par suite de son incorporation dans l'état français, s'est calmée, nous pourrions prolonger notre Congrès d'un jour ou deux et donner une part plus grande à l'aspect « Gwalarn » de notre activité.

LES ADHESIONS AU CONGRES.

Le numéro d'août de *Breiz Atao* donnera le programme définitif du Congrès. En attendant, nos amis ont cependant assez d'éléments en main pour juger de l'intérêt de leur présence à Rosporden tant pour eux que pour le mouvement. Ils peuvent, dès à présent, nous envoyer leur adhésion de principe. Nous avons, du reste, besoin de savoir sur combien de personnes nous devons compter, afin d'organiser le logement et la nourriture sur place et dans les environs immédiats si, comme il est presque certain, les hôtels de Rosporden ne suffisent pas (1).

L'adhésion devra comporter les indications suivantes :

- 1° Jour et heure de l'arrivée à Rosporden ;
- 2° Jour et heure du départ (dans le cas où il aurait lieu avant le lundi soir) ;
- 3° Mentionner si le Congressiste se dirige sur Morlaix après le Congrès de *Breiz Atao*.

Les adhésions devront parvenir à

M. LE PRESIDENT D'U. Y. V.

Boîte Postale N° 8 — GUINGAMP

avant le 15 août, afin que nous ayons le temps de calculer le prix du logement et des repas, pour être publié dans notre numéro d'août.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

NOTA. — Ceux de nos camarades que ne pourraient pas se déplacer pour une raison indépendante de leur volonté, sont priés de nous en faire la confiance. Nous pourrions peut-être les aider à venir à bout de leurs difficultés.

Esquisse du Programme

CONGRÈS DE ROSPORDEN

Samedi 10 Septembre. — *Matin* : Réunion au Cinéma de Bretagne, strictement réservée aux membres actifs et honoraires d'U. Y. V. — Compte rendu par le Comité Directeur de l'action de *Breiz Atao* et d'U. Y. V. depuis leur fondation. — Réponse aux questions posées.

Après-Midi : Reprise de la réunion du matin ; accès du public autorisé. — Exposé d'un programme d'organisation et d'action par le C. D. — Examen des suggestions déposées au bureau. — Elections complémentaires au C. D. — Révision des statuts du mouvement.

19 h. : Dîner en commun des membres d'U. Y. V. — Discours du Président.

21 h. : Réunion publique et contradictoire au Cinéma de Bretagne. Principaux orateurs : Abeozen, Pierre Le Coz, Maurice Duhamel, Morvan Marchal, Olier Mordrel.

Dimanche 11 Septembre. — 9 h. : Messe pour les membres catholiques d'U. Y. V. et Service protestant pour nos invités et nos membres appartenant au culte réformé, en mémoire de nos héros nationaux et des 250.000 Bretons victimes de la guerre. — Sermon et prêche en breton.

10 h. : Dépôt d'une couronne au monument aux morts de la guerre. Minute de silence.

10 h. 30 : Réception officielle des délégations étrangères. — Chuféré d'honneur. — Prise de photographies.

12 h. : Banquet Public. Toasts.

15 h. : Meeting populaire. — Discours, gwerzes dialoguées, chants bretons inédits. — Présentation des drapeaux breton et alliés, hymnes nationaux.

20 h. : Banquet de clôture du Congrès.

Lundi 12 Septembre. — *Matin* : départ en cars pour Douarnenez. — Visite du port. — Collation et embarquement pour une excursion à Morgat. — Dîner-cotriade à bord. — Rentrée le soir à Kemper.

VENEZ NOMBREUX AU CONGRÈS DE B.A.

Les Lecteurs Bretons de cette Revue Bretonne

confieront de préférence leurs
imprimés de tous genres

AUX

IMPRIMERIES RÉUNIES DE DINARD

qui éditent aussi dans leur collection

" A L'ENSEIGNE DE L'HERMINE "

Les Ouvrages des Auteurs Bretons

Bureaux : DINARD, 36, rue du Casino

Téléph. 1-73 Dinard — 1 C. C. Rennes 740

(1) Les premières adhésions reçues prendront rang pour le logement à Rosporden. Les dernières n'y seront logées que s'il reste de la place.

TÉMOIGNAGE

A mon jeune ami K...

A tous les passants qui veulent comprendre.

Je n'aime pas écrire pour le public. C'est une tâche difficile, et vaine, le plus souvent. Mais, tourmenté par un jeune ami, je me suis décidé. Il y a des ferveurs qui sont contagieuses. Et mon jeune ami brûle d'une belle flamme...

J'avoue, d'abord, ma parfaite ignorance de la langue bretonne. J'ajoute que je n'habite la Bretagne que depuis six mois. Ces deux raisons suffiraient à m'imposer le silence. Mais j'ai promis. Et puis, après tout, n'ai-je pas quelque chose à dire ?

Je me propose de faire, ici, une réparation : d'avouer — bien humblement — quelles étaient mes pensées sur la Bretagne au temps où j'habitais cette Haute-Normandie qui est devenue — hélas ! — la banlieue de Paris. Puis, de dire quel me paraît être, aujourd'hui, le vrai visage de la Bretagne. Enfin, je me permettrai de rêver aux destinées de votre pays. Cela est bien de mon âge. Dans votre monde, l'action n'est-elle pas encore — et heureusement — « la sœur du rêve » ?

**

On ne parle jamais tant d'une chose que lorsqu'on l'ignore. L'éloquence témoigne d'une certaine naïveté. J'étais grandement naïf. Monsieur de Chateaubriand y était bien pour quelque chose. Et aussi Monsieur Renan qui embaumait si délicatement votre Bretagne : « Et quand la Bretagne ne sera plus, la France sera... » Je m'habituais, doucement, à votre mort. J'estimais que, dans cette attitude d'agonisant, il y avait bien de la beauté et je réservais mon pèlerinage en Bretagne pour les dernières années de mon existence. A ce moment-là, pensais-je, je serai « accordé » à ce pays.

J'entendis bien parler du « mouvement breton ». On disait : « Quelques exaltés... » et on souriait. Je souriais aussi, songeant que les hommes sont très vains de vouloir retenir des édifices qui s'écroulent. On sourit, aujourd'hui encore, de ces idées. Il y a des gens qui ne veulent pas voir. Ces gens sont, quelquefois, Bretons.

J'avais aussi des idées très nettes sur la tristesse de votre pays. Je pensais, qu'en effet, il ne sied pas à un peuple sérieux, qui est aux portes de la mort, de rire et de bavarder.

Je vous aimais, et j'avais un peu pitié de vous.

En somme, pour préciser toutes ces opinions, j'avais en moi, comme tant d'autres, quand je pensais à la Bretagne, l'image d'une bonne vieille, accroupie près de son foyer, remuant des cendres, et se consolant des jours disparus, par des chansons.

Je souhaitais à la vieille de longs jours encore.

Car elle chantait bien.

**

Elle chantait si bien que je me suis approché. — Un peu avant le temps que je m'étais fixé. — Ma curiosité est grande et elle bouleverse tous mes projets.

J'ai été déçu et un peu contrarié. Il est difficile de renoncer aux idées qui sont confortables. Les miennes l'étaient. Elles m'évitaient la peine de penser. Ce qui est délicieux. Or, votre gaieté me scandalisa, et, aussi, votre jeunesse. J'étais trop jeune — c'est-à-dire trop souple — pour me condamner à ne pas voir. Je m'approchai donc. Sans bruit, parce qu'il faut vous surprendre pour vous bien connaître. Et je vis que vous ne faisiez que commencer à vivre. Un être qui naît et se développe, c'est toute la beauté du monde. Je demeurai. Simplement pour voir. Et il m'apparut bientôt qu'il fallait chasser de mon esprit l'image de la Bretagne « vieille accroupie et remuant des cendres ». A sa place, la Bretagne — votre Bretagne — virile, au front dur, se levait et voulait vivre.

Quelle poésie dans cet éveil !

Les vieillards se lamentaient et se lamentent encore : « Pourquoi ne pas mourir ensemble ! Est-il possible qu'elle nous survive ? » Ils disaient cela avec des cris déchirants, ne pouvant consentir à la nécessaire ingratitude de l'œuvre — qui se gonfle de toute jeunesse et ne demande plus rien aux

morts. Il y en eut qui furent assez fous pour prophétiser. Ils allaient sur les places publiques, dans les carrefours ; et ils disaient : « Qu'il soit anathème, celui qui prétend que la Bretagne n'est pas morte ! » A voir ces bardes inspirés, les passants s'arrêtaient, et les vieilles Anglaises — dont l'âme fut toujours sentimentale — jetaient deux sous dans l'escarcelle du pauvre diable, en remerciant les dieux de les avoir fait assister à un si bel enterrement.

Et la jeune Bretagne naissait ou, plutôt, la vieille s'obstinait à vivre, avec des hésitations charmantes. Le miracle continue.

J'ai noté, au cours de ce développement, quelques-unes de mes impressions. Qu'on me permette de les transcrire ici.

*
**

« 30 avril 1927. — Je me convains, de plus en plus, qu'il n'y a qu'en Bretagne qu'on puisse trouver certaines âmes. Certaines « âmes ». Je voudrais que ce mot ne servit à désigner que ces flammes qui brûlent pour quelque bel objet, et sans grande espérance...

Ce jeune homme, qui se donne si simplement, si totalement à son pays; cet ami, embrasé de la même foi; cet enfant qui brûle déjà et parle comme un apôtre... quelle merveilleuse réserve d'idéalisme il y a dans cette race ! Quel exemple, si nous voulons nous sauver sans attendre l'Asie !

Il arrivera peut-être un jour où l'on dira : l'Europe s'est morte de n'avoir pas connu la civilisation celtique et de l'avoir considérée comme barbare.

Mais ce serait une grande folie, n'est-ce pas, que de prétendre que notre salut est dans la Bretagne et que cette poignée d'hommes qui meurent est la seule richesse de l'Occident ? »

*
**

« 7 mai 1927. — Il y a ce fait que la Bretagne se décompose et se meurt, peu à peu ; que les plus humbles rougissent de leur civilisation. Mais il y a cet autre fait : la foi. Une foi qui va contre ceux-là même qui prétendent soutenir la Bretagne et bavardent comme de grands enfants, et se gargarisent de discours, et s'enivrent de toasts et s'appesantissent de festins; une foi qui prétend au miracle et qui forcera le monde...

Il y a des gens qui comptent 1.200.000 Celtisants en face de 40 millions de Francisants.

Et d'autres, d'esprit moins géométrique, et qui pensent à la qualité des âmes et, parfois, regrettent de n'être pas Bretons. »

*
**

« 24 juin 1927, fête de la Saint-Jean. — Etrange peuple. Alors que la plupart des races ont oublié, comment a-t-il pu garder en lui, inconscient, ce souvenir des premiers âges : l'adoration du feu ? Il y a des peuples qui, par un abus de l'intelligence, ont perdu contact avec le divin. Celui-ci a gardé la jeunesse des premiers jours. Il communique encore avec le ciel et le mystère. Et, s'il ne possède pas de grand poète, c'est que la poésie existe en chacun des êtres qui le composent.

Etrange peuple qui fait que tout — absolument tout — n'est pas mort dans le vieil occident. Nous touchons encore au ciel par un coin de terre. Que ce soit notre sauvegarde ! »

Je compte les feuillets que je viens d'écrire. Ils sont nombreux. Je ne rêverai pas sur la Bretagne. Au surplus, ne l'ai-je pas déjà fait ?

Ma tâche est accomplie. Mon témoignage est déposé. Mon jeune ami sera content.

Plougouven, ce 26 juin 1927.

M. GROUT.

PROPOS AGRICOLES

L'agriculture est la principale source de richesse de la Bretagne. Le développement économique de la Bretagne consiste donc surtout, au moins tant que nous n'aurons pas créé d'industries nouvelles, dans son développement agricole. Aujourd'hui, ce développement rencontre encore beaucoup trop d'obstacles. S'efforcer de les réduire pour rendre plus aisé le rendement de nos cultures, c'est faire du nationalisme breton et du bon.

Trop souvent, nos fermiers ne disposent pas des commodités matérielles pour aller de l'avant. L'obstacle est le propriétaire. Nous devons convaincre celui-ci que l'intérêt de la Bretagne se confond avec le sien. Il encouragerait son fermier à exécuter les travaux que réclame le perfectionnement de la ferme, moyennant quelques avantages, comme par exemple une prolongation du bail (on les fait en général trop courts), — une indemnité en cas de départ correspondant à la plus-value apportée à la ferme par les travaux exécutés par le locataire (cela se fait en Angleterre), — une modification de la maison d'habitation, des remises, écuries, étables, en général insuffisantes.

Mais si toutes nos fermes étaient bien équipées et nos fermiers sûrs du lendemain, il resterait encore à briser les obstacles qui empêchent la large introduction chez nous des procédés modernes de culture.

La plus grande partie du sol breton affecte la forme d'un plateau de faible relief, coupé par des rivières encaissées. D'une fissure du sol à l'autre, il serait possible de supprimer une bonne partie des fossés, dans la direction nord-sud par exemple, quitte à conserver ceux qui s'élèvent parallèlement à cette direction. On obtiendrait ainsi de longs couloirs de culture, où machines et voitures passeraient sans difficulté de la route dans un champ, d'un champ dans l'autre et ainsi de suite. Les propriétaires et fermiers se partageant les champs situés dans chaque couloir auraient toute facilité pour constituer une sorte de société d'exploitation possédant ses machines, qui labourerait, mettrait les engrais, sèmerait et récolterait en une seule opération. La récolte serait partagée au prorata des surfaces posédées par chacun, en tenant compte, suivant les cas, des différences de rendement de chaque parcelle. Quelle économie de temps et de main-d'œuvre, sans compter l'augmentation du rendement grâce à l'utilisation des engrais chimiques !

L'agriculture bretonne aurait encore intérêt, pour augmenter le rendement de la terre, à envisager une spécialisation des cultures de plus en plus rigoureuse, tendant à cultiver surtout les produits dont le rendement à l'hectare est le maximum pécuniairement ou dont la venue en Bretagne est particulièrement favorisée, tels les produits maraîchers destinés à l'exportation, en dépit des décrets de la France (que nous devons combattre), le blé pour la consommation nationale; le lin, vieille industrie nationale, pour les usines à créer sur notre territoire; enfin la pomme de terre et les betteraves (sans perdre de vue la vigne).

Il faut reléguer les cultures pauvres, avoine, sarrasin, seigle, dans les parties rocheuses de nos montagnes, et là où seule la lande pourrait pousser, faire croître des pins.

L'exploitation intensive et irrationnelle de nos forêts, que l'on coupe sans procéder à des réensemencements, fera un jour de la Bretagne un pays rocailleux et désolé où les rivières déborderont aux moindres pluies. Les pentes des montagnes ne retiendront plus la terre qui s'en ira combler le lit des rivières. C'est encore un pays tout en lande en perspective. Semons le pin, plantons le châtaignier. Un champ de pin rapporte, au bout de trente ans, la valeur de trente champs de blé, et cela sans travail, sans engrais, dans un sol ingrat, rocailleux, impropre à toute culture.

Faisons de notre pays un pays riche. Nous n'aurons que plus de force pour en faire un pays libre. C'est ainsi qu'il faut être nationaliste.

Notre idée de convertir toutes nos landes, soit en cultures maigres, soit en bois de pins, rencontre l'hostilité de beaucoup d'agriculteurs. Ils croient la lande indispensable pour servir de nourriture, puis de litière au bétail, enfin de bois de chauffage. C'est là faire preuve de paresse. La paille de blé et la paille d'avoine aussi font d'excellentes litières et d'excellents fumiers, même en certains cas d'aliments pour les bêtes. Quant au bois de chauffage, il n'en

Ameublement - Décoration

MARION

4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo
RENNES Tél. 5-45

MEUBLES — TAPIS — TENTURES

manquerait pas sur les talus, même en admettant qu'on ait détruit la moitié de ceux-ci, et le réensemencement des forêts est la vraie méthode à suivre. Pour avoir une paille abondante et pouvoir changer les litières des animaux, comme il se doit, chaque jour, il suffit d'user de l'engrais. C'est ici que l'association joue encore un rôle par la création de syndicats et de coopératives chargées d'achats en gros à des prix bas et d'une répartition entre les agriculteurs syndiqués, à des prix avantageux. Mais il ne faut pas acheter ces engrais n'importe où et c'est dans le choix des fournisseurs que peut s'exercer l'esprit nationaliste breton qui doit nous animer tous, en particulier les syndicats qui sont les gros clients.

Il existe en Bretagne des usines de fabrication d'engrais à base de phosphates naturels finement pulvérisés (l'assimilation est proportionnelle à la finesse de mouture) et de potasse d'Alsace ou sylvinite dont les proportions judicieuses forment un engrais légèrement basique, possédant les principes fertilisants nécessaires, bien venu dans des terres rendues arides par l'emploi unique du superphosphate. Entre autres, la Société des Engrais chimiques de Bretagne, à Lorient, dont la direction s'inspire du nationalisme breton le plus pur, a installé, au nord d'Hennebont, sur le Blavet, une usine puissante donnant des phosphates naturels, pulvérisés à raison de 98 % au tamis 100, ayant des teneurs en acide phosphorique variant de 26 à 28 % en poids.

Nous n'ignorons pas combien les relations commerciales sont difficiles en Bretagne, surtout du Nord au Sud. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'absence totale de nationalisme breton, et qui pis est, de sens commercial, dont ont fait preuve les députés bretons, les conseillers généraux et les conseillers municipaux bretons dans la construction des lignes à voie étroite dont on nous a inondés.

Chacun se rend compte aujourd'hui du rôle néfaste qu'elles jouent. Non seulement elles n'ont aucun trafic à cause des difficultés de transbordement aux gares de voie normale, mais les huit ou dix réseaux qui se partagent notre malheureux pays n'ont entre eux aucun lien, sont séparés par des cloisons étanches. C'est l'étrangement.

La Bretagne nationale aura tout cela à changer. Songeons dès maintenant à nous mettre à l'œuvre.

KERNAVALET.

LES DEVIS DU GARS PELO

"Furia Francese"

De Zola, dans « Paris ».

(Il s'agit d'un inventeur d'explosifs.)

« ... Il avait résolu, après des mois d'anxieuses réflexions, de donner son invention à la France, afin de lui assurer la victoire certaine dans sa prochaine guerre avec l'Allemagne... Il croyait à la mission initiatrice de la France, il croyait surtout à Paris, cerveau du monde d'aujourd'hui et de demain, d'où devaient partir toute science et toute justice. Déjà, l'idée de liberté et d'égalité s'en était envolée, au grand souffle de la Révolution, et c'était de son génie, de sa vaillance que l'émancipation définitive allait aussi prendre son vol. Il fallait que Paris fut victorieux, pour que le monde fut sauvé. »

Nobles et vigoureuses paroles, auxquelles nous ne pouvons que souscrire. Nous aussi, nous croyons à la « mission initiatrice » de la France, initiatrice à coups de botte d'un scepticisme hébété, d'un formularisme idiot et paresseux. Nous croyons à Paris, sinon « cerveau », au moins bas-ventre du monde. Mieux que personne, nous savons à quel point « l'idée de liberté et d'égalité s'en est envolée... » pour n'y plus revenir.

Et, aujourd'hui que Paris est victorieux, je ne sais si le monde est sauvé, mais la Bretagne l'est sûrement, sauvée de la vie, sauvée de la liberté, sauvée d'elle-même.

A moins que prenne son vol, et cette fois de Nantes, de Rennes, ou de Brasparts, — qu'importe, — « l'émancipation définitive », dans un sens que n'avait pas prévu Zola.

Envoi de fleurs

De Lucien Descaves, dans son roman « Sous-Offs » :

« A l'autre bout de la chambrée, sans lumière, quatre têtes baissées, se heurtant presque, dans l'entre-deux des lits, formaient un groupe vague d'enfants jouant au cheval fondu. Quatre Bretons, de différentes compagnies, se réunissaient ainsi, chaque soir, pour rien, pas pour causer, car on leur avait défendu de patoisier, jusqu'à ce que leur intelligence de la langue française permit la suppression des interprètes chargés de la leur traduire. »

Je ne sais où M. Descaves a pris ce détail. Toujours est-il que cet auteur, peut suspect, on va le voir, de partialité envers la Bretagne, ne l'a certainement pas inventé. Le « supplice du silence » est, après tout, très vraisemblable, et ne dépare pas la collection des « symboles » et autres mesures que la Patrie du Droit emploie pour forcer la patriotique émulation de ses sujets envers la langue française. Sachons gré à l'auteur de nous avoir appris ces gentilles, qui viennent grossir notre réquisitoire.

Plus loin :

« Favières avait fait venir de Paris un méchant oignon, et s'était attaché Quélenec (un des quatre muets par raison d'état) en le lui donnant. Ce fut un événement. Jamais les quatre Bretons n'avaient osé aspirer à une montre. Ils eurent pour celle-ci les yeux d'un éléphant pour une toupie. »

« Un jour, la montre s'arrêta. Alors, pendant qu'on la réparait, ils se sentirent vraiment seuls, comme une société de cinq personnes qu'on amputerait tout à coup de celui de ses membres qui amuserait les quatre autres. »

Hein, regardez-moi cette magnanimité bien française qui fait pénétrer parmi ces pauvres primitifs l'usage de la montre ; (il est bien certain qu'en Bretagne on marque le temps par de fines entailles sur les clochers à jours). A quand les verroteries et l'anneau dans le nez ?

Enfin :

« En parcourant les chambres de la 4^e, Montsarrat reconnut le petit Breton Quélenec, le brossier du fourrier. Il s'approcha de son lit, arracha la couverture, les draps, troussa la chemise... Une médaille au bout d'un cordon pendant, très bas, sur sa poitrine. Le double, gravement, pointeur médiocre, cracha au ventre de l'homme. Alors, tous défilèrent, rectifiant le tir, imperturbables... »

« Le Breton, d'abord ahuri, s'était dressé, cherchant des injures compréhensibles. Il ne trouva que : « Ça, salauds..., ça salauds ! » qu'il répétait pendant que disparaissaient successivement les bons supérieurs, en psalmodiant un refrain en honneur dans les chambrées :

Les pomn's de terre pour les cochons,
Les épluchur's pour les Bretons. »

Nous n'avons rien à ajouter. Nous ne sommes pas des prêcheurs de haine.

Mais qu'on ne nous demande d'aimer ni la France, ni les Français.

Le gars PELO (de Betton).

(Pour copie conforme : M. M.)

**procurez-vous les
nouvelles éditions
sur feuilles volantes séparées
du
BRO GOZ MA ZADOU
et du
KANEN VEUR AR POBLOU
GWASKET
(avec musique)**

0.50 pièce franco

3.00 les 10

20. les 100

Au Dîner de Breiz Atao

Le dîner que la Section de Paris offrit à ses membres, pour clôturer la saison, et à l'occasion du passage d'Olier Mordrel et de Yann Bricler, donna lieu à de savoureux et substantiels discours, dont on va trouver l'essentiel.

Discours de M. des Déserts.

« Morse ne ouezi brezoneg mat awalc'h evit aesaat her c'homz dirag eun darn tud bennak. » Setu ar pezh a lavare d'in ar wech diweza m'e welis, war dro 1910 pe 1911, e kendalc'h Kevredigez Vroadel Vreiz a voe dalc'het e Kastell-Nevez ar Faou, eur skrivagnour breizat, mignon skol d'in, hag anvet Loeiz ar Floc'h.

Ar pezh a rankan anzav da nebeuta evel gwirion rik d'ar c'houz ma veze komzet d'in evelse eo n'edon ket gouest da zerc'hel an distera diviz e brezoneg neuze. Gouenn va hent a ouien ober, pe c'hoaz lavarout en eur dremen ez oa brao pe fall an amzer, ha gant-se, ez ae buan da get va holl ouiziegezh yezel.

Bepred dalc'het en harlu diouz va bro c'henidik abaoe va yaouankiz tenera — nemet epad an daou vloaz a dremenis e skolach Lesneven ma anavezis Loeiz ar Floc'h a gomzen anezan bremaik — edon d'ar mare-se, evit beza harluet hep dale adarre, ha, dre-se, barnet da venel e kroc'hen eur paour-kaez breizad divrezonekaet mar n'em bije ket bet an curvad, epad eun chan-labour a dremenis e ker St Malo da goueza eun dervez war ar gazetenn ouizieh ha kalonek — ma welomp he rener en nozvez-man — war *Breiz Atao* — a anavezit hag a garit holl aman.

Eno e welis ez oa eur Brezon mat, hep mar ebet. Ap Kere e ano, o paouez sevel e Paris eur skol evit ar Vreiziz na ouient ket o yez heg a c'hoantaet he deski.

N'em eus ket ezomm da lavarout d'eoc'h ez is raktal d'ar skol-se kerkent ha deuet er gêr vras.

Ne lavaran ket e tlefe dont c'hoaz ar maout ganin evit her c'homz pe her skriva. Nan, se a zo pell diouz va menoz. Hel lenn a c'hellan an deiz a hizio d'an nebeuta, ha setu hag a vije bet awalc'h dija evit va digoll diouz va foaniou. Hogen, muioc'h zo c'hoaz, ha bras muerbet eo bet va levnez, o tistrei diwezatic'h e Breiz Izel, pa'm eus gwelet e teuen a-benn da lakaat komz brezonek ganin tud hag a felle d'ezo peurliesha hen ober e galleg da genta.

Ganto en eus gallet divizout diwar-benn hor Bro hag he finvidigez, va c'harantez eviti, he gwiriou da veva dishualoc'h eget kent, ha, hel lavarout a rankan aman, arvestet 'm eus daoulagad oc'h en em entana d'ar menoz-se, e muioc'h eget unan eus ar re ma komzen outo.

Mar deo bet roet d'in an hevelep eurvad araok mervel, da *Breiz Atao*, da genta, da Ap kere, d'an eil, eo her dlean.

A-bell-zo e felle d'in o zrugarekaat dirag dirag an holl, mar kavfen tro d'hen ober eun devez bennak.

Biskoaz bravoc'h tro n'hallje en em gavout eget fenoz. Setu perak, Itronez hag Aotronez, am eus goullennet aotre da gomz eur pennadik dirazoc'h.

Ya. Ra vezo meulet *Breiz Atao* a adro d'eomp hon spered broadel. Ra vezo meulet ivez ar re o deus heuliet skouer Ap Kere evit adrei da Vreiziz anaoudegez o yez. Rak, mar deo bet miret an diweza-man da genderc'hel e labour dre ar c'hlenved, gouzout a ran n'eo ket bet lezet al labour-se da vont da goll, a drugarez, dreist-holl, d'an Aotrou Régnier, eur Breizad dispar, d'ezan eun ene a abostol, atao war an dachen evit Breiz.

Ar vistri-skol a lavar d'hor bugale ez int hag e chomint tud a ouenn dister mar ne nac'hont ket ar brezoneg evit ar galleg.

« Sellit, e lavaront ousspenn d'ezo, sellit ouz an dud desket : daoust hag e komzont brezoneg ? » A ! siouaz, war-se, ar gwir a zo ganto re alies !

Penaos neuze ne zeufe ket hor paour kaez bugale da zilezel eur yez a zo eun trefodach war o meno, noazus outo en eur vro ma vez ret ober gant ar galleg evit tapout an distera karg bennak ?

Lavaret a vez d'ezo a-hend-all ez int Galloued. Penaos, neuze, ne gomzfent ket galleg, yez o bro, diouz lavar o mistri skol ?

Hogen, arabat fasia war hon menoz, pa lavaromp e talc'homp kement d'ar brezoneg. N'eo evit mirout hon bugaligoù da c'houzout ar yezou all.

Ni, holl, aman, izili *Unvaniez Yaouankiz Vreiz*, pe lenerien *Breiz Atao* hep-mui-ken, n'omp ket tud da gaout aon rag an deskadurez.

Ma vijemp mistri war hor Bro, n'eo ket hepken ar galleg,

hogen ar saozneg hag ar spagnoleg d'an nebeuta a vije desket en hor skolioù d'an neb a garfe.

Eur bobl a verdeñdi ez omp e Breiz. Aes e vefe d'eomp gouzout meur a yez na zesk ket d'imp Bro C'hall, n'he deus nemet eur c'hoant : laza hor yez evit laza hor spered broadel.

Setu ar pezh ne fell ket d'eomp.

Hor yez a zo arouez hor gouenn, hag hor gouenn a zo gouenn zispas ha na dle ket mervel.

Setu perag e talc'homp kement d'ezi.

Ha, breman, pa'z eo gwir e kaver Breiziz ankouais diouz yez o zadou, dever ar vroadelerien eo, a lavaran, rei skouer vat o pleustri war he studi, o komz anezi e peb lec'h.

A drugarez Doue, se ivez a zo bet meizet mat gant renerien *Breiz Atao*.

Krouet o deus *Gwalarn*, kelc'hgelaouenn vreizat hep par, goude beza desket brezoneg na ouient ket da genta, darn anezo.

Pebez skouer evidomp !

Araok en em zispartia, touomp holl aman, eta, heulia o skouer.

Va gwerenn a savan d'an deiz ma vo klevet brezoneg komzet gant an holl dud desket a Vreiz.

Bebet Breiz hag ar Brezoneg !

Breiz da Viken !

Discours de M. Eugène Régnier.

CHERS CAMARADES,

Je m'acquitte d'un très agréable devoir en remerciant la *Jeunesse Nationaliste Bretonne* de m'avoir convié à une si bonne soirée où je me sens vraiment chez moi, et je profite de l'occasion pour adresser à mon vieil ami Mordrel l'expression de mon admiration pour l'œuvre magnifique qu'il a accomplie depuis 1919, époque à laquelle j'entraî en relations avec lui.

Je félicite aussi M^{me} Guieysse du zèle avec lequel elle remplit ses fonctions de Secrétaire de la Section de Paris, ainsi que tous ces bons militants en tête desquels je place le camarade Arot, déjà cité à l'ordre du jour de l'*Unvaniez*, puis les conférenciers qui ont rendu les réunions mensuelles si attrayantes et instructives : MM. Guieysse, Tassel, Bricler, Audic et M^{me} Ansquer.

Et maintenant, laissez-moi établir nettement une distinction entre « *les autres* » et « *nous* ».

Je ne me souvient plus du nom de l'auteur de cette maxime imbécile : « Tout homme a deux Patries : la sienne, et puis la France » ... en tout cas, elle est le reflet exact de la fatuité française.... ; d'autre part, nos bons « Régionalards » ne perdent pas une occasion d'exalter l'amour simultané de la *Grrrrrande* et de la Petite Patrie, se classant ainsi dans la catégorie des Phénomènes. Voici donc une première démarcation établie : *les autres* sont des *fats* et des *phénomènes physiologiques*, et *nous*, des êtres sains et normaux, puisque nous ne reconnaissons qu'une seule Patrie, la nôtre : la *Bretagne*.

Les autres, vous les trouverez à Montfort-l'Amaury où, l'an dernier, ils commémoraient la Sévigné et où, tout récemment, ils encensaient Maître Henri Robert !!!

Or donc, au dernier « Pardon », voici 15 jours, M. G. D... commença son discours en remerciant le *bâtonnier Maître Henri Robert, membre de l'Académie française*, du très grand honneur qu'il avait fait aux Pardonneurs en acceptant de présider cette Fête Bretonne (???). Après avoir très longuement entretenu ses auditeurs de la géologie (dur granit) et de la flore (bruyère et ajonc) de la *vieille Bretagne*, il termina en disant que « le *Pardon d'Anne de Bretagne* honore la beauté, fête la vaillance et exalte l'amour de la *Patrie* » ; puis il récidiva en rendant un hommage *ému* à l'éminent orateur M^o Henri Robert qui, récemment, dans une salle d'audience d'Alsace, a fait (avec le concours de Gémier) se dresser tout un peuple au cri de : « Vive la France ! ! ! ! »

M^{me} Marcelle Tinayre déclare très ingénument que la *Bretagne* est pour elle une *seconde Patrie idéale* (elle reconnaît au moins que son autre Patrie ne l'est guère), car on

retrouve en elle (la Bretagne) la vieille Gaule disparue....

Ensuite, M. J. P... apporte le salut des Sociétés Bretonnes (sauf le nôtre que nous refusons chaque année), et rappelle le *passé glorieux de notre Bretagne.....* la Bretagne de *Duguesclin.....* et de « la bonne Duchesse qui, pour sa richesse, francisa l'Armor » ! ! ! ! !

Voici maintenant l'apothéose : M^e Henri Robert se lève... et les convives lui font une ovation.... Il proclame qu'il aime et admire profondément la Bretagne, un des plus beaux joyaux de la France, l'image la plus fidèle de la loyauté et de l'honneur que caractérise le sens profond de la beauté morale, où le culte des *vieilles* traditions rattache un passé plein de gloire au présent plein de réalisation et qui est une synthèse admirable de bravoure et d'abnégation (voyez le tableau de la dernière guerre ! ! ! ! !). Il achève ce beau discours au milieu d'unanimes applaudissements en buvant à la *Bretagne immortelle si noblement et ardemment française ! ! !*

Ajoutons, pour l'honneur des Bretons que si 33 descendants du Corsaire Malouin écoutaient, paraît-il, ce flot d'éloquence, un nombre beaucoup plus grand de *pirates* de toutes les nations latines ou latinisées applaudissaient ces étranges discours.

Parlons maintenant un peu de *nous.....* Je cite, au hasard, puisés dans l'Anthologie de Le Mercier d'Erm, ces fragments de Poèmes Bretons :

de Montjoa de KERMOUSTER, un des premiers abonnés de *Breiz Atao* :

REVEILLONS-NOUS !

Au temps qu'Anne épousa Louis XII de France,
Un Pacte solennel maintint l'Indépendance
Conquise au prix du sang des Héros d'autrefois :
La *Bretagne restait libre !* Aucune puissance
Ne devait lui dicter ses Lois.

Hélas, contre le fort, que pouvait la faiblesse ?
Que pouvait le Contrat de la pauvre Duchesse
Contre la félonie et la cupidité ?
Bretagne, as-tu prévu tant de scélératesse
Pour te ravir ta liberté ?

La Duchesse pourtant ne t'avait pas vendue,
Bretagne, et tu n'avais jamais été vaincue ;
Le cœur de tes enfants a donc ainsi changé ?
Tu te donnas épouse : *esclave* on t'a rendue,
Et les Bretons n'ont pas bougé !

Ah ! la *vaillante France* eut beau jeu pour s'étendre !
Elle n'avait rien à donner tout à prendre :
Elle prit, *saccagea, pillà, pendit, brûla.....*
La Bretagne pouvait gémir.... pour la défendre,
Noménoé n'était plus là !

Et, pour terminer, ce beau poème de Ronan de KERMENE :

REVEILLE-TOI, BRETAGNE !

Sous notre ciel enfin gronde l'orage,
La foudre éclate au creux de nos vallons ;
Quatre cents ans de honte et d'esclavage
N'ont pu te vaincre, ô fierté des Bretons !

Pareils aux flots qui sapent nos falaises,
Puissants ainsi que le vent du Méné,
Heurtons l'effort des colonnes Françaises,
Brisons l'orgueil de Paris étonné !

Qu'importe, amis, si la tâche est ardue,
Nous sommes las de trembler, de souffrir ;
Ne pleurons plus la liberté perdue ;
Jurons plutôt de la reconquérir !

Pour l'arracher, *Breiz*, aux mains de la France
Voici nos bras : Dieu les rende vainqueurs !
S'il faut mourir pour son indépendance,
Voici le sang qui coule dans nos cœurs !

Chers Camarades, je lève mon verre à l'autonomie de notre Patrie et je bois à la prospérité de *Breiz Atao*.

Discours de M. M. Guieysse.

En me levant pour prendre la parole ce soir, je me demande vraiment à quel titre je suis appelé à le faire ; est-ce en qualité de l'un des plus anciens abonnés de *Breiz Atao* qui soient ici ? J'ai suivi en effet notre revue depuis ses tous premiers débuts, d'abord par simple curiosité et souci d'information, puis avec un intérêt grandissant, vite mué en sympathie ouverte, à mesure que s'affirmait son action, que se précisait sa pensée ; ou bien est-ce en raison des liens étroits qui m'unissent à la Secrétaire de la Section de Paris d'Unvaniez Yaouankiz Vreiz ? Je ne sais ; mais ce que je sais bien, c'est que lorsque notre ami, M. Mordrel, me pria de prononcer quelques mots à ce diner, j'acceptai avec plaisir.

J'ai tout de suite accepté, parce que je prévoyais ce qui se passe effectivement en ce moment, c'est-à-dire que je serais heureux de participer à cette réunion, heureux de me trouver au milieu de Bretons pour lesquels l'idéal national breton est le phare qui les guide, heureux de causer un moment avec eux. Je rappelais à l'instant que j'ai suivi *Breiz Atao* depuis sa fondation. Evidemment, dans le passé pas plus que dans le présent, nous n'avons été et ne sommes pas toujours pleinement d'accord sur tous les points ; de ces sujets de divergence, nous avons parfois discuté avec les dirigeants de notre vaillante revue et en discuterons sans doute, — je dirai même : je l'espère ! — par la suite, mais toujours avec cette franchise, cette liberté, cette absence d'arrière-pensées qui caractérisent la confrontation des idées d'hommes loyaux et convaincus, cherchant à s'éclairer, à se documenter en vue du meilleur travail à accomplir, de la meilleure doctrine à réaliser. Qui, d'ailleurs, est jamais entièrement d'accord avec un mouvement, avec les dirigeants d'un mouvement, surtout d'un mouvement comme le nôtre, si jeune dans sa forme actuelle, et si complexe ? Ce qui importe avant tout, c'est de se trouver d'accord sur le but essentiel à atteindre, c'est d'avoir un faisceau de vues générales communes : le reste ne vient qu'après et, — quelle que puisse être souvent l'importance ou la gravité de ce « reste », — demeure soumis aux discussions critiques ou suggestions. Je ne veux donc pas, en cette réunion, reprendre certaines de ces conversations si intéressantes soient-elles. Je tiens plutôt, en cette première manifestation solennelle de la Section de Paris d'U. Y. V., à préciser les points sur lesquels nous sommes d'accord, les motifs pour lesquels j'approuve la direction de *Breiz Atao*.

Et d'abord, tout ce que l'on peut penser et dire, n'est-il pas manifeste aux yeux comme à l'esprit, dans les réunions mensuelles de la Section, dans le diner même de ce soir ? N'est-ce pas réellement la première fois que des Bretons se retrouvent en des réunions d'une si charmante intimité, en des réunions régulières et suivies, et des Bretons venus de tous les points de l'horizon social, politique, religieux ? Nombreuses sont les manifestations qui groupent nos compatriotes, et je parle surtout des organisations présentant un caractère durable, une certaine fixité, mais toujours ces manifestations ont un but religieux, politique (français), économique ou professionnel : grâce à *Breiz Atao*, des Bretons ont su et pu faire abstraction de n'importe quelle autre préoccupation et se réunir en n'ayant qu'un but, qu'une pensée, qu'un idéal : la Bretagne !... Aux réunions mensuelles de notre Section, — dans lesquelles règnent une si grande et parfaite liberté d'esprit et de discussion, une si délicieuse cordialité, — comme dans tout le mouvement de *Breiz Atao*, on se retrouve, quels que soient son milieu social, ses croyances religieuses, ses opinions politiques, on se retrouve, dis-je, loyalement camarade, se sentant les coudes, unis par le désir et la volonté de travailler au salut de notre Patrie. Car, nous ne saurions trop le répéter, afin de bien préciser notre pensée : nous sommes de ceux qui estiment qu'un homme n'a qu'une Patrie, et que, pour un Breton, la Patrie c'est la Bretagne ; les mots « petite » et « grande » patrie sont de ces formules fausses qui ne servent qu'à tromper les autres et soi-même, deux résultats aussi dangereux l'un que l'autre ; aussi, après nous être laissé, comme tant d'autres, prendre à leur mirage, les rejetons-nous nettement. Ce fait, d'ailleurs, n'implique par lui-même aucune hostilité, bien moins, aucune méfiance *a priori* vis-à-vis de l'Etat ; c'est de son attitude, de sa compréhension que dépendra notre propre attitude envers lui.

Donc, premier bienfait de *Breiz Atao* : grouper en un solide faisceau tous les Bretons, de quelque opinion ou profession qu'ils soient, tous les Bretons n'ayant qu'une préoccupation : l'avenir de la Bretagne, qu'une ambition : servir la Bretagne. Trop longtemps, nos compatriotes ont été divisés, jadis les armes à la main, aujourd'hui le bulletin de vote, plus pacifique mais non moins néfaste, aux doigts, pour le plus grand profit des partis politiques français qui n'ont jamais rien fait pour notre pays. Il est temps que cela change et que l'intérêt national breton nous groupe au-dessus des intérêts confessionnels, politiques ou professionnels.

Je me souviens des années d'avant-guerre : le patriotisme des dirigeants bretons d'alors reste indiscutable. Mais tout l'ensemble du mouvement n'en était pas moins, qu'on le veuille ou non, imprégné de politique française et inspire par elle qui l'influçait de toutes façons ; je sais quelle était alors l'acuité des luttes politiques et ce qu'elles avaient de passionnant, mais ce n'était ni un motif, ni une raison pour leur inféoder le mouvement breton et pour en exclure ainsi tous ceux qui n'arboraient pas telle couleur politique française anti-républicaine ou simplement anti-gouvernementale. Cela n'est plus ; et, dans le mouvement nationaliste de *Breiz Atao* se retrouvent en toute confiance et en toute sincérité des esprits venus des formes de pensée les plus diverses et qui, en arrivant au nationalisme breton, ont totalement abandonné leurs anciens partis politiques.

Ce qui me plaît ensuite dans *Breiz Atao*, c'est la netteté de sa ligne de conduite, sa logique. Certes, ainsi que je le rappelais tout à l'heure, je ne suis pas, en ce qui me concerne personnellement, toujours d'accord sur tous les points avec ses rédacteurs ; mais cette netteté et cette logique mêmes posent les problèmes d'une façon précise qui force à la réflexion, pousse à la décision : il faut prendre parti, et cela, en effet, est indispensable plus que jamais dans les temps où nous vivons. Étudier l'histoire, les besoins, les possibilités d'avenir de notre pays, puis savoir se décider à conclure, voilà le premier devoir de tout Breton : *Breiz Atao* contribue puissamment à faire se réaliser ce travail intérieur en chacun de nous.

Puis, c'est son esprit constructif ; si l'idéal est la base essentielle d'un mouvement national, celui-ci ne peut cependant vivre hors des contingences et des nécessités matérielles, donc économiques ; et j'approuve *Breiz Atao* de leur donner une large place, mais subordonnée aux exigences du développement de cet idéal. L'étude des questions minières, de transports, de la mise en valeur du pays, l'étude de conflits comme celui qui mit aux prises l'été dernier pêcheurs bretons et pêcheurs français, doivent être poussées à fond, mais toujours en fonction de l'intérêt public d'une Bretagne organisée.

Enfin, *Breiz Atao* a saisi avec une précision non moins grande la valeur de la question linguistique. Là non plus, il ne suffit pas de « palabrer », il faut agir. C'est du milieu de *Breiz Atao* qu'est parti le mouvement littéraire breton moderne, représenté par la revue *Gwalarn*, d'abord supplément littéraire de *Breiz Atao* et qui, se développant, est devenue la belle revue que vous savez, poursuivant sous la vigoureuse impulsion de Roparz Hémon une carrière de plus en plus fructueuse pour la Bretagne ; avec ses éditions, *Gwalarn* crée un esprit nouveau dont on peut attendre de grandes réalisations et, mettant admirablement à profit les travaux de ses précurseurs en vue de fonder une langue unifiée, il est en train de doter la Bretagne de la langue littéraire indispensable à l'évolution et au progrès de sa pensée propre, dans une forme b'en à elle.

Pour ces raisons rapidement énumérées, pour d'autres encore, nous pensons que *Breiz Atao* accomplit une œuvre utile, une œuvre nécessaire. Certes, toute action humaine est sujette à critique ; nous savons que l'action de *Breiz Atao* en soulève beaucoup ! Est-ce à dire qu'elles soient toutes justes, justifiées et inspirées par un réel souci de l'intérêt supérieur breton ? Je ne le crois pas ! et c'est pourquoi, restant convaincu de la valeur de son rôle, des services déjà rendus et de ceux à venir, je suis heureux de me trouver ce soir, à cette réunion si vivante, où vibrent avec tant d'intensité l'amour de notre Bretagne, la foi en ses destinées : à la réalisation de celles-ci, nous nous devons tous de travailler d'un même cœur et d'une même énergie, avec toute notre ardeur et tout notre pouvoir.

Discours de M. Maurice Duhamel.

L'orateur exprime d'abord plaisamment son regret de constater l'absence de « son excellent ami », le procureur général Fachot qui a manqué une belle occasion de constater les sentiments des Bretons à l'égard de la France. Pour mieux faire voir l'évolution de ces sentiments, il évoque les différents diners qui, avant la guerre, réunissaient les Bretons exilés à Paris : le « diner celtique » de Quellien, dont la grande attraction était les discours de Renan, où le public était extraordinairement mêlé — chroniqueurs du boulevard, comédiens et jusqu'à ... un nègre ! — et dont les fondateurs se regardaient sincèrement comme « les derniers Bretons » ; — le diner du *Fureteur Breton*, qu'animaient la verve montmartoise de Léon Durocher ; — celui du *Breton de Paris*, où se voyaient nombre de superbes costumes bretons, dont les possesseurs, si on leur avait dit « zut » en breton, n'auraient pas même été capables de répondre « debret ! » ; — le banquet de la Saint-David, auquel la présence de Gallois et d'Irlandais communiquait une atmosphère plus celtique.

Il continue en ces termes :

« Quel chemin parcouru depuis lors ! Il n'y a plus, chez nous, de simples tendances sentimentales, des aspirations vagues et confuses. Nous avons des idées arrêtées, un programme. Nous avons confiance. Nous ne nous regardons plus comme les derniers Bretons. Au contraire, nous avons la conviction que nous annonçons une Bretagne nouvelle, qui se taillera sa place au soleil et qui fera parler d'elle ailleurs que dans Landerneau.

A quoi tient ce changement ?

D'abord, pour une large part, à la guerre. Des Bretons qui n'étaient jamais sortis de leur trou, à qui l'on avait seriné qu'ils étaient des Français comme les autres — non, pas tout à fait comme les autres : des Français qui, comme dit l'aimable chanson, devaient se contenter des épluchures ; des Français de seconde zone, mais enfin des Français tout de même ! — ces Bretons qui ne voyaient jamais les découvertes de la civilisation que sous une forme française, pour qui les conquêtes de la science avaient toujours un visage français, qui, par suite, en étaient arrivés tout naturellement à identifier France et progrès, Bretagne et routine, — ces Bretons-là se sont tout à coup trouvés en contact avec des gens du Midi, de l'Est, du Centre. Ils se sont aperçus tout d'abord qu'ils ne leur étaient nullement inférieurs comme on le leur avait toujours dit, mais qu'ils étaient autres, qu'ils avaient une manière différente de sentir, d'imaginer, de réagir. En un mot, ils ont, brusquement, pris conscience de leur nationalité, de leur race, ce qui a fait d'eux un admirable terrain pour la propagande bretonne.

Et puis, il y a eu, dans cette propagande, quelque chose de nouveau. Il y a eu *Breiz Atao* et l'*Unvaniez Yaouankiz Breiz*. Et quand je dis « quelque chose de nouveau », entendons-nous. Je ne veux pas dire que Mordrel et Marchal aient tout tiré de leur propre fonds, qu'ils ne doivent rien aux générations antérieures. On doit toujours quelque chose aux générations antérieures... Mais ce qu'il y a eu de nouveau dans leur propagande, c'est sa cohérence, sa logique, sa ténacité, son caractère en quelque sorte scientifique, et, dans un autre ordre d'idées, je dirai presque apostolique. Car l'action bretonne avait déjà un véritable saint en notre ami François Vallée, qui lui a voué ses forces, sa fortune, sa santé, sa vie tout entière. Elle avait un saint ; mais je crois bien que ce n'est qu'à partir de *Breiz Atao* qu'elle a eu ses apôtres. Nous autres Bretons, nous ne faisons rien comme tout le monde : nous avons eu le saint avant les apôtres. Il ne nous reste plus qu'à préciser notre évangile...

Et ce qu'il devra dire avant tout, cet évangile, c'est que notre mouvement se rattache au double courant qui agite les sociétés contemporaines : au réveil des nationalités, d'une part, et, d'autre part, au fédéralisme international.

Pour les esprits superficiels — et notamment en France, où il y en a quelques-uns — ces deux notions sont incompatibles, contradictoires, antinomiques. A la vérité, elles sont complémentaires, et l'une ne se conçoit pas sans l'autre.

Les grands états modernes, dont l'existence se justifiait lorsque les peuples pouvaient avoir la prétention de se suffire à eux-mêmes, ces grands états — France, Angleterre,

Allemagne — sont des formes anachroniques dans l'état d'interdépendance économique où se trouvent les peuples modernes. Comme l'a lumineusement démontré Francis Delaisi dans son livre récent, *Les Contradictions du Monde Moderne*, aucun peuple ne se suffit plus à lui-même. Le dernier paysan des Monts d'Arrez boit du café du Brésil, mange du chocolat fabriqué avec des fèves de cacao cueillies en Afrique. Il lit un journal composé avec des linotypes américaines, tiré à l'aide de rotatives allemandes, sur du papier fabriqué avec de la pâte de bois importée de Suède. Il porte sur lui du coton récolté en Egypte ou en Louisiane, de la laine tondue en Australie ou en Argentine. Il emploie des instruments agricoles usinés au Canada. Ce paysan appartient à la Bretagne par sa race, sa langue, ses habitudes. Pour le reste, il appartient à l'humanité. Je ne vois pas ce qu'il doit à la France, ni ce qu'il en tire. Et ce que je dis du paysan de l'Argoat, je pourrais le dire du mineur de Cardiff ou de Newcastle, du marin de Penmarc'h ou de Glasgow, du commerçant de Nantes ou de Swansea, de l'intellectuel de partout. Les grands états modernes ne sont plus que des intermédiaires inutiles, des parasites qui s'interposent entre notre nationalité réelle et le monde. Ces grands états ne continuent d'exister que grâce aux barrières artificielles des tarifs douaniers, derrière lesquelles s'agitent des intérêts mercantiles et sordides, qui se dissimulent sous le nom respectable de patrie. Ils sont condamnés par l'évolution même du monde, et la libération est certaine des nationalités qui les constituent et qu'ils enchaînent.

Mais c'est à la condition que ces nouvelles nations, qui naîtront ou qui renaîtront, ne se hérissent pas à leur tour de barrières de douanes. C'est à la condition que ne se reproduise pas, dans l'Europe de demain, ce qui s'est produit, au lendemain de la guerre, dans les nouveaux Etats de l'Europe Centrale ; mais qu'au contraire, nous prenions exemple sur les Etats-Unis d'Amérique, qui ne sont pas un état, mais une fédération d'états politiquement souverains, dont l'ensemble forme un tout économique et monétaire. C'est, en un mot, qu'après nous être libérés, nous nous unissions, nous constituons les Etats-Unis d'Europe. Et j'espère bien que nous les constituerons !

Voilà, mes chers Compatriotes, ce que nous devons répéter sans trêve, parce que, ce fédéralisme international, c'est la condition même de notre nationalisme. Et lorsqu'on nous dira, — ceux qui ne peuvent comprendre que les formes sociales évoluent, ceux pour qui les organismes actuels sont le terme définitif et parfait de la civilisation, — lorsque ceux-là nous diront encore, comme ils nous l'ont si souvent dit déjà, que nous voulons revenir en arrière, que nous cherchons à ressusciter les formes du passé, nous pourrons leur répondre : « Quoi ! c'est vous qui nous faites ce reproche ? Mais vous ne vous êtes donc pas regardés ? C'est vous, France, Angleterre, qui êtes attachées à des conceptions surannées, avec vos alliances plus ou moins secrètes, avec votre politique de prestige, avec votre instable équilibre européen, générateur de conflits perpétuels, c'est vous qui êtes dépassées par les faits. C'est vous qui cherchez vainement à remonter le courant qui emporte les sociétés humaines. Nous, nationalistes et fédéralistes à la fois, nous nous accordons au grand rythme de l'évolution mondiale. Vous êtes la guerre, et nous sommes la paix. Vous êtes l'anarchie et nous sommes l'ordre. Vous êtes l'oppression et nous sommes la liberté. C'est vous qui êtes le passé. Et c'est nous qui sommes l'avenir ! »

Réponse d'Olier Mordrel.

Olier Mordrel prit la parole en dernier lieu pour féliciter les convives d'être venus si nombreux, et remercier les orateurs de leurs paroles d'encouragement.

Il retraça huit ans d'action bretonne à Paris, sous l'égide de *Breiz Atao* et salua, dans la Section de Paris, partie de 0 en 1919, le centre le plus nombreux, le plus actif, le plus cultivé de notre organisation, qu'il ne craignit pas de donner en exemple aux sections du pays.

Et l'on se sépara sur le chant du *Bro Goz*, après avoir entendu un mot de Yann Bricler donnant rendez-vous à tous, pour le 10 septembre, à Rosporden.

Magnifique prélude du Congrès.

des lettres

D'un prêtre étranger :

« ...J'ai suivi de près l'évolution tout à fait malheureuse du B.-B., sur laquelle la polémique Brochen-Mordrel a jeté une si vive lumière. Quelle gaffe ! Ils avaient en main une doctrine nationaliste, un peu étroite et volontiers sectaire dans son cléricisme agressif (notez que celui qui écrit ces choses mesure ses expressions et pèse ses mots), mais enfin une doctrine, ce qu'il y a de plus précieux au monde pour un mouvement... Ils l'ont laissée, de gaieté de cœur, saboter par des intrus... Vannes a marqué un mouvement de recul, dont la lettre d'approbation de M^{re} Gouraud a été la première manifestation publique. C'est insensé... »

« ...Je n'ai rien à dédire de mes déclarations de catholicisme intégral, car on me croira assez averti pour penser que laïcisme de droit n'égale pas laïcité de fait, que neutralité n'est pas athéisme, et que catholicisme n'est pas cléricisme à la Castelnau et à la mode du clergé breton... Le clergé de Bretagne m'a effrayé par sa mentalité rétrograde... »

« ...C'est bien mal interpréter notre dogme si harmonieux et notre discipline si tolérante, si humaine, que d'inscrire gratuitement au Credo de notre Foi une foule d'articles qui n'ont rien à y voir. Castelnau, pour sa part, en inscrit bien une douzaine, — dont il a donné le dernier détail au cours du procès Haegy. — Pour m'exaspérer, sa diatribe ne m'a d'ailleurs pas étonné : un discours de pompier de 2^e classe, c'est tout ce que l'on est en droit d'attendre d'un général et d'un général en retraite. Et vous n'ignorez pas que d'après l'illustre vainqueur du Grand Couronné, l'intégrité du sol français (en avant la musique), la France indivisible (sonnez clairons, battez tambours) sont vérités de salut au même titre que l'unité de Dieu et la divinité du Christ... »

« ...En Flandre belge, même histoire : le dogme de l'Unité Belge est substitué à celui de l'Unité Française, et l'épiscopat concordataire marche à la remorque, non moins que nos Seigneurs de Metz et Strasbourg... »

« ...L'épiscopat a canoniquement le droit d'interdire à son clergé de s'occuper activement de certains mouvements politiques (et une consultation de la S. Congrégation vient de le rappeler en date du 11 avril 1927). Cela s'explique et se justifie par des raisons de discipline et dans l'intérêt de la paix — le clergé étant au service de toutes les âmes. — Il ne peut s'agir que d'une mesure d'ordre et non d'une condamnation, quant au fond, pourvu que certaines règles soient respectées. »

« L'Eglise a un droit de regard sur toute activité humaine, y compris la politique — et en particulier tout nationalisme doit satisfaire à certaines conditions d'orthodoxie et de moralité — v. g. dans l'emploi des moyens d'action, d'où la violence et l'injustice doivent être bannies ; dans la subordination de toute politique aux intérêts spirituels... »

« Mais elle a été plus et trop loin en Flandre belge. La condamnation portée en 1925 par M^{re} Waffelaert, évêque de Bruges, contre le nationalisme flamand, puis, en 1926, par l'Episcopat entier, — stylé par le wallingant et flandrophobe Cardinal Mercier, — derechef, en 1927, par une pastorale de carême de l'Evêque de Bruges, est un manifeste abus de pouvoir, — du genre de ceux qui sont monnaie courante à Strasbourg et à Metz. — Ces prélats commettent la maladresse de lier le sort de l'Eglise à une cause d'ordre temporel et mettent leur autorité spirituelle au service des visées politiques. Autant je redoutais l'asservissement de l'Eglise aux causes bretonne, alsacienne et flamande, autant je m'élève contre sa servitude à l'égard de l'Etat français. L'abbé Lemire écrivait dans son *Cri des Flandres* (14 nov. 26) : « Associer l'Eglise à des combinaisons politiques, quelles qu'elles soient, c'est proprement du cléricisme. Le cléricisme, c'est la mobilisation de l'Eglise pour des fins qui lui sont étrangères, — et il cite ces paroles de M^{re} Ruch : « Plus » que personne, l'Eglise Catholique a en horreur le cléricisme, » aussi néfaste à la religion qu'à la liberté, aux intérêts du » ciel qu'à ceux de la terre... »

« ...C'est l'histoire renouvelée de la paille et de la poutre. L'Evêque de Strasbourg, en écrivant ces mots ne songeait qu'à « certaines menées autonomistes ». Que ne se frappe-t-il le premier la poitrine ? Les Evêques belges sont des cléricaux de cette espèce, de la pire espèce, qui mettent les forces spirituelles au service d'une cause injuste : celle de l'Etat belge. Aussi, leurs directives n'ont pas plus de portée que celles de *chefs du parti*

catholique belge (de même en A.-L.). L'obéissance à Castelnau n'est pas un article de foi ; pas davantage celle aux Evêques sur le terrain de la politique... Le « ralliement », pour utile et nécessaire que je le croie, n'obligeait pas *en conscience*. Et le Zentrum allemand, catholique à fond, savait conserver politiquement son indépendance. *Our religion from Rome, our politics from home*, disait le leader catholique O'Connell.

« Je crois que là est la vérité intégrale.

« ...Un mot sur les événements de Bruges. Au grand meeting de protestation contre la lettre épiscopale, les orateurs les plus virulents et les plus applaudis furent des *religieux*... échappant à l'autorité épiscopale. — C'est tout dire ! »

D'un ingénieur, R. T. :

Mon séjour en Bretagne m'aura permis de me rendre compte de l'immensité de la tâche de B. A. La principale difficulté est évidemment l'inertie de la population, qui est une tendance naturelle, du moins en pays vannetais. La population ici est paresseuse. Corollaire : sale, ivrogne, arriérée. Oui, c'est comme ça, hélas !

Cela tient-il à leur ignorance ? Certainement. L'ignorance, qui est la conséquence du non-enseignement de la langue, c'est-à-dire notre situation d'esclavage politique.

Le génération jeune est patriotarde française naturellement, mais également apathique. Dancing et cinéma, netra all. Désabusée avant l'âge, incapable de générosité. Les qualités bretonnes qui s'en vont sont remplacées par les vices français qu'introduisent les publications pornographiques à bon marché, oiseaux qui viennent de France. Rien de ceci n'est absolu. Un caractère énergique, ayant du talent, connaissant assez le dialecte local, ferait beaucoup de bien et ferait vibrer une fibre qui s'atrophie surtout du fait qu'elle ne trouve pas à s'employer.

Donc, gardons notre espoir et intensifions notre travail. Entrainons-nous sévèrement en breton. Réalisons nos vieux projets d'écoles volantes, de conférences volantes. L'autonomie de la Bretagne, son indépendance intégrale même (mon idée à moi) me paraissent de plus en plus désirables. Et je n'ai plus, au point de vue armée et finances, les inquiétudes d'autrefois. Je te dirai pourquoi plus tard.

D'un ami du Léon, M. C. :

« ... Je manque de temps, et je préfère de beaucoup manier un fusil qu'une plume. Je suis effrayé par la régression de la nationalité bretonne autour de moi depuis la guerre, et par les progrès du « patriotardisme » français. Et ceci dans ce qui semblait les meilleures citadelles de l'idée bretonne. Je crains que le mouvement breton arrive trop tard à quelque chose et que la Bretagne meure vraiment d'ici peu de temps. C'est pourquoi j'ai dans l'idée qu'une action violente, dont je ne me dissimule pas les inconvénients et les difficultés est nécessaire pour secouer la masse amorphe (oh combien !). Le sentiment breton existe encore chez le paysan léonard (le seul dont je puisse parler) ; existera-t-il longtemps ? Je ne le crois pas. De plus, il est impossible de nous laisser massacrer encore 250.000 jeunes gens ou plus, et cela nous pend au nez.... »

D'une adhérente Brestoïse, Mlle M. :

« Je suis actuellement en « Gorre Leon » (St-Thégonnec) et suis étonnée de la façon dont on parle de « Bro C'Hall » comme on parlerait de l'Espagne ou de l'Angleterre, — et cette perte que j'ai relevée dans une conversation à laquelle je ne prenais pas part : « Ia, Bretoned omp, mez ker n'o ober, omp stag ouz ar Frans, setu sensed omp Fransichen. »

Le peuple Norvégien

Il y a cent ans, la Norvège était encore un pays fermé, une terre, pour ainsi dire, retranchée du monde, une vaste région de montagnes désertes, une « ultima Thule » qu'on savait vaguement être située quelque part entre le nord de l'Atlantique et de l'Océan Glacial, mais qui restait inconnue aux autres peuples de l'Europe, à l'exception du Danemark et de la Suède, ses voisins, qui pendant 500 ans avaient su, l'un après l'autre, soumettre le vieux « Sagaland ». La Norvège fut longtemps sous la domination du Danemark et

devint dans la suite un Etat à moitié indépendant et réuni à la Suède par une union personnelle.

La Norvège d'il y a cent ans était dirigée par un petit nombre de fonctionnaires qui, en 1814, donnèrent l'exemple de la lutte pour la liberté. Le pays possédait une modeste Université, qui venait seulement d'être fondée, et, pour capitale, une petite ville morne comptant 24.000 habitants, chiffre qu'étaient loin d'atteindre la plupart des autres villes minuscules disséminées sur un littoral mesurant 3.000 kilomètres de longueur.

Les habitants de ce pays oublié du monde étaient des paysans, des pêcheurs, des commerçants et des fonctionnaires qui vivaient là enfermés de tous côtés dans d'étroites vallées ou sur les bords escarpés des fjords, sans autre communication avec le monde extérieur que quelques sentiers difficilement praticables et des bateaux à rames ou à voiles.

Le peuple norvégien était un peuple rude, mais qui allait se réveiller, un peuple lent à se mouvoir, mais fort et fier, et qu'en 1820, un voyageur allemand, le professeur Naumann, décrivait ainsi : « L'estime de soi me paraît être le trait le plus frappant du caractère de ce peuple. Le Norvégien est avide d'instruction, il juge sainement et possède un sentiment délicat des convenances. Il est très au courant de la situation politique de sa patrie. C'est un peuple dont on peut tout attendre. »

J. OEHQUIST.
(*Les Pays Scandinaves.*)

Cent ans plus tard, la clarté s'était depuis longtemps répandue, en ce pays, « depuis la frontière jusqu'aux filets qui flottent », pour parler comme Bjoernstjerne Bjoernson. La Norvège avait reconquis la pleine indépendance nationale que, sur la fin du moyen-âge, lui avaient fait perdre des circonstances défavorables et sa propre faiblesse. Elle est gouvernée par sa classe paysanne. C'est que ces paysans, qui comptent parmi les plus éclairés du monde et qui connaissent la vieille culture norvégienne, possèdent une instruction solide alliée à un jugement sain et se sont frayé depuis longtemps le chemin qui conduit aux plus hautes fonctions du pays : au siège du président du « Storting » et au Conseil du Roi.

Au cours de ces cent ans, le chiffre des habitants de la capitale avait passé de 24.000 à 250.000 ; l'Université avait produit des mathématiciens tels que Nils Henrik Abel, Christopher Hansteen, Sophus Lie ; des historiens comme P. A. Munch et Ernest Sars ; des physiciens comme Olaf Kristian Birkeland et des philologues tels que Sophus Bugge. Dans le domaine des Beaux-Arts également, la Norvège s'était illustrée par des hommes dont les noms sont connus dans toute l'Europe. Citons les peintres Johan Dahl, Hans Gude, et Edvard Munch ; le sculpteur Gustave Vigeland ; les musiciens Halfdan Kierulf, Edvard Grieg, Johan Svendsen et Kristian Singing ; les poètes Henrik Wergeland, Bjoernstjerne Bjoernson, Henrik Ibsen, Knut Hamsun.

Au cours de ces cent années, l'aspect physique du pays s'était transformé. Il s'est couvert d'un réseau de rails et de routes qui n'a rien à envier aux meilleurs d'Europe. Une myriade de ports actifs et équipés à la moderne est apparue tout le long de ses côtes. La mise en exploitation des chutes d'eau répand à profusion l'énergie électrique.

La Norvège compte désormais parmi les peuples les plus vivants d'Europe. En cent ans l'indépendance nationale a réalisé ce miracle. (Résumé d'après J. Oehquist.)

MÉDITATION. — La renaissance norvégienne avait cette base morale : « L'estime de soi me paraît être le trait le plus frappant du caractère de ce peuple. »

La Bretagne se tue elle-même par son manque de caractère et de fierté.

Le mal et le remède sont en nous.

Pour vos meubles

avant d'acheter venez visiter les

USINES J. POIRIER

RUE DE LÉON - RENNES

Des stocks considérables de bois secs et un outillage moderne des plus perfectionnés lui permettent une fabrication des plus soignée à des prix défiant toute concurrence, l'intermédiaire étant supprimé.

LIVRAISON PAR AUTOMOBILES

UNVANIEZ YAOUANKIZ VREIZ

UNION DE LA JEUNESSE NATIONALISTE BRETONNE

I. — La Réalisation de notre Programme.

Au mois d'avril dernier, nous avons publié un programme de réalisations pour entrer en application au cours du printemps, et pour lequel nous demandions à nos lecteurs une somme de cinq mille francs. Notre souscription ne sera pas close avant le numéro d'août de *Breiz Atao*, mais notre programme de réalisation aura été mis en œuvre bien avant cette date.

1° La concentration de nos services administratifs à Guingamp a été achevée en avril dernier. Leur installation, dans des locaux suffisamment spacieux, avec un personnel se composant d'un secrétaire bénévole, d'une employée et d'une sténo-dactylographe salariées, a été terminée en juillet, rue de la Trinité.

2° A l'heure où paraîtront ces lignes, quatre tracts de propagande, portant le titre de *War-Zao*, auront été répandus par milliers dans les milieux qu'ils visaient, soit : « Nos Marins », « Pardon de Guingamp », « Fête de Cornouailles », « Fête de Gymnastique de Guingamp ». Leur résultat aura été de doubler le public de *War-Zao*, de réveiller l'activité de nos centres de propagande, et de susciter partout de nouvelles adhésions. Ce mois-ci paraît un tract d'éducation : « La Doctrine Nationaliste Bretonne », au sujet duquel on trouvera plus loin les renseignements voulus. L'ouvrage « Aperçu doctrinal », exposé complet de la doctrine de *Breiz Atao*, sera mis en vente au congrès.

3° Nous avons repris depuis février des envois de numéros de propagande gratuits aux adresses qui nous étaient envoyées. Depuis juin, le nombre des exemplaires de la revue expédiés mensuellement n'aura pas été inférieur à 300. Nous le porterons à 500 en août et septembre, pour peu que nos amis activent leurs envois d'adresses, qui ne sont pas assez importants en regard de nos possibilités.

4° Depuis le mois de mars, nos tournées de visites et de conférences dans les sections et foyers n'ont pas cessé. D'ici le congrès, elles iront en se multipliant. Tous les dimanches auront lieu simultanément des réunions dans plusieurs localités.

5° Le congrès des membres d'U. Y. V., avec présence de délégations celtiques et étrangères, a été organisé. Il s'annonce comme un succès.

6° La création, au-dessus de l'Union de la Jeunesse, qui reste notre organisation pour les jeunes, du *Parti Autonomiste Breton*, a été décidée et sera proclamée au congrès.

7° Une bonne surprise est accordée par surcroît à nos vieux militants : la transformation prochaine de *Breiz Atao* en journal bi-mensuel de grande pénétration populaire, dont le premier exemplaire spécimen sera présenté au congrès. Enfin, lancement d'affiches et d'imprimés nouveaux, etc.

Ainsi, il aura été démontré un fois de plus, qu'à *Breiz Atao*, les paroles engendrent les actes, les promesses sont tenues et l'argent (si peu qu'il y en ait) fait des merveilles.

Nos remerciements bien sincères à nos vaillants camarades et amis pour l'aide généreuse qu'ils nous ont apportée.

II. — La Vie des Sections.

PARIS.

Dimanche 24 avril 1927. — La réunion fut ouverte par une causerie de M. M. Guieysse sur « Anne de Bretagne, première nationaliste bretonne ». Le conférencier intéressa vivement son auditoire en montrant avec quel courage et quelle persévérance notre dernière duchesse sut dénouer les chaînes que son mariage forcé avec Charles VIII avait fait peser sur la Bretagne. Il dépouilla son histoire des légendes intéressées et restitua à la plus vaillante des patriotes bretonnes la place qu'elle doit occuper dans le cœur des Bretons.

Puis, Yann Bricler parla du procès de Colmar.

Il rappela l'Histoire d'Alsace, pays frontière toujours entraîné dans l'orbite du plus fort de ses deux voisins. Il évoqua l'Alsace de 1914, riche et prospère, ayant appris à se gouverner : peuple arrivé à sa majorité et s'en rendant compte. En face, une France

où les mots et les formules prenaient de plus en plus d'importance.

1918. Reprise de la vie commune. Les Alsaciens voient leurs espoirs déçus; l'idée qu'ils se faisaient de la France était fautive. Un mouvement nationalitaire apparaît : la *Zukunft*, l'*Heimatbund*.

La presse locale devient plus amère tous les jours.

Mais les Français n'admettent pas qu'on les critique. Procès. D'un côté, un Français — mieux, les Français, ignorant l'Alsace, intolérants et vaniteux. De l'autre, un Alsacien, qui connaît la France telle qu'elle a bien voulu se montrer à lui, et qui croit les Français assez intelligents pour reconnaître leurs torts et rendre à l'Alsace la gestion de ses affaires.

Choc. Haegy sent aussitôt qu'il ne sera pas compris. En fait, juges et procureur font corps pour empêcher qu'on ne touche au fond du débat. Traits d'esprit, galéjades, mauvaise foi. Enfin, morceau final, appel au sentiment. Bouquet. L'abbé Heagy se noie.

Résultats. Situation clarifiée. Renforcement de la position des autonomistes purs. Les partisans des mouvements nationaliste-religieux enregistrent un gros échec. La vanité des espoirs placés dans le Gouvernement français apparaît enfin au grand jour, en même temps que l'incompréhension et la mauvaise foi, la superficialité et l'orgueil du peuple français et de ses dirigeants.

Forte leçon pour les Bretons.

Dans une seconde causerie, Yann Bricler rappelle ensuite brièvement l'histoire d'U. Y. V. et dépeint l'état d'esprit qui doit animer ses adhérents.

Dimanche 25 mai 1927. — M^{lle} Ansquer fait une très intéressante causerie d'après des exemples personnels. Elle montre que, chez les ouvriers bretons émigrés, qui se groupent dans différentes parties de la banlieue parisienne, il y a toujours latent un sentiment breton qu'il est facile de ranimer et d'entretenir. Il serait bon, spécialement en ce qui concerne les enfants qui, très souvent, arrivent à l'école en sachant le breton, de les éduquer dans un sens breton. Pour donner une conséquence pratique à l'exposé de M^{lle} Ansquer, il a été décidé que, l'année prochaine, on créerait un patronage pour recevoir les enfants bretons le jeudi après-midi. On leur ferait un peu d'histoire de Bretagne, ils apprendraient des chants en breton et on les amuserait. On organiserait, de temps en temps, de petites fêtes auxquelles les parents seraient conviés. Plusieurs membres de la section se sont inscrits pour apporter leur concours à M^{lle} Ansquer.

M. Tassel exposa ensuite diverses questions touchant la situation économique de la Bretagne, montrant notamment les difficultés que lui apporte le régime douanier français.

Samedi, 11 juin. — Dîner de *Breiz Atao*, 118, boulevard Exelmans. Nombreux discours politiques de haute portée, dont le compte rendu est donné ailleurs dans la revue.

On remarqua parmi l'assistance : Olier Mordrel, président d'U. Y. V. ; Yann Bricler, secrétaire général ; MM. des Déserts, de Dieuleveult ; M. et M^{me} Duhamel ; M. et M^{me} Guieysse ; M^{lle} Guieysse, secrétaire de la section de Paris ; M^{lle} Galeron et sa mère ; M^{me} Laporte ; M. Gwinard ; M^{lle} Le Douarain ; M. et M^{me} Guy ar Floch ; M^{lle} Le Guellec ; M. Le Menn ; M^{lle} Legathu ; M. Lancelot ; M. et M^{me} Régnier ; M^{lle} Rosec ; M. et M^{me} Swan Hennessy ; M^{lle} Scour ; M^{lle} Cadoul ; M. Tassel ; M. Debled ; M. Le Ray et un certain nombre d'autres aimables convives, qui nous pardonneront de ne pas pouvoir les nommer tous.

Nos félicitations à la dévouée secrétaire, organisatrice du banquet, et à notre compatriote, M. Flatrès, dont le menu fut impeccable.

A noter l'absence de M. Beaufrère, directeur de *La Bretagne à Paris*, dûment invité, et la parution dans ce journal d'un compte rendu du dîner amputé de ses parties essentielles.

KEMPER.

Dimanche 24 juillet. — Réunion à 9 heures, au Bretagne-Speech d'Olier Mordrel, sur la propagande en Cornouailles, en vue du congrès. Entre dix heures et midi, trois mille tracts sont distribués dans la foule avec la collaboration de nos camarades Perron, J. Le Gars, Chaussepied, Perron Jean, Lannuzel, Charbonnier, Dorval, Kerdour, Gwezenneg, Deyrolle, secrétaire, Kristen ar Part et Jean Feillet, sous la direction d'O. Mordrel et de P. Le Coz, président de la section. Grosse impression dans le public qui lit le tract avec attention. Aucun incident.

III. — La Vie des Centres.

SANT-MALO.

Dimanche 3 juillet. — M. Le Landais donne un aperçu de la doctrine nationaliste bretonne, puis il fait une lecture d'histoire sur l'état de la Bretagne sous Louis XIV et les luttes que soutinrent nos ancêtres pour garder leur autonomie.

Deux adhésions nouvelles furent recueillies.

M. Avril, proposé par ses camarades, est nommé au poste de délégué d'U. Y. V. par le Comité directeur.

GWENGAMP.

Dimanche 10 juillet. — Un numéro spécial de *War-Zao*, édité en tract à l'occasion du Pardon, est répandu par les soins des adhérents locaux, en particulier Emil Gwilt'her, Yann an Tiran, Loeiz Girard, Pér Mikael et Loeiz Hulen. Succès considérable. Une vingtaine d'adhésions recueillies dans la journée.

IV. — Comité-Directeur.

EN ALSACE.

Morvan Marchal et Olier Mordrel ont accompli un voyage en Alsace dans la seconde semaine de juin, pour sceller de vive voix les rapports d'amitié existant entre les deux mouvements. Des conversations fructueuses ont eu lieu entre les directeurs de *Breiz Atao* et les dirigeants tant de la *Zukunft* que de l'*Heimatbund*, qui ont été invités à se rendre en Bretagne cet été pour constater de visu l'existence du mouvement niée par MM. Jenouvrier et Bourgeois. A noter la chaleureuse réception faite à nos directeurs par la jeunesse intellectuelle de Strasbourg, le 8 juin au soir. Nous regrettons que les mesures de répression qui frappent impitoyablement et automatiquement nos amis d'Alsace nous empêchent de citer les noms des orateurs, qui tous affirmèrent la nécessité pour les deux mouvements d'unir leur force contre l'Etat assimilateur. La soirée se termina par des chants celtiques et alsaciens.

Nos remerciements, du fond du cœur, à nos hôtes.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Le 22-7-27.

« Monsieur et cher Compatriote,

« Le Comité directeur du *Bleun-Brug* serait heureux d'obtenir votre adhésion officielle à son congrès de Morlaix, qui s'efforcera, dans sa séance du mardi matin 13 septembre, d'organiser une action commune des militants bretons en faveur de la proposition Walter, sur « les libertés provinciales », et de la proposition Seltz, sur « l'enseignement bilingue dans les écoles primaires ».

« Il lui a semblé que l'initiative des deux députés alsaciens nous fournissant l'occasion de témoigner à nos courageux frères d'Alsace et de Lorraine l'active sympathie qui leur est due et de tenter, avec eux, des réalisations qu'appellent tous les vœux de la Patrie bretonne, nous offre le terrain délimité qui peut favoriser entre nous un rapprochement sincère et sans compromission.

« Permettez-moi de l'indiquer en effet : dans la pensée du *Bleun-Brug*, il ne s'agit nullement d'amorcer la création, sans doute prématurée, d'une grande fédération bretonne que réclament tant de nos compatriotes, mais de rechercher par quels moyens concertés nous pouvons, sans sortir de nos formations propres et sans rien aliéner de notre indépendance, hâter le succès de deux revendications précises.

« Si vous entrez dans ces vues, je vous serais obligé de vouloir bien m'en aviser.

« Croyez, je vous prie, Monsieur et cher Compatriote, à mes sentiments bien respectueusement dévoués.

« F. M. MADEC. »

Que le Comité directeur du *Bleun-Brug* veuille bien trouver ici nos remerciements et notre acceptation pour sa courtoise invitation, ainsi que notre acquiescement quant à sa proposition d'une étude d'action commune sur les bases indiquées par lui.

Nous sommes heureux de voir s'établir entre le *Bleun-Brug* et nous les rapports que nous avons toujours souhaités pour notre part, et reportons le mérite de cet heureux événement sur la nouvelle direction de cette société.

D'un autre côté, nous sommes heureux d'inviter le *Bleun-Brug* à se faire représenter à Rosporden, où un accueil des plus amicaux sera réservé à ses délégués.

Le Comité directeur d'U. Y. V.

V. — Hor Mignoned.

Tud nevez-eureujet.

An otroù Guy de Freslon, ezel U. Y. V., kevrennad Roazon, gand an dimezell Von ar Gag, a Lansalut. Hor mignon de Freslon a zo bet eur gourdad anezan lazet en emgann Sant-Albin-an-Hiliber, o tifenn frankiz ar vro. Dale'homp sonj eus an dra-se ha kasomp hor gwella hetou a evurusted d'ar gwir den-jentil-se, dellezek eus e dadou koz, ha d'e bried.

Ganedigez.

Hor mignon James Bouille a gemenn d'eomp ganedigez eur verc'h vihan : Yvona Mari.

Hor gwella gour'hennou d'ar gerent eurus. Ra vo ar bugel nevez leal d'he gouenn da viken.

SOUSCRIPTION (4^e liste).

Un sympathisant	50	»
Loeiz Parker, Nizon	50	»
Un Français sympathisant	200	»
Anonyme, Paris	30	»
Genty, Paris	50	»
G. ar F.	10	»
Cueno, Saint-Servan	10	»
Mlle B. D., Saint-Malo	2	»
Mlle Ansquer, Asnières	100	»
Un prêtre léonnais	200	»
Anne Tudal, Montroulez	40	»
Hebken	29	10
Un médecin haut-Breton	1000	»

« Ceux qui vous admirent et vous approuvent, sans vous aider dans toute la mesure de leur pouvoir, ne sont que des fumistes... »

2 anonymes, Saint-Servan	2	»
Fransez L., Saint-Servan	2	»
Loeiz James, Saint-Servan	5	»
Un vieux Bonnet-Rouge	100	»
G. D. Jones, Abertawe, « Celtia am byth »	61	25

TOTAL

TOTAL des listes précédentes..

TOTAL GÉNÉRAL

Le mois prochain, la souscription de 5.000 francs sera close. Que ceux qui n'ont rien envoyé encore se décident...

Pour les autres : *Trugarez a greiz kalon.*

DEMANDEZ...

« La doctrine du Nationalisme Breton », le nouveau tract de propagande, sur 4 pages, qui vient de paraître. — Prix unique : 10 fr. le 100.

Ce tract, dont les exemplaires séparés ou en petite quantité seront donnés gratuitement, ou au plus contre quelques timbres, répond à un besoin pressant. Les nouveaux venus à notre mouvement et les sympathisants réclament toujours un tract où leur serait exposé un abrégé de nos idées. Ils l'auront désormais, et la modicité de son prix de revient permettra de le répandre largement, pour empêcher les fausses légendes de courir sur notre compte.

Ce tract, en attendant notre brochure à 3 fr. 50, dont il est un abrégé, sera l'instrument de travail par excellence des adhérents d'U. Y. V. dans les milieux instruits et scolaires.

Le Gérant : E. BOURRIN.

VEEDOL



L'HUILE QU'IL FAUT
POUR VOTRE AUTO

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES HUILES MINÉRA-
LES, 31, rue de Miromesnil,
P A R I S — 8^e

Agent pour la Bretagne :
M. JALODIN, 10, quai
de Turenne - NANTES

EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES

LE NAOUR
Propriétaire

Téléph. 6
COMFORT MODERNE
GARAGE

Hôtel des Ajoncs d'Or

SA CUISINE
SA CAVE

Pont-Aven

RESTAURANT DU FAISAN DORÉ

Déjeuner et Dîner à la carte
et à prix fixe

MAISON BOILEAU

1, Rue de Montfort
près la place de la Mairie
= RENNES =

2, Rue du Chapitre
près la place de la Mairie
= RENNES =

REPAS AVEC CIDRE : **7 fr.**
POTAGE ou HORS-D'ŒUVRE, 2 PLATS au CHOIX, 1 DESSERT
R. C. Rennes 925

BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉE

*Battage Parfait
Secouage sans égal
Ne brise pas la paille
Ne perd pas le grain*

*Telles sont des raisons de son
éclatant Succès*
RÉFÉRENCES dans toute la Bretagne

LECORVAISIER CONSTRUCTEUR
PLANCOET
(Côtes-du-Nord)

VÊTEMENTS SUR MESURE

HOMMES & DAMES

VETTIER

TAILLEUR

7 & 9, Quai Lamennais - RENNES

DEPOT DE CONFECTIONS DES MAGASINS
H. ESDERS DE PARIS

& DES MANTEAUX IMPERMÉABLES " PERFECTA "

BAR-RESTAURANT

LA FOURMI

3, Rue du Champs-de-Mars, RENNES

SERVICE à la CARTE à toute HEURE

GENRE PARISIEN

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins de toutes provenances

R. C. Rennes 4.048

HABILLEZ-VOUS chez le tailleur des étudiants

RENÉ VAN HOVE

19, Quai Lamartine. — RENNES R. C. Rennes 323

Tous les prix sont marqués en chiffres connus 5 %
d'escompte, au comptant, à MM. les Etudiants.

Seul dépositaire du Manteau « SALF »,
Chaud Léger Imperméable

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit aveit Breihiz er Bro-
Guened Prizieu. — Un niveren : dek blank-Er Bléad :
Eit Breih : 10 livr ; Eit Bro Frans : 11 livr ; Eit er
broieü aral : 12 livr. — Scriva : 10, rue du Gaz,
LORIENT.

Les Grands Magasins

SAINT-RÉMY

R. C. Elbeuf 97

R. C. Rennes 2975

La grande Spécialité du beau Vêtement

VÊTEMENTS HOMMES — DAMES — ENFANTS

Maisons en Bretagne et dans l'Ouest : Brest - Dinan - Lorient - Pontivy - Quimperlé - Rennes - Redon - Saint-Brieuc - Saint-Malo
Vannes - Alençon - Laval - Le Mans - Mamers

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des HUILES
DE PÉTROLE**

Succursale de NANTES
1, Quai Jean-Bart



**HUILES POUR AUTOS
"ENERGOL"**

Essence "ENERGIC"

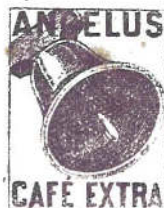
HUILES INDUSTRIELLES

MAZOUT
pour MOTEURS et FOURS

chez BRIAND

TOUTE DÉCORATION
cadres -:- papiers peints -:- gravures

A RENNES, 2-3, PLACE SAINTE-ANNE



TÉLÉPH. 6-47

MAGASIN de VENTE : PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

Dégustation du Café Angélus

BAR ANGÉLUS - PLACE DE LA MAIRIE, RENNES

C'est le Bar des Membres de l'U. Y. V.

Nous recommandons aux membres de l'U. Y. V.
les ENCADREMENTS

EN BOIS SCULPTÉ GENRE ANCIEN

de la Maison SICOT, 2, Rue Edith-Cawell,
à RENNES. — Registre du Commerce Rennes 7461

On peut également s'y procurer tout ce qui concerne
la gravure manuscrite et le timbre en caoutchouc.

une poignée de livres

que vous ne possédez pas encore

An Aotrou Bimbochet e Breiz (Romant), gant Roparz HEMON.....	6 50
Tonkadur Bugale Tuireann, addispleget diwar an Iwerzoneg, gant R. HEMON.....	4 50
War Varc'h d'ar Mor, pez-c'hoari, gant SYNGE, troet gant Y. DREZENN.....	2 25
J.-P. Calloc'h (Bleimor). Un barde breton — Sa vie — Ses œuvres inédites — par Léon PALAUX.....	16
Gurvan, ar Marc'heg estranjour (eil vouladur), gant T. MALEMANCHE.....	12 75

Vous allez commander ces livres sans tarder. Jetez un coup d'œil sur la liste ci-dessous et demandez en même temps les livres et brochures qui vous manquent.

Histoire.

C. DANIO. <i>Histoire de notre Bretagne</i> (illustré de 72 gravures sur bois par Jeanne Malivel, et d'une carte de Bretagne) (épuisé). Reste 3 exemplaires sur Japon à... 100 — 3 exemplaires sur Arches à... 50	
J. C. Istor <i>Breiz evit an holl</i>	1 20
Meven MORDIEN, hag ABERVE. <i>Notennou diwar-benn ar Gelted koz</i> (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique). Onze fascicules. I. Histoire. II. Organisation politique, les lois, la société. III. La Guerre. IV. La Religion. V. La science, la morale, l'éducation. VI. La langue et la littérature. VII. Les Arts et l'Industrie. VIII. L'Agriculture et l'Élevage. IX. Les Communications et le Commerce. X. La Famille. XI. Type physique, vêtement, caractère. XII. Le pays et les peuples. XIII. Les Usages. — Chaque fascicule.....	3 50

Etude, histoire et situation de la langue.

Meven MORDIEN. Enseignement du Breton. Le but des Sketla (capital).....	1 70
M. GUIBYSSE. La langue bretonne.....	1 20
F. VALLÉE. <i>La langue bretonne en 40 leçons</i> (7 ^e édition) entièrement revue, augmentée et améliorée par l'auteur.....	6 60
— <i>Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons</i> . — Fascicules I et II.....	1 70
— Fascicule III.....	2 20
— <i>Gertou keumraek ha brezonek</i> (petit vocabulaire breton-gallois).....	2 30

Littérature.

J. KERRIEN. <i>Ar Roc'h Toull</i> (édition de « Gwalarn »).....	5 50
X ³ . <i>Sketla Segobrani</i> (capital, tant par l'intérêt que pour l'étude de la langue). Trois volumes. Chaque volume.....	8 80
Fanch AL LAY. <i>Bilzik</i>	5 50

Etc... Nous pouvons envoyer tous les livres non épuisés qui figurent sur les catalogues des libraires bretons.

Exposés des questions bretonnes.

O. MORDREL. <i>Le Nationalisme Breton</i> . Aperçu doctrinal (En souscription).....	3 50
F. DEBAUVAIS. <i>L'Intérêt breton et l'avenir de la Bretagne</i>	1 20
LE MERCIER D'ERM. <i>Les origines du Nationalisme breton</i>	1 50
— <i>Le Nationalisme breton et l'Action française</i>	1 50
J. GONNON. <i>La paix par les Nationalismes</i>	1 20

Divers.

C. LE MERCIER D'ERM. <i>Les Hymnes nationaux des Pays Celtiques</i> (Textes originaux, traductions, musiques, notices sur les chants et sur les monuments nationaux des pays celtiques).....	4 65
— <i>La Bretagne libertaire</i> (anthologie).....	3 50
— <i>Irlande à jamais !</i> (poème).....	1 20
J. BOUILLÉ. <i>L'Art en Bretagne</i>	1 70
R. DE KERVENÉ. <i>Camille Le Mercier d'Erm</i> (étude et critique).....	1 20
Alain GURVAL. <i>Pour les Bretons</i> (poème).....	1 20

Envoi franco contre mandat ou chèque postal adressé à l'administration de Breiz Atao, C. C. 25-29, Rennes.